

L



Une stèle libyque à cavalier inédite (Kabylie, Aït-Yahia. Photo K. Timsiline).

L01. LABIO-VÉLARISATION (consonnes labio-vélarisées)

Le phénomène de labio-vélarisation (ou labialisation) de certaines consonnes est très largement répandu dans les dialectes berbères Nord. Il s'agit d'une co-articulation vocalique furtive ([u/w]), habituellement notée C^w ou C^o par les berbérisants, qui peut accompagner la labiale [bb^w] mais surtout les palato-vélares [k^w/kk^w, g^w/gg^w, γ^w, x^w, q^w/qq^w] :

yebb^wa « il est cuit » (kabyle) ; *ak^wer* « voler » ; *ag^wem* « puiser », *ag^wi* « refuser », *aly^wem* « chameau » ; *ameqq^wran* « grand »...

La labio-vélarisation est particulièrement fréquente et stable avec les consonnes tendues [kk^w] et [gg^w] pour des raisons grammaticales qui seront évoquées plus loin.

Sur le plan phonétique, il ne s'agit pas d'une séquence [C + w], mais bien d'un son unique, produit dans un mouvement articuloire unique, sans aucune possibilité de coupe syllabique entre l'élément consonantique et le composant semi-vocalique. La concomitance des deux articulations est telle que l'appendice labio-vélaire est souvent perçu avant même l'articulation consonantique, ce qui explique les graphies françaises du prénom *Mokrane* ou *Amokrane*, où le « o » précède le « k » : en berbère [(a) mqq^wran], « grand ». Voir aussi les notations anciennes « francisantes » (Hanoteau, Bensedira, Boulifa...) de l'adverbe *akk^w*, « tout/tous », généralement noté : *aok*.

Autrement dit, la labio-vélarisée [C^w] est phonétiquement et phonologiquement parfaitement distincte de la séquence [C + w], ainsi que le confirme la coexistence de suites (kabyles) comme : *ak^wer* « voler » et *tak^wat* « coin, recoin, niche murale », *tik^wal* « fois » (plur. ; sing. : *tikkelt*).

À l'exception du touareg, tous les dialectes berbères connaissent le phénomène, avec cependant une fréquence et une extension variable selon les parlers. On prendra comme référence le kabyle qui est représentatif des données de tout le berbère Nord ; dans ce dialecte :

a- La labio-vélarisation est très rarement distinctive et cette pertinence éventuelle est toujours très localisée (*i.e.* elle n'est vérifiée que pour un parler donné) ;

b- Au sein des parlers qui connaissent la labio-vélarisation, celle-ci est souvent instable,

– une même unité peut être réalisée avec ou sans labio-vélarisation : *k^wmer* ou *kmer* « éprouver un gêne » ;

– dans un même mot, elle n'est pas stable selon sa forme grammaticale :

pour un nom, elle peut être présente au singulier et disparaître au pluriel : *ayegg^wad*, « jardin » (sing.) / *iyudan* (plur.).

pour un verbe, elle peut être présente pour un thème et absente dans un autre : *meqq^wer*, « il est grand » / (*ad*) *yimγur*, « il grandira » ; *yuker*, « il a volé » / (*ad*) *yak^wer*, « il volera »...

– des parlers voisins ne la placeront pas nécessairement sur les mêmes séquences ; ainsi, on aura : *ameqq^wran* « grand », chez les Aït Iraten, mais *ameqgran* chez les Aït Yanni. Le même type de fluctuations peut être relevé au Maroc à l'intérieur de l'aire dialectal chleuh : les parlers du Sous « labio-vélarisent » moins que ceux du Haut-Atlas, etc.

c- Certains parlers de Petite Kabylie (Bougie et toute la côte de Petite Kabylie) ignorent complètement la labio-vélarisation ; on y relèvera donc :

aker « voler », au lieu de *ak^wer*, *agem* « puiser », au lieu de *ag^wem*

4310 / Labio-vélarisation

amakar, « voleur » au lieu de *amak^war*,
ameqgran « grand », au lieu de *ameq^wran*, etc.

Si l'on se situe au niveau de l'aire dialectale (et non au niveau d'un parler déterminé), il apparaît donc que la labio-vélarisation ne doit pas être considérée comme distinctive mais comme une simple variante de réalisation locale et/ou contextuelle et doit, dans une notation phonologique, être éliminée.

En synchronie, la labio-vélarisation sera donc analysée comme un simple fait de réalisation phonétique. On notera d'ailleurs que ce trait peut s'étendre aux unités lexicales empruntées à l'arabe (par ex. kabyle: *lx^wedma* < arabe dialectal *lxedma*, « travail ») et « teinter » la prononciation de l'arabe dialectal produit par les berbérophones, ce qui permet souvent de les identifier comme tels!

Au plan diachronique, les choses sont sans doute plus complexes et il se pourrait, du moins pour les formes courtes, que la labio-vélarisation soit la trace de la présence d'une ancienne consonne labiale (/w, b, f/), dans une forme primitive plus étoffée de la racine; c'est très probablement le cas pour des lexèmes comme *ak^wer* « voler », *ag^wem* « puiser », *ag^wi*, « refuser », comme semble l'indiquer la présence d'une voyelle initiale /u/ (avec disparition concomitante de la labio-vélarisation) au thème de prétérit de ces verbes (*uker*, *ugem*, *ugi*).

Par ailleurs, on notera que le correspondant tendu (sur le phénomène de tension consonantique, voir les notices: « Langue », ici même; « Géminées » *EB XX* et « Tension/tendues ») de la semi-voyelle /w/ est le plus souvent /gg^w/;

Par. ex. (pan-berbère): *awy* « emmener » → *awway* > *agg^way* (« action d'emmener »),

Ce traitement [ww] > [gg^w] est une donnée absolument généralisée en berbère contemporain et, de plus, profondément intégrée dans la grammaire où il a un caractère quasi-systématique;

par ex. (pan-berbère): *rvel*, « fuir » (aoriste) → *rezvel* > *regg^wel* (aoriste intensif);
rwi, « remuer, mélanger » → *rezwi* > *regg^wi*.

Certains parlers kabyles peuvent même l'étendre à toute les occurrences de /ww/: *yezwi* > *yegg^wi*, « il a emmené », *tazwurt*, « porte » > *tagg^wurt*...

BIBLIOGRAPHIE

- ALLATI A. : *Phonétique et phonologie d'un parler amazigh du Nord-Est marocain (le parler des Aït-Saïd)*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Provence, 1986.
- BIARNAY S. : *Étude sur les dialectes berbères du Rif*, Paris, Leroux, 1917. [notamment : Notes de phonétique comparée : p. 371-587].
- BASSET A. : 1946 – « Le système phonologique du berbère », *Comptes-rendus du Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques*, p. 33-36.
- BASSET A. : 1952 (1969) – *La langue berbère*, Oxford/Londres.
- BOUKOUS A. : 1987 – *Phonotactique et domaines prosodiques en berbère (parler tachelhit d'Agadir, Maroc)*, Thèse de doctorat d'État, Université de Paris-VIII.
- BYNON J. : The Internal reconstruction of Berber Vowels and Semi-Vowels, *Atti del Secondo Congresso Internazionale di Linguistica Camito-Semita (Firenze, 1974)*, [Quaderni di Semistica, 5], Università di Firenze, 1978, p. 293-299.
- CHAKER S. : 1984 – *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS.
- CHAMI M. : *Un parler amazigh du Rif marocain. Approche phonologique et morphologique*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris-V, 1979.
- CHTATOU M. : *Aspects of the Phonology of Berber Dialect of the Rif*. Ph.D., Londres, SOAS, 1982.

- EL AISSATI A. : *A Study of the Phonotactics of Asht Touzine Tarifit Dialect*. Thèse de DES, Faculté des lettres, Rabat, 1989.
- ELMEDLAOUI M. : 1985 – *Le parler berbère chleuh d’Imdlawn : segments et syllabation*, Thèse de doctorat de 3^e cycle (linguistique), Université de Paris-VIII.
- ELMEDLAOUI M. : 1992 – *Aspects des représentations phonologiques dans certaines langues chamito-sémitiques*, Thèse de doctorat d’État, Université de Paris-VIII.
- GALAND L. : 1953 – « La phonétique en dialectologie berbère », *Orbis*, II/1, p. 225-233.
- GALAND L. : 1988 – « Le berbère », *Les langues dans le monde ancien et moderne* (3^e partie : Les langues chamito-sémitiques), Paris, Editions du CNRS, p. 207-242.
- GUERSEL M. : 1977 – *Issues in Berber Phonology*, Ph.D., University of Washington.
- HAMDAOUI M. : *Description phonétique et phonologique d’un parler amazigh du Rif marocain (Province d’Al-Hoceima)*. Thèse de doctorat de 3^e Cycle, Université de Provence, 1985.
- JUSTINARD Cdt. : *Manuel de berbère marocain (dialecte rifain)*, Paris, Geuthner, 1926.
- LAOUST E. : « Le dialecte berbère du Rif », *Hesperis*, 1927, p. 173-208.
- OUAKRIM O. : 1995 – *Fonètica y Fonologia de Bereber...*, Barcelona, Universitat autonoma.
- PRASSE K.-G. : 1972 – *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1972 : I-III, Phonétique-Écriture-Pronom.
- RENISIO A. : *Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Sanhaja de Sraïr*, Paris, Leroux, 1932 [notamment : Phonétique, p. 15-42 et surtout : § 31, p. 21].
- TANGI O. : *Aspects de la phonologie d’un parler berbère du Maroc : Ath-Sidhar (Rif)*. Thèse de doctorat (nouveau régime), Université de Paris-VIII, 1991.
- TROUBETZKOY N. S. : 1964 – *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck.

S. CHAKER

L02. LABOUR/LABOURER (dénomination berbère)

Le labour en tant que pratique agricole, ainsi que toute la symbolique et le système de rites et croyances qui lui sont associés, sont bien documentés dans l’*EB* (voir : « Araire », *EB* VI ; Calendrier agraire, *EB* ; « Jachère », *EB* XXV) et dans la bibliographie ethnologique berbérissante (notamment : Servier 1962, Laoust 1920, Boulifa 1913, Picard 1958, *Fichier de Documentation Berbère*, n° 123, 125, 127...)

On aborde ici uniquement l’aspect lexico-sémantique de la notion de labour, révélateur de la genèse et de l’histoire de cette pratique dans le monde berbère.

Lorsqu’ils n’ont pas emprunté le terme arabe (*hrt*), comme c’est le cas à Ouargla et au Mزاب, tous les dialectes berbères Nord utilisent la racine *KRZ*, particulièrement stable dans sa signification de « labourer » :

- Kabyle : *krez*, Dallet, p. 422.
- Tamazight : *krez* Taïfi, p. 349.
- Chleuh : *krez* Destaing, p. 164.
- Rifain : *krez* Renisio, p. 430.
- Chaoui : *krez* Huyghe, p. 375.
- Ghadamès : *krez* Lanfry, n° 815, avec le sens particulier de : « semer, cultiver »

Le nom d’action verbal, *takerza*, « labour/labourage », connaît souvent un affaiblissement articulatoire de la palatale /k/, favorisé par sa position intervocalique, avec spirantisation *takerza*, pouvant aller jusqu’à la vocalisation ([k > k̤ > y]) : *tayerza* (kabyle, chleuh...).

4312 / *Labour/labourer*

Le dérivé nominal (Nom d'Agent) *amkraz*, quand il est attesté, désigne le « laboureur » (chleuh, tamazight...), voire le « paysan », l'« agriculteur », établissant ainsi un lien étroit entre une pratique et un statut.

Cette stabilité sémantique et formelle est évidemment à analyser comme l'indice de l'ancienneté de la pratique et de la notion dans les zones berbères Nord, où le labour est une technique intensive et essentielle dans le cycle agraire.

Du reste, la racine *KRZ*, présente un forme chamito-sémitique très canonique, gage de son ancienneté. Et elle appartient manifestement à une série bien connue, en berbère comme en chamito-sémitique, à base bilitère *KR* + 3^e radicale alternante, qui a donné également des formes lexicales berbères fondamentales comme :

KRF = « entraver » (pan-berbère)

KRS = « nouer » (pan-berbère)

KRD = « lier/attacher/nouer » (touareg: Foucauld II, p. 850; Ghadamès : n° 799)

KRD = « perforer/percer » (voir kabyle *imekred*, *amekraḍ*, plur. *imekraḍ* ou *imkerden*: « cambrioleur, voleur par effraction », Dallet, p. 417), sans doute à relier à : *KRD* « user de contrainte, forcer » (touareg, Foucauld II, p. 852).

...

Racines qui, toutes, renvoient à la réalisation d'un procès technique dans lequel la main, le geste de *torsion* ou de *rotation* de la main, joue un rôle central. *Torsion* ou *rotation* de la main qui n'est sans doute pas étrangère à la proto-racine bi-littère *KR/kur*, « tordre, ê. tordu, ê. en boule, enrouler... ». On perçoit dans cette filiation la probable genèse d'un signifié technologique à partir d'une base sémantique plus indifférenciée. Et par voie de conséquence, une émergence indigène du labour ou du moins de sa dénomination.

Les préhistoriens pour leur part considèrent que :

« La notion de labour et le fait de retourner intentionnellement la terre à des fins d'introduction de graines ne s'imposent pas dans le domaine pastoral néolithique du Maghreb. Rien n'atteste la pratique d'une mise en culture (gisements et art rupestre). Il n'existe aucun modèle d'outil, aucune semence, archéologiquement identifiés pour la période néolithique en Algérie. Dans le Rif marocain, de récents travaux présentés par A. Ballouche et Ph. Marinval (2003) concernant le site Néolithique de Kaf Taht el-Ghar viennent redonner de l'intérêt au thème de l'introduction de pratiques agricoles au Maghreb. Dans deux niveaux de Cardial initial et Cardial s.l. (datations calibrées : 6350 BP soit 5477 BC), des graines carbonisées ont été recueillies ; ce sont celles de l'amidonner (*Triticum dicoccum*), du froment/blé dur (*Triticum aestivum/durum*) et peut-être aussi de l'engrain (*Triticum monococcum*) ainsi que de l'orge (*Hordeum vulgare. var. nudum*). L'origine vraisemblablement hispanique de cette introduction est envisagée. Ces plus anciens indices d'agriculture aujourd'hui connus au Maghreb ne permettent cependant pas de conclure à l'adoption d'un processus de « céréaliculture » impliquant l'usage du labour. » (Communication personnelle de C. Roubet).

Ce qui indique une apparition relativement tardive, plutôt proto-historique que néolithique, et oriente vers et/ou confirme une genèse lexico-sémantique de la notion de labour à partir d'une base lexicale dont la signification première était moins technique.

Aussi est-il particulièrement intéressant de constater que, dans tous les variétés régionales du touareg, cette même racine *KRZ* signifie « posséder, avoir, acquérir » (par. ex. : Foucauld, II, p. 865 : *ekreh*, avec le traitement /z/ > /h/ régulier en Ahaggar).

On ne peut totalement exclure l'hypothèse d'une racine homonyme, mais ce serait assez douteux, exceptionnel même, pour une racine trilitère, donc complète. Il s'agit très probablement de la même racine qui a dû connaître une histoire sémantique spécifique en zone saharienne touarègue.

Un indice lexico-sémantique nous est fourni par un dérivé nominal de la racine touareg : *ăzekriz* (*ăzekrih* en tamâhaq; Foucauld, II, p. 866), qui signifie : « jardin, et autrefois, champ arrosé artificiellement ».

D'un point de vue formel, il s'agit d'un dérivé instrumental à préfixe *s-*, avec sonorisation secondaire, tout à fait classique dans ce contexte en berbère, due à la présence d'un /z/ dans le radical; ce type de dérivé peut être aussi bien un nom d'instrument (« ce avec quoi on fait X ») qu'un nom de lieu (« le lieu où l'on fait X »).

Ce dérivé *ăzekriz* fournit le lien, la passerelle, entre les notions de « posséder, acquérir, avoir » et celle de « labourer ». On formulera l'hypothèse du traitement sémantique suivant pour cette racine *KRZ*:

| | | |
|------------|-----------------------------|---|
| Stade -1 | racine <i>KR</i> + <i>x</i> | = mouvement de rotation/torsion de la main |
| Stade 0 | pan-berbère <i>KRZ</i> | = « retourner la terre » > « travailler la terre » |
| Stade + 1a | berbère Nord <i>KRZ</i> | = « labourer » |
| Stade + 1b | touareg <i>KRZ</i> | = « exploiter une parcelle »/ « mettre en culture (irriguée) une parcelle » (> <i>ăzekriz</i> parcelle irriguée > jardin) |
| Stade + 2 | touareg <i>KRZ</i> | = « posséder » |

Le stade pan-berbère (« 0 ») est confirmé par Ghadamès qui garde à *krez* le sens de « cultiver, semer ». L'évolution sémantique touarègue s'expliquant à la fois :

- par l'obligation d'irrigation et l'absence de labour en zone saharienne où l'on n'utilisait traditionnellement que la houe (sur de petites parcelles),
- par le fait que les Touaregs (nomades) ne travaillaient pas eux-mêmes la terre, sur laquelle ils avaient le droit de propriété, et la faisait exploiter par leurs métayers-serfs ou esclaves; « *exploiter une terre* », pour eux, se limitait donc à la « *posséder* »!

À travers les avatars sémantiques d'une racine pan-berbère, on détecte la genèse, endogène, d'une notion fondamentale de l'agriculture et ses dérivées (sahariennes) liées à l'environnement écologique et au contexte social.

BIBLIOGRAPHIE

- BALLOUCHE A., et MARINVAL Ph. : « Données palynologiques et carpologiques sur la domestication des plantes et l'agriculture dans le Néolithique ancien du Maroc septentrional (Kaf Taht El-Ghar) », *Archéométrie*, t. 27, 2003, p. 49-54.
- BOULIFA S. : *Méthode de langue kabyle* (Deuxième année), Alger, 1913, Chap. II, « Labour d'hiver », « Labour de printemps » (repris en partie dans *FDB*, 123, voir *infra*).
- CAMPS G. : *Massinissa ou les débuts de l'Histoire*, Alger, 1961.
- CHAKER S. : « Les racines berbères trilitères à 3^e radicale alternante », *GLECS*, XVIII-XXIII/2, 1973-1979 [1981], p. 293-303.
- CORTADE J.-M. : *Lexique français-touareg* (dialecte de l'Ahaggar), Paris, 1967.
- DALLET J.-M. : *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, 1982.
- DELHEURE J. : *Dictionnaire mozabite-français*, Paris, 1984.
- DELHEURE J. : *Dictionnaire ouargli-français*, Paris, 1987.
- DESTAING E. : *Vocabulaire français-berbère* (tachelhit du Souss), Paris, 1938.

4314 / *Laguatan*

Fichier de Documentation Berbère / Le Fichier Périodique (Fort-National/Alger) :

- n° 123, 1974, « Scènes de la vie agricole » ;
- n° 125, 1975, « Le calendrier agraire et sa composition » ;
- n° 127, 1975, « Le rituel agraire ».

FOUCAULD Ch. de: *Dictionnaire touareg-français*, Paris, 4 vol., 1950-1952

HUYGUE G. : *Dictionnaire français-chaouia*, Alger, 1906.

LANFRY J. : *Ghadames II* (Glossaire), Alger, FDB, 1973.

LAOUST E. : *Mots et choses berbères*, 1920 (1983) (notamment Chap. VII « La culture – Le labourage »).

PICARD A. : *Textes berbères dans le parler des Irjen (Kabylie, Algérie)*, Alger, La Typo-Litho & Jules Carbonnel, 1958 (notamment : p. 34-41, « Travaux d'automne et d'hiver », « Travaux de printemps et d'été » ; p. 56-61, « Calendrier agricole » ; p. 112-117, « Labour à la plaine ».

RENISIO A. : *Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif...*, Paris, 1932.

SERVIER, J. : *Les portes de l'année...*, Paris, Robert Laffont, 1962 [notamment tout le chapitre II, p. 91 à 150, consacré au labour et à ses rites]. Réédité sous le titre : *Traditions et civilisations berbères. Les portes de l'année*, Monaco, Éditions du Rocher, 1985.

TAÏFI M. : *Dictionnaire tamazight-français* (Parlers du Maroc central), Paris, L'Harmattan-Awal, 1991.

S. CHAKER

L03a. LAGUATAN (Ilaguas; Leuathae; Louāta/Lawāta)

The *Laguatan* (plural: *Ilaguas*) comprised a confederation of Berber tribes in late antiquity and though the history of the confederation cannot be reconstructed in detail, the importance of this tribal grouping must not be underestimated. From its first appearance in the late third century AD, the confederation played a significant role in the politics of late Roman, Vandal, Byzantine and early Arab Africa. It is to the *Laguatan* that we can look for a vital thread of continuity across this long period of successive upheavals.

The tribal ethnic is known in various forms from a number of Byzantine and Arab sources, though it is generally accepted that the transliteration found in the work of the African writer Corippus is likely to be the closest to the original Berber (*lagatan/Laguatan*). Alternative forms in Procopius (Leuathae) and early Arab writers (Louāta or Lawāta) hint at the soft pronunciation of the 'g' (Mattingly, 1983, p. 96 & 106; see also *inter alia*, Brogan 1975, p. 282-86; J. Desanges 1962, p. 82 & 101-102; Jerary, 1976). See further the complementary note by Chaker below.

Corippus wrote of sixth-century events, but he also specified that the emperor Maximian had made a campaign against the confederation in the late third century. This appears to be the earliest reference to the *Laguatan*, though it is likely that at that stage they were known under another name. In a previous study, I have argued strongly that the *Laguatan* can be identified with another tribal grouping known in the late fourth / early fifth centuries AD as the Austuriani or Ausuriani (Ammianus Marcellinus xxviii, 6, 1-5; 6, 10-14; Synesius, *Letters* 13, 57, 62, 67, 69, 78, 94, 95, 104, 107, 108, 113, 122, 125, 130, 132, 133, 134, *Catastasis*). The evidence in favour of such an identification seems overwhelming: the Austur appeared later as a sub-tribe or synonym for the *Laguatan* (Corippus, ii, 89-91; 209; 345; v; 172; 283-85); the geographic heartlands of the Austuriani and the early *Laguatan* both corresponded with the desert oases of Syrtica and points east; the complex tribal hierarchy of the confederation (best evident in Corippus, ii, 7-148; vi, 191-201) would explain the change in name as the result of the displacement

of the Austur as the dominant sub-tribal group within the confederation (Mattingly 1983, p. 100. An alternative suggestion proposed by D. Roques (1983), that the Austuriani raids on Cyrenaica represented the activity of the remnants of Gildo's defeated army, moving eastwards at the end of this rebellion in the 390's, is ingenious but implausible. Moderan's important work on the tribal situation of late antique Africa (1986; 2003) differs in a few minor points of emphasis from my interpretation and I am grateful for him for providing a further complementary note to this entry.

Historical references to the Laguatan and Austuriani were mainly concerned with chronicling destructive clashes between them and the authorities of the day, whether Roman, Vandal or Byzantine, but this is useful to the extent that it enables us to check the westward spread of the confederation and the growth of its power:

1. Trouble in Cyrenaica in the AD 260's caused by 'Marmaridae tribes – perhaps an early reference to the confederation. A campaign by the governor of Egypt into the Western Desert suggests that the oases centres of the northern Sahara were involved (SEG ix, 9).
2. References to campaigns against the Laguatan by the Tetrarch Maximian, whose base of operations was in Africa. This implies that the Laguatan now had centres in the region of Syrtica and were pushing West (Corippus i, 480-483; v 178-180; vii, 530-533).
3. Major crisis for Tripolitania in AD 363-65, with frontier overrun by Asturiani, presumably operating from bases in the desert oases to the south-east of the province (Ammianus Marcellinus, xxviii, 6, 1-14).
4. The devastation of the Tripolitanian raids repeated in Cyrenaica by Ausuriani (sic) in the early fifth century and recorded in detail by Synesius (*Letters and Catastasis*).
5. Further attacks on Tripolitanian lands in the first quarter of the fifth century by Austuriani (IRT 480, Reynolds, 1977, p. 13.)
6. Major defeat for Vandal army in Tripolitania at hands of Laguatan tribes of region under leadership of Cabaon in AD 523 (Procopius, *Wars*, iii, 8, 15-29.).
7. At the time of Byzantine reconquest of Tripolitania in AD 533 Lepcis Magna had been abandoned by the Vandals and much of the hinterland was occupied by Laguatan tribes (Procopius, *Buildings* vi, 4, 6-10).
8. Initial Byzantine policy of alliance with individual Laguatan tribes to secure peace (Procopius, *Wars*, iii, 25,7; Pringle, 1981, p. 9-16, 23-50).
9. Catastrophic failure of Byzantine diplomacy with slaughter of 79 Laguatan chiefs at meeting with dux Sergius at Lepcis in AD 543. Major revolt lasted until 548 and geographic extent of confederation spread to southern Tunisia through alliance with tribes under command of Antalas (Procopius, *Wars*, books iii-iv; Corippus, *Iohannidos*).
10. The first Arab invasion of Cyrenaica in AD 642 encountered Laguatan tribes, not 'Romans' on the plateau around Barce. A similar situation also existed on the Tripolitanian Gebel and it is apparent that in both areas direct Byzantine control had been limited to the coastal plains for some time (Abd-al-Hakam, Translated by A. Gateau, 1947, p. 35-37).
11. Laguatan groups of tribes (Louāta) were identified by Arab sources at many locations from the Nile into Algeria. Some of the major sub-groups became important confederations into their own right – The *Hawwara*, *Nefusa* etc. (Ibn Khaldun, translated by the Slane, p. 231-236, 280-281).

4316 / *Laguatan*

These are the bare facts and it is clearly hazardous to attempt to create too detailed a hypothesis about the nature of the confederation, its origins or its mode of existence. Yet there are some few pointers towards a clearer understanding of the nature of the Laguatan and these must be given due consideration.

One element in the history of the Laguatan marks them out as notorious raiders and warriors. Yet we must be careful not to adopt the oversimplistic labels and explanations which have sometimes been applied to this phenomenon (Gautier 1952, 188-214; Courtois 1955, 102-104, 344-350). In particular, a careful reading of our sources indicates clearly that the Laguatan were not 'nomades chameliers' in the full sense of the term. As warriors, their preferred form of action was, in the long tradition of Berber tribes, as equine cavalry. Although camels were employed by them as baggage animals and as one element in crude cordon defences of tethered animals around their camps (Corippus ii, 91; iv, 597-619; viii, 33-40; Procopius, *Wars*, iii, 8, 15-29; Ibn Khaldun, trans. Rosenthal, II p. 78), a causative link cannot be established between the supposed diffusion of the camel and the greater mobility of the desert tribes of late antiquity. The second point that has often been missed is that the confederation extended well beyond nomadic groupings and that a large percentage were engaged in mixed or sedentary forms of land exploitation. The likely composition of the confederation and the cohesiveness of the links between the different groups must now be considered in some detail.

There is certainly some evidence to link the growth and spread of the Laguatan confederation with the movement of a groupe of neo-Berber tribes from east to west in the northern Sahara (Brogan 1975, p. 284-286; Euzennat 1984, 88-389; Camps 1980, 126-127; Mattingly 1983, 101, id, 1995, for a fuller discussion). The troubles in Egypt, Cyrenaica, Syrtica and Tripolitania from the mid-third century AD onwards may bear testimony to a single process. The chain of oases lying to the south of Cyrenaica and Tripolitania must have been crucial to the westward spread of a confederation or grand alliance of desert tribes. This gave the people who we can eventually recognise as Laguatan a series of bases from which the initial raids against those provinces were directed (Bates 1914, 8-14; Rebuffat 1970, p. 1-120). By the time of the Byzantine reconquest of Tripolitania in AD 533, it is apparent that the Vandal hold on the interior of the country had become marginal and the deep pessimism of Synesius' last letters suggests that the Cyrenaican plateau may likewise have slipped out of direct Roman control. This reflects more than the activity of persistent and efficient razzias; the Laguatan succeeded not merely in destabilising the former frontier zones, they turned them inside out by recruiting the Libyans of these regions for their confederation. To some extent there was seizure of land, but this was concentrated in the former *territoria* of the Roman towns. The Romano-Libyan rural elites and tribal groups were absorbed into the loose confederation, whilst retaining something of their former identity. Here Moderan and I are in broad agreement that the oases and desert lands south of Syrtica were a key focus for the evolution of the Laguatan people. I still believe that the extension of Laguatan power well beyond this area represents a major change in the nature of the desert societies after several centuries of relative stability.

The great Laguatan revolt of AD 543-48 can serve to illustrate these points (for the value of Corippus as a source, see Moderan 1986; *Encyclopedie berbère*, s.v. Corippe). In his detailed account of the confederation, Corippus conveys the clear message that the name Laguatan pertained to innumerable sub-tribes (ii, 7) and that, whilst many of the names and synonyms mentioned had specific Syrtic or eastern desert connections (Syrticae, Marmaridae, Nasamones), others are recognisable from toponyms and tribal ethnics in the former frontier zone of

Tripolitania. (*Arzugis**, *Talanteis*, *Tillibaris*-ii, 42-148). The revolt was sparked off by the well-known incident in which 79 Laguatan chiefs were murdered when meeting the Byzantine dux Sergius under safe conduct to redefine the traditional diplomatic ties which operated between them and the governor to secure peace in the region (Propopius, *Wars*, iv, 21, 2-11). That these chieftains were not simply nomad 'sheiks' is demonstrated by the fact that a major point of contention between them and the Byzantine authorities was the fact that the Roman had been plundering their crops! The atrocity committed by Sergius seems to have reunited the diverse elements and interests of the confederation and for five years the Libyan tribes posed a considerable threat to Byzantine rule in Africa. During the revolt an alliance was made between the Laguatan and a further group of Berber tribes in Tunisia under the command of Antalas and this was of great significance for the future in that it marked the effective spread of the confederation/alliance west of Tripolitania.

In spite of their eventual defeat by the Byzantine forces in AD 548, the Laguatan remained a significant political and social force in the later sixth and early seventh centuries. When the first Arab invasions swept aside the Byzantine garrisons, many of the native Berber peoples with whom they sought to establish treaty relations were described as Louāta. Later Arabic sources, such as Ibn Khaldun, referred to the presence of Louāta in places as diverse as the major oases of the western Egyptian desert (Siwa, Bahariya, Farafra, Dakhla, Kharga) and close to the Nile delta, in Cyrenaica, Tripolitania (Gefara, Nefzaoua, Gebel Msellata, Nefusa) and the Syrtic oases, the region of Sfax and Kairouan* and in the Algerian Aures*, the oases of Zab and at Bougie* (De Slane, 1926-1956, I, 176-182, 232-236, 280-281).

The implications of the evidence for the composition of the confederation is that, in common with more recent Berber tribal structures, the principle of hierarchy was all important. For much of the time the confederation was inoperative but latent (note the attempts by the Roman/Byzantine authorities to confer the insignia of office on individual sub-tribal chiefs). As well as comprising a core of neo-Berber tribes, the Laguatan roll-call expanded to include most of the Libyan tribes and less Romanised people of the frontier zones of Cyrenaica, Tripolitania, the north-eastern Sahara and, later, lands further west also. When reunited under a single elected war leader, as in the extraordinary conditions of the 543 revolt, the confederation was a major force to be reckoned with. For much of its history, however, the unity of purpose or action was not so apparent, with smaller groups of sub-tribes perhaps acting in concert at a much more localised level, but with alliance remaining latent in the wider sense.

Given the eventual size and extent of the confederation it was only in quite exceptional circumstances that the principle of tribal confederation would have operated at its fullest extent. In the long term, there are clear signs from the Arab histories that the confederation did eventually fragment somewhat into regional powerbases, with the name Louāta becoming increasingly part of the hereditary mythology of particular tribes rather than a still active binding force. In this context it is interesting to note that there are some indications that the Louāta are identifiable with the Botr grouping of tribes at a later date still (Ibn Khaldun, trans De Slane, p. 168-182).

The history of the Laguatan, therefore, is not the preserve of the historian of a single time bracket, but has major implications for the study of the Roman, Vandal, Byzantine and Arab periods (see also Moderan 2003). Perhaps the greatest significance of the Laguatan lies in the fact that they represent in each period a native African response to invasion or outside political control.

4318 / *Les Laguatan et le problème des migrations des « néo-Berbères »*

BIBLIOGRAPHIE

- BATES O., *The Eastern Libyans*, London, 1914.
- BROGAN O., « Inscriptions in the Libyan alphabet from Tripolitania and some notes on the tribes of the region ». In J. and T. Bynon (eds), *Hamito-Semitic*. Mouton, The Hague, 1975, p. 267-89.
- CAMPS G., *Berbères : aux marges de l'histoire*, Toulouse, 1980.
- COURTOIS C., *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955.
- DELHEURE J., *Dictionnaire Mozabite-français*, Paris/Louvain, Peeters, 1984.
- DESANGES J., *Catalogues des tribus africains de l'Antiquité classique à l'ouest du Nil*, Dakar, 1962.
- EL BEKRI (DE SLANE trans.), *Description de l'Afrique septentrionale*, Algiers, 1913.
- DIGGLE J., and GOODYEAR, F.R.D., *Flavii Cresconii Corippi Iohannidos se de Bellis Libycis Lib. viii.*, Cambridge, 1970.
- EUZENAT M., « Les troubles de Maurétanie », *CRAI*, 1984, p. 372-393.
- FITZGERALD A. (trans), *The letters of Synesius*, London, 1926.
- FITZGERALD A. (trans), *The Essays and Hymns of Synesius of Cyrene II*, London, 1930.
- GATEAU, A. (trans), *Conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne*, Algiers, 1947.
- GAUTIER E.-F., *Le passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs*, Paris, 1952 (2^e édition).
- IBN KHALDUN (DE SLANE trans.), *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, 4 vol., Paris, 1925-1956.
- IBN KHALDUN (ROSENTHAL F. trans.): *The Muqaddimah, An Introduction to history*, 3 vol., Londres, 1980 (2^e édition).
- JERARY M.-T., *The Luwata. Prolegomena, source book and preliminary study*, Phd, University of Wisconsin-Madison, 1976.
- LAOUST E., *Siva I. Son Parler*, Paris, 1932.
- MATTINGLY D. J., « The Laguatan : a Libyan tribal confederation in the late Roman Empire », *Libyan Studies* 14, 1983, p. 96-108.
- MATTINGLY D. J., *Tripolitania*, London, 1995.
- MODERAN Y., « Corippe et l'occupation Byzantine de l'Afrique : pour une nouvelle lecture de la Johannide », *Antiquités africaine* 22, 1986, p. 95-212.
- MODÉRAN Y., *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e-VII^e siècle)*, Rome, 2003.
- PRINGLE D., *The defense Defence of Byzantine Africa from Justinian to the Arab conquest*, British Archaeological Reports, International series 99, Oxford, 1981.
- REBUFFAT R., « Routes d'Égypte de la Libye intérieure », *Studi Magrebini* 3, 1970, p. 1-20.
- REYNOLDS J. M., « The Austuriani and Tripolitania in the early fifth century », *Libyan Studies* 8, 1977, p. 13.
- ROQUES D., « Synesios de Cyrène et les migrations berbères vers l'orient (398-413) », *CRAI*, 1983, p. 660-677.

D. J. MATTINGLY

L03b. LES LAGUATAN: le problème des migrations des « néo-Berbères »

Les recherches de D. J. Mattingly ont, depuis 1983, considérablement éclairci les problèmes posés par l'histoire des Laguatan, et il n'est pas dans mon propos ici de revenir sur l'ensemble du sujet. Le but de cette note contradictoire, fidèle à une tradition inaugurée par G. Camps et P.-A. Février avec la notice « Abizar », est simplement de proposer, pour un certain nombre de points qui restent en discussion, une interprétation différente, pour laquelle on trouvera des développements plus importants dans mon livre *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e-VII^e siècle)*, cité dans la bibliographie de D. J. Mattingly.

Les Laguatan et le problème des migrations des « néo-Berbères » / 4319

Trois questions restent principalement objets de débat. La première concerne l'origine des Laguatan. Sans entrer dans les détails, D. J. Mattingly estime qu'ils venaient de l'est du Maghreb, des confins de l'Égypte, et qu'ils appartenaient à un groupe de tribus qualifiées de « néo-Berbères », engagées dès le III^e siècle dans un mouvement de migration. Or, cette interprétation me semble contestable pour au moins deux raisons majeures. Ce terme même de « néo-Berbères », popularisé par G. Camps, désigne d'abord une spécificité tribale qui n'est attestée, en réalité, par aucun texte, en tout cas pour l'Antiquité. Loin d'être le reflet d'un acquis scientifique indiscutable, il n'est que l'expression la plus remarquable d'une thèse plus large sur la bipartition ethnique du monde berbère, attestée seulement au Moyen Âge par Ibn Khaldûn, et que celui-ci exprime selon un schéma généalogique distinguant Botr et Branès. Ce n'est que par un raisonnement à la fois rétroactif et circulaire que l'on fait de ce concept de néo-Berbères une explication de l'apparition des Laguatan (Modéran 2001 et 2003).

La mention de la guerre des Marmarides de la fin des années 260 comme premier moment de l'émergence historique de ces Laguatan constitue, d'autre part, un choix discutable, car les Marmarides sont connus sous ce nom depuis longtemps aux confins de l'Égypte, et on les y retrouve encore plus tard. Ces gens formaient même probablement aussi une confédération, et J. Desanges (2001) a proposé, avec de bons arguments, d'identifier parmi eux des Gôniôtæ, mentionnés par plusieurs documents papyrologiques du III^e siècle, et connus pour leur activité belliqueuse peu avant la guerre de 268-269. Vouloir retrouver les Laguatan ou des ancêtres des Laguatan derrière ces Marmarides est une pure hypothèse, en tout cas pour cette époque. Or, sans eux, plus rien n'appuie vraiment la thèse de l'origine orientale.

Si l'on s'en tient aux textes antiques, on constate seulement, en effet, qu'à partir de la fin du III^e siècle et surtout au IV^e siècle apparaissent des tribus appelées Laguatan et Austuriani, qui menacent la Tripolitaine d'abord, puis la Cyrénaïque, en partant de bases situées très au sud ou au sud-est. J'ai proposé de voir en elles deux fractions de l'ancienne confédération des Nasamons, disloquée après les coups que lui portèrent les Romains à la fin du I^{er} siècle, et recomposée désormais sous une nouvelle forme, en ayant conservé comme principal foyer l'oasis d'Augila.

Un deuxième point qui ne peut que susciter les discussions tient à la prétendue migration vers l'ouest des Laguatan et des Austuriani. On vient de voir qu'ils apparaissent d'abord en Tripolitaine, peut-être à la fin du III^e siècle, et à coup sûr au milieu du IV^e siècle (n° 2 et 3 dans la liste de Mattingly). Ils menacent ensuite la Cyrénaïque (n° 4) au début du V^e siècle, puis à nouveau la Tripolitaine aux V^e et VI^e siècles (n° 5, 7, et 9), avant de réapparaître, à l'arrivée des Arabes, en Cyrénaïque et en Tripolitaine. Tout montre ainsi qu'ils ne cessèrent, à partir de foyers qui se rapprochèrent peu à peu de la côte, d'exercer une pression sur les cités des deux provinces de l'actuelle Libye, en réalisant une progression orientée non d'est en ouest, mais bien plutôt du sud vers le nord, ou, si l'on veut, du sud vers le nord-est et le nord-ouest. La seule anomalie pour toute l'Antiquité réside dans les raids répétés menés de 544 à 548 en Byzacène et jusqu'en Proconsulaire, dans la Tunisie actuelle (n° 9). Mais il s'agit là d'événements guerriers exceptionnels, sans précédents, et sans suites. Aucun document n'autorise à supposer qu'une voie de migration était alors ouverte, qui aurait permis un lent glissement des Laguatan vers la Tunisie à l'époque byzantine. Le numéro 8 de la liste de Mattingly (Procope, III, 25) me semble, à cet égard, fort contestable car, outre que, dans ce texte où Procope raconte les premiers accords, en Tunisie du Nord, entre Byzantins et Maures en 533, leur nom n'apparaît pas, on remarque aussi que l'historien grec mentionne plusieurs provinces comme terre d'origine de ces Maures

4320 / *Les Laguatan et le problème des migrations des « néo-Berbères »*

désireux de négocier, mais précisément pas la Tripolitaine! Je ne vois pas, de même, ce qui justifie l'assimilation de Cabaon (n° 6) à un Laguatan: c'est une hypothèse, parmi bien d'autres possibles.

En réalité, ici aussi, notre vision est faussée par les textes arabes médiévaux, qui, surtout à partir d'Al-Bakrî, citent effectivement des tribus Louata un peu partout au Maghreb. Mais ces textes sont très tardifs, et rien n'autorise, comme Jacques Berque l'a montré dès 1954, à identifier ces multiples groupes Louata comme autant « d'alluvions émietées », du III^e au XIV^e siècle, de la marche d'un grand peuple vers l'ouest (Berque 1954 et 1978): ils appartiennent à un autre monde, qui possédait ses propres systèmes classificatoires.

Le troisième point en débat est relatif à la nature et à l'étendue de la confédération Laguatan. D. J. Mattingly estime que presque toutes les tribus citées par Corippus dans son catalogue des tribus insurgées en 546 en faisaient partie (*cf.* la référence à *Johannide*, II, 7-148, pour illustrer « the complex tribal hierarchy of the confederation »), en soulignant cependant, en fin d'article, le caractère extrêmement souple de cette structure. Tout le problème tient ici à la manière dont Corippus use de l'ethnonyme Laguatan (ou Ilaguas). On peut considérer, comme Mattingly, que le poète l'emploie toujours avec un sens ethnographique précis, en désignant une confédération. Mais dans ce cas, il faut suivre cette logique jusqu'au bout et dire aussi, en fonction de *Johannide*, I, 466-467 (Antalas, *Laguatan gentis acerbae ductor magnanimus*), comme Courtois l'avait vu (*Les Vandales et l'Afrique*, p. 345), qu'Antalas et ses hommes étaient des Laguatan. Or c'est évidemment absurde, Mattingly le reconnaît, et Procope, notamment, le dément absolument (*Guerre vandale*, II, 21, 16-18, et II, 28, 47). La seule solution dès lors est, me semble-t-il, d'admettre, comme j'ai essayé de démontrer en accord avec Vincent Zarini (1997), que le poète use parfois du nom Laguatan dans un sens très général, pour qualifier les Maures insurgés au sens large, en choisissant ce nom, celui des adversaires les plus puissants et les plus lointains des Byzantins, pour mieux souligner leur barbarie. Cette ambivalence de certains ethnonymes est, de manière générale, une des difficultés majeures de la *Johannide*, qui est d'abord une œuvre poétique. Mais une fois perçue, elle permet de restituer sa cohérence historique au poème, et explique surtout pourquoi, dans le fameux catalogue du chant II (dont la structure interne, complexe, est à mon sens très révélatrice), les Laguatan et les Austur (iani), eux-mêmes déjà grossis depuis plus ou moins longtemps de populations de l'arrière-pays des cités de Tripolitaine, sont bien distingués des tribus de l'extrême ouest de la province, et a fortiori des groupes qui suivaient Antalas et Iaudas, le chef de l'Aurès.

Au fond, l'écart entre les deux thèses en présence sur cette question n'est cependant pas si important: il tient simplement à la différence qu'on peut établir entre une alliance et un lien confédéral. D. J. Mattingly est très attaché à cette dernière notion. Empruntée à l'ethnographie moderne, elle n'est cependant guère étayée, dans sa conception large, par les textes, et notre collègue en est bien conscient, en écrivant à la fin de son étude: « it was only in quite exceptionnal circumstances that the principle of tribal confederation would have operated at its fullest extent ». Si on la restreint, comme la *Johannide* nous invite à la faire, et que l'on reconnaît surtout dans les événements de 544-548, hors de la Tripolitaine proprement dite, des *alliances*, un accord entre nos deux interprétations peut aisément être trouvé.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

BERQUE J., « Qu'est-ce qu'une tribu nord-africaine? » *Hommage à Lucien Febvre*, Paris, 1954, p. 261-271.

BERQUE J., *L'intérieur du Maghreb, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, 1978.

DESANGES J., « De la Marmarique à la Maurétanie. Nouvelles données en matière de mouvements de population », *Antiquités africaines*, 37, 2001, p. 81-91.

MODÉRAN Y., « Mythe et histoire aux derniers temps de l'Afrique antique : à propos d'un texte d'Ibn Khaldûn », *Revue historique*, t. CCCIII/2, 2001, p. 315-341.

ZARINI V., *Berbères ou barbares? Recherches sur le livre second de la Johannide de Corippe*, Nancy, 1997.

Y. MODÉRAN

L03c. LAGUATAN : note complémentaire sur le nom des *Laguatan*

L'ensemble des formes connues de cet ethnonyme en fait clairement un nominal pluriel à marque finale *-ten/tān*, tout à fait régulièrement retraitée en arabe en finale *-a*. La variation sur la consonne/semi-consonne médiane est également parfaitement explicable dans le cadre des données de base la phonétique/phonologie berbère : le correspondant tendu (sur ce phénomène de tension consonantique, voir les notices : « Langue », ici même ; « Géminées », *EB XX* et « Tension/tendues ») de la semi-voyelle /w/ est, selon les régions (et sans doute selon les époques), soit /ww/, soit, le plus souvent, /ggw/ (*labio-vélarisé* : cf. notice « Labio-vélarisation », ici même).

Par ex.

(pan-berbère) : *awy* « emmener » → *awway* > *agg^way* (« action d'emmener »),

kabyle : *yewwi* > *yegg^wi*, « il a emmené »...

Ce traitement [ww] > [gg^w] (et autres réalisations plus locales comme [gg] en touareg, [bb^w], [pp^w] en kabyle) est une donnée absolument généralisée en berbère contemporain et, de plus, profondément intégrée dans la grammaire où il a un caractère quasi-systématique ;

par ex.

(pan-berbère) : *rvel* « fuir » (aoriste) (*revwel* > *regg^wel* (aoriste intensif).

De ce fait, on est en droit de le considérer comme ancien.

Pour les Laguatan/Louāta, on peut donc postuler la coexistence de deux formes (régionales) de l'ethnonyme :

a- (*i*)*lewwaten*, ou, plus probablement :

(*i*)*lāwwatān*, avec voyelles [ǎ] brèves) ; qui expliquent les formes : Leuathae, Louāta/Lawāta.

b- (*i*)*legg^waten* / (*i*)*lāgg^watān* ; qui expliquent la forme : Laguatan.

Cette fluctuation phonétique [ww/gg^w, gg] est du reste confirmée par le traitement parallèle d'un autre ethnonyme bien connu, précisément documenté par les sources arabes anciennes (Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, I, p. 275-275) :

Huwwāra* (*EB XXIII*) > Huggār (Hoggar, Ahaggar*), qui renvoient à des formes berbères : sing. (*a*)*hāwwâr* / plur. (*i*)*hāwwâren* > (*a*)*hāggar* / (*i*)*hāggâren*.

Quant à la forme antique *Laguantan*, avec nasale interne, il paraît raisonnable de la considérer soit comme une simple erreur graphique soit, plus probablement, comme résultant d'un phénomène de contamination/anticipation de la nasale finale dans un segment qui comporte déjà à l'initiale la consonne liquide /l/ : la présence dans le même mot du /l/ et du /n/, tous deux consonnes « vocaliques¹ », de même

1. Du point de vue phonétique, les consonnes traditionnellement qualifiées de « liquides » ou « sonantes » ([l, r]) et les nasales ([m, n]) ont toutes pour caractéristique de combiner les traits de la consonne (*présence de bruit consécutif à une occlusion ou friction*) et ceux de la voyelle (*présence de résonances harmoniques : les « formants » des acousticiens*). Ce sont donc des sons mixtes et ambivalents, d'où l'appellation de consonnes vocaliques.

4322 / *Lait*

localisation apico-dentale, est un facteur très favorable à l'assimilation, à la métathèse, à l'anticipation (cf. un exemple berbère : *ilni / inli*, « sorgho, millet, mil... »).

Le suffixe de pluriel – *ten/tān* implique un thème nominal *lewwa/lāwwa*, qui a plus la forme d'un nom propre que celle d'un nom commun; le *Dictionnaire touareg des noms propres* (p. 154) de Charles de Foucauld recense d'ailleurs un nom d'homme *Lawa*. Au demeurant, on ne voit guère de racine lexicale *LW*, à signification plausible pour un ethnonyme, à laquelle on pourrait le rattacher.

On pourrait, si l'on veut absolument donner du sens à ce qui n'en a peut-être pas, penser à la racine pan-berbère *LWY*, en postulant une chute de la semi-voyelle finale – *phénomène ici assez improbable*; racine qui, au plan sémantique, n'est pas sans intérêt puisqu'elle signifie : « conduire un animal, tenir par la longe, abaisser une branche d'arbre, tenir dans la main dans un mouvement de haut en bas »... On voit ce que pourrait en tirer un esprit quelque peu imaginatif : les *Laguatan/Louāta* seraient les « conducteurs, les meneurs, les guides », pourquoi pas les « pasteurs »... ? Mais en berbère actuel, le /y/ final de la racine *LWY* se maintient solidement et la forme nominale dérivée (nom d'agent à tension médiane, schème : $C^1eCC^2aC^3$) que l'on peut en tirer est *LeWŴaY* (donc *ilewŵayen* et non **ilewŵaten*).

Si l'hypothèse de l'anthroponyme est la bonne – et elle semble quand même la plus probable – les *(i)Lāwŵatān/(i)Lāgg^watān* serait, comme l'affirme expressément l'historiographie arabe (Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, I, p. 170-171), les descendants de *Lewwa/Lāwŵa*, selon un modèle encore bien connu de l'ethnonymie berbère actuelle où le nom de l'ancêtre peut servir de base de formation de nom au groupe, par simple pluralisation selon le schéma commun : ainsi, les *Iqasiten* sont les descendant d'un certain *Qasi*, les *Iheddušen*, ceux d'un certain *Hedduš*, les *Izwawen*, ceux d'un certain *Azwaw²*...

Mais on ne peut exclure que l'étymologie des sources arabes, expliquant ce nom par celui de l'ancêtre éponyme soit, dans ce cas comme dans bien d'autres, une pure construction *a posteriori*, induite par leur conception généalogique de l'histoire et de la société.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

DALLET J.-M., *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, SELAF, 1982, 1 052 p.

FOUCAULD Ch. de, *Dictionnaire touareg-français*, Paris Imprimerie nationale, 1951-1952, 4 vol.

FOUCAULD Ch. de, *Dictionnaire abrégé touareg-français des noms propres*, Paris, Larose, 1940.

S. CHAKER

L04. LAINE (voir Tissage)

L05a. LAIT

[*Ax (akh)* en touareg ; *ayefki, ayefk, ak^offay*, en kabyle ; *ak^ofay* (lait frais) ou *ayu* (petit-lait) en tachelhit ; *ayu* ou *ayi* en tamazight et en rifain ; *ayi* en ouargli... , voir note linguistique complémentaire.]

2. Tous ces patronymes sont ceux de familles-clans du village d'Azouza (*Iezzuzen*, en kabyle : les descendants d'un certain *Eezzuz*) en Grande Kabylie.

Tous les témoignages anciens sur la vie des Berbères, depuis Hérodote en passant par les historiens arabes, remarquent la frugalité des populations du Maghreb et du Sahara avec, comme principales nourritures, le lait et la viande. Le proverbe touareg ne dit-il point : « l'eau c'est l'âme, le lait nous fait vivre », *Amân imân, ax isudar*).

Pratiquant la cueillette des céréales et plantes spontanées, les pasteurs nomades maghrébins et sahariens n'ont guère commencé à consommer des céréales cultivées qu'après l'arrivée des Arabes. L'importance du lait se constate au niveau de la richesse du vocabulaire et de la variété des produits issus du lait, dans toutes les langues du Maghreb et du Sahara, comme chez tous les pasteurs nomades, de l'Asie centrale au Proche orient. Nous prendrons l'exemple du vocabulaire en pays touareg du Sahara central que nous avons particulièrement étudié (Gast *et al.*, 1969).

En touareg, le lait en général est dénommé *ax* (*axa* chez les Isaqqamaren*), qu'il soit de femme ou des animaux, frais et doux, aigre, tourné, cru, cuit, condensé, etc. (Cf. *Dict. touareg-français* de Foucauld, 1951, II, p. 947). *Ax* se dit aussi du suc laiteux qu'exsudent les feuilles ou tiges de certains végétaux comme le *Calotropis procera*, le figuier ou les graines de céréales avant leur maturité.

Pour étaler sa consommation sur un ou plusieurs jours, l'emporter en voyage, l'associer à diverses nourritures et boissons, l'on fait cailler le lait dans une outre spéciale ensemencée de ferments prélevés dans l'estomac d'un jeune chevreau (de quelques jours). Cet estomac desséché préalablement, et débité en petits morceaux, peut être utilisé pendant plusieurs mois. L'outre à faire cailler le lait en peau de chèvre tannée, épilée et retournée, fleur du cuir à l'intérieur (*tanwart* ou *ağiwir* ou encore *émesesley*) remplie de lait frais après la traite du matin est mise à chauffer au soleil ou près des braises d'un foyer pour favoriser l'action des ferments (présure naturelle sécrétée par l'estomac du jeune chevreau). Les parois internes de l'outre à faire cailler le lait se tapissent après usage de peaux blanchâtres appelées *aklayen*. Celles-ci renferment les bactéries nécessaires à l'acidification du lait. Cette outre n'est jamais rincée à l'eau. Le lait fermente lentement du matin jusqu'au lendemain, environ douze heures. Il est alors versé dans une autre outre plus grande, gonflée d'air et suspendue pour être violemment secouée en cadence afin d'en extraire le beurre. C'est le barattage. Les gouttelettes de beurre frais, de couleur blanche, qui se forment durant cette opération, finissent par s'agglutiner en une seule motte après environ vingt à trente minutes de barattage. Pour accélérer la formation des gouttelettes et figer plus rapidement la matière grasse, l'on rajoute de l'eau froide en petite quantité.

Le barattage peut s'effectuer, selon les lieux, dans une poterie, unealebasse, ou un récipient en bois que l'on puisse secouer.

Le beurre est mis de côté pour être fondu avec les récoltes de plusieurs jours ; ce beurre frais (*ûdi wa mellen*), dit aussi *tasendut* ou *tesufrent*, est très rarement utilisé tel quel sauf dans le Sahara du Nord et dans le Tell, en particulier pour déguster la graine de couscous sans bouillon (appelée *mesfuf*) et arrosée de lait caillé. Il sert parfois aussi d'excipient gras pour la préparation de certains remèdes (pour soigner les mammites en particulier).

Le beurre frais est chauffé pour être fondu avec un agent clarificateur (*ufrun*) qui peut être une plante aromatique (*aynessis* : *Matricaria pubescens* ; *éheses* : *Melilotus indica* ; *aséar* : *Anethum graveolens* ; *tuf iškan* : *Ruta tuberculata* parmi les plus courantes) ou des graines de mil (*Pennisetum*) et même de la corne de mouflon grillée et râpée. Ces agents clarificateurs qui agglutinent les impuretés sont aussi des antioxydants car il n'a pas été trouvé de peroxydes dans les beurres fondus de chèvre de l'Ahaggar ainsi préparés (cf. M. Gast *et al.*, 1969 : 48).

Le beurre ainsi fondu, quel que soit l'animal qui a fourni le lait, acquiert un parfum et un goût particulier, un fumet rappelant celui du lard et qui donne aux

4324 / Lait

aliments un relief très apprécié, propre à chaque terroir. Les étrangers qui ignorent cette particularité et ce goût ont la fâcheuse habitude d'appeler ce produit « beurre rance ». Or, toutes nos analyses ont prouvé l'absence d'oxydation de tous ces beurres fondus (quand ils sont normalement conservés). *Cette expression malheureuse est donc à bannir du vocabulaire français.* Ce beurre fondu est conservé dans des bouteilles en peau de chameau spécialement conçues à cet effet et de capacité variable (M. Gast 1969 : 52).

Le premier lait d'une femelle (et aussi d'une femme) durant les vingt-quatre heures qui suivent la mise bas est nommé *édeyes* (colostrum). Le lait suivant se dit *aselamselam*; il est un peu épais. Au bout de trois ou quatre jours, la femelle fournit du lait ordinaire ou *ax*.

Le lait frais est appelé *ax kefâyen*.

Le lait aigri, baratté ou non, se nomme *ax izzân*.

Le lait acidifié ayant livré son beurre : *ax indâwen* ou *ax n tanwart* et encore *ax n agiwîr* (*tanwart* ou *agiwîr* étant l'outre à faire cailler le lait).

Quand on verse du lait frais dans du lait aigre, ce mélange appelé *ax imsâyen* (du verbe *emsy* : mélanger) adoucit l'acidité du produit qui, au bout d'une heure ou deux, redevient acide : *ax izzân*, soit caillé *ax islâyen*, *raïb* en arabe, soit tourné *ax yekîrestemen* (de Foucauld, *Dict. touareg-français*, III : 1249).

Ax islâyen est aussi nommé *ûmsej* ou *agereñgefa*. *Ûmsej* peut contenir un peu d'eau alors que *agereñgefa* n'en a pas du tout. Le lait frais, aigri ou caillé, allongé d'une grande quantité d'eau (égale ou supérieure au quart de son volume) s'appelle alors *téléké*.

En voyage, le méhariste peut emporter du lait acidifié dans une outre verticale à large ouverture : la *tasufra* qui est suspendue au pommeau de la selle. Cette boisson alimentaire peut être allongée d'eau tous les jours car son taux d'acidité augmente peu à peu : elle est à la fois désaltérante et nourrissante. On peut réaliser le même type de boisson avec du lait de conserve (en poudre ou en liquide concentré) étendu d'eau et en y ajoutant un peu de vinaigre. Cette boisson acide a des effets immédiats très tonifiants sur les randonneurs sahariens.

Le lait baratté participe aussi à différentes préparations nutritives qui ne nécessitent ni feu, ni ustensile spécifique. L'*aygera* ou *erélé* est une soupe froide composée de lait baratté, d'eau, de farine de mil, de fromage pilé, de dattes en poudre et d'un peu de piment de Cayenne (M. Gast 1969 : 54). Ce lait baratté sert aussi de sauce dans les bouillies de mil en particulier.

Très rafraîchissant du fait de son acidité (0,7 à 1,2 % d'acide lactique), le lait de chèvre baratté apparaît comme une boisson très intéressante sur le plan nutritionnel car sa composition énergétique est proche de la composition optimale. Le mélange : 1 kg de lait entier + 1 kg de lait baratté apporterait la moitié des besoins énergétiques, les trois quarts des besoins lipidiques et la totalité des besoins protidiques et calciques.

A partir de cette constatation et en se référant aux travaux de Gast et Adrian (1965), nous pouvons poser en principe qu'*une ration alimentaire composée de 1 kg de lait entier de chèvre, de 1 kg de lait baratté de chèvre et de 450 grammes de mil, satisfait la totalité des besoins énergétiques du nomade saharien et, de plus, serait sensiblement équilibrée sur le plan nutritionnel.*

Les instruments et ustensiles qui servent aux traites des animaux et à la manipulation du lait et des laitages sont tous très fonctionnels et adaptés selon les quantités journalières. Depuis la seille en bois ou en calebasse *azâzeg* ou *ezzeka*, en passant par le biberon en bois pour allaiter les bébés (*ayelela* ou *amûla*) et l'entonnoir (*ésegefi*) pour remplir les outres, la gamme est très variée.

C'est d'abord la série des ustensiles en bois appelée *ikassen* (pluriel de *akus*) qui comprend des bols avec ou sans anse ou poussoir et des plats hémisphériques de toutes tailles et toutes capacités depuis 1/4 de litre jusqu'à environ 10 ou 15 litres. Les bols de bois *akus* à paroi verticale ou de forme hémisphérique destinés à boire le lait ou l'eau se reconnaissent tous à leur bord aminci et leur couleur claire, alors que les mêmes types de bols en bois, hémisphériques, à bord large, robuste servent essentiellement de plat à nourriture (bouillie, viande). Ces derniers sont en général entièrement noircis au feu, intérieur et extérieur, pour éviter les brisures du bois vert, bien que les plus petits restent souvent sans aucune préparation, gardant la couleur du bois dont ils sont issus : tamaris et acacia jaune clair, sumac et autres bois rougeâtres. Ils sont tous fabriqués dans la masse d'un tronc de bois vert à l'aide d'une herminette (*takadimt*) manipulée avec dextérité par les forgerons-artisans. L'apparition de la vaisselle en aluminium et en matière plastique a quasiment tari ces fabrications d'autant que les arbres qui fournissaient ce bois devenaient rares et interdits d'abattage au Sahara central comme dans les pays du Sahel.

Alors que chez tous les pasteurs nomades, le lait, qu'il soit de vache, de chèvre, de brebis ou de chamelle, représente avec ses dérivés un aliment de base essentiel, son usage a diminué dans les régions plus riches. L'adéquation entre les laitages vendus dans les grands magasins et les produits des pasteurs nomades n'a pas été facile, tant en raison du goût des consommateurs que des techniques de préparation. Cependant, l'arrivée en Europe d'immigrés issus du Maghreb, des pays africains et du Proche-Orient, a suscité depuis quelques années des recherches spécifiques sur le lait acidifié. Celui-ci transporté en voyage, ou gardé au repos quelque part, se décante en lactosérum d'un côté et en une masse fromageuse de l'autre. Si on le secoue, il reprend son aspect aqueux et aigrelet si appétissant pour les amateurs. L'industrie fromagère est arrivée depuis peu à trouver comment éviter cette décantation en réalisant un produit onctueux, homogène et acidulé de même goût que le lait aigre des nomades et qui peut demeurer stable plusieurs jours (bien qu'il soit conseillé de le secouer un peu avant usage).

Ce laitage nouveau, qui n'est pas du tout du yaourt (fabriqué avec des ferments différents), qui n'est pas du babeurre (lactosérum) ni du petit-lait, est appelé fort heureusement dans le commerce *leben* ou *laban*, dénomination arabe très populaire dans tous les pays de langue arabe et qui est parfaitement exacte. Cependant, beaucoup de locuteurs (et même des chercheurs) qui ignorent que ce lait fermenté a livré son beurre, peut être étendu d'eau et n'a aucun équivalent en Europe, s'obstinent à l'appeler « petit lait » ; même certains dictionnaires font la confusion ! (voir les définitions et valeurs biochimiques de ces produits in J. Adrian, J. Potus, R. Frangne, 2003).

Les taux de production des animaux en lactation chez les nomades sont très inférieurs à ceux des élevages en étable en Occident car pour provoquer la montée de lait des femelles, on laisse téter le jeune qui donne de violents coups de museau sur la mamelle. La mère qui reconnaît son petit à son odeur se laisse téter et accepte alors ensuite la main du berger ou de la bergère. De même, une chamelle qui n'a pas son petit à ses côtés et dont elle n'a pu reconnaître l'odeur, refuse de se laisser traire et retient son lait ; d'où l'usage d'un leurre empaillé lorsque son petit est mort pour pouvoir la traire.

La petite chèvre à longs poils noirs (*Capra hircus var. domestica*) peut ainsi fournir à ses éleveurs entre 0,5 et 2,5 litres en deux traites selon les saisons, l'état des pâturages et en rapport avec son cycle de lactation. Une brebis peut avoir un rendement semblable alors qu'une vache peut fournir 6 litres en deux traites (après les tétées du veau) quand les conditions sont bonnes, sinon 1 litre.

Quant aux chammelles leur production varie énormément depuis les trois premiers mois de lactation (5 à 10 litres par jour qui nécessitent trois traites

4326 / Lait

COMPOSITION DES LAITS CONSOMMÉS EN TANT QUE BOISSONS EN AHAGGAR, en g pour 1 000 g

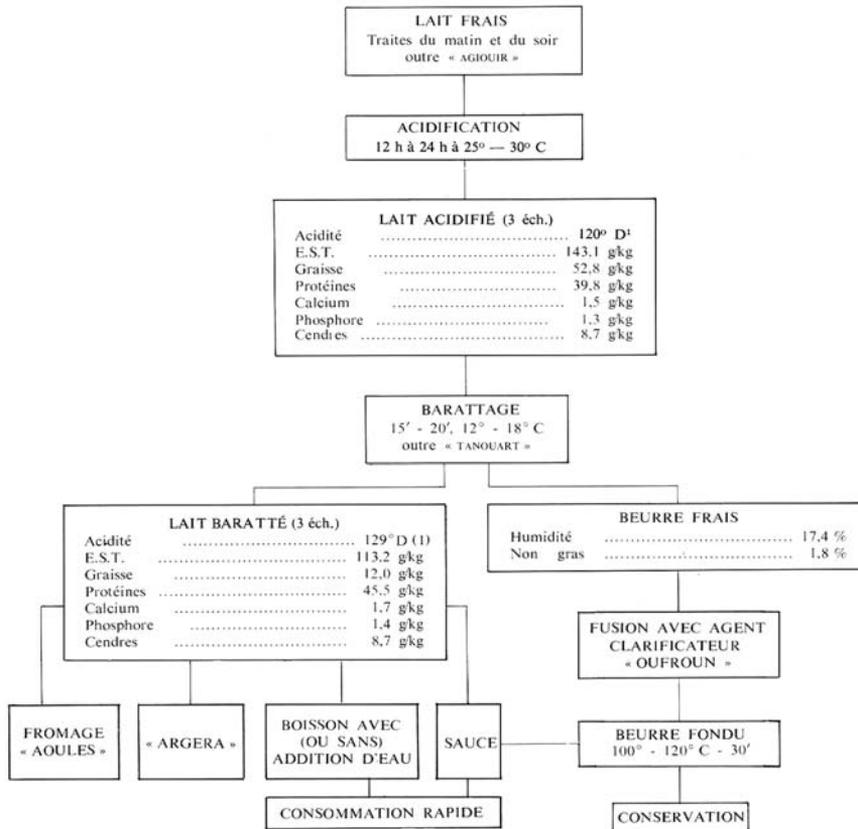
| Caractéristiques des échantillons | Substance sèche totale | Graisse | Protéines | Calcium | Phosphore | Cendres | Acidité |
|--------------------------------------|---------------------------|---------|-----------|---------|-----------|---------|---------|
| Lait baratté | 114,8 | 12,0 | 48,3 | 1,85 | 1,36 | 9,02 | 111° D |
| | 109,2 | 11,0 | 44,2 | 1,65 | 1,28 | 8,43 | 159° D |
| | 115,5 | 13,0 | 44,0 | 1,69 | 1,44 | 8,70 | 118° 0 |
| Lait baratté plus eau | 85,8 | 12,0 | 35,2 | 1,54 | 1,26 | 7,92 | 103° 0 |
| | 55,1 | 5,0 | 22,4 | 1,02 | 0,83 | 4,82 | 66° 0 |
| Lait baratté plus lait frais | 118,3 | 33,0 | 42,7 | 1,58 | 1,24 | 7,97 | 76° 0 |
| | 120,5 | 40,0 | 38,5 | 1,57 | 1,14 | 7,60 | 78° 0 |
| Aygera l'Ideles (El Mahdi) | 181,2 | 3,0 | 30,8 | 0,60 | 0,69 | 6,09 | - |

1. Composition de l'*aygera* = 5 Aoules (fromages de lait baratté) soit 100 g.
 = 200 g dattes séchées dénoyautées (environ).
 = 200 g de farine de mil environ.
 = piment de Cayenne broyé.
 = eau qs 2 litres.

LE LAIT ET LES PRODUITS LAITIERS EN AHAGGAR

(d'après M. Gast *et alii*, 1969, p. 46)

Diagramme de fabrication du beurre de lait de chèvre en composition des produits mis en œuvre en Ahaggar



(1) 1° D = 100 mg d'acide lactique par litre de lait.

journalières) et les périodes suivantes, jusqu'à 2 litres par jour compte tenu de l'abondance des pâturages et la régularité des abreuvements (tous les 4 à 5 jours l'été et tous les 6 jours les autres saisons).

On évoquera enfin l'appréciation des consommateurs à l'égard de ces productions. Le lait de chamelle se boit frais car il a une durée de conservation limitée et ne caille pas (bien que des expériences récentes aient réussi à fabriquer du fromage avec ce lait). Léger et très digestible, il représente parfois le seul aliment d'éleveurs isolés durant plusieurs mois. Il peut très bien être mélangé au lait de chèvre baratté acidifié. Mais il prend parfois l'odeur et le goût du pâturage dominant que les animaux ont brouté. C'est le cas de *Schouvia purpurea* (*akwat, jirjir*) au Tamesna (Nord Niger) où le lait et les hommes sentent une forte odeur de chou sauvage. Les nomades peuvent en boire 4 à 5 litres par jour quand il est abondant. Le régime forcé des jeunes filles qu'on engraisse en Mauritanie peut atteindre 20 litres journaliers.



Fig. 1. Barattage du lait dans l'outre gonflée d'air et suspendue pour être balancée. Àuprès de la bergère sont posés une outre à beurre, un pot à lait (*akus*) supportant un plat à nourriture à larges bords (*tayehut*).



Fig. 2. Le lait frais est versé dans l'outre à faire cailler le lait à l'aide de l'entonnoir de bois *ésseggefi*.

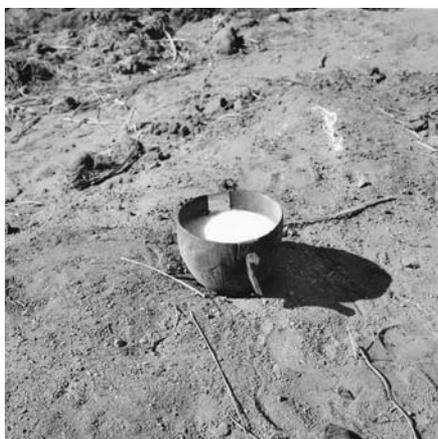


Fig. 3. Pot à lait muni d'une anse et pourvu de pièces métalliques sur les fentes du bois.



Fig. 4. La *tasufra*, outre à large ouverture, ordinairement suspendue à la selle du méhariste.

Le lait de brebis presque inexistant au Sahara central, demeure abondant et fréquent au Sahara septentrional et sur les Hautes-Plaines. Le beurre du lait de brebis a une odeur plus forte que celui de chèvre, propre à son terroir.

Le lait de chèvre est celui qui reste le plus apprécié car il est plus digestible que celui de vache, il peut nourrir les bébés et les vieillards. Il est aussi fourni par de petits troupeaux qui sortent chaque jour autour des oasis ; les bêtes retrouvent chaque soir la demeure de leurs maîtres qui leur donnent des compléments de bottes de luzerne fraîche, de l'orge et les restes de pain. Chaque famille nomade ou sédentaire fabrique son lait acidifié quotidien lequel demeure un complément de choix dans tous les repas, même s'il reste modeste. Cette production

alimentaire est aussi un lien affectif profond avec l'animal et un mode de vie rustique encore empreint de nostalgie. Sur tous les marchés du Maghreb et du Proche-Orient, la botte de luzerne est devenue prioritaire ; en effet la chèvre est toujours présente et résiste à l'urbanisation et à la distribution alimentaire des grands magasins. En outre, cet animal n'est pas sacrifié comme l'est le bélier consacré aux grandes fêtes musulmanes de la fin du Ramadan. La chèvre vit souvent en symbiose avec la famille, au milieu de la maison.

Le lait de vache, abondant dans les pays du Sahel, est plutôt rare au Sahara dans les élevages traditionnels. Il se consomme très peu frais car sa richesse en matières grasses devient indigeste. En revanche, on fait du très bon *leben* de ce lait qui trouve désormais sa place dans la grande distribution.

Les besoins en lait des pays du Maghreb et du Sahara sont très importants. Les importations de lait frais, ou en boîtes et en poudre, ainsi que celles du beurre viennent combler les déficit des productions locales malgré les efforts permanents des services nationaux dans la production laitière.



Fig. 5. Traite d'une chamelle. La selle est ici pourvue d'un pied rappelant le profil d'un petit mortier.

BIBLIOGRAPHIE

- ADRIAN J., POTUS J., FRANGNE R. : *La science alimentaire de A à Z*, Edit. TEC et DOC, Londres-Paris-New York, 2003, 579 p.
- BARRÈRE G. : *Complément aux dictionnaires touareg-français de Charles de Foucauld, français-touareg de Jean-Marie Cortade (parler d'Idèles)*, inédit, 90 p.
- DALLET J.-M., *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, SELAF, 1982, 1052 p.
- DELHEURE J., *Dictionnaire mozabite-français*, Paris, SELAF, 1984, 321 p.
- DELHEURE J., *Dictionnaire ouargli-français*, Paris, SELAF, 1987, 495 p.
- FOUCAULD Ch. de, *Dictionnaire touareg-français*, Paris, Imprimerie nationale, 1951-1952, 4 vol.
- GAST M. et ADRIAN J., *Mils et sorgho en Ahaggar*, Mémoires du CRAPE IV, Paris, AMG, 1965, 78 p.
- GAST M., *Alimentation des populations de l'Ahaggar*, Mémoires du CRAPE VIII, Paris, AMG, 1968, 457 p.
- GAST M., MAUBOIS J.-L., ADDA, *Le lait et les produits laitiers en Ahaggar*, Mémoires du CRAPE XIV, Paris, AMG, 1969, 71 p.
- PICARD A. : *Textes berbères dans le parler des Irjen (Kabylie, Algérie)*, Alger, La Typo-Litho & Jules Carboneil, 1958 [notamment : p. 48-51, « Aguglu – lait caillé » et p. 142-177, « Le barattage du lait »].

M. GAST

Les formes de consommation du lait – valeur nutritionnelle

Le barattage, tel qu'il se pratique en Ahaggar, ne réalise qu'un écrémage partiel du lait. La teneur en graisse du lait baratté *leben, ax izzân*, est de l'ordre de 10 à 15 g/kg (cf. tableaux 4 et 7).

4330 / Lait

Le lait baratté se transporte facilement dans des outres verticales, pendues à la selle (*tasufra*) ou dans la *tanwart*. On peut adoucir sa saveur et l'enrichir en y ajoutant du lait frais, ou l'étendre à volonté d'eau pour en augmenter la quantité et aussi faire durer la provision alimentaire et faciliter son partage. Protégé par l'acidification lactique, ce mélange de lait et d'eau (*téléké*) se conserve durant les voyages cinq à six jours en été, dix à quinze jours en hiver; secoué sans cesse par l'animal transporteur, il garde son aspect d'émulsion. La *tasufra* possède d'ailleurs à sa base une poignée de cuir ornée de franges qui permet de secouer le liquide d'une main, l'autre tenant l'outre près de l'ouverture.

L'addition d'eau au lait baratté permet de pallier l'excès d'acidité (près de 1,6 % d'acide lactique parfois) et augmente la quantité de lait consommable. Mais, en Ahaggar, on n'offre jamais, à l'hôte ou au voyageur de rencontre, un lait baratté qui aurait été étendu de plus de la moitié de son volume d'eau.

L05b. LAIT : note complémentaire sur le nom du lait en berbère

La dénomination du lait en berbère semble fondée sur une racine monosyllabique vélair *ɣ*, avec des réalisations diverses :

- *Ax* en touareg (plur. *Axxawen*), avec perte, assez surprenante dans ce contexte, du trait de sonorité ([ɣ] > [x]);
- *ayyu*, *ayu* ou *ayi*, dans une grande partie du Maroc (tamazight et rifain);
- *ayi*, en chaoui, ouargli et en mozabite;

En kabyle et en tachelhit, cette racine est connue sous la forme *iyi* (kab.) et *ayu* (chleuh) pour désigner spécifiquement le petit-lait, le lait aigre, sens qui est aussi attesté pour la forme mozabite *ayi* et en rifain. La racine est également représentée en kabyle dans la forme enfantine à redoublement et suffixe diminutif -š désignant le lait: *ɣuɣuš*, « lolo », qui confirme un thème nominal de base, *ɣu*.

A priori, toute une série d'indices militent en faveur d'une racine primitive plus étouffée, qui a dû perdre au moins une consonne ou semi-consonne radicale (sans doute une palatale: *ɣ + *pal.* (= Y-?)) :

- la présence dans les formes marocaines de la voyelle finale /u/,
- la tension de la vélair au pluriel en touareg et le pluriel en - *awen*,
- la tension possible en tamazight (*ayu* ou *ayyu*),
- de même que la présence de la voyelle finale /i/ en mozabite-ouagli et en kabyle (avec dans ce dialecte harmonie vocalique* pour l'initiale > /i/).

Mais on notera que la forme kabyle *ɣuɣuš*, « lolo », permet aussi d'envisager l'hypothèse d'une origine enfantine de la racine: (*a*)*ɣu* proviendrait du langage « bébé » et pourrait avoir désigné au départ précisément le lait maternel, sur la base d'une onomatopée vélair, évoquant l'idée d'ingestion? (API: [R, RR]; voir le français « areu », « areu »!).

Du fait de la diversité des utilisations du lait, le terme générique est généralement accompagné d'une qualification par le biais d'un participe verbal; ainsi le touareg (Foucauld II, p. 754-755, 947) :

- *ax keŋâyen* = « lait frais » (= «écumant/mousseux »)
- *ax islâyen* = « lait caillé »
- *ax indâwen* = « lait baratté » (dont on a ôté le beurre).

Des syntagmes strictement parallèles, avec les adaptations phonétiques et/ou lexicales locales, peuvent être relevés au Maroc (tamazight; Taïfi 199, p. 473) :

- *ayyu nešfin* ou *šfin* = « lait frais » (touar. *ikfay* > tam. *šfi*)

- *ayyu islin* = « lait caillé » (touar. *esly* > tam. *slī*)
- *ayyu nndun* ou *yndan* = « lait baratté, lait aigre » (touar. *enderw* > tamazight *ndu*).

De la première de ces qualifications verbales provient le nom chleuh et kabyle du lait : *ak^ofay* / *akeffay*, *ak^oeffay*, *ayefki*, *ayefk* (avec métathèse pour ces deux dernière formes) : il s'agit évidemment d'un dérivé nominal du verbe *ikfay*, « produire de l'écume, être mousseux (pour le lait) » (touareg; Foucauld, II, p. 755). *Ak^ofay/ak^oeffay/ayefki* désignait donc au départ uniquement le lait frais, comme c'est encore nettement le cas en chleuh (Destaing 166) ; à partir du moment où le terme se généralise et tend à devenir la désignation générique du lait, *ayy/iyyi* va prendre dans ces parlers le sens spécifique de « petit lait », « lait aigre ». Ce qui, à rebours confirme que *ayy/ax* est bien le nom premier du lait.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- CHAKER S. : « Dérivés de manière en berbère (kabyle) », *GLECS*, XVII, 1972-1973 [1981], p. 81-96.
- DESTAING E. : *Vocabulaire français-berbère* (tachelhit du Souss), Paris, 1938, p. 166.
- HUYGHE R.P. : *Dictionnaire français-chaouia*, Alger, 1906, p. 376.
- LANFREY J. : *Ghadames II* (Glossaire), Alger, FDB, 1973, n° 1713.
- LAOUST E. : *Mots et choses berbères*, 1920 (1983).
- RENISIO A. : *Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif...*, Paris, 1932, p. 431.
- TAÏFI M. : *Dictionnaire tamazight-français* (Parlers du Maroc central), Paris, L'Harmattan-Awal, 1991.

S. CHAKER

L06. LALLA (site préhistorique)

Dans le Maghreb oriental atlasique, Lalla et Sidi Mansour* sont deux sites princesps d'un faciès de l'Épipaléolithique de Tunisie, aux portes de Gafsa. Ils représentent ensemble « l'Horizon Collignon » connu depuis longtemps pour son particularisme lamellaire (Collignon 1887). Pourtant, dans la mosaïque des cultures qui s'est composée durant les 20 derniers millénaires, c'est le rayonnement culturel Capsien* (*EB*, XII, C. 20), répandu durant l'Holocène entre Gafsa et Tébessa, qui a le plus marqué ce versant subsaharien de l'Atlas. La singularité des contextes de Lalla et de Sidi Mansour mériterait d'être à l'avenir définie pour contribuer à nuancer nos connaissances. Aucune datation absolue n'est encore obtenue, mais on peut hypothétiquement situer cet horizon entre la fin du Pléistocène supérieur et le début de l'Holocène. Reste à savoir si, dans son contenu culturel, subsiste ou non, à ces latitudes, quelque chose d'un héritage ibéromaurusien ? Ou bien, si des traits originaux, s'isolent déjà ?

Position stratigraphique de « l'Horizon Collignon »

Entre 1883 et 1886, le Dr R. Collignon fut chargé par la Société d'Anthropologie de Paris d'une mission en Tunisie. Lors de prospections, il explora les dépôts quaternaires aux environs de Gafsa, précisant la position stratigraphique des industries découvertes *in situ* : l'Acheuléen à bifaces s'inscrit dans une série conglomératique plissée de la colline du Signal (328 m) ; le Moustérien à éclats se situe à la base d'une Haute Terrasse de +10 à 12 m, composée d'alluvions s'appuyant en discordance sur un pli/faille ; il s'agit de l'accumulation de limons ayant barré la trouée de Gafsa ; une industrie à lamelles, qui formerait plus tard « l'Horizon

4332 / Lalla

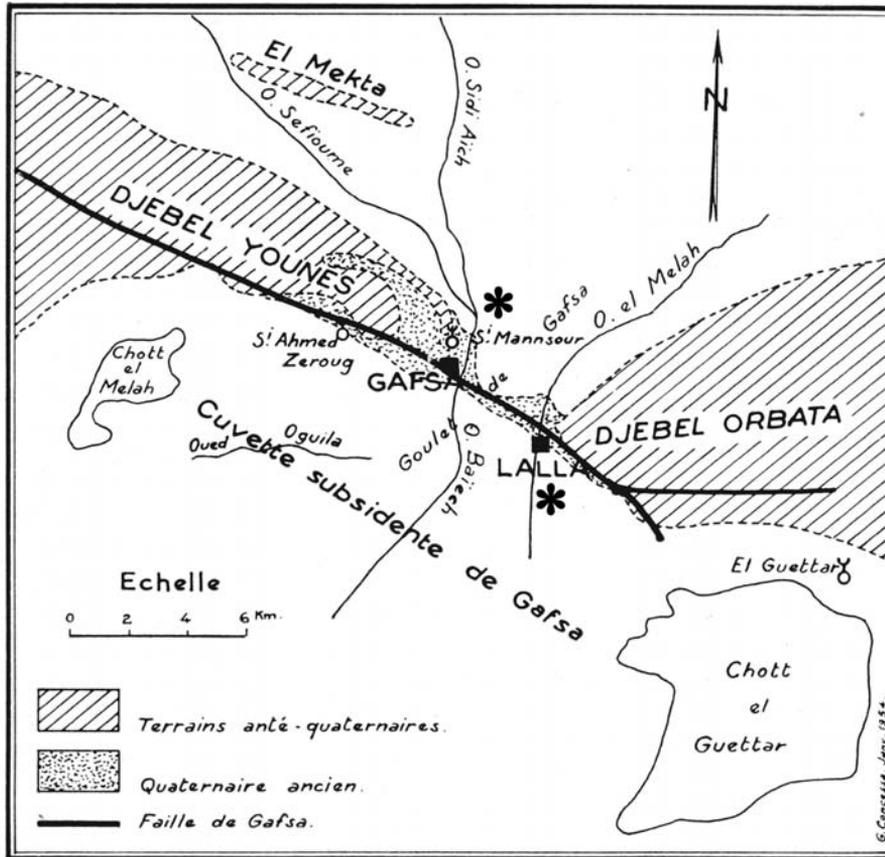


Fig. 1 : Cadre géologique de la région de Gafsa (d'après G. Castany et E.-G. Gobert, 1954, p. 10).

Collignon » (Gobert 1952-1955), est située vers le sommet de cette Haute Terrasse (Fig. 1 et 2). Mais ce n'est pas tout.

On doit à R. Vaufrey (1932, 1955), G. Castany, au Dr E.-G. Gobert (1952, 1954) et à L. Balout (1955 : 236, 378-379) d'avoir confirmé et précisé les premières informations, puis d'avoir signalé, pour la première fois, la position du Capsien, *in situ* sur les versants des buttes témoins, après démantèlement et dissection des limons formant leur Haute Terrasse. Ce dernier faciès occupe donc une position stratigraphique postérieure à l'Horizon Collignon. Cette observation-là n'a pas échappé à L. Balout (p. 379) :

« Le fait capital pour nous est que l'Horizon Collignon, constituant à l'origine une nappe continue, est sous-jacent aux escargotières capsienues. À Sidi Manssour comme à Lalla, G. Castany et E.-G. Gobert ont pu compléter leur interprétation fondée sur l'évolution géomorphologique par des observations stratigraphiques : Capsien coiffant les mamelons, Horizon Collignon dans la masse de ceux-ci. L'industrie lamellaire est donc pré-capsienne ».

Ainsi fut établie et admise la position stratigraphique non équivoque et singulière de « l'Horizon Collignon » vers le quart final de la Haute Terrasse, à Lalla et à Sidi Mansour.

Contenu culturel de l'Horizon Collignon et état des lieux jusqu'en 1960

Le site de *Lalla* se repère de loin grâce au tracé blanchâtre de son horizon archéologique présent à plus d'un kilomètre au sud de la ville; la couche archéologique occupe le quart final de buttes témoins d'environ 305 m de hauteur, qu'entaille l'oued Melah. Ces buttes isolées et abruptes, à stratification horizontale très nette, sont couvertes de limons de 50 à 60 cm d'épaisseur, contenant au sommet ou sur les pentes parfois, des résidus d'escargotières capsienne.

Le site de *Sidi Mansour* se développe à plus d'un kilomètre au nord de Gafsa ville, non loin du marabout qui porte ce nom. Il s'agit encore de buttes et de collines d'alluvions limoneuses, de même hauteur qu'à Lalla, qu'entaille ici l'oued Baïech. Cet emplacement correspond au poste II du Dr R. Collignon. Il écrit :



Fig. 2 - Position stratigraphique de l'horizon Collignon
(* : en haut en 1887, en bas en 1954)

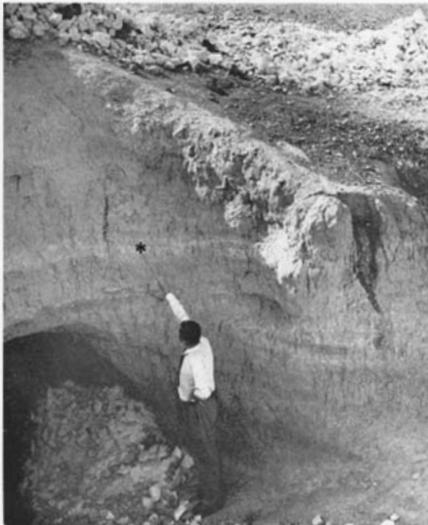


Fig. 2 : *En haut* : position stratigraphique de l'horizon à lamelles (d'après R. Collignon, 1887, p. 187, fig. 23).
En bas : Si Mansour. M. A. Diard montrant, à l'intérieur d'un four moderne, l'horizon à lamelles (d'après G. Castany et E.-G. Gobert, 1954, p. 23). Pour plus de précision une étoile a été ajoutée en haut et en bas à l'emplacement exact de l'Horizon Collignon. Le cliché est probablement dû au Dr E.-G. Gobert.

« En général, sur toute la vaste surface du terrain argileux voisin du Poste II, les silex se recueillent à la surface du sol et dans les petites ravines creusées par les pluies, mais sur quelques points on peut les observer géologiquement en place. En ce cas, ils sont encastés dans une mince couche de dix centimètres d'épaisseur formant une bande parfaitement limitée, vers le quart supérieur des buttes de lehm (fig. 23 = Fig. 2 haut). Cette petite couche est véritablement farcie de silex, d'os en poussière, et parfois de cendres (...); des lames, pointes et éclats s'y trouvent par centaines » (Collignon, p. 186).

Le contexte archéologique des deux gisements est contenu à l'intérieur d'un mince et unique horizon blanchâtre. Dans le paysage collinaire des environs de Gafsa, on doit à l'extension horizontale et à l'altération blanchâtre de cette stratification, le positionnement précis et l'identification de cet épisode culturel (Fig. 2 bas). Situé en position haute et isolée, cet horizon subit d'intenses phénomènes

4334 / *Lalla*

d'érosion, au point d'avoir perdu sa couverture sédimentaire non consolidée, en de nombreux endroits déjà, en 1883-1886. Mis au jour sous un aspect squelettique et résiduel, qui fut confirmé en 1948-1950, il devrait avoir presque disparu aujourd'hui, en raison du développement urbain : les repères topographiques et stratigraphiques auraient disparu au début du XXI^e siècle, selon L. Belhouchet (communication orale, 2006).

Les constituants structurels provenant des deux sites ont été précisés (Gobert 1954). L'inventaire fait état de données séparément présentées pour Lalla Est (871 pièces) et pour Sidi Mansour (252 pièces), désigné pour la première fois d'« Horizon Collignon ». Nous relèverons l'existence de phénomènes synchrones aboutissant à la constitution :

- d'une industrie taillée en partie sur place, s'appuyant sur la présence de nuclei pyramidaux, à débitage opposé, à débitage unidirectionnel (Fig. 3) ;
- d'un répertoire instrumental restreint, composé de grattoirs sur lames simples ou doubles et de coches sur lamelles (Fig. 3) ;
- d'un éventail lamellaire diversifié, comprenant une profusion de lamelles à bord abattu, de types variés, d'où émergent les lamelles scalènes (première définition due au Dr Gobert) et les lamelles tronquées (Fig. 4).

Cet assemblage hyper spécialisé est exclusivement minéral, il pourrait avoir répondu à des activités restreintes, mais ciblées et à des comportements spécifiques. Manquent les décomptes des déchets de taille, au milieu d'esquilles osseuses, de tests d'œuf d'autruche, de cendres et de charbons, détectés et récoltés (Gobert 1954 : 21). Toutefois, les Fig. 3 et 4 permettent d'apprécier l'excellent état de conservation des documents, leurs dimensions (longueur et minceur notamment), la typicité et l'élégance des morphologies élaborées au percuteur tendre et plastique, taillant et retouchant sans chocs violents, des matières premières d'une grande qualité. Aucune ébréchure, aucun aspect roulé n'affecte ces documents, certes choisis parmi des pièces cacholonnées, « remarquables par la minceur et la beauté des lames et en général de tous les éclats, par le fini des pièces retouchées et enfin par la blancheur laiteuse et l'épaisseur de la patine » (Collignon, p. 182). Rien ne permet de soupçonner un lessivage des limons suivi d'un transport de l'horizon tout entier avant son étalement, opinion G. Camps 1974 : 38, fig. 14 « *L'horizon n'est pas un sol d'habitat (il serait d'ailleurs bien trop étendu). Cette mince couche dans laquelle se trouvent éparses des lamelles à bord abattu correspond à une phase de lessivage et d'étalement des gisements qui n'étaient pas nécessairement à la place même où on recueille aujourd'hui ce qui reste de leur industrie (...)* ». On ne peut se prononcer aujourd'hui sur cette hypothèse qui n'avalise pas l'exposé stratigraphique initial et qui affaiblit en outre la position chronologique de cet ensemble culturel. D'autres travaux sur le terrain auront à statuer.

D'autres commentaires surgissent. Il conviendra de noter l'inhabituelle inversion, dans leur apparition, de deux traits fondateurs de l'industrie lithique de l'Épipaléolithique du Maghreb. Cette inversion concerne le microburin* et la troncature, caractéristiques de Lalla et de Sidi Mansour.

Le microburin, déchet apparu lors de la segmentation intentionnelle des extrémités des lames, lamelles et éclats, tout au long des 20 derniers millénaires, est ici absent. « *Tous les efforts que nous avons faits pour trouver des burins et des microburins sont demeurés vains* » (Gobert 1954 : 24). Or les lithiciens savent, depuis longtemps, que le microlithisme du Maghreb est étroitement dépendant de l'adoption de la technique du microburin, qu'inaugure l'Ibéromaurusien, vers le XVII^e millénaire cal. BP, notamment à Tamar Hat (Close 1980-1981) et à Afalou Bou-Rhumel (Hachi 1997, 2003). La relation de cette technique soit avec la fabrication d'une extrémité aiguë, soit avec la préparation d'une troncature, va se

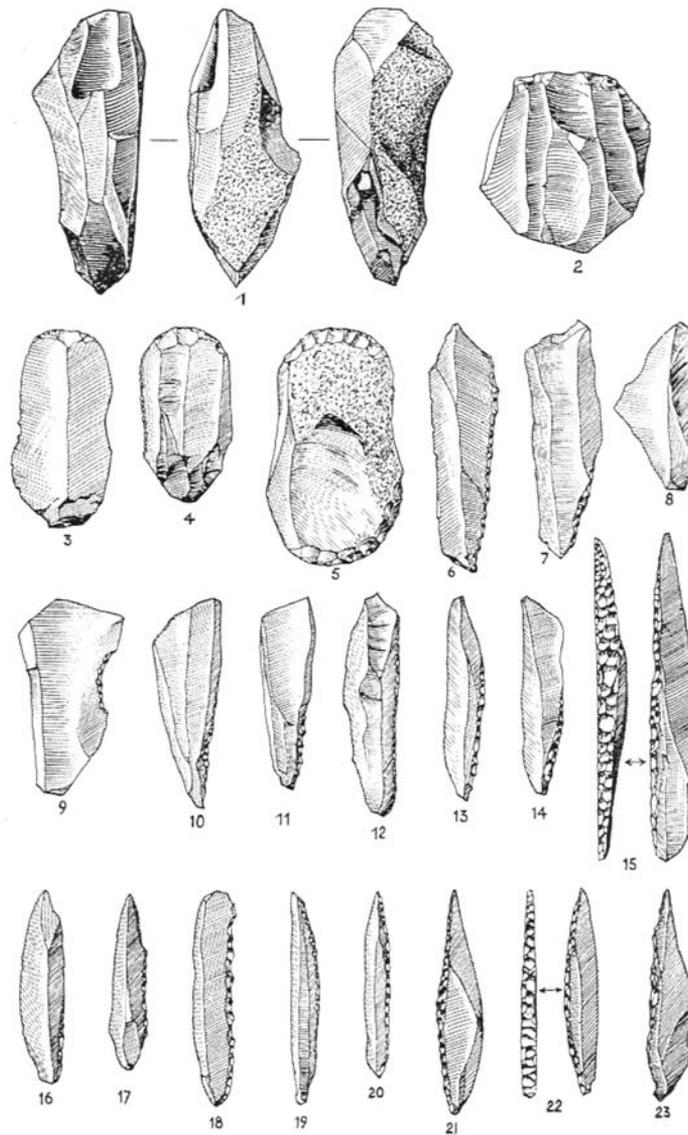


Fig. 3. Industrie lithique des limons de Lalla : 1,2 : nucléus ; 3-5 : grattoirs ; 6, 8, 10-14, 16,18 : lamelles obtuses à retouche Ouchtata partielle ou totale dextre ; 9 : coche ; 11 : denticulé ; 15,19-23 : lamelles aiguës à bord abattu, 2/3 GN (d'après G. Castany et E.-G. Gobert, 1954 : 28).

4336 / *Lalla*

développant avec les faciès ultérieurs. Or, à Lalla, comme dans l'Horizon Collignon de Sidi Mansour, les lamelles aiguës à bord abattu et d'autres à troncature, bien que nombreuses et complètes, ne présentent pas de trace visible de piquant trièdre : facette typique et complémentaire du microburin, surgie lors de la segmentation. D'autre part, aucune armature géométrique (segment, triangle, trapèze) n'a été recueillie et aucun état microlithique des documents n'est actuellement décelable. Cette industrie n'est donc pour nous, ni microlithique, ni inféodée au microburin : faits insuffisamment signalés. Ces traits, loin de dévitaliser cet assemblage lithique, lui donnent beaucoup d'originalité et d'indépendance, vis à vis de l'Ibéromaurusien, qui le précède et du Capsien, qui lui succède.

L'Horizon Collignon est-il à placer dans une « culture épipaléolithique à lamelles* » ?

Dès le début des recherches sur l'horizon à lamelles de Gafsa, le Dr E.-G. Gobert (1955 : 227) a tenté d'opérer des rapprochements lointains (Syrie) ou proches, avec d'autres sites tunisiens. Près de Tozeur, comme en direction de Nefta, de petits sites à lamelles scalènes dominantes sont signalés à proximité de sources fossiles (+ 45 m à + 40 m d'altitude), jonchées de coquilles de *Melanopsis nobilis* Pallary (Harbi 1967).

On doit à G. Camps (1974, chap. IV) un état des connaissances réunies jusqu'en 1970 en Algérie et en Tunisie présahariennes, l'ayant conduit à formuler une autre hypothèse. Prenant en compte de nouvelles données culturelles (avec ou sans géométriques) et chronologiques, il proposa d'étendre l'appellation d'« Horizon Collignon » à d'autres sites tunisiens, peu étudiés (récoltes Coque 1962) mais dépourvus de géométriques et de microburins, comme Menchia* (974 pièces), Aïn el-Atrouss (358 pièces), et Mareth* (204 pièces). D'autre part, il suggéra de réunir sous l'appellation de « Mellalien* », une extension de ces comportements lamellaires (microlithes rares, présence de trapèzes), observés dans le bas-Sahara algérien, près d'El Hadjar (sites d'El Hadjar démantelé et site du monticule) et de Ouargla : sites des Deux Œufs et d'Hassi Mouillah*. Or, pour tenter de justifier ce rapprochement opéré par glissement techno-culturel, il en vint à s'appuyer sur les sites sub-littoraux de Mareth et de l'Oued Akarit (A, B, et C ; riches en triangles), qui pourraient avoir assuré un lien avec les gisements algériens du Souf, de Bir el-Adal et d'El Oued 2, réunis dans le faciès dit d'El Oued*. Ces conjectures seront à tester, ultérieurement.

De nouveaux travaux sur l'Ibéromaurusien (Hachi 2003) remettent en cause les constituants fondamentaux de cette culture et leurs conséquences lors de leur diffusion. La présence de microburins, de tronçatures et de géométriques inattendus (trapèzes, triangles), en contexte ibéromaurusien très fortement lamellaire, suscite de nouveaux questionnements incitant à réexaminer autrement – et d'abord séparément – cet Horizon Collignon.

L'approche générale, chronologique et comportementale de cet Horizon, nous réservera d'autres particularismes à souligner, avant de songer à insérer ou non cette originalité de l'Épipaléolithique tunisien, dans un hypothétique complexe lamellaire des régions pré sahariennes.

NB: La localisation des collections se trouve précisée dans la thèse de Mounira HARBI (1967).

BIBLIOGRAPHIE

BALOUT L., 1955. *Préhistoire de l'Afrique du Nord. Essai de chronologie*. Paris, AMG (p. 234-236; 378-379).

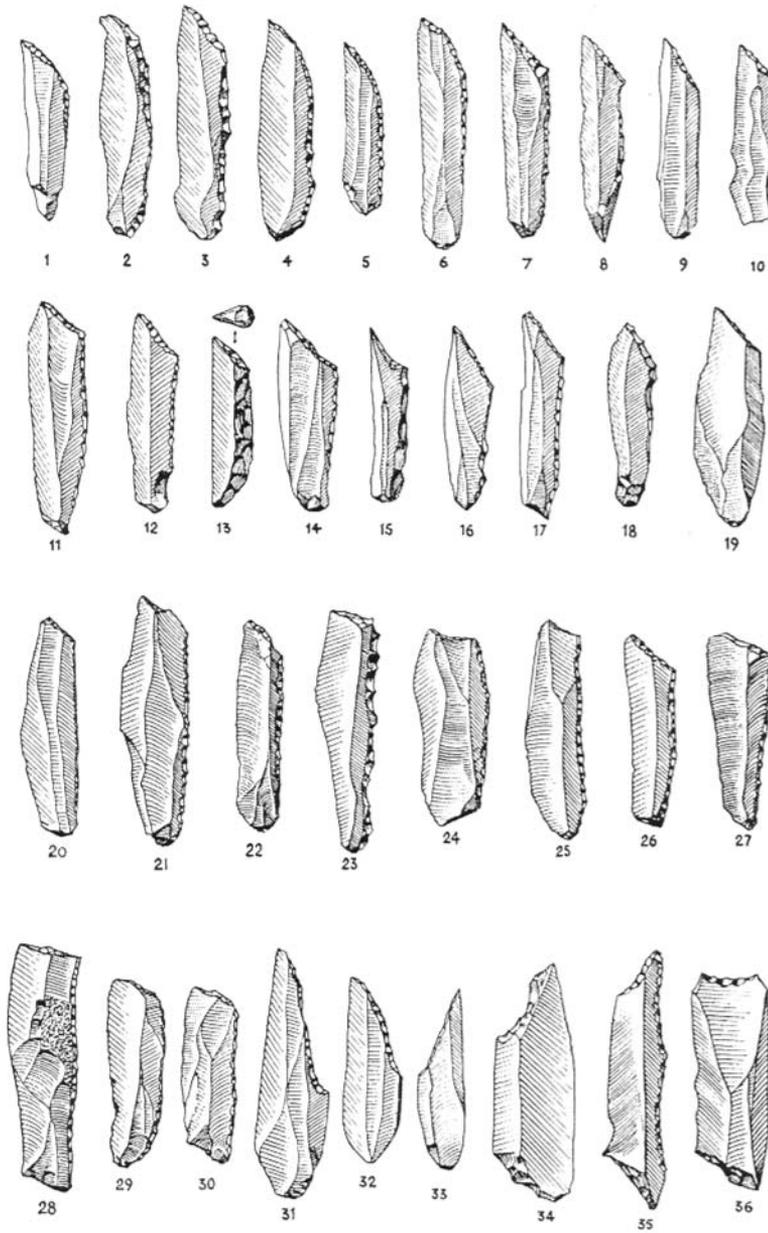


Fig. 4: Industrie lithique des limons de Lalla. 1-30: lamelles à dos tronquées et scalènes; 31-36: pièces à troncatures diverses, 2/3GN (d'après G. Castany et E.-G. Gobert, 1954 : 29).

4338 / *Lalla Rhano*

BALOUT L., 1967. « Deux problèmes de stratigraphie quaternaire de Sidi Mansour, à Gafsa ». *Background to Evolution in Africa*. Éd. W. Bishop and J. Desmond Clark, Chicago, p. 357-358.

BALOUT L., 1970. « Nouvelles observations sur la colline du Signal (Gafsa, Tunisie) ». XI^e Congrès nac. *Arqueologia*, Merida, 1968, p. 125-131.

BALOUT L., 1976. « Orientations nouvelles de la Préhistoire maghrébine ». In *Memoriam Pedro Bosch-Gimpera 1891-1974*. UNAM, p. 99-113 (p. 105-106), Mexico.

CAMPS G., 1974. *Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*. Paris, Doin (p. 195-203 et fig. 59, p. 197).

CASTANY G. et GOBERT E.-G., 1954. « Morphologie quaternaire, palethnologie et leurs relations à Gafsa ». *Libyca*, T. II, 1^{er} sem., p. 9-38 (p. 17-28; p. 19 le niveau à lamelles est nommé « Horizon Collignon »).

CLOSE A.-E., 1980-1981. « The Iberomaurusien sequence of Tamar Hat ». *Libyca*, T. XXVIII-XXIX, p. 69-103.

COLLIGNON Dr R., 1887. « Les âges de la pierre en Tunisie ». *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme*. XXI^e année, p. 171-204 (p. 171; 178; 186-189).

COQUE R., 1962. *La Tunisie présaharienne, étude géomorphologique*. Paris, Thèse de Doctorat de Lettres (p. 51-56).

GOBERT Dr E.-G., 1952-1955. « Notions générales acquises sur la Préhistoire de la Tunisie ». Actes du II^e Congrès Panafricain de Préhistoire, Alger, 1952, pp. 221-239 (p. 226-228).

GOBERT Dr E.-G., 1954. « Le site quaternaire de Sidi Mansour, à Gafsa ». *Quaternaria*, Vol.1, p. 61-80 (p. 66-78). C'est aussi p. 67 que le niveau à lamelles fut nommé « Horizon Collignon ».

HACHI S., 1997 et 2003. *Les cultures de l'Homme de Mechta -Afalou. Le gisement d'Afalou Bou Rhummel (massif des Babors, Algérie). Les niveaux supérieurs 13 000-11 000 BP*. Mémoire du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, Alger, nouv. série 2, 255 p.

HARBI M., 1967. *La Préhistoire de la Tunisie. État des connaissances*. Mémoire de Doctorat de 3^e cycle, Université de Paris, 418 p et index I-XXI. C'est entre les pages 290-et 305 que l'on trouvera l'information concernant les lieux de dépôts de ces collections.

VAUFREY R., 1932. « Les plissements acheuléo-moustériens des alluvions de Gafsa ». *Revue de Géographie physique et de Géologie dynamique*, Vol. 5, fasc. 3, pp. 299-321.

VAUFREY R., 1955. *Préhistoire de l'Afrique*. Vol. 1, *Le Maghreb*. Publications de l'Institut des Hautes Études de Tunis, Paris, Masson (Capsien, p. 242-246; nulle part il n'est fait mention de « l'Horizon Collignon »).

C. ROUBET & S. HACHI

L07. LALLA RHANO (OU LALLA GHANO)

Tumulus, appelé souvent Souk el-Djema, situé dans le Rharb où ces monuments sont nombreux et souvent de grandes dimensions. Découvert grâce à l'exploitation de gravette, il recouvrait une tombe à caisson formée de pierres plates et était constitué de terre et de graviers. Ceci n'a rien d'exceptionnel dans cette région.

Mais l'intérêt de ce site vient du vase qui y a été découvert. Réalisé au tour, avec une pâte assez fine, à engobe blanchâtre, ce vase a une panse relativement large, avec un col bien marqué, se terminant par un léger repli. Le fond plat et irrégulier ne permet pas une position normale. Le décor est formé d'une série de bandes parallèles et circulaires de couleur rouge brique, disposées régulièrement et à intervalles égaux en deux séries : deux bandes peu épaisses (1,2 cm) séparent deux

Lalla Rhano / 4339

groupes de trois lignes plus étroites (5 mm), la partie inférieure n'est pas décorée (haut. totale 0,2 m ; haut. du col 0,065 ; diam. du col 0,1 ; diam. du fond 0,055).

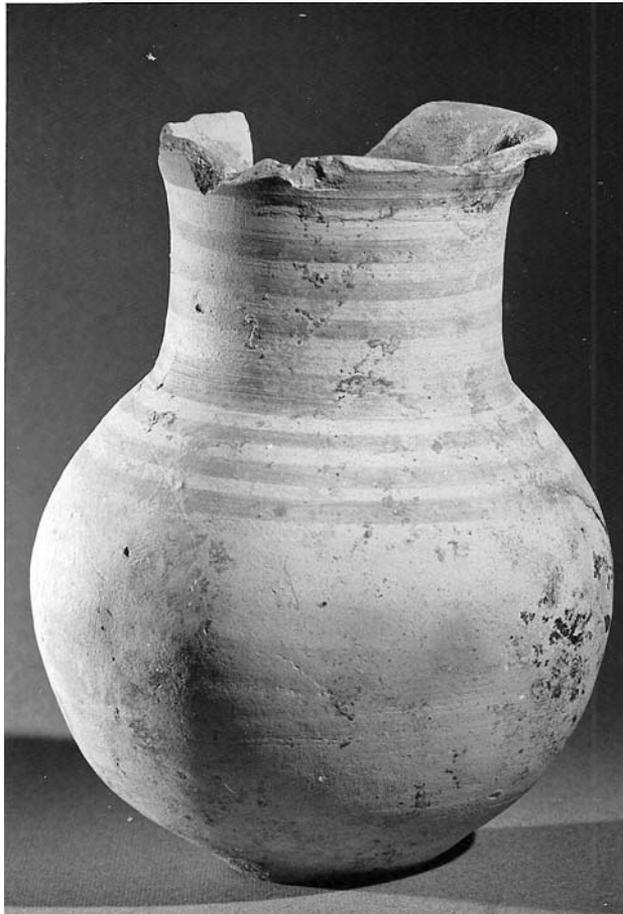
Ce vase fournit un des rares éléments chronologiques des monuments funéraires du Maroc puisqu'il s'apparente étroitement à la céramique peinte pré-romaine dite maurétanienne. Celle-ci apparaît dès le IV^e siècle av. J.-C. et pourrait remonter jusqu'aux VI^e et VII^e siècles, et qu'on trouve encore au II^e siècle (Cf. Euzennat M., « La céramique de Banasa », *BCTH*, 1955-1956, p. 235-240).

BIBLIOGRAPHIE

SOUVILLE G., « Principaux types de tumulus marocains », *Bull. Soc. préhist. franç.*, t. 56, 1959, p. 398-399, fig. 4, pl. 2.

SOUVILLE G., *Atlas préhistorique du Maroc*, 1. *Le Maroc atlantique*, Paris, CNRS (coll. Études d'Antiquités africaines), 1973, p. 54-55, fig. 15.

G. SOUVILLE



Vase de Lalla Ghano.

4340 / *Lambèse***L08a. LAMBÈSE**

Quand, à la fin du premier siècle après J.-C., la troisième légion Auguste mit pour la première fois le pied à Lambèse, le légat choisit pour installer une garnison sans doute limitée à une cohorte ou une *vexillatio*, un site facile à défendre, sur une croupe du massif aurasién, à proximité de la source d'Aïn-Drinn. L'occupation humaine avant l'arrivée des légionnaires est attestée par les tombeaux berbères qui parsèment la région et par le nom même de la ville : l'élément *lam-* renvoie évidemment à un substrat berbère bien attesté dans des toponymes conservés par les Romains. Il n'est pas sans intérêt de noter que les agglomérations de *Lamasba*, *Lambafundi*, *Lambiridi*, *Lamiggig-*, *Lamsorti*, sont réparties sur une zone relativement réduite. Ce sont de surcroît des établissements situés sur le piémont nord-ouest de l'Aurès ou plus à l'ouest, sur le pourtour du djebel Chélah et l'on sait toute l'importance que présentent ces zones de contact entre la montagne et la plaine. Le rapprochement de ce fait linguistique avec la présence dans le même secteur géographique du Medracen, mausolée royal de la dynastie massyle plutôt que massaéyle, et d'une importante structure circulaire révélée par la photographie aérienne entre Lambèse et Batna et qui pourrait être la trace d'un tombeau comparable permet de suggérer, avec prudence, l'existence d'une aire culturelle homogène dont il serait sans doute déplacé de penser qu'elle recouvrait un territoire politique au premier siècle de notre ère. Il n'empêche que nous avons peut-être là une des raisons qui expliquent que la légion d'Afrique vint installer dans la plaine le « Grand Camp », son quartier général, environ trente ans après la construction du premier camp.

Les établissements militaires

Peu de temps après l'arrivée de la légion en 126, Hadrien se rendit en Afrique pour inspecter les différents corps de troupe qui y tenaient garnison. Les textes des allocutions de l'empereur furent gravés sur le piédestal d'une colonne monumentale, haute de 25 m, élevée au centre d'une enceinte à deux kilomètres du « Grand Camp ». Pendant longtemps, on a considéré que cette enceinte était celle d'un camp réservé aux auxiliaires de l'armée romaine ou qu'elle avait été utilisée par les légionnaires pendant la construction du « Grand Camp ». C'est tout récemment qu'on a pu proposer une restitution vraisemblable de la colonne monumentale. Quand aux « demi-lunes » qui scandent le mur d'enceinte, leur fonction reste mystérieuse. Il est en tout cas difficile d'en faire des fontaines ou des abreuvoirs. Il est certain en tout cas qu'aucune agglomération ne s'est installée à proximité de cette structure qu'on ne saurait considérer comme un camp.

Le camp de 81 occupe un rectangle de 148 m sur 120. Il est théoriquement assez vaste pour accueillir la légion mais il est probable qu'une garnison plus réduite s'y installa. Des dégagements sommaires ont mis au jour la courtine et les quatre portes. Au centre, on a reconnu une salle basilicale avec une tribune sur le petit côté sud. Sur le côté ouest, s'ouvre une série de pièces de part et d'autre d'une salle à abside, la chapelle aux enseignes. Les fouilles ont également dégagé une partie des casernements. Plusieurs périodes se superposent sans qu'il soit possible pour l'instant d'établir une chronologie. Une inscription trouvée en place dans la basilique indique en tout cas qu'à l'extrême fin du II^e siècle les militaires étaient encore présents dans le camp qui, cependant, avait perdu toute valeur défensive dès le premier tiers du siècle, avec l'installation, à proximité du coin sud-est, de l'*Iseum*, et, près de l'angle sud-ouest, du temple d'Esculape. Les agrandissements successifs du sanctuaire du dieu de la santé ont même occupé le côté sud de la courtine.

Le « Grand Camp », installé dans la plaine, est l'exemple le mieux conservé d'une forteresse légionnaire, malgré la présence sur l'angle sud-est d'une maison d'arrêt et de son jardin. Au centre, un édifice remarquablement conservé, a retrouvé, il y a peu, son nom de *groma*, qui en fait la traduction monumentale de l'appareil de visée des géomètres romains. Le bâtiment élevé sous Hadrien a été entièrement reconstruit sous l'empereur Gallien, au milieu du III^e siècle. Installé au croisement des voies qui articulaient le camp, il servait de vestibule aux *principia*, organisés autour du forum du camp, avec sur le côté opposé, une basilique sur laquelle ouvraient, outre la chapelle aux enseignes, des locaux réservés à différents collègues militaires. Dans le reste du camp, on reconnaît sans trop de peine, les casernements des dix cohortes, les logements des officiers et des sous-officiers, un établissement thermal, des entrepôts et des ateliers. On notera, pour mémoire, l'existence d'un fortin réputé d'époque byzantine mais qui n'a jamais été convenablement dégagé.

C'est autour des deux casernements principaux, le « camp de 81 » et le « Grand Camp », que se sont développées les agglomérations civiles.

La ville haute

Il est possible que le nom de Lambèse doive être réservé à cet ensemble dont seule une infime partie a été mise au jour. C'est autour du Capitole que les fouilles anciennes ont été les plus importantes. Elles n'ont dégagé aucune maison. Il est probable que l'habitat occupait la partie basse de la colline d'Aïn-Drinn. Une voie dallée, à laquelle on a donné, de manière sans doute abusive, le nom de *via septimiana* assure la liaison avec les établissements de la plaine et semble, d'après les photos aériennes se poursuivre vers Aïn-Drinn. Elle est rejointe à hauteur du Capitole par la route qui, après être passée sous deux arcs, conduit à Verecunda. Un autre arc, attribué lui aussi de manière abusive, à Septime Sévère, marque peut-être les limites de la « ville haute » vers le nord. Tout à côté, dans un grand établissement thermal que les premiers explorateurs avaient pris pour le palais du légat, a été trouvée une série de statues illustrant les travaux d'Hercule.

Le secteur fouillé de la « ville haute » est presque entièrement consacré à des monuments religieux.

Construit en 161-162, le temple d'Esculape présida à l'évolution d'un vaste sanctuaire, établi aux dépens du camp de 81 et qui trouva son extension maximale sous les Sévères. D'une conception hors du commun, plus proche de celle d'une fontaine monumentale que d'un temple classique, l'architecture du temple du dieu de la santé, par la mise en valeur de l'ordre dorique du corps central, fait référence aux grands *asclepieia* de Grèce. L'inscription dédicatoire rassemblait sur la frise, outre Esculape et sa parèdre Hygie, Jupiter Valens (interprétation romaine d'un dieu indigène?) et Silvanus Pegasianus. De nombreuses autres divinités (Medaurus, Mithra, les eaux de Sinuessa, les « compagnons de la Lune », Iarhibôl, Diane) vinrent s'installer dans le sanctuaire et composent un panthéon hétéroclite. Certaines occupent des petites chapelles dont huit sur le côté nord de l'esplanade qui s'allonge devant le temple principal. Il se pourrait que ces petits édicules aient abrité le siège de collègues militaires. Du côté opposé, s'étendent deux vastes ensembles thermaux, avec des dispositifs propres à des cures médicales. Au bout de l'esplanade, un petit temple dédié peut-être à Mercure fait face au temple d'Esculape. Au début du III^e siècle, tout à fait à l'est, un bâtiment monumentalisa l'entrée du sanctuaire, tout en permettant, par un passage souterrain, l'accès au camp de 81. À proximité du temple principal, une série de pièces disposées autour d'une cour triangulaire était peut-être destinée à abriter les festivités qui jalonnaient la vie des collègues. Vers l'ouest, au-delà d'un établissement thermal de plan traditionnel, de nouvelles petites chapelles sont mal conservées et restent anonymes.

4342 / Lambèse

Le côté ouest de la *via septimiana* est occupé par quatre petits temples et une fontaine monumentale, le *septizonium*, qui s'intercale entre le premier sanctuaire en venant du nord, édicule dédié probablement à la déesse Africa et l'*Iseum*. Suivent un *Serapeum*, mais l'identification est douteuse, et un autre temple, encore mal dégagé. À l'est de la *via septimiana*, le secteur a beaucoup souffert à la fois des remaniements tardifs et des actes de vandalisme commis au XIX^e siècle. Seuls, les thermes dits « des Chasseurs » restent à peu près bien conservés.

Le Capitole s'adosse au mur ouest d'une cour portiquée ouvrant sur la voie de Verecunda par un porche à trois baies. Sur le dallage est gravé un cadran solaire. Le temple lui-même est un octostyle. Curieusement, il possède deux *cellae* jumelles. Il n'est pas exclu qu'au culte de la triade capitoline se soit ajouté un culte à l'empereur. Hypothèse qui pourrait se trouver renforcée si le temple qui borde le Capitole à l'Est est bien dédié, selon une inscription malheureusement erratique, à Carin et Numérien.

Le *uicus*

Il semble s'étendre, pour l'essentiel, entre le « Grand Camp » et l'oued Bou-Khabouzène. Deux inscriptions font état d'un *uicus* à cet endroit. La situation est comparable à celle de Verecunda, *uicus* avant de devenir municipale. Dans les deux cas, les agglomérations devaient dépendre dans un premier temps de Lambèse. Peu de fouilles ont été menées dans le *uicus* du camp, sauf sur l'amphithéâtre, qui, construit sans doute peu de temps après l'arrivée de la légion, fut agrandi en 169. D'autres aménagements y furent pratiqués par la suite, jusqu'à Septime Sévère. Selon des inscriptions, certains gradins étaient réservés aux curies de la ville. Dans son état définitif, le monument pouvait accueillir environ 12 000 spectateurs. Dans le même secteur, s'élève un arc dédié à Commode par un magistrat municipal de Timgad. Des dégagements anciens ont aussi mis au jour trois voûtes alignées qui pourraient appartenir à un pont.

L'occupation de l'espace entre le « Grand Camp » et la « ville haute » reste problématique, d'autant que s'y sont installés le village « de colonisation » et le pénitencier. On y a reconnu au moins deux mausolées, mais aussi des thermes. C'est aussi dans ce secteur qu'on a trouvé une, et peut-être deux *domus* richement décorées et meublées et d'où proviennent des mosaïques très raffinées et des bronzes, dont la fameuse statue de l'enfant à l'aiglon, le tout jurant quelque peu avec la rusticité ambiante, toute militaire.

Les nécropoles

Il reste peu de chose des vastes nécropoles vues au début du XIX^e siècle. Un premier cimetière s'étendait depuis la porte nord du « Grand Camp » en direction de Batna. Plus au nord, le mausolée de Flavius, préfet du camp, a été récemment détruit. Une autre nécropole, avec un mausolée encore debout, occupe la pente ouest du Jebel Afia. La troisième se situe sur la rive gauche de l'oued Taguesserine. Deux mausolées y sont conservés. Un petit cimetière a également été identifié à l'est de la « ville haute ».

Les aqueducs

L'alimentation en eau de la ville et du « Grand Camp » se faisait à partir de la source d'Aïn-Boubenana et surtout d'Aïn-Drinn où s'élevait un temple de Neptune et où les eaux de plusieurs résurgences étaient rejointes par celles d'un aqueduc long de 25 000 pas, soit une quarantaine de kilomètres, depuis la source d'Aïn-Cherchar dans l'Aurès. Des piles soutenant le conduit qui alimentait la « ville haute » et en particulier le *Septizonium* sont encore debout.

Il demeure bien des problèmes en suspens. Où se situaient les temples de Minerve et de Mercure signalés jadis ? Et l'emplacement du sanctuaire de Saturne, dont témoigne la grande quantité de stèles votives exposées au musée, reste aussi inconnu. Autre question, et qui n'est pas la moindre, l'extrême rareté des témoignages de la religion chrétienne : peut-être une basilique funéraire et deux inscriptions. Pour quelles raisons la ville de Lambèse se présente-t-elle comme un môle païen dans une Numidie recouverte par le flot du christianisme ?

Ce qui apparaît clairement désormais, c'est le rôle essentiel joué par la ville et sa garnison dans la « romanisation » de la région par le biais, certes, des garnisons éparpillées sur le territoire, mais plus encore par l'installation d'agglomérations civiles qui accueillèrent les vétérans et fournissaient des recrues. Timgad, colonie de vétérans fut fondée en 100 à l'est de Lambèse. À l'ouest, le seul nom de Diana ueteranorum est sans ambiguïté. Des vétérans, magistrats dans d'autres petites villes, conservent la notion d'une prééminence de Lambèse. Le témoignage le plus remarquable est celui du magistrat de Timgad qui élève sous Commode un arc honorifique à Commode.

BIBLIOGRAPHIE

- AGUSTA-BOULAROT S., et JANON M., « In Lambaesem defluxit Nilus », *Théorie et pratique de l'architecture romaine, Mélanges offerts à Pierre Gros*, Aix-en-Provence, 2005.
- CAGNAT R., *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique*, 2^e édition, Paris, 1913. (avec, p. 441-519, une description précise de la forteresse, à compléter ou à corriger par les travaux de F. Rakob, S. Storz et H. G. Kolbe, cités *infra*).
- CAMPS G., « Nouvelles observations sur l'architecture et l'âge du Medracen, mausolée royal de Numidie », *CRAI*, 1973, p. 470-517.
- DUVALY., *Lambèse chrétienne, la gloire et l'oubli. De la Numidie romaine à l'Ifrîqiya*, Paris, 1995.
- GASSEND J.-M. et JANON M., « Le monument d'Hadrien à Lambèse », *Bulletin d'Archéologie Algérienne*, IX, 1977-1979, p. 251 ss.
- GASSEND J.-M. et JANON M., *Lambèse, capitale militaire de l'Afrique romaine*, Ollioules, 2005.
- GOLVIN J.-C. et JANON M., « L'amphithéâtre de Lambèse (Numidie) d'après des documents anciens », *BACTHS*, 1980, p. 165-189.
- JANON M., « Recherches à Lambèse I : Les camps et la ville et II : Aquae Lambaesianae », *Antiquités Africaines*, VII, 1973, p. 193-221.
- JANON M., « Recherches à Lambèse III : Essai sur le temple d'Esculape », *Antiquités Africaines*, XXI, 1985, p. 35-102.
- JANON M., « Soldats et agriculteurs », *Vainier Lectures = Revue de l'Université d'Ottawa*, 52, 1982, p. 47-53, Repris dans Colin Wells (édit.), *L'Afrique romaine*, Ottawa, 1982, p. 51-67.
- KOLBE H. G., « Die Inschrift am Torbau der Principia im Legionslager von Lambaesis », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Institut (Römische Abteilungen)* (cité *infra* *MDAI (R)*), 81, 1974, p. 281-299.
- Le BOHEC Y., *La Troisième Légion Auguste*, Paris, 1989.
- von PETRIKOVITS H., *Die Innenbauten römischer Legionslager während des Prinzipatszeit*, Opladen, 1975.
- RAKOB F., « Das Groma-Nymphaeum im Legionslager von Lambaesis », *MDAI (R)*, 86, 1979, p. 375-389.
- RAKOB F., « Die Bauphasen des Groma-Gebaudes im Legionslager von Lambaesis », *MDAI (R)*, 108, 2001, p. 7-40.
- RAKOB F. et STORZ S., « Die Principia des römischen Legionslager in Lambaesis », *MDAI (R)*, 81, 1974, p. 253-280.

4344 / Lambèse

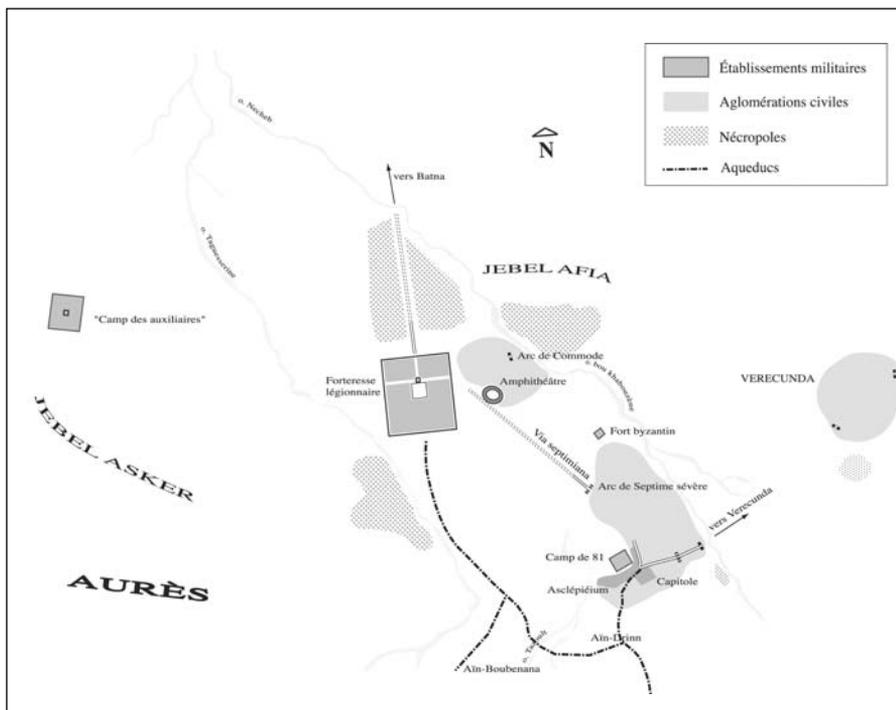


Fig. 1. Lambèse : plan général.

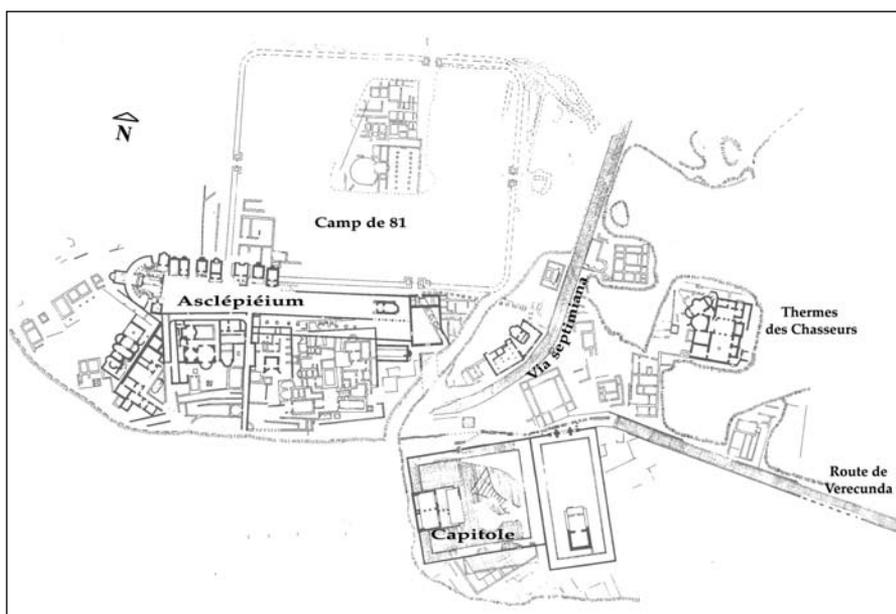


Fig. 2. Lambèse : ville haute.

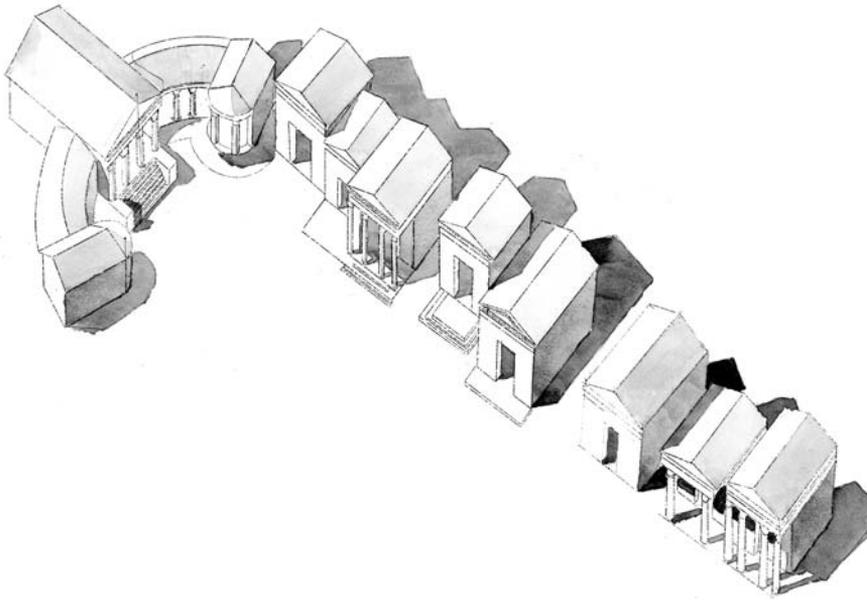
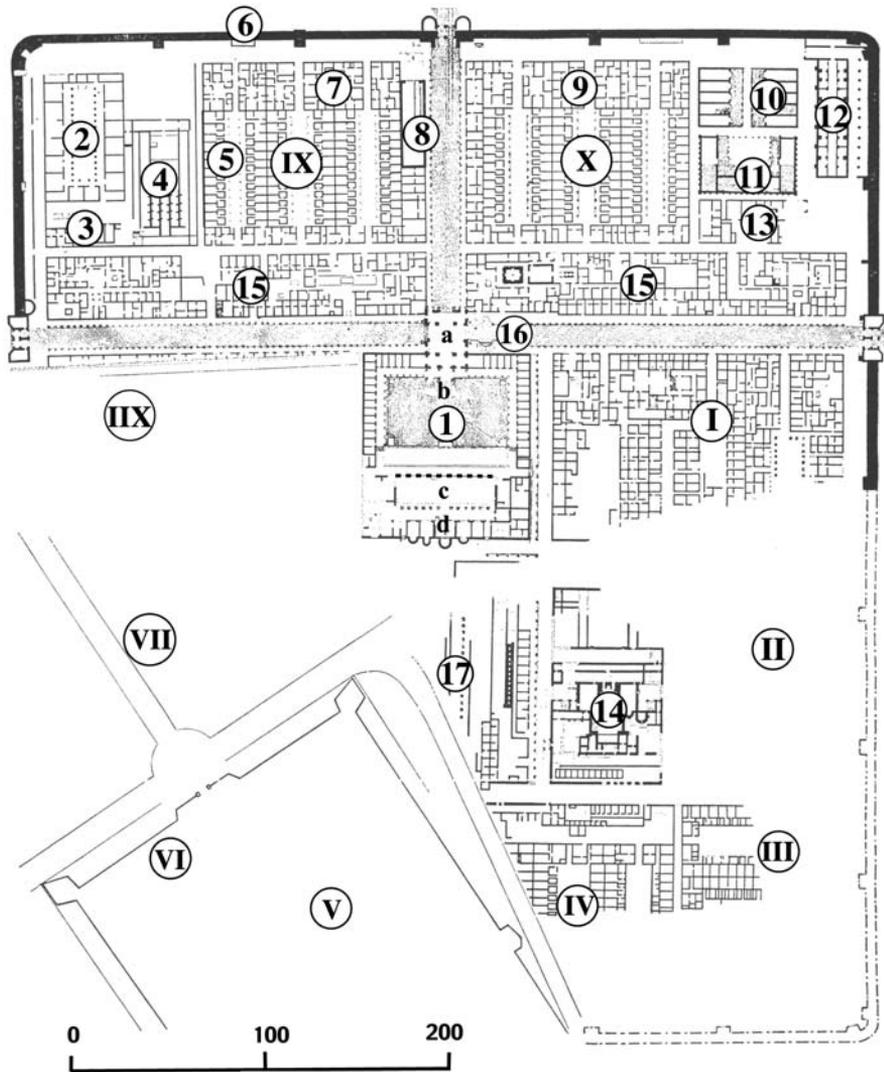


Fig. 3. Lambèse : temple d'Esculape.



Fig. 4. Lambèse : vue générale.

4346 / Lambèse



1. *Principia*: a: *groma*; b: forum; c: basilique; d: chapelle aux enseignes
2. Entrepôt
3. Logement des *immunes*
4. Grenier
5. Caserne d'une centurie
6. Latrines
7. Logement de centurions
8. Atelier de charron?

9. Logement de centurions
10. Atelier
10. Atelier
12. Grenier
13. Logement d'*immunes*
14. Établissement thermal
15. Maisons des officiers
16. Nymphée accolé à la *groma*
17. Emplacement de l'hôpital?

Les chiffres romains indiquent les casernes des dix cohortes.

Fig. 5. Lambèse: le « Grand Camps ».

L08b. LAMBÈSE : note complémentaire sur le nom de Lambèse

La fréquence des toponymes nord-africains présentant une séquence initiale en *Lam-* (voir *supra*; liste à laquelle on pourrait rajouter : *Lamdia* > Médéa...) amène tout naturellement à formuler l'hypothèse selon laquelle ces noms pourraient être des composés de deux unités : *Lam* + *x*. Malheureusement, les données lexicographiques berbères actuelles, tout en ouvrant des possibilités, ne permettent pas d'apporter une réponse nette et assurée à la question.

Du point de vue berbère, une séquence *Lam* repose sur une racine consonantique *LM*.

Il existe un premier ensemble de trois possibilités liées, bien vivantes et très largement distribuées, quasiment pan-berbères, donc anciennes et appartenant au fond lexical berbère et, par voie de conséquence, susceptibles d'avoir été attestées à époque antique :

1. *LM* = « peau » : touareg, *élem*; kabyle, rifain... : *ilem* (le mot a pris en kabyle le sens de « outre », puis « vide »). La voyelle médiane actuelle, un schwa (voyelle centrale, « e » muet), peut avoir été plus ouverte à date ancienne (« a » bref [ā]) ou avoir été entendue comme telle par des transpositeurs de langue latine. De nombreux dialectes berbères connaissent des formes apparentées, plus développées – sans doute secondaires – avec consonne initiale : *aglim*, *ag^olim*, « peau », « cuir ».

2. *LM* = *alim*, *ahum*, « paille », pan-berbère; et d'autres formes secondaires, à préfixe expressif *š-* (Cf. Chaker 1981) : *ašlim* « enveloppe des céréales »; *išlem* « écorce », « épiluchure », etc. Les vocalisations attestées (/i/ et /u/) en berbère ne sont pas compatibles avec celle des toponymes antiques, tous à voyelle ouverte /a/.

3. *LM* = *alem* : « ourler, broder », « faire un ourlet », et *ilem* « filer (la laine ou autre matière) ». La forme phonologique et la morphologie de ces deux verbes ainsi que celles des noms qui en dérivent orientent nettement vers une racine antérieure *WLM qui a perdu sa semi-consonne initiale; racine qui apparaît peu compatible avec la séquence *Lam-*.

Il est vraisemblable qu'un lien existe entre 1 (« peau »), 2 (« paille, écorce, enveloppe végétale ») et 3 (« ourler/filer »), même s'il n'est pas aisé de le démontrer, notamment au plan sémantique, car il remonte sans aucun doute à une époque très reculée. Entre 1 et 2, ce lien est quasi immédiat et précisément évoqué par plusieurs lexicographes berbérésants (Dallet notamment, pour le kabyle) : 1 désigne spécifiquement la peau des animaux; 2 s'applique à l'enveloppe des végétaux. On peut poser un signifié de base commun : « enveloppe protectrice » (des animaux/des végétaux), avec différenciation secondaire fondée sur la voyelle : *lem* = « enveloppe animale » / *lim* ou *lum* = « enveloppe végétale ».

Cette hypothèse sémantique permet-elle d'éclairer les toponymes en *Lam-* ?

L'amateur de belles histoires et de poésie, pourra penser à de lointaines réminiscences de la légende de la fondation de Carthage, où la peau de bœuf découpée en lanière sert à Elissa-Didon pour fixer les limites de la cité (!) (Cf. « Byrsa », *EB* XI, 1992).

Le linguiste un peu aventureux pourra évoquer, à partir de la notion de « enveloppe protectrice », qu'il est possible de dégager, l'idée de « palissade, rempart, mur délimitant et protégeant une cité »...

Et peut-être – qui sait ? – les deux pistes ne sont-elles pas totalement étrangères l'une à l'autre ?

À ce premier ensemble d'hypothèses, qui renvoient à une « famille » de racines pan-berbères, on peut en ajouter deux autres, qui impliquent un matériau lexical moins largement répandu :

4348 / Langue (berbère)

4. *LM* = *alma*, *almu*: « prairie » (en général inondable), connu quasiment dans tout berbère Nord, et qui pourrait assez bien convenir pour des noms de cités, sous réserve de l'adéquation sémantique à la réalité des terrains concernés.

Selon les informations de Pierre Morizot (communication personnelle), l'hypothèse *alma/almu*, « prairie inondable » cadrerait bien avec la topographie des six cités péri-aurasiennes concernées, « toutes situées dans des plaines bien irriguées, au débouché d'une vallée » (P. Morizot). Seul le cas de *Lamdia* pourrait faire problème et demanderait vérification.

Enfin, on pourrait envisager le touareg (Iwellemmeden) :

5. *LM* = *lumət*, « escalader, gravir, grimper » ; *ālamu*: « escalade, montée » ; mais là, en dehors du cas de *Lamdia*, construite sur un promontoire rocheux, la signification semble moins compatible avec les différents lieux impliqués. De plus, le terme touareg est vraiment très localisé, et il serait assez aventureux de le poser comme pan-berbère et ancien, contrairement à *alma/almu* qui est bien connu dans toute la zone méditerranéenne du domaine berbère.

Rappelons aussi que le /a/ initial des nominaux berbères provient du figement d'un ancien préfixe (facultatif) de définitude (un ancien déictique de proximité devenu une sorte d'article défini) et que, par voie de conséquence, le thème nominal (*et la forme ancienne*) d'un mot comme *alma* est : *lma*, dans lequel on peut postuler une voyelle brève centrale en position médiane (< **lām(a)*), ce qui rapproche encore du *Lam-* antique.

Cette hypothèse n° 4 (*Lam-* = (*a*)*lma* « prairie inondable ») paraît en définitive la plus plausible et la plus adéquate, sans, bien entendu, que l'on puisse la considérer comme sûre et établie.

En matière d'étymologie, tout particulièrement en toponymie, domaine volontiers archaïsant, les formes demeurent bien souvent obscures, voire énigmatiques.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- CHAKER S. : « Dérivés de manière en berbère (kabyle) », *GLECS*, XVII, 1972-1973 [1981], p. 81-96.
- CHAKER S. : *Linguistique berbère : études de syntaxe et de diachronie*, Paris/Louvain, Peeters, 1995.
- DALLET J.-M., *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, SELAF, 1982, p. 264.
- DELHEURE J., *Dictionnaire mozabite-français*, Paris, SELAF, 1984.
- DELHEURE J., *Dictionnaire ouargli-français*, Paris, SELAF, 1987.
- DESTAING E. : *Vocabulaire français-berbère* (tachelhit du Sous), Paris, 1938.
- FOUCAULD Ch. de : *Dictionnaire touareg-français*, IV, Paris, 1952.
- HUYGHE R.P. : *Dictionnaire français-chaouia*, Alger, 1906.
- LANFRY J. : *Ghadames II* (Glossaire), Alger, FDB, 1973.
- NAÏT-ZERRAD K. : *Dictionnaire des racines berbère*, Paris/Pouvain, Peeters, 1998, 1999, 2002 (et informations non encore publiées).
- RENISIO A. : *Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif...*, Paris, 1932, p. 431.
- TAÏFI M. : *Dictionnaire tamazight-français* (Parlers du Maroc central), Paris, L'Harmattan-Awal, 1991.

S. CHAKER

L09. LANGUE (BERBÈRE)

[La langue berbère, dans ses variétés régionales comme au plan général, a fait (et fera encore) l'objet de nombreuses notices dans l'*EB*; voir notamment : « Accent », « Ad (grammaire) », « Adjectif », « Adverbe », « Ahaggar », « Amazigh »,

« Annexion », « Apparemment », « Argot », « Article défini », « Aspect », « Aurès », « Beraber », « Chaoui », « Chenoua », « Dialecte », « Diathèse », « Dictionnaires », « Dieu (les noms de -) », « Djerba », « Durée vocalique », « Écriture », « Ergatif », « Euphémisme », « Expressivité », « Focalisation », « Fonctions (syntaxique) », « (El) Foqaha », « Gémination », « Genre », « Ghadames », « Grammaticalisation », « Harmonique phonétique », « Hétéroclisie », « Impératif », « Indicateur de thème », « Indices de personnes », « Kabylie : langue », « Kabylie : dialectologie »...

Pour ce qui est des données sociolinguistiques, actuelles et anciennes, voir l'introduction générale par G. Camps (*EB* I, 1984), ainsi que les notices : « Arabisation », « Enseignement », « Géographie linguistique », « Intercompréhension »...

Données sociolinguistiques de base

Tamazight (nom berbère de langue) couvre une aire géographique immense : toute l'Afrique du Nord, le Sahara et une partie du Sahel ouest africain. Mais les pays principalement concernés sont, par ordre d'importance démographique : le Maroc (35 à 40 % de la population globale), l'Algérie (25 % de la population), le Niger et le Mali.

Les régions berbérophones

Au Maroc, la berbérophonie est répartie en trois grandes aires dialectales qui couvrent l'ensemble des régions montagneuses : au nord, le Rif* (dialecte *tarifit**), au centre, le Moyen-Atlas et une partie du Haut-Atlas (dialecte *tamazight**), au sud/sud-ouest (Haut-Atlas, Anti-Atlas et Sous), le domaine chleuh* (dialecte *tachelhit/tašelhit*).

En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie* (voir *EB* XXVI, 2004). D'une superficie relativement limitée mais très densément peuplée, la Kabylie compte à elle seule les deux tiers des berbérophones algériens. Les autres groupes berbérophones significatifs sont : les Chaouias* de l'Aurès* : sans doute 1 à 2 millions de personnes ; le Mزاب* (Ghardaïa* et les autres villes ibadhites) : entre 150 000 et 200 000 personnes. Il existe bien d'autres groupes berbérophones en Algérie mais il s'agit toujours d'îlots linguistiques modestes, ne dépassant pas quelques milliers ou dizaines de milliers de locuteurs.

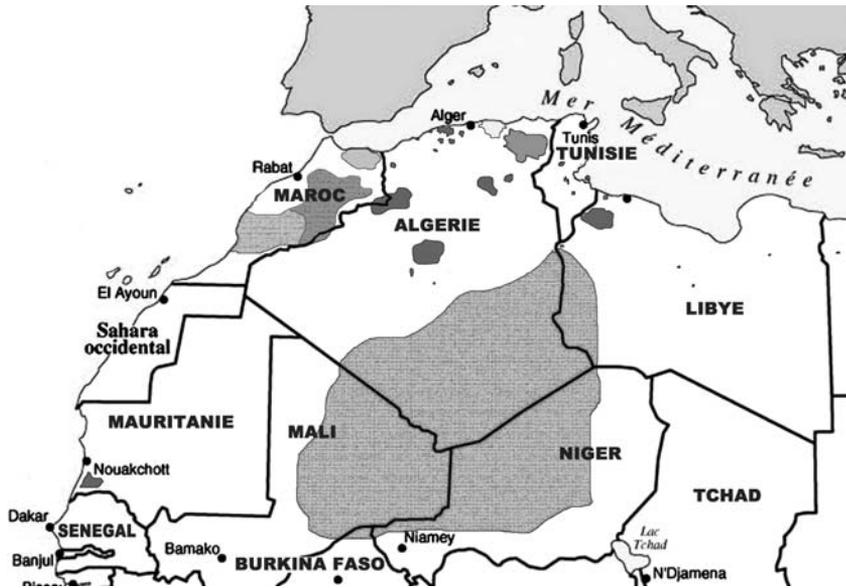
Le troisième grand ensemble berbérophone est constitué par les Touaregs*, à cheval sur plusieurs pays à travers la zone saharo-sahélienne : principalement le Niger (> 500 000 personnes) et le Mali (450 000). Les autres pays : Algérie (Ahaggar*, Ajjer*), Libye (Ajjer*), Burkina-Faso et Nigéria, comptent des effectifs touaregs plus limités. L'ensemble des populations touarègues atteint ou dépasse le million et demi d'individus.

Le reste de la berbérophonie est constitué par des isolats, généralement menacés, disséminés dans le sud de la Mauritanie (Zenaga*), en Tunisie (Djerba* en partie et une dizaine de villages dans le centre-sud du pays), en Libye (Zouagha*, Dj. Nefoussa*...) où les groupes berbérophones sont nettement plus importants et plus résistants, et en Égypte (oasis de Siwa*).

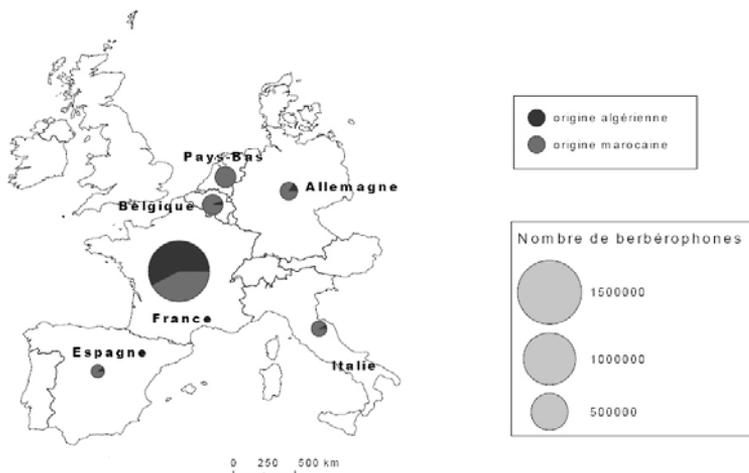
Mais ce ne sont là bien sûr que les localisations traditionnelles : depuis le début du xx^e siècle et surtout depuis la décolonisation, l'émigration de travail et l'exode rural très importants qu'a connus tout le Maghreb font qu'il existe des communautés berbérophones conséquentes dans toutes les grandes villes : Alger et Casablanca en sont les illustrations les plus marquantes. Et Paris est l'une des trois principales villes berbérophones du monde – peut-être même la plus importante ! En France uniquement, la population berbérophone (ou d'origine berbérophone) dépasse 1,5 million de personnes et avoisine sans doute les

4350 / Langue (berbère)

2 millions, dont 2/3 de Kabyles, le reste se répartissant, par ordre d'importance, entre Chleuhs, Rifains et Chaouis. Et il faudrait y rajouter plusieurs centaines de milliers de Berbères (entre 500 000 et 1 million), en majorité des Rifains et des Chleuhs, établis durablement en Espagne, Belgique, Allemagne et aux Pays-Bas. La réalité berbère dépasse donc désormais très largement le Nord de l'Afrique.



Les régions berbérophones (carte CRB-INALCO).



Les berbérophones dans quelques pays européens (carte CRB-INALCO).

Berbère et arabe en Afrique du Nord

Bien entendu, le berbère couvrait à l'origine l'ensemble du Maghreb et du Sahara et les berbérophones actuels, identifiés par une pratique linguistique spécifique, ne sont démographiquement minoritaires que parce que le Maghreb connaît depuis le Moyen Âge un lent processus d'arabisation* linguistique, consécutif à l'islamisation (VIII^e siècle) et à l'arrivée de populations arabes nomades venues du Moyen-Orient (XI^e siècle). Mais le fond de la population de l'Afrique du Nord est d'origine berbère: l'immense majorité des arabophones actuels ne sont que des « Berbères arabisés » depuis des dates plus ou moins reculées.

À l'heure actuelle, le critère le plus immédiat, le plus indiscutable d'identification des populations berbères est la langue. Il y a bien sûr d'autres traits socioculturels distinctifs, mais tous les autres paramètres ont un pouvoir discriminant moins net.

C'est aussi la langue qui est la référence centrale des mouvements revendicatifs berbères, quasiment dans toutes les régions concernées, en dehors du domaine touareg où d'autres paramètres (le mode de vie, l'ethnie...) semblent jouer un rôle prépondérant.

Le statut (institutionnel et réel)

Au Maghreb, l'idéologie dominante, l'arabo-islamisme, est globalement hostile à la langue berbère dont l'existence même est souvent perçue comme un danger pour l'unité nationale. La politique linguistique et culturelle mise en œuvre après les indépendances a été celle de l'arabisation, qui visait explicitement à « l'éradication du berbère » – et du français, souvent associés dans le même anathème. Longtemps, le berbère n'a donc fait l'objet d'aucune reconnaissance à caractère juridique (constitutionnelle ou légale) et, jusqu'à une époque très récente, il n'a eu aucune place dans les institutions officielles. À partir de 1990, la situation a cependant connu une évolution sensible: l'Algérie a créé des départements de langue et culture berbères dans les deux universités situées en Kabylie: Tizi-Ouzou* (1990) et Béjaïa/Bougie* (1991). À partir d'octobre 1995, ce pays a autorisé un enseignement facultatif de berbère dans les établissements d'enseignement secondaire (collège et lycée). Au Maroc, à l'occasion d'un discours du 20 août 1994, le roi Hassan II prenait position en faveur de l'enseignement du berbère. Mais ce n'est qu'à partir de 2003 qu'un enseignement de la langue est progressivement mis en place dans ce pays dans le cycle primaire.

En Algérie et au Maroc, le berbère a donc vu, depuis le milieu des années 1990, son statut institutionnel évoluer et s'améliorer. Il a acquis le statut de « langue nationale » en 2002 dans la constitution algérienne (à côté de l'arabe qui reste seule « langue officielle et nationale ») alors qu'au Maroc, il acquiert une « officialité de fait » à travers l'action de l'Institut Royal pour la Culture Amazigh créé en 2002 et la diffusion de son enseignement dans le système éducatif.

Au Niger et au Mali, sous sa forme touarègue, le berbère a statut de « langue nationale » depuis les années 1960 (le français ayant, dans ces pays, statut de « langue officielle »). Dans ces deux pays, le touareg a fait l'objet, à partir de 1966 (suite à la conférence de l'UNESCO sur l'alphabétisation en langues africaines), d'une prise en charge modeste par les institutions scientifiques et pédagogiques locales, sous la forme d'expériences limitées de scolarisation partielle en touareg, ou d'actions d'alphabétisation. De même, un certain nombre d'outils didactiques, à faible diffusion, y ont été produits.

Mais il ne s'agit là que du statut *institutionnel* ou *juridique*; car la réalité sociolinguistique concrète est tout autre et l'on peut considérer que le berbère est

4352 / *Langue (berbère)*

partout, même dans les grandes régions berbérophones, en position difficile, voire en situation de langue menacée. Quelle que soit l'action des acteurs et militants de la langue et de la culture berbères – action particulièrement soutenue en Kabylie, dans le monde chleuh et dans le Rif –, il est clair que tous les paramètres objectifs qui, pendant des siècles, ont permis le maintien et la résistance de la langue berbère, ont disparu avec la colonisation, puis l'émergence des États-nations actuels : fin de l'isolement géographique, effondrement des structures sociales traditionnelles, brassages et mouvements de populations massifs, scolarisation à large échelle, action permanente des médias, intégration dans le marché national et mondial..., tous ces facteurs fragilisent le statut réel de langue berbère qui dans ce nouveau contexte peut difficilement résister à la pression des grandes langues présentes en Afrique du Nord, arabe (classique) et français, mais aussi et surtout à la langue *véhiculaire* qu'est l'arabe maghrébin. Toutes les observations confirment que le bilinguisme se généralise, y compris en milieu féminin, longtemps présenté comme la citadelle inexpugnable de la langue berbère.

Les discours militants ou affectifs ne doivent pas masquer la réalité : le berbère était et reste une langue dominée, en régression ; du simple fait de l'exode rural et des diverses émigrations, sa part démographique relative a nécessairement diminué depuis le début du XX^e siècle. Sa situation objective sur « le marché linguistique maghrébin » n'a pas tendance à s'améliorer, bien au contraire. Il faudrait pour cela des changements assez radicaux au plan des conditions politico-juridiques, économiques et sociales qui sont les siennes ; quelles que soient les améliorations récentes ou en cours de la situation faite au berbère, on est bien loin des conditions qui garantiraient sa pérennité et son développement.

Une ou des langue(s) berbère(s) ?

La langue berbère se présente sous la forme d'un nombre élevé de dialectes* et de parlars, répartis sur une aire géographique très vaste. Malgré cette situation d'extrême fragmentation, la tradition berbérisante (surtout française) a longtemps parlé d'une (seule) langue berbère. C'est que, malgré la dispersion géographique, malgré l'absence de pôle de normalisation et en dépit de la faiblesse des échanges, les données structurales fondamentales restent les mêmes partout : le degré d'unité (notamment grammaticale) des parlars berbères est tout à fait étonnant eu égard aux distances et vicissitudes historiques.

Depuis une vingtaine d'année, *langues berbères* (au pluriel) est un usage qui tend à se répandre chez les auteurs francophones (d'abord Galand 1985, 1990...). Comme on l'a rappelé sous la notice « Dialecte » (*EB XV*), en dehors des variétés « périphériques » dont la spécificité est fortement marquée (touareg, zenaga, siwi...), il est difficile de fonder le pluriel (*langues berbères*) sur des bases strictement linguistiques ; ce sont beaucoup plus des considérations sociolinguistiques qui peuvent le justifier.

En fait, tant que la berbérologie était cantonnée dans une approche strictement descriptive, la question n'avait pas grand sens pour les linguistes : les différentes formes locales pouvaient, sans inconvénient majeur et sans aucune implication sociopolitique, être considérées comme « variantes régionales » d'une même langue.

Le problème est devenu plus réel avec la décolonisation, qui a inséré les variétés du berbères dans des États tout à fait distincts, aux orientations parfois divergentes, voire opposées ; avec l'émergence d'une dynamique d'aménagement linguistique, de passage à l'écrit et, très récemment, de scolarisation. Dans ce contexte nouveau, il est clair que chaque grande région berbérophone tend à voir se constituer une norme linguistique (écrite) spécifique.

À terme, on peut penser qu'il y aura probablement une norme instituée du touareg, à base nigéro-malienne, une « langue kabyle » qui s'imposera comme seule norme instituée de l'Algérie du Nord, et, sans doute, trois « langues berbères » au Maroc (chleuh, rifain et tamazight)... Mais ce ne sont là que des *hypothèses probables*. L'Histoire, comme le rappellent les nombreux processus de fusion/éclatement du XX^e siècle, peut réserver bien des surprises.

Quelques traits linguistiques

Parenté et origine

Malgré les hésitations et les hypothèses diverses émises depuis plus d'un siècle et demi, l'apparement* de la langue berbère ne fait aucun doute: le berbère est l'une des branches de la grande famille linguistique chamito-sémitique (ou « afro-asiatique », selon la terminologie américaine initiée par J. Greenberg), qui comprend, outre le berbère, le sémitique, le couchitique, l'égyptien (ancien) et, avec un degré de parenté plus éloigné, le groupe « tchadique » dont le représentant le plus connu est le haoussa.

Cette notion de parenté linguistique, souvent très idéologisée, est, faut-il le rappeler, précisément définie et relative: *elle est de nature strictement linguistique et n'implique rien en termes d'anthropologie (origine des peuplements) et/ou de culture*. Elle est toujours relative dans le temps et bute sur les limites chronologiques des méthodes du comparatisme linguistique: les apparements que l'on peut sérieusement établir ne remontent jamais au-delà des Néolithiques anciens: or, il y a un « avant » et l'histoire de l'humanité, des peuples et des langues, ne commence pas avec la pierre polie et l'agriculture!

En particulier, il est bon d'insister sur le fait que la parenté chamito-sémitique du berbère n'implique en rien une « venue du Moyen-Orient (sémitique) ou de l'Afrique de l'Est »... Au contraire, tout indique, les données préhistoriques comme les données linguistiques, une très grande ancienneté du berbère en Afrique du Nord (cf. Chaker 2006b). En considération de l'unité profonde du berbère sur une aire considérable, on pourrait même très légitimement émettre l'hypothèse que le berceau initial des langues chamito-sémitiques, contrairement à toutes les thèses classiques, pourrait bien être l'Afrique du Nord, *seul môle de stabilité et de continuité dans l'ensemble chamito-sémitique*, à partir duquel se serait diversifiées les branches et langues de la famille, par migration vers le sud-est (domaine couchitique et tchadique), vers l'Est (domaine égyptien et sémitique). En tout cas, l'hypothèse n'est pas moins légitime que toutes les autres émises antérieurement et paraît même confortée par le matériau linguistique, notamment grammatical, car le système berbère apparaît souvent à la fois comme prototypique et particulièrement transparent dans l'ensemble chamito-sémitique...

En tout état de cause, le berbère peut être considéré comme la langue « autochtone » de l'Afrique du Nord et il n'existe actuellement pas de trace positive d'une origine extérieure ou de la présence d'un substrat pré-/non-berbère dans cette région. Aussi loin que l'on puisse remonter – c'est-à-dire dès les premiers témoignages égyptiens (cf. Bates 1914 (1970)) –, le berbère est déjà installé dans son territoire actuel. La toponymie notamment n'a pas permis jusqu'ici d'identifier précisément un quelconque sédiment pré-berbère.

Dans la présentation linguistique qui suit, on a sélectionné quelques points clefs du système linguistique berbère: d'autres, non moins importants, pourraient bien sûr être pris en considération.

4354 / *Langue (berbère)*

Le système phonologique

Le consonantisme

Le système phonologique (consonantique) fondamental du berbère a été dégagé depuis longtemps par A. Basset (1946 et 1952; cf. aussi: Galand 1960 et Prasse 1972). Il ne s'agit que d'un système « minimum », que la comparaison interdialectale permet de postuler comme étant commun et primitif à tous les systèmes dialectaux particuliers attestés. Les systèmes phonologiques effectifs peuvent être beaucoup plus riches et divers: en plus des phonèmes empruntés à l'arabe (principalement les consonnes pharyngales /h, ɛ/ et certaines emphatiques) et de la tendance à la spirantisation* évoquée ci-dessous, les phénomènes de « mouillure » (palatalisation*) et de labio-vélarisation*, plus ou moins étendus, contribuent à donner à chaque parler une identité phonétique, voire phonologique particulière. Ce système fondamental « berbère » s'organise autour de quelques grandes corrélations: la tension, le mode de franchissement, la voix, la pharyngalisation, la nasalité.

1. Une opposition de tension (tendue/non-tendue) traverse tout le système. Tout phonème berbère a un correspondant tendu, caractérisé par une énergie articulatoire plus forte et, souvent, une durée plus longue. De nombreux indices phonétiques et phonologiques poussent à considérer cette opposition comme une corrélation de **tension*** (mode de franchissement du second degré) et non de **gémiation*** (Galand 1953; confirmé par plusieurs recherches récentes de phonétique instrumentale: Ouakrim, Louali, Louali & Puech). Cette corrélation demeure partout la véritable « colonne vertébrale » du système consonantique des dialectes berbères, même là où les occlusives simples ont tendance à connaître un affaiblissement de leur mode d'articulation (cf. point n° 2).

2. Le mode de franchissement oppose des constrictives (continues) à des occlusives (non continues):

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| f | s | z | ʒ | š | ž | h |
| b | t | d | ɖ | k | g | |

C'est sans doute sur ce point que le berbère présente les évolutions et les divergences les plus importantes. Tous les dialectes de la bande méditerranéenne du Maghreb (Aurès, Kabylie, Algérie centrale et occidentale, Rif, la majeure partie du Maroc central...) connaissent, à des degrés divers, une forte tendance à la spirantisation* des occlusives; /b, t, d, ɖ, k, g/ y deviennent respectivement [b̥, t̥, d̥, ɖ̥, k̥, g̥]. Le phénomène est sans doute ancien puisqu'il semble attesté déjà dans les sources antiques (notations grecques en *θ*- et latines en *th*- dans plusieurs toponymes) Dans de nombreux dialectes (Aurès, Algérie centrale, Maroc central, Mزاب), le phénomène va encore plus loin: la fricative [t̥] peut aboutir au souffle laryngal [h] ou disparaître totalement (Aurès), et les fricatives palatales [k̥] et [g̥] finissent souvent en chuintantes [š] et [ž] ou en semi-voyelle palatale [y] (API [j]). Les mêmes lexèmes peuvent donc se rencontrer sous trois ou quatre formes différentes:

akal > *aḵal* > *ašal* = « terre »
tamṭṭut > *tamiṭṭut* > *hamiṭṭut* > *amiṭṭut* = « femme »
argaz > *argaz* > *aryaz* = « homme »
 > *arġaz* > *aržaz*

Le vocalisme

Le système vocalique berbère, très simple, est fondamentalement ternaire :

/i/ /u/
 /a/

Les phonèmes d'aperture moyenne (/e/, /o/, /ä/ (ou /ã/) qui existent dans certains dialectes « orientaux » (touareg, Libye, Tunisie) sont d'apparition récente (Prasse 1984) et proviennent certainement de la phonologisation d'anciennes variantes contextuellement conditionnées. Et, malgré les travaux de K.-G. Prasse, on peut avoir quelques doutes sur leur pertinence réelle en synchronie : quand il ne s'agit pas de simples variantes régionales (ce qui très est souvent le cas pour [é] et [o]), leur apparition semble en fait conditionnée, soit par le contexte phonétique (présence d'une consonne ouvrante, notamment vélaire ou pharyngalisée : /i/ > [é] et /u/ > [o]), soit par le contexte accentuel (ouverture du timbre sous accent : *émi*, « bouche », mais *imawen*, « bouches »). Si oppositions il y a, leur rendement fonctionnel est en tout état de cause très limité.

Il en va probablement de même pour la durée vocalique qui a statut distinctif dans les dialectes « orientaux » (notamment le touareg). Ses conditions d'apparition et sa liaison privilégiée avec un contexte grammatical bien déterminé (le « prétérit intensif » touareg) conduisent à penser qu'elle est de formation secondaire et qu'elle procède de la phonologisation d'un allongement expressif ou de la réinterprétation quantitative de phénomènes accentuels (*cf. infra*).

Un système d'oppositions thématiques à valeurs aspectuelles : le système verbal

À la suite des travaux d'André Basset (1929, 1952), la majorité des berbérissants admettent un système « berbère commun » ternaire, opposant trois thèmes fondamentaux marqués par un jeu d'alternances vocaliques et/ou consonantiques :

| Aoriste Intensif | Aoriste | Prétérit |
|-------------------------------|-------------------|-------------------------------|
| [itératif/duratif/inaccompli] | [neutre/indéfini] | [ponctuel/défini/accompli] |
| <i>i-kerrez</i> | <i>y-kerz</i> | <i>(y-kraz ?) > y-kerz</i> |
| <i>y-ttak°er</i> | <i>y-ak°er</i> | <i>y-uker</i> |

kerz = « labourer » ; *ak°er* = « voler, dérober » ; *i-/y-* = 3^e pers. masc. sing. (= « il »)

Il existe deux autres thèmes, un prétérit négatif (ou « thème en /i/ ») et, localement, un aoriste intensif négatif, mais ces deux formes n'ont plus d'existence fonctionnelle autonome en synchronie ; ce ne sont que les allomorphes (en contexte négatif) respectivement du prétérit et de l'aoriste intensif. Le touareg présente également un thème de prétérit intensif (ou « accompli résultatif »), qui paraît secondaire. Le noyau fonctionnel synchronique, commun à tous les dialectes berbères, se limite donc aux trois thèmes ci-dessus. S'agissant d'un système « commun » ou « moyen » berbère (donc non observable en tant que système d'oppositions synchronique réel), la valeur exacte de ces thèmes prête à discussion et des approches diverses ont été développées par les berbérissants depuis André Basset. Le caractère aspectuel* de ces oppositions est très généralement admis, mais les définitions et la terminologie varient d'un auteur à l'autre. L'aoriste est le plus souvent considéré comme la forme non-marquée (formellement et sémantiquement), à valeur « neutre »/« indéfinie », de ce fait polyvalente et déterminée par le contexte ; le prétérit est opposé comme un « défini »/« précis »/« ponctuel » ou « accompli » à l'aoriste intensif décrit comme un « extensif »/« duratif »-« itératif » ou « inaccompli » (*cf. Basset 1952, Penchoen 1973, Galand 1977, 1987, Bentolila 1981, Prasse 1986, Chaker 1984, 1995, 1997, Leguil 1992...*).

4356 / *Langue (berbère)*

Derrière ce système thématique ternaire, pan-berbère, se profile un état plus ancien de la langue où l'opposition était binaire, *Aoriste / Prétérit*, état qui rejoint celui postulé pour le chamito-sémitique. La morphologie en est un indice immédiat : le thème d'aoriste intensif est toujours mécaniquement issu de celui de l'aoriste ; il en est donc une forme secondaire, dérivée. À l'origine, l'aoriste intensif était donc une simple forme dérivée à valeur expressive (intensive ou itérative), puis elle a été généralisée, grammaticalisée et intégrée dans le système des oppositions de base.

Ces formes thématiques sont, partout, relayées secondairement par des morphèmes préverbaux, à valeurs aspectuelle, modale ou temporelle, de sorte qu'en synchronie, les oppositions thématiques ne suffisent absolument pas pour décrire le fonctionnement des systèmes verbaux réels : la description doit toujours intégrer des formes complexes à préverbes. Ces préverbes proviennent de la grammaticalisation, plus ou moins avancée :

- d'unités déictiques, de locatifs et de subordinants spécifiant les thèmes primitifs d'aoriste et d'aoriste intensif ;
- d'anciens auxiliaires verbaux marquant diverses valeurs temporelles (futur, passé révolu, concomitance, actualité) ;
- enfin, d'innombrables auxiliaires verbaux, appartenant aux classes lexico-sémantiques du mouvement, des attitudes physiques, de l'état et de la durée..., apportant au verbe auxilié de subtiles nuances aspectuelles, temporelles et/ou modales.

Certains de ces préverbes sont très anciens puisque quasiment pan-berbères (*ad* « non-réel/non-effectif »), d'autres plus récents et plus localisés (*ra*, *rad* morphème de futur en chleuh)... Mais, malgré l'absence de témoignages conséquents sur les formes anciennes de la langue, la dialectologie, par la comparaison des multiples formes de l'infinie variété du berbère, permet de reconstruire assez aisément les processus diachroniques et de proposer, dans la plupart des cas, des étymologies solides et des chaînes de grammaticalisation cohérentes (cf. Chaker 1997).

La syntaxe : structures élémentaires de l'énoncé

En berbère, langue à opposition verbo-nominale, c'est, très classiquement, le verbe qui constitue généralement le noyau prédicatif. Le verbe, qui est un *unifonctionnel prédicatif*, peut cependant, dans certains contextes (notamment en proposition relative), perdre cette fonction pour devenir un simple déterminant lexical fonctionnellement équivalent à un adjectif.

La majorité des énoncés sont donc construits autour d'un prédicat verbal constitué par la forme verbal obligatoirement associée à un indice de personne, selon l'ordre canonique suivant :

| |
|--|
| Verbe + (1 ^{er} déterminant Nom) + (2 ^e déterminant Nom) + (3 ^e déterminant Nom) |
| Prédicat + Complément explicatif + Complément direct + Complément indirect |
| <i>y-fka</i> <i>umyar</i> <i>idrimen</i> <i>i umddak^oel-is</i> |
| il-a donné vieux argent à compagnon-son |
| = le vieux a donné (de l')argent à son compagon |

Dans cette séquence, *umyar* (« vieux/vieillard » avec la marque de l'état d'annexion) est considéré non comme un « sujet » mais comme une expansion (« Complément explicatif ») au même titre que les autres syntagmes nominaux de l'énoncé : comme eux, il est toujours supprimable ; de plus, il ne peut se substituer à l'indice de personne du verbe (*y-*, « il ») qui n'est donc pas, syntaxiquement, un pronom.

Cet ordre « neutre », qui est surtout celui du récit, est souvent concurrencé dans le discours par une séquence à extraposition et thématisation :

| | | | |
|--------------|--------------|----------------|-----------------------|
| <i>amɣar</i> | <i>y-fka</i> | <i>idrimen</i> | <i>i umddak°el-is</i> |
| vieux | il-a donné | argent | à compagnon-son |

= le vieux, il a donné (de l')argent à son compagnon

Sachant que *tous* les constituant de l'énoncé peuvent occuper cette position d'extraposition, marquée par une rupture tonale, les berbérisant analysent généralement cette construction, non comme une simple phénomène stylistique ou pragmatique, mais comme une fonction syntaxique particulière, intégrée à la grammaire de la langue et dénommée « Indicateur de thème » (Galand 1964).

Mais le nom – précisément les substantifs, les adjectifs et tous les pronominaux libres – peut également occuper la fonction de prédicat. Il existe en berbère, dans tous les dialectes, de nombreux type de phrases nominales :

Soit, comme en touareg, par simple juxtaposition de nominaux (phrase nominale « pure ») :

Mûsa, amɣar n Ahaggar
Mûsa, chef de Ahaggar = Moussa est le chef de l'Ahaggar

– Soit, comme dans la plupart des dialectes berbères Nord, grâce à un auxiliaire de prédication spécialisé (*d* = « il y a/c'est ») :

d amur-iw
d part-ma = c'est ma part

– Soit dans le cadre de constructions à affixes personnels (à noyau prépositionnel, adverbial ou interrogatif) :

ɣur-s sin yezgaren / *anda-t umur-iw* (kabyale)
chez-lui deux bœufs = il a deux bœufs / où -la part-ma = où est ma part ?

– Enfin, dans de nombreux dialectes, la fonction prédicative peut aussi être assumée par divers éléments invariables, de type adverbial :

ulaš aman (kabyale) absence eaux = il n'y pas d'eau

Le lexique

C'est peut-être en matière de lexique que la divergence entre les dialectes berbères est la plus immédiatement apparente ; les recoupements de vocabulaire entre les principaux dialectes se situent aux environs de 60 %, sur la base d'une liste lexicale test de 200 termes élémentaires. Ce taux est assez faible ; les spécialistes de la lexicostatistique comme Swadesh le considéreraient comme indiquant que l'on a affaire à des « langues » nettement distinctes. Mais ces chiffres doivent être reçus avec circonspection car ils sont obtenus à partir de la comparaison du vocabulaire usuel effectif dans les dialectes concernés (en fait, le plus souvent, dans un parler, voire un idiolecte déterminé). La divergence entre deux dialectes A et B ne signifie pas que le lexème *x* du dialecte A non usité dans le dialecte B soit réellement inconnu de B ; cela signifie le plus souvent qu'il n'y est pas d'usage courant ou qu'il n'y a pas exactement le même emploi. En fait, sous réserve qu'elle appartienne bien au fonds berbère, il est tout à fait exceptionnel qu'une unité lexicale d'un dialecte donné ne se retrouve pas, sous une forme ou sous une autre, dans un ou plusieurs autres dialectes. Globalement, la divergence lexicale est donc nettement secondaire, sinon superficielle.

Deux traits du lexique berbère méritent d'être soulignés : sa formation et sa perméabilité à l'emprunt.

4358 / Langue (berbère)

La formation du lexique repose centralement sur la dérivation*, alors que la composition est un phénomène plus rare – bien que certainement sous-estimé. On peut considérer que l'essentiel des formes lexicales de la langue, verbales ou nominales, est fondé sur la combinaison d'une racine* lexicale consonantique (porteuse de la notion sémantique centrale) et d'un schème de dérivation déterminé qui affecte le complexe ainsi formé (« mot ») à une catégorie morpho-syntaxique particulière.

C'est cette très forte intégration du lexique berbère dans un réseau de formation régulière qui a justifié le classement courant des dictionnaires* berbères par racines. De tout mot berbère, il est en effet, normalement, assez aisé d'extraire la racine consonantique par élimination des éléments de dérivation (et des marques externes diverses).

Mais, si dans son principe, ce schéma est fondé et rend bien compte de la morphogénèse du lexique berbère, en synchronie, les choses sont beaucoup plus complexes et incertaines (cf. Galand 1974). Dans la langue actuelle, le réseau des relations entre racine et dérivés est profondément perturbé par d'innombrables accidents : évolution sémantique de la racine et/ou du dérivé, évolution phonétique de la racine et/ou du dérivé, disparition de la racine/isolement du dérivé, emprunts aux langues étrangères... Ce processus de figement de la dérivation est plus ou moins marqué selon les dialectes – plus dans les dialectes Nord qu'en touareg par exemple –, mais il est bien avancé partout. Sur ce point, une étude récente, fondée sur un corpus de 5 000 lexèmes (Chaker 2003c), montre que la racine est :

- une réalité synchronique fonctionnelle pour une part minoritaire du lexique (environ 1/3 de l'échantillon étudié),
- une réalité diachronique ou une donnée postulée, sans existence concrète pour le reste du lexique (2/3 de l'échantillon).

L'emprunt : le berbère a été en contact et a vu défile de nombreuses langues de la périphérie méditerranéenne : punique, grec, latin, germanique (Vandales), arabe, turc, français, espagnol, sans parler de contacts plus discrets mais permanents, avec l'hébreu à travers la présence de communautés juives* conséquentes depuis l'Antiquité, avec l'égyptien ancien sur la frontière Est, avec toutes les langues romanes de la rive Nord de la Méditerranée (catalan, occitan, dialectes italiens) et, au Sud, avec les langues négro-africaines (haoussa, songhaï, peul, mandingue...).

La pression exercée par certaines de ces langues, notamment l'arabe a pu être extrêmement forte (cf. Chaker 1984, chap. 11). Contacts et pression linguistiques impliquent emprunts, mais emprunt n'exclut pas forte capacité d'intégration, d'appropriation des apports extérieurs, avec une faculté d'adaptation, de naturalisation des éléments linguistiques étrangers assez exceptionnelle. En berbère, l'emprunt est intégré, digéré, aux plans formel et sémantique, au point que l'origine étrangère en est bien souvent indétectable sans une analyse extrêmement sophistiquée (cf. Chaker 2003a).

Bien sûr, dans la période contemporaine, en raison même des nouvelles conditions sociolinguistiques qui induisent une pression accrue des langues dominantes (français, arabe classique et arabe dialectal ; voir *supra*), les emprunts se sont multipliés, jusqu'à devenir massifs dans le domaine des technologies et des réalités du monde moderne, de l'avion à la télévision en passant par l'automobile et l'informatique. Ce qui a déclenché depuis les années 1970 un fort mouvement de « volontarisme néologique », qui met en circulation des centaines de nouveau lexèmes, formés par dérivation*, composition, emprunts inter-dialectaux ou néologie* sémantique, pour tenter d'endiguer la marée lexicale du français et de l'arabe : le prototype de cette action néologique étant l'*Amarwal*, vocabulaire moderne élaboré et mis en circulation dans les années 1970 par un

groupe de jeunes militants autour de Mouloud Mammeri* (sur cette question, voir Achab 1996).

BIBLIOGRAPHIE

- ACHAB R. : 1996 – *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Paris/Louvain, Editions Peeters.
- BASSET A. : 1929 – *La langue berbère. Morphologie. Le verbe – Étude de thèmes*, Paris.
- BASSET A. : 1946 – « Le système phonologique du berbère », *GLECS*, IV.
- BASSET A. : 1952 (1969) – *La langue berbère*, Londres, I.A.I.
- BENTOLILA F. : 1981 – *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*, Paris, SELAF (Peeters).
- CAMPS G. : 1980 – *Berbères. Aux marges de l'histoire*, Toulouse, Edit. des Hespérides. Réédition sous le titre: *Berbères. Mémoire et identité*, Paris, Editions Errances, 1987.
- CAMPS G. : 1981 – « L'origine des Berbères ». *Islam, société et communauté*. Anthropologie du Maghreb, Paris, Editions du CNRS (Les cahiers du CRESM, 12), p. 9-33.
- CANTINEAU J. : 1950 – « Racines et schèmes », *Mélanges Milliam Marçais*, Paris, A. Maisonneuve.
- CHAKER S. : 1984 – *Textes en linguistique berbère*. (Introduction au domaine berbère), Paris, CNRS.
- CHAKER S. : 1989-1998 – *Berbères aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.
- CHAKER S. : 1995 – *Linguistique berbère. Études de syntaxe et de diachronie*, Paris/Louvain, Editions Peeters.
- CHAKER S. : 1997 – « Quelques faits de grammaticalisation dans le système verbal berbère », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, n.s., V, 1997 (« Grammaticalisation et reconstruction »), p. 103-121.
- CHAKER S. 2003a – « Résistance et ouverture à l'Autre: le berbère, une langue vivante à la croisée des échanges méditerranéens. Un parcours lexicologique. », Actes du colloque *L'interpénétration des cultures dans la bassin occidental de la Méditerranée* (Paris, Sorbonne, 14 novembre 2001), Paris, Mémoire de la Méditerranée, p. 131-154.
- CHAKER S. 2003b – « Le berbère », *Les langues de France* (sous la direction de Bernard Cerquiglini), Paris, PUF, 2003, p. 215-227.
- CHAKER S. : 2003c – « Autour de la racine en berbère », *Folia Orientalia* (Cracovie), 39, p. 83-93.
- CHAKER S. & METTOUCHI A. : 2006a – « The Berber Language », *Encyclopedia of Language and Linguistics*, 2nd Edition, Oxford, Elsevier.
- CHAKER S. : 2006b (à paraître) – « Aux origines berbères: préhistoire et linguistique. Allochtonie/autochtonie du peuplement et de la langue berbères? », *Faits de Langues* (« Les Langues chamito-sémitiques »).
- COHEN D. : 1968 – « Les langues chamito-sémitiques », *Le langage*, Paris, NRF-Gallimard (« La Pléiade »).
- COLIN G. S. : 1926 – « Etymologies magribines », *Hesperis*: 55-82, 85-102.
- DIAKONOFF I. M. : 1988 – *Afrasian languages* (Réédition révisée) –, Moscou, Nauka.
- DURAND O. : 1993 – Qu'est-ce qu'une langue berbère? Hypothèses diachroniques.- *Rendiconti (Atti della Accademia Nazionale dei Lincei)*: IX/IV (1).
- GALAND L. : 1974 – « Signe arbitraire et signe motivé en berbère », *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique*, La Haye/Paris, Mouton.
- GALAND L. : 1977 – « Continuité et renouvellement d'un système verbal: le cas du berbère », *BSLP*, LXXII/1.
- GALAND L. : 1985 – « La langue berbère existe-t-elle? », *Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson*, Paris, Geuthner.
- GALAND L. : 1984 – « Le comportement des schèmes et des racines dans l'évolution de la langue: exemples touaregs », *Current progress in Afro-Asiatic Linguistics (Third International Hamito-Semitic Congress)*.
- GALAND L. : 1989 – « Les langues berbères », *La réforme des langues*. Histoire et avenir, IV, Hamburg, H. Buske Verlag.

4360 / *Langue (berbère)*

- GALAND L. : 1998 – « Le berbère », *Les langues dans le monde ancien et moderne*, 3^e partie : *Les langues chamito-sémitiques*, Paris, CNRS.
- GALAND L. : 2002 – *Études de linguistique berbère*, Paris/Louvain, Peeters (Publications de la Société de Linguistique de Paris).
- GALAND-PERNET P. : 1973-1979 – À propos des noms berbères en us/uš, *Comptes rendus du GLECS*, 18-23 : 643-659.
- GRANDGUILLAUME G. : 1983 – *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- GREENBERG J. : 1966 – *Languages of Africa*, The Hague, Mouton.
- HYMES D.H. : 1960 – « Lexicostatistics So Far », *Current Anthropology*, 1, p. 3-44.
- HYMES D.H. : 1960 – « More on Lexicostatistics », *Current Anthropology*, 1, p. 338-345.
- LAOUST E. : 1920-1983 – *Mots et choses berbères*, Paris (réédition : Rabat, SMER, 1983).
- LEGUIL A. : 1992 – *Structures prédicatives en berbère. Bilan et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- NAIT-ZERRAD K. : 1998-2002 – *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées)*, I, II, III, Paris/Louvain, Editions Peeters.
- PENCHOEN Th.-G. : 1973/a – *Étude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Napoli (= *Studi Magrebini* V).
- PENCHOEN Th.-G. : 1973/b – *Tamazight of the Ayt Ndhir*, Los Angeles.
- PRASSE K.-G. : 1972-1974 – *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1972 : I-III, *Phonétique-Écriture-Pronom*; 1974 : IV-V, *Nom*; 1973 : VI-VIII, *Verbe*.
- PRASSE K.-G. : 1984 – « The Origin of the Vowels e and o in touareg and Ghadamsi », *Current Trends in Afro-Asiatic Linguistics. Papers of the Third International Hamito-semitic Congress*.
- PRASSE K.-G. : 1986 – « The values of the tenses in Tuareg (Berber) », *Orientalia Suecana*, 33-35.
- SCHUCHARDT H. : 1909 – « Lateinisch buda : tamarix », *Zeitschrift für romanische Philologie* (Halle), 33 : 347-352.
- SCHUCHARDT H. : 1909 – « Zu den berberischen Substantiven auf – im », *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* : 163-170.
- SCHUCHARDT H. : 1918 – « Die romanischen Lehnwörter im Berberischen », *Kaiserliche Akademie der Wissenschaft in Wien*, 188/4, 82 p.
- STUMME H. : 1912 – « Gedanken über Libysch-phönizisch Anklage », *Zeitschrift für Assyriologie*, XXVII, 121-128.
- SWADESH M. : 1952 – « Lexicostatistic Dating of Prehistoric Ethnic Contacts », *Proceedings of the American Philosophical Society*, 96, p. 452-463.
- TAÏFI M. : 1991 – *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*, Paris, L'Harmattan/Awal.
- TAÏFI M. : 1990 – « Pour une théorie des schèmes en berbère », *Études et documents berbères*, 7, 1990.
- VYCICHL W. : 1952 – « Punischer Spracheinfluss im Berberischen », *Journal of Near East Studies*, XI/3.
- VYCICHL W. : 1972 – « Vier hebräische Lehnwörter im Berberischen », *Annali dell'Istituto Orientale di Napoli*, 32 (n.s. XXII) : 242-244,.
- WAGNER M. L. : 1936 – *Restos de latinidad en el Norte de Africa*, Coimbra, Biblioteca da Universidade, 43 p.
- WILLMS A. : 1980 – *Die dialektale Differenzierung des Berberischen*, Berlin.
- ZABORSKI A. : 1988 – « Zum hamitosemitischen Charakter des Berberischen », *Progressive traditions in african and oriental studies*, Berlin, Akademie Verlag.

L10. LASANIKES

Mentionnés par Ptolémée (*G.*, IV, 4, 6, Müller: 670) sous la forme *Lesanikōn* ou *Laganikōn* (gén. plur.) entre les *Makatoutae** à l'ouest et les *Psylles** à l'est, ils habitaient des grottes selon cet auteur. *L'Itinéraire d'Antonin* (67, 6, éd. Cuntz p. 9; 70, 5, p. 10) fait état d'une station appelée *Lasamices* (à lire sans doute *Lasanices* ou *Lasanuces*), à 25 milles de Cyrène sur la voie provenant de *Ptolemais* (Tolmeta). Les grottes des Lasanikes et la station qui tire son nom de celui de la tribu, ne sont probablement pas à identifier, comme l'a proposé C. Müller (commentaire à Ptol., *loc. cit.*), avec celles, pourtant nombreuses, situées le long du cours moyen du wadi al-Cuf, nommé wadi Gereib ou Ierahib, mais plutôt, d'après une suggestion d'A. Laronde, appuyée sur de solides arguments, avec celles de Slonta, à 38 km au S./S.-O. de Cyrène.

BIBLIOGRAPHIE

GOODCHILD R. G., *Tabula Imperii Romani*, f. H. I. 34, *Cyrene*, Oxford, 1954, carte: 21. 32.
LARONDE A., *Cyrène et la Libye hellénistique*, Paris, 1987, p. 272-276.

J. DESANGES

L11. LEBOU/LIBOU (LEBU/LIBU)

C'est très probablement le nom d'une tribu berbère – les *Rbw* (« Lebu ») – qui est à l'origine de l'ethnique « Libyens », en usage comme appellation collective pour tous les peuples indigènes résidant en Afrique du Nord à l'ouest du Nil, définis tantôt par leur peau claire, tantôt par l'emploi de dialectes berbères, depuis l'Antiquité jusqu'aux philologues et historiens contemporains (pour cette signification dans les sources anciennes, voir « Libyens », dans ce même fascicule). L'égyptologie moderne, elle aussi, se sert du terme « Libyens » dans ce sens secondaire (*cf.* Osing 1980, col. 1015-1016), bien qu'en général les documents égyptiens employaient d'autres mots (*Ṭmḥw*, *Ṭḥnw*). Dans cette notice, on présentera les références des *Rbw*, puis discutera la localisation de leurs habitats d'après les documents égyptiens.

Les références

Les *Rbw* apparaissent pour la première fois au milieu de la XIX^e dynastie comme peuple voisin et ennemi de l'Égypte (pour la chronologie, *cf.* von Becke-rath 1997, p. 103-108) : une stèle de la région d'El Alamein (*Ramess. Inscr.* II, p. 475), ainsi qu'un hymne au roi (*P. Anast.* II 3, l. 4) évoquent la soumission d'au moins une partie du « pays des *Rbw* » par Ramsès II (*cf.* Osing 1980, col. 1021 et 1031, n. 125; une mention des *Rbw* dans la liste des peuples étrangers sur le deuxième pylône du temple de Ramsès II à Abydos est incertaine [*cf.* Porter et Moss VI, 1939, p. 33-34; Zibelius 1972, p. 42-43 avec n. 10 et 142, n. 1]). Le successeur de ce dernier, Merneptah, se trouva, dans la quatrième année de son règne, face à une armée d'invasion des *Rbw* qu'il mata dans une bataille au sud de Memphis (*Ramess. Inscr.* IV, p. 1-2 [stèle d'Amada]). Un an après, des *Rbw* alliés à des *Mšwš* et des *Qḥq* ainsi qu'à divers « peuples de la mer » envahirent à nouveau la vallée du Nil, guidés par *Mṛjj*, un prince des *Rbw*. Une fois de plus, près de *Pr-jr*, dans le Delta occidental, les Égyptiens remportèrent la victoire (*Ramess. Inscr.* IV, p. 2-12 [inscription de Karnak]; *cf.* Osing 1980, col. 1022; pour d'autres témoignages, Zimmermann 1999, p. 11, n. 18); parmi le butin figurent,

4362 / *Lebou/Libou*

outre une grande quantité de bétail et de matériel, plusieurs femmes du prince des *Rbw* vaincu (*Ramess. Inscr.* IV, p. 9).

Des représentations du temple funéraire de Ramsès III à Medinet Habu mentionnent des luttes ultérieures contre les voisins occidentaux au début de la XX^e dynastie. Dans la cinquième année du roi fut repoussé l'attaque d'une force composée de *Rbw*, *Mšwš* et *Spd* (*Medinet Habu* I, p. 15-16 et 27-28; II, p. 61, 71-72, 75-76 et 79-83; *Ramess. Inscr.* V, p. 10-27; probablement une variante des mêmes événements [*P. Harris* I 76-77] donne du temps de Ramsès IV; cf. Zimmermann 1999, p. 11, n. 21 et, pour d'autres mentions des *Rbw* sous Ramsès III, n. 22). Des *Rbw* étaient présents dans les colonies de mercenaires libyens, établies, entre autres, par Ramsès III (*P. Harris* I 77, l. 5), et sans doute aussi dans la migration plus ou moins paisible qui allait suivre la période des grandes confrontations (cf. Bates 1914, p. 227; Osing 1980, col. 1023). Le nom est attesté deux fois pendant le règne de Ramsès IX: dans l'onomasticon de *ḏmn-m-jpt* (*AEO* I, p. 121 [241]), ainsi que dans ledit journal de la nécropole de Thèbes (Turin mus. 13 vs. 1; cf. Zibelius 1972, p. 54-55 et 143). Dans ce dernier texte, on lit que: « les ouvriers de la nécropole débrayèrent en contestation car leurs rations de grain étaient en retard, alors qu'il n'y avait pas de *Rbw* déstabilisant la région » – renseignement intéressant sur le rôle que les *Rbw* jouaient au moins autour de Thèbes à cette époque, bien que nous ne savons pas « s'il s'agissait de *Rbw* autochtones à la recherche de sol et de butin ou bien de mercenaires libyens de l'armée égyptienne en maraude » (Osing 1980, col. 1023).

La fondation de la XX^e dynastie par un *Mšwš* – Sheshonq I – vers le milieu du X^e siècle est significative de l'influence que les voisins occidentaux avaient acquis depuis le temps des grandes invasions (cf. Osing 1980, col. 1023). À partir de là, des « princes des *Rbw* » contrôlent des territoires dans le Delta, à l'ouest de la branche centrale du Nil (pour le titre « Grand prince des *Rbw* », cf. Yoyotte 1961, p. 122-124, 136-142 et 149-151; pour les témoignages, Zimmermann 1999, p. 12-13, n. 31 [avec bibliographie]).

La localisation

Les récits des grandes invasions des XIII^e et XII^e siècles portent à croire que les habitats originels des *Rbw* se trouvaient près de la côte. Si, sous le règne de Merneptah, ils attaquèrent l'Égypte en compagnie des « peuples de la mer », cela implique que la prise de contact avec ces alliés ne se fit guère très loin de la Méditerranée (cf. Bates 1914, p. 51; Osing 1980, col. 1022). En plus, à Medinet Habu, le chef captif des *Rbw* figure avec la plante du Nord, ce qui renvoie également à des origines au nord de l'Afrique (Brugsch 1857-1860 II, p. 79). On localisera donc les *Rbw* quelque part en Marmarique ou Cyrénaïque.

En revanche, les opinions divergent quant à la question de savoir si l'Égypte et le pays des *Rbw* étaient limitrophes. La publication de la conquête du pays des *Rbw* par Ramsès II vers El Alamein (*Ramess. Inscr.* II, p. 475; voir ci-dessus) indiquerait, pour Jürgen Osing (1980, col. 1017 et 1021), que cet endroit faisait déjà partie du « pays des *Rbw* ». Oric Bates (1914, p. 51, n. 1) rejette cependant un voisinage immédiat, car selon l'inscription de Karnak (*Ramess. Inscr.* IV, p. 3), l'alliance des *Rbw* et des « peuples de la mer », sur son chemin vers l'Égypte, envahit d'abord le pays *Ṭḥnw*, qui se trouverait donc entre le pays des *Rbw* et le Delta.

Une bonne partie des savants admet une origine des *Rbw* sur le plateau de Barca (cf. entre autres, Honigmann 1926, col. 151; Hölscher 1955, p. 11; Zibelius 1972, p. 143); des chefs indigènes représentés à Siwah sont identifiés comme *Rbw* par leur tenue et leurs titres (cf. Yoyotte 1961, p. 142 et 145); enfin, d'après Oric Bates (1914, p. 46), le nom « Lebu » aurait survécu dans deux toponymes modernes en Marmarique, *Ḥaṭṭīyah el-Lebuk* et *Mongar Lebuk*. Malheureusement,

nous ignorons à la fois l'étendue du territoire d'origine des *Rbw* et les changements de signification que le terme a dû subir à travers des siècles de migration.

On constatera tout de même que le nom est attesté pendant un demi-millénaire dans des contextes de première importance pour l'Égypte et que leur proximité de la Méditerranée prêtait aux *Rbw* une certaine notoriété chez les peuples d'outre-mer. Chronologiquement, les dernières mentions de « Grands princes des *Rbw* » dans le Delta coïncident à peu près avec la naissance de l'épopée homérique (au VIII^e siècle, d'après la datation communément acceptée) qui parle, pour la première fois, de « Libye » au sens d'Afrique du Nord (Hom. *Od.* IV 85; XIV 295), un siècle environ avant la colonisation grecque de la Cyrénaïque – à une époque où le commerce phénicien réunissait les riverains de la Méditerranée orientale. Toutes les conditions sont donc remplies pour admettre un rapport étymologique entre *Rbw* et les ethniques homonymes en grec, punique, hébreu (cf. Zimmermann 1999, p. 15-16).

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

AEO : *Ancient Egyptian Onomastica*, éd. A.H. Gardiner, 3 vol., Oxford 1947.

Medinet Habu : *Medinet Habu. The Epigraphic Survey*, éd. H.H. Nelson, 8 vol., Chicago 1930-1970.

P. Anast. II : *Select Papyri in the Hieratic Character from the Collections of the British Museum* III, éd. E. Hawkins, Londres 1842, pl. LXIII-LXXIII.

P. Harris I : *Papyrus Harris I. Hieroglyphische Transkription*, éd. W. Erichsen, Bruxelles 1933.

Ramess. Inscr. : *Ramesside Inscriptions. Historical and Biographical*, éd. K.A. Kitchen, 8 vol., Oxford 1968-1990.

BIBLIOGRAPHIE

BATES O., *The Eastern Libyans*, Londres 1914.

von BECKERATH J., *Chronologie des pharaonischen Ägypten. Die Zeitbestimmung der ägyptischen Geschichte von der Vorzeit bis 332 v. Chr.*, Mayence 1997.

BRUGSCH H., *Die Geographie des alten Ägyptens nach den altägyptischen Denkmälern*, 3 vol., Leipzig 1857-1860.

GOMAA F., *Die libyschen Fürstentümer des Deltas vom Tod Osorkons II. bis zur Wiedervereinigung Ägyptens durch Psametik I.*, Wiesbaden 1974.

HÖLSCHER W., *Libyer und Ägypter. Beiträge zur Ethnologie und Geschichte libyscher Völkerschaften nach den altägyptischen Quellen*, Glückstadt et al. 1955.

HONIGMANN E., « Libye 2 », dans *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft* XIII 1, 1926, col. 149-202.

KITCHEN K.A., *The Third Intermediate Period in Egypt (1100-650 B.C.)*, Warminster 1973.

KITCHEN K.A., « On the Princedoms of Late-Libyan Egypt », dans *Chronique d'Égypte* 52, 1977, p. 40-48.

OSING J., « Libyen, Libyer », dans *Lexikon der Ägyptologie* III, 1980, col. 1015-1033.

PORTER B. et MOSS R.L.B., *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs, and Paintings* I-III, Oxford 1960-1981; IV-VII, 1934-1952; VIII (par J. Malek), 1999.

YOYOTTE J., « Les principautés du Delta au temps de l'anarchie libyenne (études d'histoire politique) », dans *Mélanges Maspero* I 4, Le Caire 1961, p. 121-181 et pl. I-III.

ZIBELIUS K., *Afrikanische Orts- und Völkernamen in hieroglyphischen und hieratischen Texten*, Wiesbaden 1972.

ZIMMERMANN K., *Libyen. Das Land südlich des Mittelmeers im Weltbild der Griechen*, Munich 1999.

4364 / Lemtouna

L12. LEMBETET EL-KBIR

Nécropole située en Mauritanie* occidentale à un kilomètre au nord du Guelb Moghreïn (carte des régions sahariennes au 2 000 000^e, feuille Akjoujt NE 28-XXIII c.l. 19° 45' N-14° 26' W). Elle comprend 160 tombeaux répartis sur tout le petit massif de quartzite. Lembetet el-Kbir s'élève d'une quarantaine de mètres au-dessus du reg alentour et, vers le nord, domine la vallée et le barrage du Khat Lekheijat. Le site a été découvert en 1958.

Les tombes sont de trois sortes : tumulus, bazinas* à trois degrés et deux barkhanes ou monuments en croissants. Ces deux derniers types ont été édifiés sur le sommet et à la partie supérieure des pentes, les tumulus occupent le reste de l'affleurement rocheux jusqu'à la plaine.

En surface on a recueilli des fragments de meules dormantes et molettes en roche verte, des armatures de flèches, grattoirs et pointes en silex, quelques tessons de céramique sans décor.

Les fouilles (en 1959 et en 1968) ont permis l'étude de 7 monuments (5 bazinas, 1 tumulus, et la grande barkhane).

Les tombes à degrés ou bazinas sont circulaires, constituées par trois assises concentriques. La chambre funéraire, au centre, est construite en encorbellement et a parfois un plancher de dalles sur lequel a été déposé le corps. La taille de ces monuments varie peu : pour 7 m de diamètre extérieur et 1,10 m de hauteur, la chambre centrale mesure 1,20 m de diamètre et 0,75 à 0,80 m de hauteur. Un sable très fin et compact comble cette cavité. Le mobilier à l'intérieur de ses tombes est inexistant mais quelques restes humains y ont été recueillis.

La grande barkhane appartient à un type de monuments bien connu mais rarement fouillé. L'énorme amas de pierre (parmi lesquels on note la présence de meules dormantes et de molettes brisées) prend la forme d'une barkhane de sable : la pente intérieure du croissant est nettement plus abrupte que la pente extérieure. L'amas de pierres ainsi constitué mesure 27,60 m à l'ouverture des branches, sa puissance au centre est de 14 m et sa hauteur est de 2 m. Le croissant est ouvert vers l'est. La fouille a mis au jour une structure circulaire de 3 m de diamètre et de 0,60 m de hauteur, composée de blocs de quartzite mal appareillés. Ce cercle, qui se trouve au centre de la barkhane et au niveau du sol du plateau, était absolument vide.

C'est la proximité immédiate du Guelb Moghreïn et de la Grotte aux chauves-souris qui a attiré l'attention sur cette nécropole de Lembetet el-Kbir, seul groupe de tombes de quelque importance dans les environs immédiats de l'exploitation antique de cuivre d'Akjoujt* (*EB* III, p. 417-419).

BIBLIOGRAPHIE

LAMBERT N., 1965. « Nomenclature et première étude de quelques sites préhistoriques de la région d'Akjoujt », *BIFAN*, t. XXVII, série B, n° 3-4, 1965, p. 800-812, fig. 8.

LAMBERT N., 1969. « Exploitation minière et métallurgique protohistorique du cuivre au Sahara occidental », communication à l'Assemblée conjointe de l'ASA et du Conseil Canadien d'Études africaine, Montréal 1969.

N. LAMBERT

L13. LEMTOUNA, LAMTÛNA, LEMTA, LAMTA / ILEMTEYEN

L'examen des sources médiévales arabes, même si elles sont quelque peu ambiguës sur ce point, incite à assimiler les Lemtouna (*Lamtûna*) aux Lemta/Lamta en raison de leur généalogie commune, de leurs localisations très

proches (Ouest saharien), et de l'appartenance explicite de ces deux (?) tribus berbères à l'ensemble des nomades sahariens *porteurs du voile*. Selon ces sources arabes, ils sont l'une des tribus berbères sahariennes (au sud de l'oued Sous : Sud du Maroc, Sahara occidental et actuelle Mauritanie), fondatrice de la dynastie des Almoravides* (± 1048 à 1146; voir *EB IV* (1987, p. 539-541). Et, conformément au modèle généalogique de l'historiographie arabe de l'époque, leur nom serait issu de celui de leur ancêtre éponyme, *Lamt* :

« *Lamt, l'aïeul des Lamtouna...* » (Ibn Khaldûn, I, p. 174) ;

« *Sanhadj et Lamt étaient fils d'une femme nommé Tizki [...] Cette femme devint l'épouse d'Aurigh dont elle eut un fils nommé Hoouar.* » (Ibn Khaldûn, I, p. 169, également p. 170) (voir aussi El-Bekri, p. 310-312).

En berbère, leur nom est bien conservé dans la tradition orale et l'ethnonymie touarègues sous la forme : *élemtey* (sing.), *ilemtéyen* (plur.) (Ch. de Foucauld 1940, p. 153 et 1951, III, p. 1086-87). Il désigne une petite tribu touarègue de la région Ghât, qui selon de Foucauld :

«... bien que regardée comme touarègue, [elle] ne fait partie ni des Kel-Ajjer, ni d'aucun des autres groupements touaregs. Elle doit son nom à une femme nommé *Lamtoûna*. » (1940, p. 153).

À propos de cette *Lamtoûna* touarègue, de Foucauld ajoute (1940, p. 318) :

« *D'après les légendes touarègues, Lamtoûna serait la mère de tous les Touaregs, de la tribu des Ilemtéyen et de certaines tribus berbères établies à Ghadamès et dans le voisinage.* »

Cette généalogie, en raison même de la forme du nom de la femme-ancêtre, provient certainement des sources arabes et a dû être diffusée par des milieux lettrés qui y avaient accès.

Charles de Foucauld précise par ailleurs (1940, p. 153) que dans le dialecte berbère des *sédentaires* du Touat et du Tidikelt, *Ilemtiyen* désigne l'ensemble des Touaregs.

Dans l'ensemble des données issues de la tradition orale touarègue, on détecte ce qui est très certainement l'écho du souvenir historique d'une intégration, politique et/ou ethno-culturelle (= *les nomades sahariens voilés*), des ancêtres des actuels Touaregs à l'ensemble Lamtûna/Almoravides. Il est clair qu'il y a une identification interne (*Lamtoûna* = mère de tous les Touaregs) et externe (*Ilemtiyen* = Touaregs, pour les Berbères sahariens non touaregs).

Et, les sources arabes, en associant Lamt, Tizki [derrière laquelle se cache sans doute la *Ti-n-Hinân** des Touaregs Ahaggar*), Aurigh (*Awriy* singulier de *Ūrayen**, groupe touareg noble des Kel-Ajjer) et Hoouar* (Häwwâr > Hăggâr, Ahaggar*), confirme l'existence d'une connexion étroite Lamta-Lemtouna/Touaregs.

Voir « Almoravides », *EB IV*, 1987.

BIBLIOGRAPHIE

- EL BEKRI (DE SLANE trad.), *Description de l'Afrique septentrionale*, Alger, 1913.
 FOUCAULD Ch. de, *Dictionnaire touareg-français*, Paris Imprimerie nationale, 1951-1952, 4 vol. *Encyclopédie de l'Islam*, V, 1978.
 FOUCAULD Ch. de, *Dictionnaire abrégé touareg-français des Noms propres*, Paris, Larose, 1940.
 GAUTIER E.-F., *Le passé de l'Afrique du nord. Les siècles obscurs*, Paris, 1952 (2^e édition).
 IBN KHALDUN (DE SLANE trad.), *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, 4 vol., Paris, 1925-1956.

4366 / *Leucochroa Candidissima Draparnaud*

L14. LEUATHAE/LOUATA : voir LAGUATAN

L15. LEUCOE AETHIOPE

L'ethnonyme grec signifie « Éthiopiens blancs ». Pomponius Méla (I, 23) situe les Leucoaethiopes « au-dessus des terres baignées par la mer Libyque », entre les Libyes Aegyptii* d'une part et les Gétules* de l'autre, ces trois peuples étant séparés par une bande de terre désertique de populations plus méridionales (de l'est à l'ouest : les Garamantes*, les Augiles [cf. Augila*], les Troglodytes* et les Atlantes*). Pline l'Ancien (V, 43) intercale au contraire la zone désertique intermédiaire entre les Gétules au nord et les Libyes Aegyptii et Leucoe Aethiopes au sud, ces derniers peuples étant bordés encore plus au sud par des populations éthiopiennes (Nigrites*, Pharusii* et Perorsi*). Il est possible que les témoignages de Méla et de Pline proviennent d'une source commune différemment interprétée. Ptolémée (*G.*, IV, 6, 6, Müller : 745) situe, quant à lui, les Leukaethiopes sous le mont Rhysadion, non loin des Perorsi dont les sépare le « Purrhon Pedion », c'est-à-dire la « Plaine Rouge », ou plutôt la « Plaine au Feu », cf. *Périples d'Hannon*, 13 (écho dans Pline, II, 237), précision qui nous conduit dans le Sud marocain, peut-être du côté du Sous.

St. Gsell (*H.A.A.N.*, I : 299) pense que les Leucoe Aethiopes sont des Éthiopiens qui se peignent en blanc. Il s'agit plutôt, croyons-nous, d'un peuple métissé, comme les Mélanogétules*, dont il est difficile de croire que ce sont des Gétules qui se peignent en noir.

Voir « Aethiopes » (*EB* II, A71).

J. DESANGES

L16. LEUCOCHROA CANDIDISSIMA DRAPARNAUD

Sa présence et son rôle en milieu anthropique préhistorique

Ce mollusque gastéropode terrestre très commun sur le pourtour méditerranéen fut récolté par les dernières populations préhistoriques du Maghreb. Il a fait partie de leur alimentation saisonnière durant plus de quinze mille ans et pourrait contribuer à préciser les données paléo-environnementales et comportementales mises en place avant et pendant l'Holocène, en s'appuyant sur d'autres espèces terrestres.

L'espèce actuelle, comparable à la forme fossile, semble n'avoir pas changé. Son écologie et sa biogéographie sont dépendantes des formations végétales de terrains calcaires, karstiques, telliens et atlasiques (jusqu'à 1 500 m d'altitude env.) et des hautes plaines. Ses exigences d'humidité et de température en font un bon indicateur climatique régional. Cependant, ses caractéristiques sont insuffisamment connues, de même que le cortège faunique dont elle fait partie au Maghreb (Bourguignat 1864 ; Grassé 1968).

Les dépôts préhistoriques renfermant des spécimens intacts de gastéropodes terrestres dans lesquels domine *Leucochroa candidissima* Drap. peuvent donc fournir des informations climatiques générales concernant plusieurs biotopes naturels (forestier, semi-forestier, très hygrophile, découvert, steppique sur rocher etc.). Les collections préhistoriques présentent toujours des ensembles composites, plurispécifiques, dont les besoins écologiques se chevauchent. La sélection saisonnière, fondée sur le goût, la taille, ou l'abondance, semble avoir

Leucochroa Candidissima Draparnaud | 4367

toujours prévalu au sein d'un cortège d'espèces voisines. Dans les listes fauniques de milieux anthropiques rien ne suggère de situation d'isolat, ni de ségrégation écologique, à l'état naturel. Les associations anthropiquement créées dans les gisements expriment un savoir local, empiriquement acquis et exploité. Certes ces associations filtrent et compartimentent autrement l'environnement, ne renvoyant pas aux spécialistes de la malacofaune le cadre naturel complet convenant à une étude quantifiable, globale (Limondin-Lozouet 2002). Quelles informations livrent les sites préhistoriques ?

Comportements alimentaires

Les individus de Mechta-Afalou et les gastéropodes terrestres

L'installation de la culture ibéromaurusienne* au Maghreb remonte au moins au XXII^e millénaire cal BP. Portée par les Hommes de Mechta-Afalou* elle s'étend de l'Atlantique marocain à la Libye méditerranéenne et se révèle assez constante dans ses constituants anthropologiques et culturels, le choix de ses biotopes, de son genre de vie et innove magistralement dans ses comportements symboliques. Cette culture accorde aux gastéropodes terrestres et, pour la première fois à *Helix aspersa* Müller, une place de choix dans l'alimentation. Bien que *Leucochroa candidissima* Drap. ne soit pas toujours identifié, on sait, par comparaison avec l'actuel, que cette espèce lui est habituellement associée.

En Algérie littorale orientale, l'abri-nécropole d'Afalou Bou Rhumel* (Arambourg, Boule, Vallois, Verneau 1934) a livré en stratigraphie, entre 0,40 et 4,40 m de profondeur, divers spécimens de *Leucochroa pristia* Bourguignat et de *Rumina decollata* Linné, « les coquilles de grands *Helix* L. sont également abondantes » (Arambourg, p. 17 et 22). Les travaux plus récents de S. Hachi (2003, p. 48) livrent des informations concordantes : dans un foyer découvert en conditions stratigraphiques précises, plusieurs dizaines de coquilles de grands *Helix* L., se trouvaient réunies, certaines restées intactes (S. Hachi, en préparation).

L'abri voisin de Tamar-Hat, d'abord fouillé par C. Arambourg (et al. 1934), conserve la présence des mêmes espèces, parmi lesquelles domine *Helix aspersa* Müller (p. 29). On doit aux travaux postérieurs conduits par E. Saxon (1975), une bonne présentation quantitative de la documentation malacologique, recueillie en stratigraphie, dans les niveaux 15 à 85. Parmi d'autres espèces quantitativement moins représentées, *Helix aspersa* Müller domine de façon spectaculaire dans les niveaux : 7,8 (1 334 et 800 individus entiers) et 15 (2 604 individus).

Les données chronologiques (non calibrées) assignent au niveau 9 un âge de : MC 817, 16 100 ± 360 BP, et au niveau 15, celui de : MC 812, 17 040 ± 400 BP. Or, les plus anciens spécimens recueillis dans les niveaux 84/85 (24 et 10 individus), sont datés de : MC 822, 20 600 ± 500 BP. (Saxon 1975, p. 142).

Dans l'Algérois, la grotte littorale du Cap Ténès au contenu ibéromaurusien, renfermait plus de coquilles d'*Helix* L. que de patelles, tandis qu'à Rachgoun, en Oranie continentale, entre la Tafna et la mer, le gisement conservait plus de coquilles marines que de terrestres (Camps 1974, p. 94). Les exemples ne manquent donc pas, tous témoignent de goûts testés et comparés, révélateurs d'un éclectisme gustatif de l'homme de Mechta-Afalou, insuffisamment souligné.

Au Maroc oriental, l'Abri de Taforalt fouillé par l'Abbé Jean Roche a livré en contexte ibéromaurusien de nombreuses coquilles d'*Helix* L. (Roche 1953, 1963, et Camps 1974, p. 94). Les récents travaux conduits à Taforalt (par A. Bouzouggar), comme ceux de la grotte de Guenfouda (Oujda) le confirment (communication orale du Pr. H. Aouraghe, responsable des fouilles, mars 2005).

4368 / *Leucochroa Candidissima* Draparnaud

Les individus Proto-Méditerranéens et les gastéropodes terrestres

Au début de l'Holocène, la consommation des gastéropodes terrestres s'est amplifiée avec l'entrée au Maghreb d'individus proto-Méditerranéens, porteurs de la culture capsienne. Répandue en région atlasique jusqu'au Sersou, cette culture fortement marquée, dans l'esprit des préhistoriens, par l'omniprésence des coquilles d'hélix, semblerait leur avoir accordé une place majeure. Cette observation est à l'origine de la dénomination curieuse d'« escargotières »* (Gobert 1938) qualifiant les amoncellements ainsi constitués. Quel que soit le faciès Capsien identifié (Camps 1974), chacun s'accorde à reconnaître que ce trait culturel fédérateur est largement partagé entre 8 500-6 000 cal BP, période de buissonnement culturel marqué par l'élassolithisme*. Les populations de faciès Columnatien* et Ellassolithique*, installées en zone lagunaire sub-atlasique, ont consommé des *Helix* L. Mais aucun décompte n'a été publié.

Au milieu de l'Holocène, dans les gisements de Capsien supérieur, l'abondance et la diversité des espèces récoltées n'ont pas été suffisamment interprétées sur le plan climatique. Ces informations auraient pu aboutir à préciser divers biotopes, caractéristiques des régions de Sétif, Tébessa et Columnata, par exemple. Dans ces régions au climat jadis méditerranéen, l'Actuel, plus chaud et plus sec, ne renvoie qu'un paysage dégradé (Gobert et Vaufrey 1950). Toutefois, de nouvelles perspectives d'études de ce thème s'ouvrent aux recherches futures.

Rappelons ici l'abondante consommation par les populations du Capsien supérieur de *Leucochroa candidissima* Drap. et d'*Helix aspersa* Müller, parmi *H. sitifensis* Bourg., *H. cespitum* Drap., *Rumina decollata* L., *Eobania constantinae* Forbes (Vaufrey 1955, p. 401 ; Camps 1974, p. 168, tabl. n° 22). En analysant avec prudence ces données quantitatives partielles, mais significatives, on soulignera l'importance des collectes dans le Constantinois et les Néméncha, notamment vers Telidjène (Lubell et al 1982-1983 et Lubell 1984). Et l'on rappellera qu'aux environs de Tébessa-Gafsa, zone de forte capsianisation mi-holocène, les pionniers d'une Préhistoire régionale de référence (J. de Morgan, M. Latapie, M. Reygasse, E-G. Gobert) ne les avaient pas omises (Morel 1974, Camps et Morel 1983). Ailleurs, en Oranie, les collectes des préhistoriques ne semblent pas avoir été aussi abondantes, d'après R. de Bayle des Hermens à l'Aïn Kéda (1955, couche A : néolithique, p. 135 et B : épipaléolithique (ibéromaurusien ?, p. 159 : 52 *Helix* en bon état, rapportés à *Rumina decollata* L. et *Helix melanostoma* Drap.). Ces collections sont conservées à Alger au CNRPAH (ex-CRAPE).

Consommation des gastéropodes par les individus Mechtoïdes et Proto-Méditerranéens durant la Néolithisation

Au cours de la Néolithisation qui se répand au milieu de l'Holocène, cette pratique alimentaire survit sur les piémonts tout en s'atténuant en altitude. C'est dans le faciès du Néolithique de tradition capsienne* qu'elle se manifeste le mieux en participant au nouveau système économique qu'instaure ce faciès. L'exemple le plus précis est fourni par la grotte Capéletti* (1 540 m d'alt.) du Khanguet Si Mohamed Tahar* de l'Aurès* (Roubet 2005 f). Les pasteurs de moutons, de chèvres et de bovins, venus en transhumance s'installer dans cette grotte du piémont nord, ont saisonnièrement occupé les alpages alentour, entre le printemps et l'automne, depuis le milieu du VI^e jusqu'au III^e millénaire cal BC. Les récoltes printanières et automnales de gastéropodes terrestres consommés en grotte semblent avoir été fréquentes, variées et assez abondantes (Roubet 1979, p. 404-409).

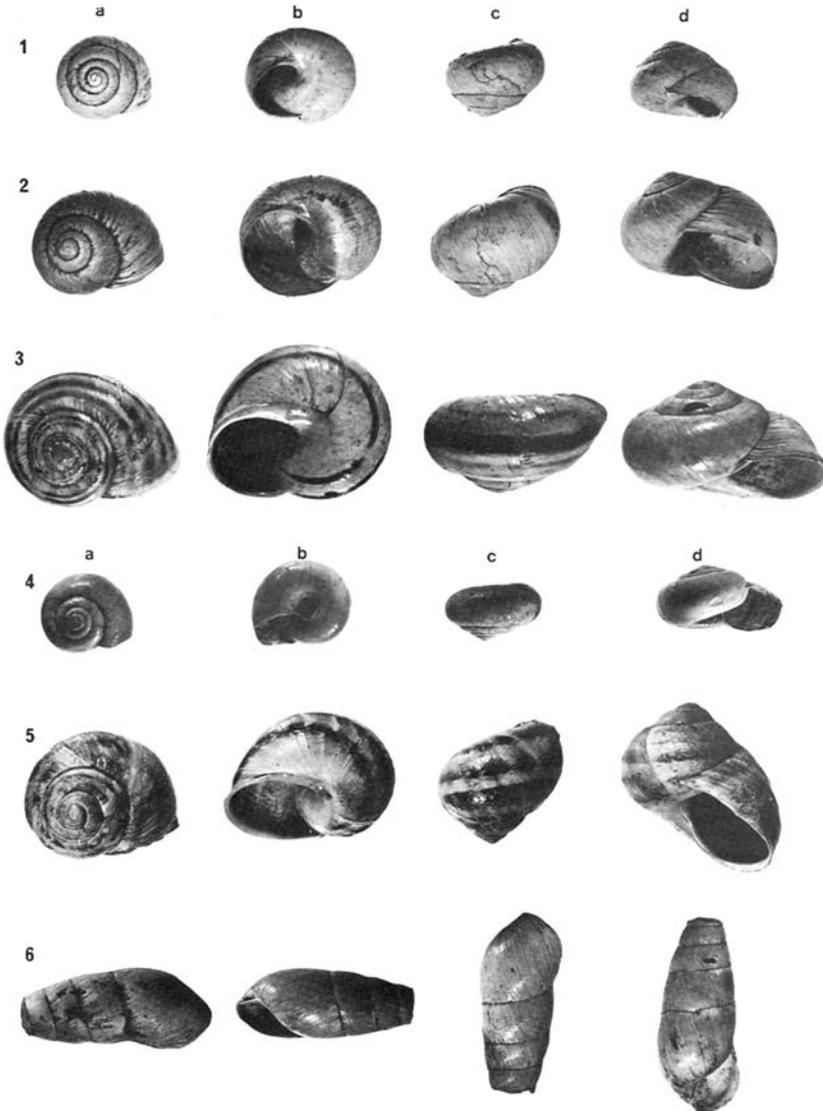
Leucochroa Candidissima Draparnaud / 4369

Fig. 1 : Grotte Capéletti: *Helicidae* recueillis dans les dépôts de la troisième série d'occupation. La position adoptée pour chaque espèce correspond au maintien en position de vie (a, b) ou selon l'axe columellaire (c, d). Six espèces ont été identifiées; ce sont : 1, *Leucochroa candidissima*; 2, *Helix melanostoma*; 3, *Otala punica*; 4, *Helicella sitifensis*; 5, *Helix aspersa*; 6, *Rumina decollata* (*Achatinidae*). 1, Coquille lisse, luisante, blanche, ombiliquée, striée obliquement par rapport à la columelle, 5 spires; 2, coquille lisse, mate, beige, ombiliquée, stries d'accroissement orientées, irrégulières, affectées de déformations (c) visibles sur le dernier tour de spire, bouche brunâtre, 4 spires; 3, coquille lisse, luisante, rayée de bandes plus ou moins brunes, d'épaisseur variable, stries d'accroissement orientées, très irrégulières sur le dernier tour de spire (b), 5 spires; 4, coquille lisse, luisante, décolorée ne présentant plus que des traces de rayures irrégulières, fines, peu espacées, apex saillant, stries d'accroissement presque régulières, 5 spires; 5, coquille lisse, bosselée, luisante, décorée, rayée de bandes brunes, variables en épaisseur, irrégulièrement espacées, stries d'accroissement irrégulières, surépaisseur localement, apex très conique, 4 spires; 6, coquille lisse, luisante, beige, privée de sa région apicale, stries d'accroissement orientées, 4 spires visibles. (cl. J.-P. Kaufmann) (d'après Roubet 1979, p. 405).

4370 / *Leucochroa Candidissima* Draparnaud

Si, durant la première fréquentation de la grotte cette consommation se réduit à 13 mollusques entiers, dans les séries suivantes les données quantitatives atteignent 900 spécimens dans la seconde, 6 629 dans la troisième, et 604 spécimens, dans la dernière série d'occupations. Cinq espèces ont été identifiées dont *Leucochroa candidissima* Drap., *Helix melanostoma* Drap., *Otala punica* Morelet, *Helicella sitifensis* Morelet, *Helix aspersa* Müller et *Rumina decollata* L. (Fig. 1 et 2). Les fluctuations quantitatives sont difficilement explicables. Durant chaque série d'occupations, représentant 150 à 250 ans au maximum, ces récoltes peuvent aussi bien refléter des variations de goûts, que des péjorations climatiques temporaires. On remarque pourtant que *Otala punica* Morelet et *Helicella sitifensis* Morelet restent constamment appréciées et consommées, dans des pourcentages avoisinant les trois quarts (31,54 %) pour *Otala punica* Morelet, dans la

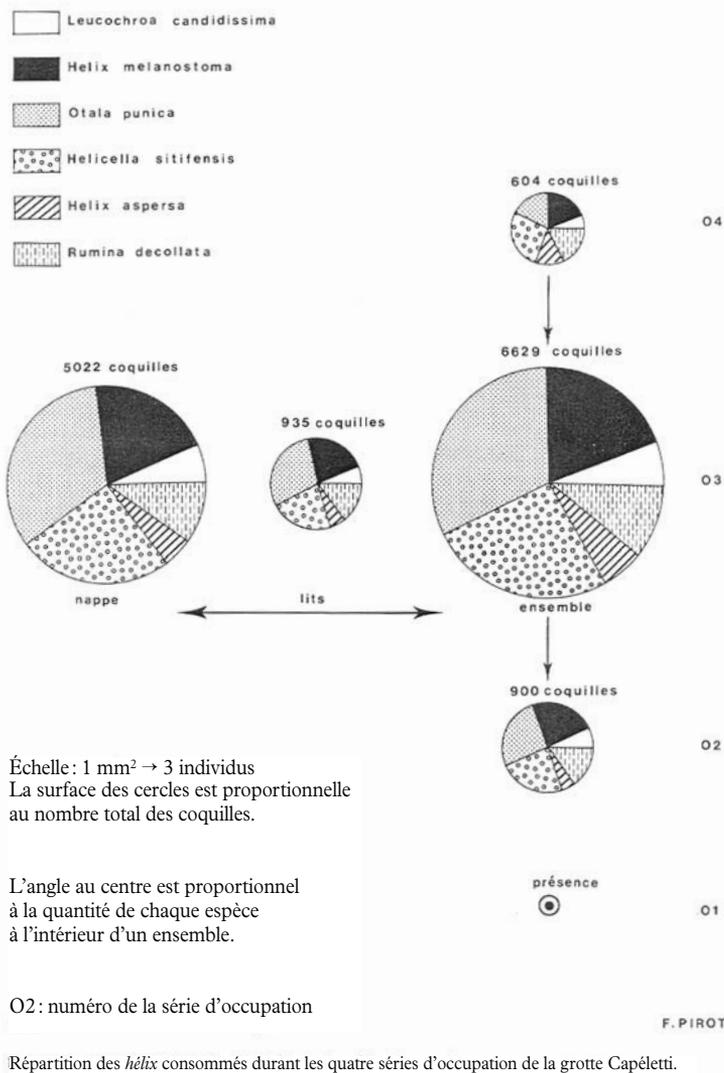


Fig. 2: Variation de la consommation des six espèces d'*Helix* durant l'occupation de la grotte Capéletti (d'après Roubet 1979, p. 407).

Leucochroa Candidissima Draparnaud / 4371

troisième série. L'un de nous a tenté d'expliquer que l'alimentation des bergers – estimée d'après les déchets conservés – reposait certes sur la consommation de viande provenant de l'abattage de leurs animaux domestiques, mais s'appuyait le plus souvent, sur la diversité et l'abondance des produits de chasse et de collecte, afin de ne pas diminuer les ressources des troupeaux (Roubet 2003e, 2005f). En dehors d'un attrait gustatif certain, la valeur protéinique, nutritionnelle, de ces gastéropodes est aujourd'hui reconnue.

La documentation concernant la consommation des gastéropodes terrestres dans les autres faciès néolithiques du Maghreb n'a pas encore fait l'objet d'étude spécialisée.

Comportements symboliques

Fonction de mémoire et de témoignage de Leucochroa candidissima Drap.

Dans le Capsien supérieur de Columnata (Tiaret), P. Cadenat (1955, 1965) a signalé la présence de onze coquilles d'*Helix* L. incisées, dont quatre perforées (Fig. 3). Ces documents exceptionnels ont été délicatement entaillés jusqu'à l'opercule, sur les deux dernières spires. L'auteur a précisé qu'il s'agissait de traits parallèles de 2 à 14 mm de longueur, groupés, dans certains cas, par trois ou quatre. Une seule coquille présentait 25 ou 26 entailles régulières, juxtaposées sur trois rangées. Les perforations sub-régulières étaient soignées, mais diversement localisées, l'une paraissant postérieure aux incisions. Toutes ces incisions ont été produites par le tranchant vif d'un silex, chacune segmentant presque perpendiculairement, et sans défaillance du geste ni repentir, les lignes de croissance de la coquille dure de l'animal. H. Camps-Fabrer (1966, p. 387) leur accorde un bref commentaire et pense qu'« on peut reconnaître dans cette disposition (*des incisions* (1) une inspiration comparable à celle qui a poussé les hommes capsieniens à *orner* (2) les œufs d'autruche ».

Même si le traitement graphique de ces coquilles s'inspire techniquement de celui qu'a connu, à la même époque, la surface externe de la coquille d'œuf d'autruche, il semble, que la notion sous-jacente d'imitation ornementale, suggestive de ce rapprochement, soit acceptable mais à compléter.

Ce témoignage d'adresse technique reste unique au Maghreb, comme P. Cadenat l'a souligné, déconcertant quiconque a tenu en main de telles coquilles (Fig. 3). En effet, P. Cadenat se demande si « ces traits ne représentent pas autre chose qu'un simple motif décoratif, si, par exemple, ils n'appartiennent pas à un système figuratif dans lequel chaque ensemble aurait un sens précis, exprimerait une idée, constituerait une sorte de message facile à transmettre... un aide mémoire ou un calendrier... » (Cadenat 1965, p. 317). Il semblerait que cette hypothèse soit à retenir.

Hors du domaine alimentaire, dissociées de déchets semblables rejetés, sélectionnées une à une pour que l'artiste dispose d'une série de coquilles de même gabarit, ces onze coquilles pourraient avoir été rassemblées et soigneusement modifiées, afin de porter à l'avenir un « message, mis en mémoire ». Peut-on en reconstituer le processus ?

Après une étape expérimentale (du geste et des incisions), pratiquée sur d'autres documents non retrouvés, il semblerait que l'artiste ait traité (nettoyé et abrasé peut-être), une à une, la surface externe des coquilles, avant de l'utiliser comme support. Au cours de l'étape suivante l'artiste transforma chaque surface par la gravure d'incisions normées. Mais, ce que nous observons aujourd'hui représente l'état final d'une action dont le déroulement nous échappe. Quelle durée s'est-il écoulée entre la première et la dernière incision ? S'agit-il du même artiste ?

4372 | *Leucochroa Candidissima Draparnaud*

Un hiatus, n'ayant pas d'existence matérielle, s'impose à nous et vient interrompre l'idée de processus envisagée ci-dessus. En effet, ce hiatus ne permet ni d'appréhender ni de qualifier le déroulement (continu ou discontinu) de l'action de graver. Comment savoir s'il s'agit d'incisions contemporaines, gravées en une fois, ou bien d'actes échelonnés, synchronisés avec les faits devant être mémorisés ? L'action perçue aujourd'hui fut précise, codée et inscrite dans une structure du message, au déroulement déterminé, tantôt continu sans hiatus, tantôt cyclique.

Comme jadis, au moment de la constitution de cette documentation, coquilles et incisions furent associées et mises en symbiose, pour former, et apparaître, aujourd'hui encore, comme un tout, indissociable. Dans cette hypothèse, la fonction de ces coquilles comme support mobilier privilégié et calibré, explicitée par l'agencement même des incisions, dut se charger d'assumer et de conserver en mémoire une sémantique singulière.

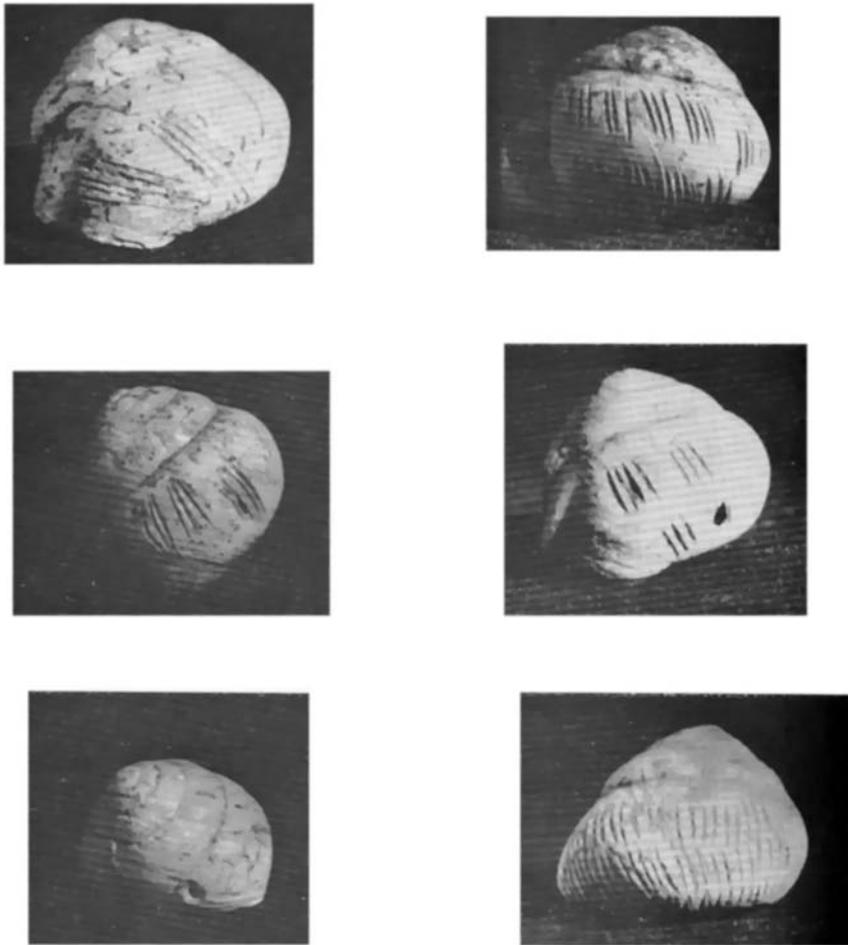


Fig. 3 : Columnata : Capsien supérieur : coquilles d'*Helix* portant des incisions parallèles, groupées par trois, quatre ou cinq, à l'exception de l'une d'elles, régulièrement couverte d'incisions sur trois rangées (Fouilles et cliché P. Cadenat) ; (d'après Camps-Fabrer 1966, Pl. XXXIV, p. 382).

Leucochroa Candidissima Draparnaud / 4373

Dans l'approche des comportements symboliques, ces documents relèvent désormais d'une catégorie nouvelle celle du *message*, porteur d'un témoignage, en relation avec la transmission de faits, parfois décomptés. Mais a-t-on tout dit en précisant cela ?

L'interrogation que soulève cette extraordinaire documentation, reste vraiment forte et tenace. En effet, ces coquilles sont désormais chargées d'un statut symbolique sublimé par ce qui paraît avoir été un « récit total », achevé pour chacune d'elles. Voilà pourquoi chacune doit être isolément reconnue comme conservant et délivrant son message. Semblable, ou différent, nul ne peut le dire. Sur le pourtour hélicoïdal de chaque coquille, un message « conte », en décomptant. Comme si l'artiste en voulant mémoriser le dénombrement de faits semblables, savait déjà qu'il aurait à en parler en s'attardant sur chacun d'eux, pour en détailler mentalement au moins, l'aspect particulier. Dans cet esprit peut-être, dix des onze coquilles présentent des pauses, ménagées entre chaque série d'incisions. L'idée de discontinuité glissée entre des faits identiques groupés par trois, quatre ou cinq, pourrait avoir donné plus de force au vécu suggéré par l'incision et de retentissement à chaque épisode ; toutes ces pauses pourraient ensuite avoir donné plus d'amplitude au *message total*. S'il en avait été ainsi, le *message partiel* que délivreraient trois, quatre, voire cinq incisions rapprochées, se composerait donc d'un écrit incisé décompté et d'espaces libres variables. Cette nouvelle forme d'écriture serait vraiment ingénieuse. D'autre part, même si le trait servant d'unité incisée, constitue à tort, pour nous, une figuration banale en apparence, il aurait scandé chaque fait de la même façon. Alors que notre regard cherche à percer aujourd'hui le mystère de chaque entaille fuselée, s'élève en nous par l'intuition d'un récit rythmé qui laisserait encore « entendre » la voix de l'artiste. Posée sur une même tonalité, la voix tantôt décompterait, puis se pauserait, tous les trois, quatre ou cinq temps, alors que dans un cas, la voix entamerait une longue énumération, suivant fidèlement les 25/26 incisions alignées.

Enfin, précisons que l'artiste a voulu conserver, unies et suspendues en lieu sûr (même si les notes de fouilles ne le précisent pas), quatre coquilles perforées ; dans cette documentation, le trou de suspension qui ne fit pas de la coquille un objet ornemental, permit de grouper et de visualiser un ensemble cohérent, au contenu sémantique fort.

Désormais le message reste muet. La forme adoptée garde la souplesse du support hélicoïdal qui s'étire jusqu'à l'apex. Grâce à ces onze coquilles, il subsiste l'idée d'une cohérence, messagère d'observations, de rythmes cycliques, biologiques et/ou astronomiques, au schématisme sec, qui peut évoquer une comptabilité primitive. Cette émouvante documentation témoigne de comportements symboliques porteurs d'une « mémoire » transmise et recueillie aujourd'hui.

Cet essai d'interprétation souhaite rendre hommage à la perspicacité de P. Cadenat.

BIBLIOGRAPHIE

ARAMBOURG C., BOULE M., VALLOIS H., VERNEAU R., 1934. *Les grottes paléolithiques des Beni Segoual (Algérie)*. Archives de l'I.P.H., Mémoire 13. Paris, Masson. On trouvera aussi l'étude du site de Tamar Hat, p. 25-35, 68-81.

BAYLE DES HERMENS R., 1955. « L'abri préhistorique de l'Aïn Kéda. Commune de Tiaret (département d'Oran) ». *Libyca*, t. III, p. 129-162.

BOURGUIGNAT J.-R., 1864. *Malacologie de l'Algérie ou histoire naturelle des animaux mollusques terrestres et fluviatiles recueillis jusqu'à ce jour dans nos possessions du Nord de l'Afrique*. TI et II, Challamel, Paris.

CADENAT P., 1955. « Nouvelles fouilles à Columnata. Campagne de 1954-1955. Comptendu sommaire ». *Libyca*, t. III, p. 263-285.

4374 / *Libuarkhae*

- CADENAT P., 1965. « Principaux résultats des fouilles effectuées en 1956-1957 à Columnata ». *Congrès Préhistorique de France*, Monaco, XVI^e session, p. 316-320.
- CAMPS G., 1974. *Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*. Paris, Doin.
- CAMPS G., et MOREL J., 1983. « Recherche sur l'alimentation en Afrique du Nord durant les temps épipaléolithiques ». *Bulletin de la Société d'Études et de Recherches Préhistoriques*, Les Byzies, n° 32, p. 37-49.
- CAMPS-FABRER H., 1966. *Matière et art mobilier dans la Préhistoire nord-africaine et saharienne*. Mémoire V du CRAPE, Paris, AMG.
- GOBERT E.-G., 1938. « Les escargotières. Le mot et la chose ». *III^e Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord*, Constantine, 1937, t. II, 1938, p. 639-645.
- GOBERT E.-G., et VAUFREY R., 1950. « Le Capsien de l'Abri 402 ». *Notes et Documents* 12, Tunis, 48 p.
- GRASSÉ P. (sous la dir. de) 1968. *Traité de Zoologie, anatomie, systématique, biologie*. T. V, Mollusques gastéropodes et scaphopodes, Masson, Paris, fasc. III, p. 560 et 598-600.
- HACHI S., 2003. *Les cultures de l'Homme de Mechta-Afalou. Le gisement d'Afalou-Bou Rhumel (massif des Babors, Algérie) : les niveaux supérieurs 13 000-11 000 BP*. CNRPAH, Alger.
- LIMONDIN-LOZOUET N., 2002. « Les mollusques continentaux ». in *Géologie de la Préhistoire : méthodes, techniques, applications*, sous la dir. de J.-C. Miskovsky, *Géopré*, 2^e éd., p. 773-784.
- LUBELL D., GAUTIER A., LEVENTAL E.T., THOMPSON M.K., SCHWARCZ H. P., SKINNER M., 1982-1983. « The prehistoric cultural ecology of Caspian escargotières: report on investigations during 1976 in the Bahiret Telidjene, Tebessa, Algeria. » *Libyca*, t. XXX-XXXI, p. 59-141.
- LUBELL D., 1984. « Palaeoenvironments and Epi-Paleolithic economies in the Maghreb (20 000 to 5 000 BP) ». *From hunters to farmers : the causes and consequences of food production in Africa*. In J. Desmond Clark and Steven A. Brandt, ed. Univ. of California Press, p. 41-56.
- MOREL J., 1974. « La faune de l'escargotière de Dra Mta El Ma El Abiod (Sud Algérien) : ce qu'elle nous apprend de l'alimentation et des conditions de vie des populations du Capsien supérieur ». *L'Anthropologie*, t.78, p. 299-320.
- ROCHE J., 1953. « La grotte de Taforalt ». *L'Anthropologie*, t. 57, p. 375-380.
- ROCHE J., 1963. *L'Épipaléolithique marocain*. 2 vol., Lisbonne.
- ROUBET C., 1979. *Economie pastorale en Algérie Orientale. Le Néolithique de tradition capsienne. Exemple l'Aurès*. Antiquités africaines, CNRS.
- ROUBET C., 2003 e. « Statut de berger » des communautés atlasiques néolithisées du Maghreb oriental, dès 7 000 BP ». *L'Anthropologie*, t. 107, p. 393-442.
- ROUBET C. 2005 f. « Khanguet Si Mohamed Tahar (Aurès) site néolithique : Aux origines du pastoralisme berbère ». *EB*, t. XXVII, « K52 », Édisud, p. 4205-4228.
- SAXON E., 1975. *Prehistoric economies of the Israeli and Algerian littorals, 18 000-8 000 BP*. Ph D. Cambridge. On consultera en particulier p. 150-153, Tableau 2 : Faunal list : Tamar Hat Mollusca.
- VAUFREY R., 1955. *Préhistoire de l'Afrique. T. 1, Le Maghreb*. Publ. de l'Institut. des Hautes-Études de Tunis, Masson, Paris.

C. ROUBET et S. HACHI

L17. LIBUARKHAE

Selon Ptolémée (*G.*, IV, 5, 12, Müller : 692), seul à en faire état, les Libuarkhae sont une tribu qui occupe le nord-ouest de la Marmarique. Leurs voisins orientaux sont les Aneiritae* ou Aneritae. Ils devaient circuler à l'est de *Darnis* (Derna),

dernière ville de Cyrénaïque sur la côte aux confins de la Marmarique, d'après le même Ptolémée (IV, 4, 3 : 668). Il ne faut pas confondre les Libuarkhae avec le titre de libyarque ou grand-prêtre de la province tardive de Libye Supérieure, attesté par l'épigraphie, cf. D. Roques, *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris, 1987, p. 50, 98, 163, 165-6, 210-13, 433.

C. Müller (Ptol., p. 692, commentaire) a supposé que le nom de la tribu venait de sa situation géographique (« Libyens du commencement » [de la Libye, par opposition à la Cyrénaïque]), un peu comme il en est des Métagonites*.

J. DESANGES

L18. LIBYE (antique)

Contrairement à l'usage moderne, dans l'antiquité le terme « Libye » se distinguait par un spectre très large de significations – ainsi Oric Bates pouvait constater en 1914 : « *as long as it was employed, the word (sc. Libya) was often used very carelessly* » (p. XIX). Initialement attesté comme nom du littoral nord-africain opposé au monde grec (la « Libye » de l'épopée homérique), le terme ne tarda pas à assumer sa signification plus étendue – celle du continent entier au sud de la Méditerranée. Dans les siècles suivants, tout en gardant ce sens large, il se rétrécit au fur et à mesure que certaines régions nord-africaines entrèrent en rapport avec le monde gréco-romain : la Cyrénaïque colonisée par des Grecs, la rive gauche du Nil dans l'Égypte hellénistique et romaine, enfin Carthage, l'adversaire de Rome aux III^e et II^e siècles, avec son territoire africain. Après quelques remarques préliminaires concernant l'origine du nom lui-même, on procédera de la signification globale aux significations plus restreintes, pour examiner en détail les diverses acceptions du toponyme « Libye ».

Les origines du nom

Déjà les Anciens se posaient la question de savoir d'où venait le toponyme connu pour la première fois par les aventures de Ménélas et d'Ulysse (Hom. *Od.* IV 85 ; XIV 295). Habituellement on recourut à un éponyme mythique (p. ex. Hdt. IV 45, 3) : il est inutile de préciser qu'une telle démarche n'apporte rien à la connaissance des vraies origines du mot. Une étymologie ancienne supposant un rapport avec λίψ, le nom du vent qui soufflait du sud-ouest, *i. e.* de la « Libye » (Serv. *Aen.* 1, 22 ; Eust. *ad Dion. Per.* 175, *GGM* II, p. 247), ne nous est guère plus utile (voir plutôt les dictionnaires étymologiques *s. v.* λειβω). Enfin, la tentative récente de Carlo Brillante (1990) de reconstituer **Lebya* en mycénien ne repose pas non plus sur des bases solides.

Un toponyme renvoie souvent à un ethnonyme dont il dérive (cf. Werner 1993, p. 27, n. 62). En fait, ce sont les sources égyptiennes qui nous offrent une explication du nom, oubliée sans doute depuis longtemps à l'époque d'Hérodote. À partir du XIII^e siècle av. J.-C. (et au début en rapport avec lesdits « peuples de la mer »), elles font état, à plusieurs reprises, d'une tribu appelée *Rbw* (voir aussi notice L11 « Lebu/Libu », dans ce même fascicule) dont l'habitat est à localiser à l'ouest du Delta du Nil. Le nom ne semble pas être d'origine égyptienne mais provenir du berbère (Zibelius 1972, p. 142-144). Vu l'affinité des deux liquides *l* et *r* (l'égyptien ne connaissant pas de signe pour *l*; cf. Junge 1996, p. 42), phonétiquement *Rbw* devait ressembler à la souche grecque λιβυ- / λεβυ-. De plus, les indications géographiques renvoient à la fois à une tribu et à une région du littoral nord-africain, à l'ouest de la Basse-Égypte.

4376 / Libye

Tout porte à croire qu'il y a un rapport étymologique : dans les textes égyptiens, le mot est attesté pendant un laps de temps remarquable et lié à des événements de première importance ; chronologiquement, les dernières mentions de « Grands princes des *Rbw* » dans le Delta coïncident à peu près avec la naissance de l'épopée homérique (cf. Zimmermann 1999, p. 12-13, n. 31), un siècle avant la colonisation grecque de la Cyrénaïque. La région ainsi désignée se trouvant assez proche du monde grec, on peut supposer un besoin terminologique dès que l'horizon géographique des Grecs dépassa la mer Egée. Plutôt qu'une adoption directe de l'égyptien par les Grecs, on admettra des intermédiaires phénico-puniques (cf. déjà Strab. III 2, 14, C 150) – d'autant plus que les langues sémitiques semblent, elles aussi, connaître ce nom (pour *Lehabim* / *Lābim* dans la Bible, cf. Lipiński 1992, p. 259 ; pour un usage du mot en phénicien / carthaginois, cf. Zimmermann 1999, p. 17-21).

Le continent africain

C'est à la géographie ionienne (peut-être au premier essai de dresser une « carte du monde » dû à Anaximandre : *VS* 12 A 1 et 6) qu'on peut attribuer une division de l'œkoumène en deux moitiés au nord et au sud de la Méditerranée, du détroit de Gibraltar à travers le Bosphore jusqu'au fin fond de la mer Noire (cf. Berger 1903, p. 36 et 75-76). Déjà Hécatée, par contre, admettant les origines du Nil comme du Phasis à l'extrémité est du Pont-Euxin dans un océan circulaire, semble avoir retenu une certaine indépendance de la Libye telle qu'on la connut à la sortie de la grande colonisation – de toute façon le lexicographe byzantin Étienne (Stéphane) cite les périégèses de la Libye (*FgrHist* 1 F 329, 332, 339, 342-343, 350-351 et 353) et de l'Égypte (c'est-à-dire du Delta entre les branches du Nil : *FgrHist* 1 F 305, 311-312, 316, 319 et 321) comme des chapitres à part (à côté de l'Asie) dans l'œuvre du Milésien. L'idée d'une Libye troisième partie du monde remonte donc – semble-t-il – à Hécatée (cf. Zimmermann 1997, p. 292-294) ; Pindare est le premier à parler explicitement d'une *ρίζα ἀπείρου τρίτη* – d'une troisième racine de la terre ferme (*Pyth.* IX 8).

Ce qui dut renforcer davantage l'idée d'une Libye indépendante de l'Asie, c'est la doctrine du globe terrestre, qui réduit l'œkoumène à l'hémisphère nord du globe. La conséquence en est une forme non plus circulaire, mais elliptique, plus longue (dans le sens est-ouest) que large (dans le sens nord-sud). Eudoxe, le maître d'Aristote, en arriva à imaginer une longueur mesurant deux fois la largeur (F 276a Lasserre) – évidemment dans ces conditions, une division du monde par la mer intérieure en deux moitiés nord et sud ne satisfait plus. L'alternative soutenue par le géographe ressort de la division de son œuvre (Zimmermann 1999, p. 55, fig. 5) : Commenant au Tanaïs (Don), les livres I-III traitent l'Asie Mineure, l'Égypte et, en revenant en arrière, l'intérieur de l'Asie, les livres IV-VI les régions à l'ouest du Tanaïs, la Grèce et l'ouest de l'œkoumène, Libye comprise. Si l'on veut y voir une division, elle suit clairement la ligne Tanaïs – Bosphore – Nil, coupant en deux carrés l'ensemble du monde connu.

Ératosthène, réunissant les deux systèmes, traça – ainsi que probablement déjà Dicéarque (cf. Berger 1903, p. 173-174) – un parallèle du détroit de Gibraltar jusqu'à la montagne de l'Imaos, puis un méridien principal du Nil au Borysthène qui coupait le parallèle à angle droit à Rhodes (fr. II C 2 Berger ; cf. Zimmermann 1999, p. 57, fig. 6). Dans ce schéma, la Libye occupe exactement le quart sud-ouest de l'œkoumène ; une ligne imaginaire réunissant deux points extrêmes à l'ouest de Gibraltar et au sud du Nil lui donne approximativement la forme d'un triangle rectangle. Tel fut – grosso modo – la Libye des géographes hellénistiques, d'Ératosthène jusqu'à Strabon, ce qui n'empêcha pas des discussions

concernant ses limites et son étendue. La limite orientale de la Libye fit l'objet d'une controverse attestée déjà du temps d'Ératosthène (fr. II C 22 Berger). Comme plus tard Posidonius (*ap.* Strab. I 2, 28, C 35; *cf.* Zimmermann 1999, p. 89), il y eut des érudits pour préférer une division des continents par des golfes s'enfonçant à partir de l'extérieur, donc aux isthmes de Suez et du Caucase, entre la mer Noire et la mer Caspienne (on croyait cette dernière ouverte vers l'océan depuis l'expédition de Patroclès vers 285/2 avant notre ère : Strab. XI 6, 1, C 507; 7, 3, C 509 et 11, 7, C 519). En outre, il subsista des doutes sur la question de savoir si la Libye était entourée d'eau, hormis l'isthme de Suez, ou s'il existait un raccord de terre ferme avec l'hémisphère du sud : Hipparque (fr. 4 Dicks) et Polybe (III 38, 1) s'en firent les interprètes ; Ptolémée, au II^e siècle apr. J.-C., suivit cette voie en supposant une connexion terrestre entre l'Éthiopie et l'Asie orientale, qui faisait de l'océan Indien une mer intérieure (IV 9, 1; VII 3, 6; 5, 2 et 5). Enfin, Posidonius et Strabon apportèrent des modifications à la forme de la Libye, en la décrivant non plus comme triangulaire, mais comme quadrangulaire, et plus précisément, trapézoïdale (Strab. II 5, 33, C 130; *cf.* Zimmermann 1999, p. 122-126).

Il reste à examiner la valeur de cette Libye au sens large du terme – de l'Atlantique jusqu'au Nil – par rapport à ses deux pendants, l'Europe et l'Asie, dans la conception du monde des auteurs grecs. On retiendra d'abord que le nombre de mentions de la triade Europe-Asie-Libye est immense. Quoi que certains critiques contemporains d'une tripartition du monde en disent, les trois noms firent standard pour désigner la totalité des terres autour de la Méditerranée. Néanmoins, sous divers aspects, la Libye semble être placée à un rang inférieur à celui de l'Europe et l'Asie. D'abord, elle est considérée comme relativement petite – erreur, qui ne fut corrigée qu'à l'époque impériale, dans l'abrégé anonyme de géographie (26, *GGM* II, p. 500) et chez Ptolémée (VII 5, 8). En fait, Strabon – comme déjà Hérodote – reproche à « ceux qui ont divisé l'œkoumène selon les continents » de l'avoir fait « de façon inégale, parce que la tripartition implique trois parts égales, alors que la Libye est à ce point petite pour constituer la troisième part de l'œkoumène que, même ajoutée à l'Europe, elle ne semblerait pas égaler l'Asie » (XVII 3, 1, C 824). La Libye apparaît donc comme de loin le plus petit des trois continents ; selon Strabon, elle ne correspond point à un τρίτον μέρος – une troisième part, un tiers – du monde entier. En plus, sa côte méditerranéenne est nettement moins variée que celles de l'Asie et surtout de l'Europe (II 5, 18, C 121-122). Quant au climat et aux ressources naturelles, aux qualités physiques des habitants comme au développement de communautés puissantes, au sens politique et culturel, Strabon arrive à une conclusion semblable (XVII 3, 1, C 824-825). À tous ces points de vue, la Libye ne peut guère être considérée comme équivalant aux deux autres ensembles géographiques.

Cette impression est confirmée par une multitude de témoignages mentionnant la Libye, dans l'acceptation large du terme, avec d'autres régions de la Méditerranée (*cf.* Zimmermann 1999, p. 69-71). Assez souvent, on la trouve parmi des pays voisins comme l'Égypte, l'Éthiopie, l'Arabie, l'Inde aussi, ou bien parmi des contrées opposées de l'Europe : l'Ibérie, la Ligurie, l'Italie, la Grèce, etc. Pourtant, des appellations pour des régions bien définies de la Libye existent, comme inversement de l'autre côté, les noms d'Europe et d'Asie peuvent se référer uniquement à une partie du continent. Mais aucun auteur ne parlerait de « la Maurétanie, la Numidie et l'Europe » ou des « Syrtes, la Cyrénaïque et l'Asie ». Nombre d'auteurs de Λιβυκά écrivirent d'autres histoires régionales ; ainsi Alexandre Polyhistor (*FgrHist* 273) dont nous connaissons, entre autres, des monographies sur l'Égypte, la Judée, la Syrie, plusieurs régions de l'Asie Mineure et îles de la mer Egée, la mer Noire, l'Italie et puis la Libye,

4378 / Libye

y compris une ville comme Λίξα en dehors du détroit de Gibraltar (F 32) ainsi que l'Éthiopie (F 124). Cependant, des Λιβυκά ne figurent pas dans l'œuvre de ceux qui ont laissé des Εὐρωπαϊκά et Ἀσιατικά (*FgrHist* 85 Démétrios de Callatis T 1; *FgrHist* 86 Agatharchide T 2; Hermogène de Smyrne dans *I. Smyrna* I 536). Des localisations « en Europe » ou « en Asie » tout court sembleraient assez exceptionnelles, alors qu'il n'y a rien de plus normal que de situer des cités ou des peuples « en Libye ». Évidemment, aucune de ces observations n'est d'un poids décisif, mais dans l'ensemble, l'emploi du nom « Libye » laisse entrevoir une position différente (et inférieure) de celle des « vrais » continents, l'Europe et l'Asie. Dans le cas de la Libye, les conceptions qui en font une troisième partie du monde et une région méditerranéenne parmi d'autres semblent se mêler.

Pour tenter d'expliquer ce phénomène, on rappellera d'abord l'autorité « du poète » qui mentionne, pour la première fois, la Libye parmi d'autres régions du sud-est de la Méditerranée dans le récit de Ménélas (Hom. *Od.* IV 83-85) : Chypre, la Phénicie, l'Égypte, les Éthiopiens, les Sidoniens et les Eremboi (selon von Soden 1959, nom phénicien pour des peuples de l'ouest). Homère étant la lecture de base pendant toute l'antiquité grecque, son emploi du terme « Libye » influença sans doute les conceptions géographiques de tous ceux qui savaient lire. En second lieu, il faut tenir compte de la connaissance relativement limitée que l'on avait de la Libye par rapport à l'Europe ou à l'Asie. Si l'on prenait l'Afrique pour la plus petite des parties du monde, c'est parce qu'on n'en connaissait que très peu. Mais avant tout, la perception particulière de la Libye paraît être due au fait qu'en général dans l'antiquité, la géographie n'était point considérée et pratiquée comme une science indépendante, mais comme une matière auxiliaire de l'histoire et de la politique contemporaine. Sans doute la nature spécifique de la Libye et son extension tout le long de la Méditerranée la sortirent, aux yeux des Grecs, de la catégorie des régions voisines et opposées. Mais on n'échappa pas à l'idée que la plupart des territoires situés à l'ouest du Nil présentaient un caractère inhospitalier et une absence de civilisation. L'importance politique, économique et culturelle de la Libye se limita à deux centres, Carthage et les cités de la Cyrénaïque – des établissements de colons d'Europe et d'Asie qui avaient réussi à s'approprier les rares endroits propices de cette troisième partie de l'œkoumène. De ce point de vue, la Libye ne pouvait pas être considérée comme un véritable pendant de l'Europe et de l'Asie. En raison de sa valeur pour ainsi dire hybride – trop vaste pour une région parmi tant d'autres, trop marginale pour un « vrai » continent – elle tendit plutôt à prendre appui tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre « moitié ». Bien que tout le monde parle d'Europe, d'Asie et de Libye, on trouve ainsi, à travers toute l'antiquité, des reflets des deux anciennes bipartitions de l'œkoumène : soit celle des Ioniens avec l'Europe au nord et l'Asie (plus la Libye) au sud (*p. ex.* Hérodote dans sa fameuse polémique contre les cartographes IV 36, 2; *cf.* Zimmermann 1997, p. 294-296), soit celle d'Eudoxe, avec l'Europe (plus la Libye) à l'ouest et l'Asie à l'est (pour nombre de témoignages, *cf.* Zimmermann 1999, p. 56, n. 187).

La Cyrénaïque grecque

C'est la colonisation de la Cyrénaïque – plus précisément la fondation de Cyrène par des colons de Théra autour de 632/31 av. J.-C. (*cf.* Chamoux 1953, p. 70-72 et 120-124) – qui est à la base d'une deuxième facette du terme « Libye » : celle de la colonie grecque. Tout d'abord, on se posera la question de savoir si l'emploi du nom par les Grecs cyrénéens différait de quelque manière de l'usage dans le reste du monde grec. Le terme existait-il aussi dans le vocabulaire des Grecs résidant en « Libye » – et quelle y était sa signification? Ou servait-il avant tout aux

autres Grecs pour désigner l'espace vital de leurs parents de souche en Afrique du Nord? Commençons par les témoignages provenant de « Libye » même.

Le fameux serment des Théréens à la veille de la colonisation (*SEG IX 3*, révisé et réédité par Dobias-Lalou 1994) n'est, on le sait bien, qu'une copie du IV^e siècle pour justifier une donation d'isopolitie à la métropole par les Cyrénéens (pour la datation entre 370 et 360 av. J.-C., cf. Laronde 1987, p. 162 et n. 200). Les quatre mentions de Λιβύα dans ce document peuvent donc *a priori* être expliquées ou par l'usage du nom à Théra au VII^e siècle (si le texte est authentique) ou par l'emploi du terme à Cyrène au IV^e siècle (si le texte est plus ou moins reconstruit) – et, évidemment, l'un n'exclut pas l'autre.

D'autres sources, en revanche, semblent indiquer clairement qu'au IV^e siècle, quand les Cyrénéens parlaient de leur patrie, ils l'appelaient « Libye » dans un sens historiquement et politiquement bien précis. Si, d'après Diogène Laërce, Aristippe de Cyrène consacra à Denys de Syracuse une histoire de la Libye en trois volumes (fr. 144, *SSR II*, p. 56-57), on n'y verra guère autre chose qu'une histoire locale de Cyrène et de ses voisines. Toujours d'après Diogène Laërce, son contemporain plus jeune Théodore Athéos loua ses compatriotes de l'avoir expulsé de Libye (fr. 13, *SSR II*, p. 126). Enfin, nous lisons dans le préface des lois sacrées de Cyrène du IV^e siècle (*SEG IX 72*, l. 1-3; cf. Dobias-Lalou 1993, p. 27-28) que le dieu Apollon avait ordonné « de vivre pour toujours en Libye, en respectant les règles de pureté, d'abstinence et de culte ». Dans ce contexte, « Libye » ne désigne rien d'autre que le territoire habité par les Cyrénéens.

À l'époque hellénistique, les exemples continuent. Dans le fameux diagramme émis par Ptolémée en 321/20 av. J.-C. furent distinguées des guerres « libyques » et « non-libyques ». Dans ce dernier cas, « l'assemblée décidera si les mêmes seront stratèges ou non; si elle décide que ce ne soient pas les mêmes, on votera pour d'autres parmi les citoyens de la ville » (*SEG IX 1*, l. 28-31; pour la datation, cf. Laronde 1987, p. 87-89, 113 et 121). Le sens géographique de « libyque » est évident: des guerres contre des ennemis proches – peu importe s'il s'agit d'autres Grecs ou d'indigènes – exigeaient une action immédiate dirigée par ceux qui se trouvaient en charge. Avant de s'engager à l'étranger, par contre, on voulut se garantir que la mission serait confiée aux plus doués.

Callimaque fait mention, dans son hymne à Apollon, de la colonisation de la « Libye » provoquée par le dieu et effectuée par son prétendu aïeul (II 65-68). Les Λιβυκά de deux autres Cyrénéens – Théochrèstos et Agroïtas – traitent la fondation de Cyrène dans leurs premiers livres (*FgrHist 761 F 1*; 762 F 1). Il en est de même pour les Λιβυκαὶ ἱστορίαι de Ménécès de Barca qui contenaient – bien évidemment du point de vue de la rivale de Cyrène – une version de la légende de fondation ainsi que l'histoire ultérieure de la cité (*FgrHist 270 F 5-6*). Finalement, des titres comme Λιβυάρχης (Polyb. XV 25, 12) ou στρατηγὸς τῶν τόπων τῶν κατὰ Λιβύην (*SEG XXXIX 1718*), utilisés par le gouvernement égyptien pour désigner la Cyrénaïque dépendante (voir ci-dessous), ne durent pas rester sans influence sur l'usage du terme dans la colonie grecque.

D'après les témoignages examinés, il semble clair que « Libye » fut le terme dont les Grecs de Cyrénaïque se servirent pour parler de leur patrie dans le présent comme dans l'histoire. Ce constat cadre avec la Libye personnifiée figurant comme maîtresse de la région en compagnie d'autres personnages du mythe de fondation: Cyrène, Apollon, Battos. Et il cadre aussi avec l'élément Λιβυ- apparaissant ici et là dans l'onomastique cyrénéenne (Λέβυς / Λιβύστρατος, etc.; cf. Zimmermann 1996, p. 352-354; 1999, p. 141, n. 577). Par contre, on ne voit dans aucun texte provenant de la Cyrénaïque une restriction nette du terme à la région habitée par les Grecs. Nulle part cette « Libye » n'est distinguée clairement d'autres régions voisines ou du reste de l'Afrique du Nord. Il apparaît que le

4380 / Libye

terme « Libye » ne se laissa pas tout à fait restreindre par l'usage que faisaient les Grecs de ce terme : en premier lieu, ces derniers comprirent sans doute sous ce terme leur entourage régional, les cités grecques avec leur arrière-pays. D'autre part, le nom référait à des associations mythologiques et géographiques qui ne permettaient pas de le restreindre au territoire situé entre le Katabathmos Mégas et Authamalax. Si ces deux extrémités sont nommées dans le passage sur les conditions du droit de cité dans le diagramme (*SEG IX 1, 1. 3* : « Citoyens soient des hommes d'un père Cyrénéen et d'une mère Cyrénéenne et ceux d'une Libyenne originaire du territoire entre Katabathmos et Authamalax »), on en conclura justement que le nom seul de « Libye » – au moins à cette époque-là – n'était pas approprié pour définir sans ambiguïté le territoire en question.

On examinera maintenant l'usage du terme hors de la Cyrénaïque. Mythologie et histoire de la colonie grecque sont également les sujets principaux des sources non-cyrénéennes, quand elles emploient le nom avec plus ou moins de précision. L'enlèvement de Cyrène en Libye par Apollon appartient au standard des poètes depuis Pindare (*Pyth. IX 55-56a et 68-69*) ; des Λιβυκά, on en écrivit aussi ailleurs qu'à Cyrène (*p. ex. FgrHist 570 Lycos de Rhégion*). Là non plus, on ne trouve pas d'emploi exclusif du mot pour désigner la Cyrénaïque. Le seul témoignage opposant une « Libye » à des régions voisines de l'Afrique du Nord s'avère corrompu et emploie le nom dans un autre sens : « Ptolémée possèdera l'Égypte, la Libye, la plus grande partie du pays au delà de celle-ci et en plus ce qu'il acquerra par le javelot vers le couchant » – ainsi Arrien aurait transmis, d'après un extrait de Photios, le passage du traité de Triparadisos définissant le lot de Ptolémée (*Arr. succ. fr. 1, 34 Roos*). En fait, la « Libye » attribuée au Lagide par les satrapes en 320 (pour la controverse concernant cette date, *cf. Hauben 1993, p. 458-460*) n'était qu'un district limitrophe à l'ouest du Delta (voir ci-dessous) figurant déjà dans l'organisation du pays par Alexandre même (*Arr. an. III 5, 4*). Et le « pays au delà » devait désigner, dans la version originale d'Arrien, un territoire non pas au delà de la Libye mais de l'Égypte : l'« Arabie voisine » de plusieurs textes relatifs au partage de 323 (pour les détails, *cf. Will 1960, p. 375-381 ; Zimmermann 1999, p. 143-154*). Ptolémée resta donc en possession de l'Égypte d'Alexandre, y inclut la « Libye » limitrophe, et reçut en plus carte blanche pour agrandir à volonté son territoire vers l'ouest, sans que le genre et l'étendue de ces entreprises – à Cyrène il s'était déjà fait nommer stratège – fussent précisés.

Il n'y a donc pas de témoignage opposant la « Libye-Cyrénaïque » à un « pays au-delà ». Il existe, en revanche, une tradition du partage de 323 identifiant la Libye à la Cyrénaïque qui mérite attention. Une version de l'histoire d'Alexandre réduit le lot de Ptolémée selon le testament royal à la « Libykè », tandis que Perdicas aurait hérité l'Égypte ([Callisth.] *hist. Alex. A III 33, 15 Kroll*). *Lectio difficilior* par excellence, cette variante est préférable à deux autres mentionnant Ptolémée comme satrape d'Égypte (Merkelbach 1977, p. 184, n. 56) ; la datation ne pose aucun problème : seule l'intervention de Perdicas en Égypte en l'an 320 put lancer une telle légende. Évidemment, ici « Libye » ne désigne pas la région limitrophe de l'Égypte – la Λιβύη πρόσχωρος – des témoignages contemporains, mais la colonie grecque vers laquelle Ptolémée venait de tendre sa main. En même temps et dans le même discours, le terme « Libye » se trouve employé dans deux significations totalement différentes. Il fallait des précisions comme πρόσχωρος ou des informations contextuelles pour distinguer une « Libye » de l'autre.

Non seulement une telle ambiguïté risquait de provoquer des malentendus chez les auteurs des siècles suivants, mais la question se pose de savoir si, déjà à l'époque des événements, elle donna lieu à des confusions voire à des manipulations voulues. Ptolémée se servit-il consciemment de l'ambivalence du terme

« Libye » dans sa politique envers Cyrène des années 322-320 ? Arrien, dans les deux passages concernant 323 et 320 (*succ. fr.* 1a, 5 ; 1, 34 Roos), nous transmet-il, en se servant du terme « Libye » tout court, une sorte d'*interpretatio ptolemaica* des dispositions officielles accordant, en réalité, au Lagide explicitement la Λιβύη πρόσχωρος ? Selon Stadter (1980, p. 148-149), il y a de fortes chances que Ptolémée ait continué son histoire au delà de la mort d'Alexandre et que ces passages furent consultés par Arrien. Ptolémée chercha-t-il à légitimer devant la postérité sa politique envers Cyrène par un usage assez imprécis du terme « Libye » ? L'hypothèse ne manque pas de piquant.

L'influence des Ptolémées en Cyrénaïque étant établie, la « Libye » au sens de Cyrénaïque apparaît également dans la terminologie officielle d'Alexandrie. Ainsi Archagathos qui, sous Ptolémée II, dédia avec son épouse Stratonice un témenos à Alexandrie, s'appela ἐπιστάτης τῆς Λιβύης (*SEG XVIII* 636, avec les commentaires de Bagnall 1976). L'inscription est datée d'après Ptolémée II, mais sans mention d'Arsinoë ; elle fut donc publiée ou avant leur mariage entre 279 et 274 ou après la mort de la reine en 270. Selon toute vraisemblance, Archagathos était le fils d'Agathoclès de Syracuse, son épouse la fille de Démétrios I ; cette ascendance ainsi que la singularité de la dédicace n'autorisent guère à penser à un stratège du district « libyque » à l'ouest du Delta. Une charge en Cyrénaïque, sous son oncle Magas avant le soulèvement de ce dernier, correspond nettement mieux au personnage et met en lumière la politique familiale du premier Ptolémée. Est-ce que ἐπιστάτης τῆς Λιβύης était le titre régulier de ce fonctionnaire ? En tout cas, Archagathos n'aurait pas risqué d'être confondu avec un stratège de nome. Dans ce contexte, à Alexandrie autour de 280 av. J.-C., la signification de « Libye » devait être assez claire.

Quand une épigramme de Pergame, à l'occasion d'une victoire olympique d'Attalos I, fait mention de la concurrence de la Libye, d'Argos et de Thessalie (*I. Perg.* I 10, l. 1-3), il est évident que « Libye » désigne les cités grecques de Cyrénaïque. Quelques dizaines d'années plus tard, Démétrios de Byzance écrit une monographie sur les conflits entre Antiochos I et Ptolémée II et sur l'administration de la Libye pendant leur règne (*FgrHist* 162 T 1 : τὰ περὶ Ἀντίοχον καὶ Πτολεμαῖον καὶ τὴν τῆς Λιβύης ὑπ' αὐτῶν διοίκησιν). Sans doute la deuxième partie annoncée dans le titre traitait-elle de l'histoire de Cyrène, quand Magas y menait un régime indépendant. Un fragment de Porphyre chez Eusèbe qualifie Démétrios le Beau de « conquérant de toute la Libye et maître de Cyrène » (fr. 4, 9, *FHG III*, p. 701). Ensuite, dans la fameuse inscription d'Adoulis, la Libye figure parmi les pays que Ptolémée III avait hérités de son père : « Ayant assumé du père le règne sur l'Égypte, la Libye, la Syrie, la Phénicie, l'île de Chypre, la Lycie, la Carie, les îles des Cyclades, etc. » (*OGIS I* 54, l. 5-8). Or il est vrai que, sous le règne de Ptolémée II, Cyrène s'émancipa pour plus de 30 ans du contrôle lagide. Mais Philadelphie ne renonça certainement pas à ses prétentions, et une telle inscription n'était, en tout cas, pas le lieu pour insister sur des problèmes d'autorité royale. La Libye au premier rang des possessions extérieures est évidemment la Cyrénaïque ; un document plus officiel pour cet usage du terme n'est guère imaginable.

Peu après le retour de la Cyrénaïque sous la domination lagide, les cités se trouvèrent regroupées dans un κοινόν, dont la politique fut contrôlée probablement dès le début par un fonctionnaire égyptien. Cette charge est attestée sous Ptolémée V, quand son tuteur Agathoclès envoya Philammon en mission comme Λιβυάρχης τῶν κατὰ Κυρήνην τόπων, afin de le mettre à l'abri après le meurtre d'Arsinoë III (Polyb. XV 25, 12). Λιβυάρχης était-il son titre officiel ? Des titres comme Νησιάρχης ou Παμφυλιάρχης (*cf.* Robert 1966, p. 53-58) semblent l'indiquer. Un papyrus du règne de Ptolémée II, par contre, présente le même titre

4382 / *Libye*

dans une signification différente. Un arrêté royal concernant les impôts énumère comme destinataires, dans cet ordre : στρατηγοί, ἵππαρχοι, ἡγεμόνες, νομάρχαι, τοπάρχαι, οἰκονόμοι, ἀντιγραφεῖς, βασιλικοὶ γραμματεῖς, Λιβυάρχαι et ἀρχιφυλακῆται πάντες (*P. Rev.*² col. 37, l. 2-5). La compétence de ces Λιβυάρχαι sera discutée plus tard ; pour l'instant, il suffit de constater que nous avons affaire à des fonctionnaires d'un rang médiocre dans la hiérarchie administrative de l'Égypte même, sans aucun rapport avec les cités grecques de la Cyrénaïque. Est-il plausible, dans ces conditions, que Λιβυάρχης τῶν κατὰ Κυρήνην τόπων chez Polybe ait été le titre officiel du lieutenant royal en Cyrénaïque ? En fait, la précision τῶν κατὰ Κυρήνην τόπων peut très bien remonter à l'historien, qui n'ignorait pas l'ambiguïté du terme « Libye ». Vu la qualité de ses informations, on hésite cependant à lui imputer un emploi arbitraire du terme Λιβυάρχης. Il apparaît que dans l'administration lagide du III^e siècle, le titre avait deux significations différentes : sous Ptolémée II, il désigna des fonctionnaires subalternes dans une partie « libyque » de la chôra égyptienne ; après la réintégration de la Cyrénaïque par Ptolémée III, il désigna le lieutenant royal de cette dernière région. Le passage concernant Philammon atteste une fois de plus l'emploi du nom de « Libye » pour la Cyrénaïque dépendante dans l'usage de l'Égypte ptolémaïque. Mais la mention presque contemporaine des Λιβυάρχαι dans le Fayoum rappelle à la prudence. La « Libye » grecque autour de Cyrène fut une, mais non pas forcément la seule acception qu'un Grec égyptien donnait à ce terme.

Les exemples continuent au II^e siècle : Le dédicant d'une inscription honorifique dédiée à Ptolémée IX Soter II portait, selon toute vraisemblance, le titre de [στρατηγὸς τῶν τόπων τῶν κ]ατὰ Λιβύην (Moretti 1987-1988, p. 240), ce qui incite à restituer, dans un texte de la fin du II^e ou du début du I^{er} siècle provenant de Ptolémaïs (*SEG IX 359*), στρατηγὸν τῶν κατὰ [Λιβύην τόπω]ν. D'autres témoignages de Crète, de Rhodes, etc. n'apportent rien de nouveau : souvent la « Libye » où des voyages, des naufrages, des liens familiaux sont localisés, peut être identifiée, de façon plus ou moins sûre, avec la Cyrénaïque.

Le nom de la province *Creta et Cyrenae*, créée en 67 av. J.-C. et rétablie par Auguste, est traduit par Κρήτη καὶ Λιβύη dans des inscriptions grecques d'époque impériale (*I. Eph. VII 1, 3036*, l. 8-9 ; *IGR III 392*, l. 10-11 [Milyade]) ; aux dégâts de la révolte juive ferait allusion, d'après Pietro Romanelli (1958, p. 977), le titre *restitutor Libyae* sur une monnaie d'Hadrien (*RIC 958* ; cf. toutefois *BMC III*, p. 524, qualifiant cette même référence d'« *exceedingly doubtful* »). Sous Dioclétien, la Cyrénaïque devint la province romaine de *Libya superior*, appartenant au diocèse d'Oriens, puis d'Égypte. Il n'est pas certain que le titre *mag(ister) privat(arum) Aeg(ypti) et Lib(yae)* dans une inscription d'Alexandrie d'époque constantinienne (*CIL III 6586*) désigne, par « Libye », la Cyrénaïque ou la Marmarique (cf. Romanelli 1958, p. 978 ; pour la *Libya inferior*, voir ci-dessous). Quand les corpus juridiques de Basse Antiquité parlent d'un *dux Libyae* (*Cod. Theod. VIII 1, 16* ; *Cod. Iust. XII 59 [60]*, 10, 5), il semble que les deux furent, enfin, administrativement réunies.

La rive gauche du Nil

Depuis Hérodote le terme « Libye » signifie, parfois de pair avec l'Arabie, la rive gauche du Nil, les montagnes à l'ouest du fleuve ou en général le pays voisin vers le couchant (II 8 ; 12, 2-3 ; 15, 1 ; 19, 1 ; 99, 2 ; 124, 2 ; cf. Kees 1926b, col. 148). Alexandre même semble s'être servi de cette terminologie, quand il appela les districts frontaliers des deux côtés du Delta « Libye » et « Arabie » (*Arr. an. III 5, 4*). Au milieu du siècle suivant, on retrouve ces deux noms, toujours dans un contexte qui les qualifie clairement de nomes. À plusieurs endroits dans le

papyrus des revenus de Ptolémée II, la Libye figure parmi d'autres νομοί (*P. Rev.*² col. 31, l. 4; col. 40, l. 14; col. 61, l. 1-12) dont l'ordre nous permet de localiser cette Libye dans l'arrière-pays de la capitale Alexandrie, c'est-à-dire de l'identifier avec une contrée au bord de la Méditerranée à l'ouest de la branche canopique du Nil. Il est bien possible qu'il s'agisse encore du district qu'Alexandre avait mis sous la surveillance d'Apollonios en 331.

Revenons aux Λιβύαρχαι énumérés ailleurs dans le même papyrus, en même temps que des στρατηγοί, ἵππαρχοι, ἡγεμόνες, νομάρχαι, τοπάρχαι, οἰκονόμοι, ἀντιγραφεῖς, βασιλικοὶ γραμματεῖς et ἀρχιφυλακῖται πάντες, comme destinataires d'un arrêté royal de l'an 263 (*P. Rev.*² col. 37, l. 2-5; cf. Zimmermann 1999, p. 167-173). Vu leur nom, on est tenté de supposer un rapport entre ces fonctionnaires et le νομός de Libye. La conséquence en serait que structurellement ce νομός différât des autres : la mention de στρατηγοί et de νομάρχαι au pluriel montre que le document n'était pas adressé à un seul νομός, mais à l'administration d'au moins une partie du pays. En « Libye » uniquement aurait donc existé une charge particulière qui, d'après sa position presque en fin de liste, n'aurait pas été placée très haut dans la hiérarchie. On soupçonnera, juste devant les ἀρχιφυλακῖται, une sorte de rang supérieur de police. Les Λιβύαρχαι eurent-ils une responsabilité de contrôle frontalier ou fiscal particulière au district concerné ?

Avant de se rallier à cette interprétation, il convient de regarder un groupe de papyrus provenant de νομοί situés de part et d'autre du Nil, où les notions de « Libye » et d'« Arabie » servent à localiser un site dans la partie ouest ou est du district (*O. Vleem.* 31 A [Éléphantine]; *SB XVI* 12710, col. a, l. 6; col. b, l. 2-3 [Lycopolite]; *O. Camb.* 137, l. 3 [Coptite]; *UPZ II* 175a, col. I, l. 8-9; col. II, l. 41-42; 175b, l. 2; 175c, l. 4 [Péριθῆβες]; *PSI IX* 1016, l. 24 [Pathyrite]; *P. Tor. Amen.* 8, l. 9-11, 28-29 et 52-53 [Pathyrite / Coptite]; *P. Adl.* G 20, l. 3-4 [Diospolite]). Dans tous ces documents, le terme « Libye » désigne simplement la rive gauche du Nil ou – dans un sens encore plus général – le point cardinal de l'ouest. Il en est de même pour deux épigrammes funéraires de la basse-époque hellénistique provenant du Fayoum (Bernand, *Inscr. métriques* 39, l. 7-8) et de la région d'Alexandrie (*ibid.* 65, v. 1-2) qui évoquent la « terre libyque », ainsi que pour quelques reflets dans nos sources littéraires (notamment Strab. XVII 1, 30, C 806; cf. Artemid. *ap.* Diod. I 33, 3; Diod. I 97, 9; Strab. XVII 1, 35, C 809; 53, C 819; 2, 2, C 821). Sous l'impression de ces témoignages, Ulrich Wilcken (1899 I, p. 598-599, n. 1) a attribué aux Λιβύαρχαι du papyrus des revenus une compétence pour toute la zone frontalière, d'Éléphantine jusqu'au Delta, au lieu de la réduire au seul νομός. L'inconvénient de cette interprétation réside dans le fait qu'elle repose – avec une exception (*O. Vleem.* 31 A, du milieu du III^e siècle av. J.-C.) – sur des références tardives, tandis que le papyrus mentionnant les Λιβύαρχαι date précisément de la période où est attesté le νομός Λιβύης. Dans ces conditions, la question de savoir si les Λιβύαρχαι de *P. Rev.* furent responsables de la frontière occidentale entière, de la frontière occidentale de la Basse-Égypte ou bien du canton « libyque » doit rester en suspens. Il est en tout cas frappant que l'on n'entend plus parler des Λιβύαρχαι égyptiens ni du νομός Λιβύης après le retour de la Cyrénaïque sous la domination lagide. À partir de ce moment-là, les deux termes figurent dans un contexte cyrénéen (voir ci-dessus) ; le nom de « Libye » pour un district d'Égypte ne réapparaît qu'à l'époque impériale (voir ci-dessous). La signification cyrénéenne supplanta, semble-t-il, celle du district dans l'usage administratif d'Alexandrie.

En Égypte romaine, il exista à nouveau un νομός Λιβύης (Plin. *nat.* V 49; cf. Mathwich 1974; Calderini et Daris III 2, 1980, p. 199-200, s. v. Λιβύη), situé entre la Maréotis et la Marmarique, laquelle est également appelée Λιβύη (Μαρμαρική) dans une inscription de Philadelphie en Lydie (*IGR IV* 1624, l. 9-10;

4384 / Libye

cf. Romanelli 1958, p. 977). Les deux figurent comme νομοί égyptiens chez Ptolémée (IV 5, 2 [Μαρμαρικής νομός] et 4 [νομός Λιβύης]); avec l'oasis de Siwah, ils formèrent, à partir de Dioclétien, la *Libya inferior* ou *sicca* (Amm. Marc. XXII 16), appartenant, ainsi que la *Libya superior* (Cyrénaïque; voir ci-dessus), au diocèse d'Oriens, puis d'Égypte.

Carthage avec son territoire africain

Les rapports tantôt paisibles tantôt guerriers des Grecs, puis des Romains avec Carthage créèrent une dernière « Libye » spécifique. Qu'il s'agît des deux tentatives de colonisation par Dorieus ou des conflits répétés entre Carthage et des souverains syracusains comme Gélon, Denys I ou Agathoclès – quand les historiens traitèrent de l'assise agraire et militaire de Carthage en Afrique du Nord, ils parlèrent de « Libye » (*FgrHist* 566 Timée de Tauroménion F 26a et 108; Diod. XIV 77, 1; 95, 1; XIX 1, 6-7; XX 40, 2-6; XXI 16, 1). En général, on ne distinguait ni entre le territoire proprement dit de Carthage et la sphère de ses intérêts s'étendant jusqu'au delà du détroit de Gibraltar, ni entre cette dernière et la troisième partie du monde. Parfois des tournures comme ἐκ τῆς Λιβύης ὅλης (*FgrHist* 70 Ephore de Cyme F 204) ou ἐκ τῆς Λιβύης ἀπάσης (Diod. XI 1, 5) laissent entrevoir que l'on aurait pu comprendre le nom dans un sens plus restreint.

Il va de soi que la Libye apparaît régulièrement dans les descriptions des guerres puniques ainsi que de la guerre des mercenaires des années 241 à 237. Là aussi le terme s'adapte au sujet quand, par exemple, Polybe traduit le titre du gouverneur de la chôra carthaginoise par στρατηγὸς ἐν τῇ Λιβύῃ (I 67, 1) ou quand il appelle « Libye » le territoire où Carthage recruta ses soldats (I 69, 7). Mais jamais cette réduction ne se fit de manière cohérente, comme on le voit dans un passage révélateur chez Strabon : à la suite de la destruction de Carthage, les Romains se seraient emparés « de la Libye et de cette part de l'Ibérie qu'ils avaient ôtée aux Carthaginois » (VI 4, 2, C 287). À côté de la précision concernant l'Ibérie, la mention de la « Libye » tout court semble suggérer que le terme désigne le territoire africain appartenant jadis à la métropole phénicienne, maintenant conquis par les Romains. Quelques lignes plus bas, par contre, on lit que les parties de la Libye n'ayant pas été soumises aux Carthaginois furent données à des rois dépendants dont la révolte entraîna l'occupation romaine (*ibid.*, C 288). Ici la Libye comprend forcément plus que le domaine carthaginois d'autrefois. Mais on ne trouve guère de définition stable du terme chez Strabon : plus tardivement, les Romains auraient donné à Juba II « la Maurétanie et de grandes parties du reste de la Libye » (*ibid.*). Dans cette dernière phrase, le géographe se rapproche de son usage habituel, entendant par « Libye » toute la terre au sud de la Méditerranée.

On n'est guère surpris de trouver, là aussi, le nom de « Libye » pour les structures administratives romaines qui remplacent les précédentes (pour la documentation épigraphique suivante, cf. Romanelli 1958, p. 977). Ainsi, sous Tibère, le *proconsul Africae* L. Apronius est mentionné *proconsul Libyae* (restitution certaine) dans une épigramme du sanctuaire de Vénus Erycine (*CIL* X 7257 I = *ILS* 939, l. 1); à Troie, le *procurator Imperatoris Caesaris Vespasiani Augusti provinciarum Africae, Asiae, Thraciae* est attesté comme ἐπίτροπος Αὐτοκράτορος Καίσαρος Οὐέσπασιανοῦ Σεβαστοῦ ἐπαρχειῶν Λιβύης, Ἀσίας, Θράκης (*I. Ilium* 105, l. 5-9); L. Minicius Natalis, *proconsul d'Africa* sous Antonin le Pieux, s'appelle ἀνθύπατος Λιβύης dans une inscription de victoire à Olympie (*Syll.*³ II 840) ainsi que dans une dédicace de Tibur (*IG* XIV 1125 = *IGRI* 376, l. 4). En Basse Antiquité, on rencontre le consul de l'an 340 Q. Aradius Valerius Proculus Populonium comme *praefectus Libyae* et *Libyae proconsul* (*CIL* VI 1693

= *ILS* 1241, l. 2-4) ; enfin, le titre de *praefectus Libyae* dans une inscription commémorant les activités du général byzantin Solomon (*CIL* VIII 1863 et 16507 = *ILAlg* I 3059) se réfère bien à la préfecture prétorienne d'*Africa*, figurant sous ce nom dans deux autres textes de Madauros et de Gadiaufala (*CIL* VIII 4677 et 4799).

Une fois de plus, il convient de rappeler qu'à l'époque romaine aussi, cette signification administrative n'a jamais exclu d'autres emplois. On a vu plus haut des témoignages où « Libye » désignait, jusque dans l'antiquité tardive, la Cyrénaïque ainsi qu'un nome égyptien, et il y a nombre d'exemples d'un usage plus vaste ou imprécis. Nous ne savons pas de quelle région nord-africaine étaient originaires le Victor et l'Apollodore, dont les inscriptions funéraires respectivement à Xanthos et à Salona mentionnent la πατρις Λιβύη (Robert 1940, p. 145-146, no. 106, l. 11-12 ; *IGR* I 549) ; et on ne cherchera pas à spécifier la μέλαινα Λιβύης γαῖα qui couvrit le défunt selon une épitaphe de Lepcis (*IRTrip* 719 ; pour d'autres références épigraphiques, souvent dans des textes métriques, cf. Romanelli 1958, p. 978). En même temps, à côté de ses diverses significations techniques, le terme gardait toujours sa valeur générale, géographique d'« Afrique ».

Synthèse

À travers l'antiquité gréco-romaine, le terme « Libye » – parfois assimilé à *Africa* (Plin. *nat.* V 1 : *Africam Graeci Libyam appellauere et mare ante eam Libycum*) – a pu désigner aussi bien l'Afrique entière que toute région nord-africaine bénéficiant d'une certaine actualité. Ainsi, par « Libye » un Grec égyptien entendait la rive gauche du Nil, un habitant de Grèce ou d'Asie Mineure la Cyrénaïque, un géographe le continent au sud de la Méditerranée et un historien cette partie de l'Afrique du Nord dont il écrivait l'histoire.

Une telle fluctuation entre un sens étendu et des significations plus restreintes d'un nom géographique n'a en soi rien d'extraordinaire : à côté de leur valeur de continents, l'Europe signifia, du point de vue macédonien, une partie plus ou moins bien définie des Balkans (Diod. XVIII 12, 1 ; XIX 105, 1 ; Arr. *succ.* fr. 1a, 3 Roos ; Polyb. I 2, 4-6) ; pour un Grec, l'Asie par excellence était la côte ionienne, et depuis la fin du royaume de Pergame la province romaine en Asie Mineure. C'est la dimension du phénomène qui distingue l'usage extrêmement varié de « Libye » de celui de ses deux homologues ; la raison immédiate en est évidente : tandis que pour l'Europe et l'Asie, au fil du temps, une multitude de noms de pays et de régions se fixèrent et entrèrent dans l'usage, en Afrique du Nord des dénominations précises pour les régions et contrées firent défaut ou ne s'imposèrent pas – ainsi le terme de « Cyrénaïque », attesté depuis Hérodote (IV 199, 1) ne supplanta jamais l'appellation « Libye » pour la colonie grecque.

Cette observation amène à s'interroger sur les causes profondes du caractère exceptionnellement ouvert et instable du terme de « Libye » : d'abord, dans une perspective hellénocentrique, il n'exista qu'une Libye d'importance primordiale : les villes de Cyrénaïque, et leur *hinterland* du Nil jusqu'à l'océan Atlantique. Cette perception qualifia le même terme à désigner précisément la région grecque, mais aussi « tout le reste » dans un sens plus vague. Et dans ce « reste », les événements d'importance – toujours du point de vue grec – étaient relativement rares. En dernier ressort, c'est la position un peu marginale de l'Afrique du Nord par rapport à l'histoire grecque qui explique qu'on ait renoncé à une délimitation terminologique cohérente. En général, l'interlocuteur devait comprendre d'après le contexte de quelle « Libye » il s'agissait : de la colonie grecque, d'un district occidental du royaume hellénistique limitrophe, du territoire de la grande puissance non-grecque implantée en Afrique du Nord (Carthage) ou du continent africain.

4386 / Libye

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

BMC : *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, éd. H. Mattingly *et al.*, 6 vol., London 1923-1976.

FgrHist : *Die Fragmente der griechischen Historiker*, éd. F. Jacoby *et al.*, Berlin *et al.* 1926-.

FHG : *Fragmenta Historicorum Graecorum*, éd. C. Müller, 5 vol., Paris 1841-1870.

GGM : *Geographi Graeci Minores*, éd. C. Müller, 3 vol., Paris 1855-1861.

IRTrip : *The Inscriptions of Roman Tripolitania*, éd. J.M. Reynolds *et* J.B. Ward Perkins, Rome 1952.

RIC : *The Roman Imperial Coinage*, éd. H. Mattingly *et al.*, 10 vol., London 1926-1994.

SEG : *Supplementum epigraphicum graecum*, éd. J.J.E. Hondius *et al.*, Leyde *et al.* 1923-.

SSR : *Socratis et Socraticorum reliquiae*, éd. G. Giannantoni, 4 vol., [Naples] 1990.

VS : *Die Fragmente der Vorsokratiker*, éd. H. Diels *et* W. Kranz, 3 vol., Berlin 1951-1952.

Les éditions épigraphiques se trouvent abrégées d'après *SEG Index XXXVI-XLV*, 1986-1995, p. 677-688, les éditions de papyrus d'après J.F. Oates *et al.*, *Checklist of Editions of Greek, Latin, Demotic, and Coptic Papyri, Ostraca, and Tablets*, Oakville 2001.

BIBLIOGRAPHIE

BAGNALL R.S., « Archagathos Son of Agathocles, Epistates of Libya », dans *Philologus* 120, 1976, p. 195-209.

BATES O., *The Eastern Libyans*, Londres 1914.

BERGER H., *Geschichte der wissenschaftlichen Erdkunde der Griechen*, Leipzig 21903.

BRILLANTE C., « Il nome della Libia in un frammento di Ibico », dans *Cirene. Storia, mito, letteratura. Atti del Convegno della Società Italiana per lo Studio dell'Antichità Classica* (Urbino 3 luglio 1988), éd. B. Gentili, Urbino 1990, p. 97-122.

CALDERINI A. *et* DARIS S., *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell'Egitto greco-romano*, 5 vol. *et* 3 suppl., Le Caire *et al.* 1935-2003.

CHAMOUX F., *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris 1953.

DECRET F. *et* FANTAR M., *L'Afrique du Nord dans l'Antiquité. Histoire et civilisation des origines au I^{er} siècle*, Paris, 1998.

DOBIAS-LALOU C., « Les dépenses engagées par les démiurges de Cyrène pour les cultes », dans *Revue des Études Grecques* 106, 1993, p. 24-38.

DOBIAS-LALOU C., « SEG IX, 3 : un document composite ou inclassable ? », dans *Verbum* 1994, p. 243-256.

GSELL St., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 8 vol., Paris 1914-1930.

HAUBEN H., compte rendu de Laronde 1987, dans *Bonner Jahrbücher* 193, 1993, p. 456-468.

HONIGMANN E., « Libye 2 », dans *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft* XIII 1, 1926, col. 149-202.

JUNGE F., *Einführung in die Grammatik des Neuägyptischen*, Wiesbaden 1996.

KEES H., « Libyae », dans *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft* XIII 1, 1926 (a), col. 146-148.

KEES H., « Libyci montes », dans *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft* XIII 1, 1926 (b), col. 148.

LARONDE A., *Cyrène et la Libye hellénistique. Libykai historiai de l'époque républicaine au principat d'Auguste*, Paris 1987.

LIPINSKI É., « Libye », dans *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, [éd. É. Lipiński], [Turnhout] 1992, p. 259-260.

MATHWICH J., « Übersendung von Akten des Konvents von 202 unter Q. Maecius Laetus an den libyschen Gau (P. Amsterdam Gr. Inv. Nr. 23) », dans *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 15, 1974, p. 69-78.

MERKELBACH R., *Die Quellen des griechischen Alexanderromans*, Munich 21977.

MORETTI L., « Analecta epigraphica », dans *Rendiconti della Pontificia Accademia di Archeologia* 60, 1987-1988, p. 237-251.

- ROBERT L., *Les Gladiateurs dans l'Orient grec*, Paris 1940.
- ROBERT L., *Documents de l'Asie Mineure méridionale. Inscriptions, monnaies et géographie*, Genève-Paris 1966.
- ROMANELLI P., « Libya », dans *Dizionario epigrafico di antichità romane* IV 31, éd. E. de Ruggiero, Rome 1958, p. 976-978.
- VON SODEN W., « Die Eremboi der Odyssee und die Irrfahrt des Menelaos », dans *Wiener Studien* 72, 1959, p. 26-29.
- STADTER Ph.A., *Arrian of Nicomedia*, Chapel Hill 1980.
- WERNER R., « Zum Afrikabild der Antike », dans *Klassisches Altertum, Spätantike und frühes Christentum, A. Lippold zum 65. Geburtstag gewidmet*, éd. K. Dietz, D. Hennig et H. Kaletsch, Würzburg 1993, p. 1-36.
- WILCKEN U., *Griechische Ostraka aus Aegypten und Nubien. Ein Beitrag zur antiken Wirtschaftsgeschichte*, 2 vol., Munich 1899.
- WILL É., « La Cyrénaïque et les partages successifs de l'empire d'Alexandre », dans *L'Antiquité Classique* 29, 1960, p. 369-390.
- ZIBELIUS K., *Afrikanische Orts- und Völkernamen in hieroglyphischen und hieratischen Texten*, Wiesbaden 1972.
- ZIMMERMANN K., « Zum Personennamen Λίβυς / Λίβυσσα », dans *Chiron* 26, 1996, p. 349-371.
- ZIMMERMANN K., « Hdt. IV 36, 2 et le développement de l'image du monde d'Hécatee à Hérodote », dans *Ktèma* 22, 1997, p. 285-298.
- ZIMMERMANN K., *Libyen. Das Land südlich des Mittelmeers im Weltbild der Griechen*, Munich 1999.

K. ZIMMERMANN

L19. LIBYENS

Comme le toponyme « Libye », l'ethnique « Libyens » se caractérise par un usage assez flottant de la part des Anciens (pour les « Libyens » en égyptien, voir notice L11 « Lebu », dans ce même fascicule). Ne figurant pas dans l'épopée homérique, les Libyens devaient tout de même être connus des Grecs au plus tard depuis la colonisation de la « Libye », au VII^e siècle av. J.-C. (*SEG* IX 3), comme des voisins indigènes de leurs compatriotes cyrénéens (dans ce sens, Pind. *Pyth.* IX 105 et 117). Mais déjà chez Hécatee, les habitants d'autres régions nord-africaines sont aussi appelés « Libyens » (*FgrHist* 1 F 357 – si la ville de Melissa citée est vraiment à identifier avec la Melitta fondée par Hannon [*peripl.* 5, *GGM* I, p. 5], comme le suggèrent, entre autres, Jacoby dans son commentaire, p. 374, ainsi que Huß 1985, p. 77) ; Hérodote se réfère à Hécatee quand il divise les Libyens dans leur totalité en « nomades mangeurs de viande et buveurs de lait » (νομάδες κρεοφάγοι τε καὶ γαλακτοπόται) à l'est (IV 186, 1) et « cultivateurs » (ἀροτήρες) à l'ouest du lac Triton jusqu'au delà du détroit de Gibraltar (IV 191, 1-3). À la fin de son « logos libyque », Hérodote énumère deux peuples nouveaux venus – les Grecs et les Phéniciens – et deux peuples indigènes – les Libyens au nord et les Aethiopes* au sud – habitant la « Libye » (IV 197, 2). Toponyme et ethnique se sont donc séparés dans leurs connotations géographiques : chez Hérodote comme dans les siècles suivants, le terme « Libyens » sert avant tout de nom collectif pour la population indigène de l'Afrique du Nord, se distinguant par sa peau plus claire et d'autres caractères par rapport aux Éthiopiens négroïdes (pour un catalogue détaillé des tribus « libyques » dans ce sens-là, attestées à travers l'antiquité, cf. Desanges 1962).

4388 / *Libyens*

À côté de cette signification ethnique, les sources emploient le terme, selon le contexte, comme appellation purement géographique, d'abord pour les Grecs d'Afrique du Nord. Quand Sophocle parle de deux auriges « libyens » aux Jeux Pythiques (*El.* 701-702; *cf.* 727), il s'agit bel et bien de Grecs de Cyrénaïque, et le Λιβύων τῶν ἐν Κυρήνῃ θησαυρός dans la description d'Olympie chez Pausanias (VI, 19, 10) n'est évidemment rien d'autre que le trésor des Cyrénéens. Le nom Λίβυς / Λίβυσσα, souvent identifié à tort comme « nom d'esclave », est attesté partout dans le monde grec (Zimmermann 1996). Il serait absurde de postuler des origines cyrénéennes pour chacun des individus qui l'ont porté. Apparemment, des relations individuelles avec la « Libye » grecque, des associations d'idées quelconques ou simplement les tendances de la mode suffisaient aux parents, voire aux contemporains, pour choisir une telle dénomination.

Les historiens des guerres puniques – notamment Polybe (*cf.*, *p. ex.*, I 65, 3; III 33, 15) – entendent par « Libyens » la population indigène tributaire de Carthage (dans ce sens déjà Xén. *mem.* II 1, 10), dont les contingents participaient aux campagnes de la métropole punique, et il n'est pas sans intérêt de constater que l'onomastique punique connaît, elle aussi, un nom *Lby/Lbt* (Benz 1972, p. 133; *cf.* Zimmermann 1999, p. 17). De cette époque même nous possédons, en revanche, un témoignage flagrant qui établit la polyvalence du terme : plusieurs séries de monnaies frappées par les insurgés pendant la révolte des mercenaires contre Carthage portent la légende ΛΙΒΥΩΝ – « (émission) des Libyens ». Tandis que les premières séries imitent simplement les types carthaginois antérieurs, à partir d'un moment donné on y trouve une iconographie purement grecque. De plus, selon Polybe, les Libyens indigènes se rallièrent à l'insurrection mais n'en furent point les initiateurs (I 70, 8-9). Tout porte à croire que le terme grec « Libyens » ainsi que les motifs grecs servirent d'identité à tous ceux – Ibères, Celtes, Ligures, Baléares, Grecs et Africains (Polyb. I 67, 7) – qui se retrouvèrent dans la lutte contre Carthage en « Libye » (Zimmermann 2001). Bientôt les Carthaginois eux-mêmes – y compris le Carthaginois par excellence Hannibal – devinrent « Libyens » (Strab. I 1, 17, C 10; Plut. *Marc.* 31, 8-9; App. *Ib.* 73; Arr. *Ind.* 43, 11; Zon. VIII 12) dans la terminologie grecque. Au début de notre ère, *šd Lwbym* – « territoire des Libyens » – dans la datation d'une inscription punique désigne sans ambiguïté l'Afrique proconsulaire (*IPT* 76, l. 2; *cf.* Lipiński 1992, p. 260); et l'empereur romain Septime Sévère fut appelé Λίβυς en raison de sa ville d'origine, *Leptis Magna* en Tripolitaine (Hérodien III 10, 6).

Enfin, quelques composés méritent attention : Le terme grec « Libyphéniciens »*, attesté depuis Hécatée (*FgrHist* 1 F 338b), désignait initialement les Phéniciens habitant la Libye, ainsi que « Libyaethiopes »* (Oros. *hist.* I 2, 88) des Éthiopiens en Libye et « Sardolibyes » (*FgrHist* 90 Nicolas de Damas F 103r) des Libyens en Sardaigne. Un équivalent punique inconnu, traduit par « Libyphéniciens » dans les sources (*p. ex.* Polyb. III 33, 15; Diod. XX 55, 4), devait se référer à la situation particulière des citoyens des villes phéniciennes en Afrique contrôlées par Carthage (*cf.* le « serment d'Hannibal » Polyb. VII 9, 5 : « ceux qui dépendent de Carthage et suivent les mêmes lois »); après la chute de Carthage, ce sens administratif céda la place à un usage plus général, englobant sous ce nom les populations établies entre les Syrtes et l'Algérie orientale (Strab. XVII 3, 19, C 835) – donc grosso modo dans les anciens domaines de Carthage – sans égard à leur ascendance. Seul Tite Live (XXI 22, 3 : *mixtum Punicum Afris genus*) emploie le mot dans le sens d'un amalgame ethnique entre Phéniciens et Libyens (*cf.* Huß 1985, p. 55-56, pour une liste des témoignages n. 16). Les « Libyarchai » (Ptol. IV 5, 21; *cf.* Libuarkhae*) et « Libyaigyptioi » (Ptol. IV 5, 26; *cf.* Libyes

Aegyptii*) habitant respectivement la côte et les oasis à l'ouest de l'Égypte rappellent l'usage du toponyme « Libye » pour un district limitrophe, à l'ouest du Delta, ainsi que pour l'ouest de la vallée du Nil en général (voir « Libye (antique) », dans ce même fascicule), sans que des survivances de l'ethnique égyptien (voir « Lebu/Libu ») soient exclues.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

FgrHist: *Die Fragmente der griechischen Historiker*, éd. F. Jacoby *et al.*, Berlin *et al.* 1926-.
 GGM: *Geographi Graeci Minores*, éd. C. Müller, 3 vol., Paris 1855-1861.

IPT: *Inscrizioni puniche della Tripolitania (1927-1967)*, éd. G. Levi della Vida *et M.G. Amadasi Guzzo*, Rome 1987.

SEG: *Supplementum epigraphicum graecum*, éd. J.J.E. Hondius *et al.*, Leyde *et al.* 1923-.

BIBLIOGRAPHIE

BENZ F.L., *Personal Names in the Phoenician and Punic Inscriptions. A Catalog, Grammatical Study and Glossary of Elements*, Rome 1972.

DESANGES J., *Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique à l'ouest du Nil*, Dakar 1962.

HUSS W., *Geschichte der Karthager*, Munich 1985.

LIPÍŃSKI É., « Libye », dans *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, [éd. É. Lipiński], [Turnhout] 1992, p. 259-260.

LIPÍŃSKI É., « Libyphéniciens », dans *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, [éd. É. Lipiński], [Turnhout] 1992, p. 260.

ZIMMERMANN K., « Zum Personennamen Λίβυς / Λίβυσσα », dans *Chiron* 26, 1996, p. 349-371.

ZIMMERMANN K., *Libyen. Das Land südlich des Mittelmeers im Weltbild der Griechen*, Munich 1999.

ZIMMERMANN K., « Zur Münzprägung "der Libyer" während des Söldnerkrieges », dans *Punica – Libyca – Ptolemaica. Festschrift für W. Huß*, éd. K. Geus *et K. Zimmermann*, Leuven *et al.* 2001, p. 235-252.

K. ZIMMERMANN

L20. LIBYE PRÉHISTORIQUE

Avec une superficie d'un peu moins de 2 millions de kilomètres carrés et une population qui n'atteint pas les 5 millions d'habitants, la Libye contemporaine est le moins peuplé des territoires de la côte méditerranéenne de l'Afrique du Nord; il est actuellement couvert dans sa grande majorité par le désert. Au nord, le pays est bordé par la mer Méditerranée. Il s'agit d'une côte rectiligne sur laquelle s'ouvre le large golfe de Syrte*. Au sud, le pays s'enfonce dans le Sahara, caractérisé ici par les derniers contreforts orientaux du Tassili* et septentrionaux du Tibesti*. La frange côtière présente une végétation de type méditerranéen dans les deux provinces: la Tripolitaine* à l'ouest, et la Cyrénaïque qui s'étire pour rejoindre à l'est la zone égyptienne.

La Libye a livré une très importante documentation de l'occupation humaine remontant aux phases les plus anciennes de la Préhistoire, attestées par les industries acheuléennes. La connaissance du territoire est cependant peu homogène; en effet, on oppose à des zones très bien connues grâce à des recherches systématiques, d'autres régions, restées à ce jour non étudiées par des campagnes régulières et pour lesquelles on ne dispose que d'indications fragmentaires.

4390 / Libye préhistorique

Parmi les documents les plus anciens de l'occupation humaine, on peut citer les restes retrouvés dans l'Oued Shati mis au jour lors des travaux systématiques du projet multidisciplinaire dirigé par N. Petit-Maire (1982).

Au nord de la Libye, le Paléolithique supérieur et l'Épipaléolithique sont connus par de rares sites, mais néanmoins importants, distribués non loin de la côte. Parmi ces derniers, la grotte de Haua Fteah se distingue par sa longue et importante séquence chronologique et culturelle. Celle-ci sert toujours de référence principale pour évoquer les contextes successifs et interpréter ce que furent, dans ce secteur géographique du Jebel Lakhdar, les occupations anthropiques, durant les phases finales du Pléistocène et de l'Holocène. Le site, fouillé par Ch. Mc Burney (1967) pendant la première moitié des années 1950 (1951-1955), a donné une longue séquence stratigraphique qui couvre toutes les phases d'occupation du Pléistocène supérieur, depuis la phase isotopique 5, antérieure même à 130 000 BP.

On situe entre 40 000 et 34 000 BP le Dabbéen ; cette culture, inconnue au Maghreb à ce jour, renferme une industrie du début du Paléolithique supérieur, caractérisée par des burins, des petites lames à dos et quelques lamelles (peut-être emmanchées), des lames tronquées, ainsi que des burins très caractéristiques (« *chamferred* » en anglais). Elle peut être mise en parallèle avec les premières industries à lame-burin de la vallée du Nil (par exemple Nazlet Khater), très certainement attribuables à l'« Homme moderne ». L'occupation du Dabbéen aurait duré environ 10 000 ans BP. Le Dabbéen est resté strictement localisé au nord, à l'intérieur du Jebel Lakhdar, probablement en raison d'un spectre privilégié de ressources. Cela n'aurait sans doute pas favorisé l'expansion de ces groupes à travers d'autres territoires présentant des conditions différentes d'habitat et de ressources.

Après 30 000 BP, le climat semble être devenu toujours plus froid, les animaux chassés ont été le mouflon* ou *Ammotragus lervia*, le buffle, des équidés, la gazelle, l'antilope, le rhinocéros (Klein, Scott 1986).

Aux alentours de 16 000 BP, une nouvelle industrie apparaît dans la séquence de Haua Fteah et sur le site voisin de Hagfet et-Tera (Petrocchi 1940). Sa similitude avec la culture Ibéromaurusienne (dite initialement « Oranien ») lui a valu de la part de Mc Burney, la définition de « Oranien oriental ». Il y a en effet des similitudes technologiques et typologiques entre les deux industries, en particulier l'abondance des petites lamelles à dos qui deviennent alors microlithiques et qui représentent jusqu'à 98 % du total des outils. Pendant l'« Oranien », le climat se refroidit encore : les groupes humains semblent avoir chassé surtout l'*Ammotragus*, alors que dans d'autres endroits plus proches du désert (comme Hagfet et-Tera), ils ont plutôt chassé la gazelle. Les autres animaux chassés et capturés sont les équidés (zébridés), les bovidés, le lapin* ; on remarque également l'abondante consommation des mollusques* terrestres. Deux mandibules d'*Homo sapiens sapiens* ont été retrouvées dans le niveau « Oranien ».

L'« Oranien oriental » est suivi par ce que Mc Burney a appelé le « Libyco-Capsian complex ». Cet auteur souligne des changements survenus dans la typologie, comparables à ceux que nous connaissions durant l'Épipaléolithique dans le Maghreb. Cependant, il existerait aussi des arguments en faveur d'une continuité supposée de l'« Oranien oriental », de sorte que le Complexe Libyco-Capsien doit être interprété comme représentatif d'un développement local, dans l'état actuel des connaissances.

Le Néolithique est attesté par l'introduction de la céramique et surtout celle d'animaux domestiques. Haua Fteah est le premier site en Afrique du Nord à avoir fourni, dès 1967, les bases paléontologiques d'une domestication bovine et

ovine, grâce aux travaux de E. Higgs (*in* Mc Burney 1967), qui étudia plus tard les documents fauniques de la grotte Capéletti*, de l'Aurès* en Algérie.

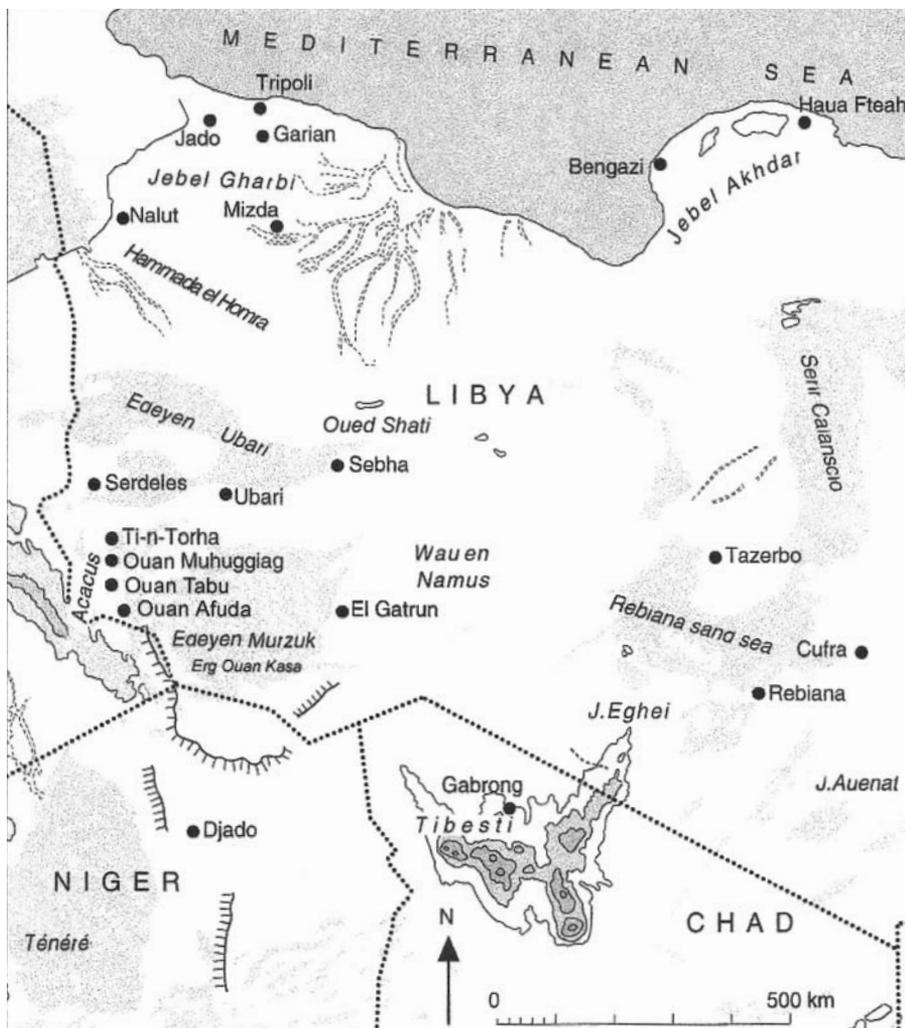
Le Jebel Gharbi est une autre région importante qui a également été l'objet de recherches systématiques au cours de ces dernières années (Barich et *alii* 1995, sous presse; Barich, Conati 2003; Giraudi 2005). La séquence mise au jour confirme les connaissances que nous avons acquises avec le site de Haua Fteah. Le Jebel Gharbi, littéralement « la montagne occidentale », comprend la partie la plus élevée du plateau Tripolitain et reproduit, à l'ouest, une situation similaire à celle connue en Cyrénaïque. Les plus anciens vestiges d'occupation du Jebel Gharbi sont constitués par des objets acheuléens paléolithiques, présents sur les plus hautes terrasses alluvionnaires, près de Ginnaun. Ces objets appartiennent à l'épisode le plus humide attesté dans le Jebel Gharbi, mis en corrélation avec le stade isotopique 5 (OSI 5: de 128 000 BP environ à 70 000 BP). Dans sa partie haute, cette formation contient d'autres objets taillés paléolithiques, datés d'un *Middle Stone Age*, techniquement comparables aux objets moustériens européens. Les séquences géologiques ont montré que la phase humide a été suivie d'une période de grande aridité (OSI 4: 75 000-58 000 BP) au terme de laquelle on observe les premiers complexes Atériens. Le Jebel Gharbi a en outre livré un horizon Paléolithique supérieur, mis au jour, en particulier dans la région de Shakshuk* et daté au radiocarbone entre 30 et 24 000 BP. Cet horizon a été suivi par des contextes épipaléolithiques découverts en particulier sur le territoire de Ras El Wadi, près de Jado. Les différents assemblages reconnus sur les terrasses alluvionnaires de Aïn Zargha (SJ-90-13, SJ-98-26 et SJ-99-26A) peuvent être mis en relation avec des groupes mobiles de chasseurs-cueilleurs, équipés d'éléments microlithiques. La grande concentration d'objets observée sur une surface limitée du complexe (quelques centaines de mètres carrés seulement) indique que les installations pratiquées par les groupes anciens furent nombreuses et répétées dans le temps.

En Libye, l'Holocène présent à Haua Fteah, est en revanche largement documenté dans la région méridionale du pays, connue grâce aux études systématiques menées par des équipes italiennes dans la Tadrart Acacus* qui, avec le massif algérien du Tassili-n-Ajjer, constitue un complexe d'art rupestre* du Sahara central, très important. Cette région a été amplement illustrée par les études et les recherches de F. Mori, à partir des années 1950 (Mori 1965, 1998). Pour la séquence stylistique reconnue dans la Tadrart Acacus (phase du *Bubalus antiquus*, des Têtes Rondes, Bovidien, Cabalin et Camélin), F. Mori a proposé une chronologie « longue », remontant aux phases finales du Pléistocène. À partir de la phase des Têtes Rondes, la séquence artistique trouve des correspondances dans la documentation de l'occupation humaine. À ce propos, au cours des années 1970, une autre séquence importante a été mise au jour par Barbara Barich, dans l'Oued Ti-n-Torha*. S'appuyant sur trois sites fournissant les phases finales du Pléistocène, l'auteur précise le comportement de ce peuplement local (Barich 1974, 1998, Barich ed. 1987). Ti-n-Torha Est se présente comme un véritable proto-village conservant les fondations d'une série de cabanes, adossées à la paroi rocheuse de l'oued. Le spectre faunique comprend encore une faune sauvage (mouflons, gazelle et lièvres), des poissons (*Clarias* sp. et *Tilapia*) et des oiseaux attestant une économie de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs en présence d'un climat de nouveau humide. On remarque, d'autre part, les restes mal conservés d'un bovidé de grande taille, dans les niveaux supérieurs de Ti-n-Torha Est, datés entre 8 500 et 8 000 BP. Le paléontologue belge A. Gautier a proposé, à titre d'hypothèse, de considérer cet animal comme étant un bœuf domestiqué. La stratigraphie obtenue à partir des trois sites de l'oued Ti-n-Torha (Abri Est, Abri des Deux Grottes et Abri Nord) couvre toute la période

4392 / *Libye préhistorique*

depuis l'Holocène ancien jusqu'à l'Holocène moyen, et illustre le passage et la transformation d'une culture de chasseurs-cueilleurs à une économie pastorale reposant sur le boeuf et la chèvre/mouton indifférenciés. La transformation du modèle économique peut être étudiée également sur d'autres sites très importants comme Ouan Afuda (Di Lernia 1999), Ouan Muhuggiag (Barich 1987), Ouan Tabu (Garcea 2001).

Les recherches plus récentes dans la Tadrart Acacus (Cremaschi, Di Lernia ed. 1998) ont produit des résultats qui aident à reconstruire le modèle d'occupation au niveau régional. De nombreux sites en plein air, de véritables villages, ont été reconnus dans l'Erg Ouan Kasa ainsi que dans l'Edeyen Murzuq, le long d'anciens rivages des paléolacs; ceux-ci atteignent leur expansion maximum vers 6 600 BP. Les restes de bovins domestiques sont alors très abondants sur ces sites qui représentent les zones principales, habitées toute l'année, ayant servi de point de départ pour les zones de pâturage à l'intérieur du massif. La culture pastorale



Libye : principaux sites préhistoriques

tardive de l'Acacus peut être datée entre 5 000 et 3 800 BP. Après cette date, le territoire semble avoir été abandonné par ces pasteurs là ; toutefois, il existe des traces de campements éphémères et d'établissements transitoires. On trouve alors communément des objets épars « exotiques », comme des haches de roche volcanique et des objets bifaces de manufacture prédynastique qui attestent de la circulation des groupes sur des distances de centaines de kilomètres.

BIBLIOGRAPHIE

- BARICH B. E. : 1974 – La serie stratigrafica dell'Uadi Ti-n-Torha (Tadrart Acacus, Libia) – Per una interpretazione delle facies a ceramica saharo-sudanesi, *Origini*, VIII : 7-184.
- BARICH B. E. : 1987 – The Uan Muhuggiag rock shelter. In : BARICH ed. 1987.
- BARICH B. E. : 1998 – *People, water and grain – The beginnings of domestication in the Sahara and the Nile Valley*, Roma : L'Erma di Bretschneider.
- BARICH B. E. ed. : 1987 – *Archaeology and environment in the Libyan Sahara – The excavations in the Tadrart Acacus 1978-1983*, Oxford : British Archaeological Reports, Int. Series 368.
- BARICH B. E., CONATI BARBARO C. : 2003 – Ras El Wadi: New Data for the Study of the Epipalaeolithic Tradition in Northern Libya, *Origini*, vol. XXV : 75-146.
- BARICH B. E., GIRAUDI C., CONATI-BARBARO C. and CAPEZZA C. : 1995 – Geoarcheology of Jebel Gharbi, outline of the research, *Libya Antiqua*, N.S. 1:11-35.
- BARICH B. E., GARCEA E.A.A. and GIRAUDI C. : sous presse – Between the Mediterranean and the Sahara : The geoarchaeological reconnaissance in the Jebel Gharbi, Libya, *Antiquity*.
- CREMASCHI M., DI LERNIA (eds.) : 1998 – *Wadi Teshuinat, Palaeoenvironment and Prehistory in South-Western Fezzan (Libyan Sahara)*, Milano/Firenze : All'Insegna del Giglio.
- DI LERNIA S. (ed.) : 1999 – *The Uan Afuda Cave, Hunter-Gatherer Societies of Central Sahara*. Arid Zone Archaeology – Monographs 1, Firenze : All'Insegna del Giglio.
- GARCEA E.A.A. (ed.) : 2001. – *Uan Tabu in the Settlement History of the Libyan Sahara*. Arid Zone Archaeology – Monographs 2, Firenze : All'Insegna del Giglio.
- GIRAUDI C. : 2005 – Eolian sand in peridesert northwestern Libya and implications for Late Pleistocene and Holocene Sahara expansions, *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* 218 (2005) : 161-173.
- KLEIN R., SCOTT K. : 1986 – Re-analysis of faunal assemblages from Haua Fteah and other Late Quaternary archaeological sites in Cyrenaican Libya, *Journal of Archaeological Science* 13 : 515-42.
- Mc BURNEY Ch. : 1967 – *The Haua Fteah (Cyrenaica) and the Stone Age in the South-East Mediterranean*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MORI F. : 1995 – *Tadrart Acacus : Arte Rupestre del Sahara Preistorico*. Torino : Einaudi.
- MORI F. : 1998 – *The Great Civilisations of the Ancient Sahara*, Roma : L'Erma di Bretschneider.
- PETIT-MAIRE N. : 1982 – *Le Shati, lac pléistocène du Fezzan (Libye)*, éd. CNRS, Marseille-Paris.
- PETROCCHI C. : 1940 – Ricerche preistoriche in Cirenaica, *Africa Italiana* 7, Anno XVIII (1-2) : 1-33.

B. E. BARICH

L21. LIBYES AEGYPTII

Méla (I, 23) situe les Libyes Aegyptii à distance de la mer Libyque (Méditerranée) et à l'est, semble-t-il des Leuco[e]aethiopes* et des Gétules*. Pline l'Ancien (V, 43) les place, lui aussi, aux côtés des Leucoe Aethiopes, mais au-delà d'une

4394 / *Libyphéniciens*

zone intermédiaire de déserts. Nous savons cependant par Ptolémée (*G.*, IV, 5, 12, Müller: 694) que les Libuaegyptii sont implantés dans le nome Maréote à l'intérieur des terres et non loin des Oasitae*, ou habitants des oasis du désert libyque. Les Libyes Aegyptii étaient donc des Libyens égyptianisés vivant dans ce désert. Ils font en quelque sorte pendant aux Arabaegyptii Ichtyophages des rivages égyptiens de la mer Rouge et des monts qui les surplombent (Ptol., *ibid.*).

J. DESANGES

L22. *LIBYOAETHIOPE*S

Mentionnés par Orose (*Hist.*, 1, 2, 88), on ne sait s'il s'agit de métis ou d'Éthiopiens de Libye par opposition aux Éthiopiens de la rive droite du Nil (supposés asiatiques). Ils semblent situés par Orose au sud-ouest de l'Égypte, au sud de la Cyrénaïque et, d'après l'orientation de la description, au voisinage des Garamantes*, considérés eux-mêmes parfois comme des « Faces-brûlées », mais le plus souvent distingués de celles-ci. Orose précise que les Libyoaethiopes, tout comme les Garamantes, s'étendent jusqu'à l'océan Méridional ou Éthiopique. On pourrait donc mettre en rapport les Libyoaethiopes avec l'*Aethiopia Garamantium* du Ravennate (I, 2; III, 3; 5; 12; V, 28), située au revers de la Cyrénaïque (Id., I, 2) et à l'ouest des Éthiopiens d'Axoum, de la Candace (c'est-à-dire de Méroé) et de la Troglodytique, lesquels sont placés au revers de l'Égypte (Id., *ibid.*).

J. DESANGES

L23. *LIBYPHÉNICIENS*

Les Libyphéniciens sont mentionnés pour la première fois par Hécatée, cité par Stéphane de Byzance (*s. u.* Eudeipnē, éd. Meineke, p. 284, et Kanthēlē, p. 354). Il en est fait également état dans la version de Heidelberg du *Périphe d'Hannon* (§ 1) ; mais cette version, à notre avis, n'est pas antérieure au II^e av. notre ère. Polybe (III, 33, 15) oppose les Libyphéniciens aux Libues (Libyens*) et aux « Nomades » (Numides*) qui englobent les Maurousii (Maures*) des bords de l'océan. Il semble donc que ce soient pour lui des populations d'origine phénicienne ou punique établies en Libye hors de Carthage. On a parfois voulu identifier les Libyphéniciens avec les sujets de Carthage qui « usent des mêmes lois que celle-ci », tels qu'ils sont mentionnés dans le traité entre Hannibal et Philippe V de Macédoine (Pol., VII, 9, 5). Mais l'allusion est vague. Pour Diodore (XX, 55, 4), les Libyphéniciens occupent de nombreuses villes maritimes et sont unis avec les Carthaginois par un droit « d'intermariage » (*epigamia, conubium*) ; ces liens étroits seraient à l'origine de leur nom. Donc, pour cet auteur, ce nom affirme un métissage, même si ce métissage résulte d'accords juridiques. Tite-Live (XXI, 22, 3) définit ce groupe comme une espèce de Puniques mêlée aux Afri* (*mixtum Punicum Afris genus*), et ailleurs (XXV, 40, 5) il mentionne un Hippacritain (habitant de Bizerte) de la race (*generis*) des Libyphéniciens. Toutefois à l'origine, selon St. Gsell (*H.A.A.N.*, II, p. 112, n. 8), le terme aurait signifié « Phéniciens de Libye ». Ce n'est évidemment plus le cas quand des Libyphéniciens sont signalés en Ibérie (Aviénus, *Or. mar.*, v. 421) !

De même que leur statut est incertain, leur localisation a varié. Le pseudo-Scymnos (*Circuit de la terre*, v. 197, dans *Les Géographes grecs*, 1 [D. Marcotte éd.], Paris, 2000, p. 112) les situe sur la mer Sarde, apparemment en Afrique bien qu'il

ne le dise pas et, s'il en est ainsi, sur le littoral à l'ouest de Carthage. Diodore (XVII, 113, 2) les cite entre les Carthaginois et « tous ceux qui occupent le littoral jusqu'aux Colonnes d'Héraklès ». En revanche, Strabon (XVII, 3, 19, C 835), d'après Artémidore ou peut-être Poseidonios, les localise vaguement dans une position médiane entre le littoral et la terre montagneuse des Gétules*, qui est, elle, proprement libyque, et cela depuis le cap Bougaroun, frontière des Masaesytes*, jusqu'aux Kephalaë (cap Misurata, à l'est sud-est de *Lepcis Magna*). Pline (V, 24) restreint l'habitat des Libyphoenices au *Byzaciūm* (en gros le Sahel de Sousse). Ptolémée enfin (G, IV, 3, 6, Müller : 637-638 et 640) intercale ceux-ci entre la région de Carthage et celle qu'il appelle *Buzakitis* (tout ou partie du *Byzaciūm*), ce qui ne leur laisse guère de place.

En somme, ni la signification du nom des Libyphéniciens, ni leur statut, ni enfin leur localisation ne sont clairs.

BIBLIOGRAPHIE

GSELL St., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, II, Paris, 1918, p. 112-113 ; 288-290 et *passim*.

BONDI S. F., « I Libifenici nell'ordinamento cartaginese », *Atti dell'Accad. naz. dei Lincei, Rendic., cl. di Sc. mor., stor. e filol.*, série VIII, vol. XXVI, fasc. 7-12, 1971, p. 653-661.

HUSS W., *Geschichte der Karthager* (= *Handbuch der Altertumswissenschaft*, III, 8), Munich, 1985, p. 55-56 (clair, mais simplificateur).

J. DESANGES

L24. LIBYQUE : ÉCRITURE ET LANGUE

[L'écriture libyque a fait l'objet de développements approfondis par G. Camps sous la notice « Écriture » (*EB* XVII, 1996). On insistera ici surtout sur la dimension linguistique de la question et sur les développements récents des recherches consacrées à l'écriture et la langue libyques.]

Une écriture « nationale » ancienne, pérenne et identitaire

Les Berbères possèdent une écriture alphabétique (consonantique) qui leur est propre depuis la protohistoire. Les inscriptions les plus anciennes ont pu être datées du VI^e siècle avant J.-C. (Camps 1978). Cette écriture est attestée durant toute l'Antiquité, aux époques punique et romaine. Le témoignage le plus explicite et le plus exploitable en est l'ensemble des inscriptions bilingues, punique/libyque puis latin/libyque (*cf. RIL*). Cette écriture est précisément mentionnée par des auteurs latins tardifs du V^e et VI^e siècle après J.-C., notamment Fulgentius (Fulgence le mythographe) et Corippus.

On est assuré que l'alphabet berbère a perduré en Afrique du Nord proprement dite au moins jusqu'à la fin du monde antique. En revanche, les auteurs arabes médiévaux n'évoquent jamais l'existence d'une écriture chez les Berbères ; on peut donc penser que celle-ci était sortie de l'usage au Maghreb avant l'établissement définitif des Arabes (début du VIII^e siècle). Il est en effet difficile d'admettre que les Arabes, qui ont été de fins observateurs et descripteurs de la Berbérie, aient pu omettre de mentionner l'existence d'une écriture indigène s'ils en avaient eu connaissance. On doit cependant tenir compte du fait que les témoignages arabes conséquents sur l'Afrique du Nord sont tous postérieurs de plusieurs siècles à la conquête. Et il ne faut pas exclure non plus que l'écriture berbère ait pu être très tôt frappée d'anathème pour des raisons religieuses

4396 / *Libyque*

– *peut-être dès la période chrétienne* –, comme étant liée au paganisme car son utilisation principale était funéraire, donc relevant de la sphère du religieux (*cf. infra*) : on peut imaginer que des Berbères christianisés, puis islamisés se soient détournés d'une écriture « païenne ». Son usage se serait, dès la période chrétienne, progressivement limité à des zones rurales reculées et l'absence de mention chez les auteurs arabes signifierait simplement qu'elle n'était plus usitée dans le monde urbain ou d'influence urbaine. Dans l'état actuel des connaissances, on peut cependant admettre comme hypothèse raisonnable que sa disparition dans la zone Nord du monde berbère se situe entre le VII^e et le VIII^e siècle après J.-C., sans pour autant que soit exclue la possibilité de survivances locales.

En revanche, son utilisation a perduré chez les Touaregs qui la dénomment *tifinagh** (ou *tifinay*, nom féminin pluriel issu de *tafineyt/tafineq*). Chez les Touaregs, cette écriture a une fonction essentiellement ludique (messages amoureux, jeux langagiers) et symbolique (marques de propriété, signatures) ; son usage utilitaire était et reste limité à la rédaction de courts messages. Elle n'a pas servi à fixer la mémoire historique ou la littérature de ce groupe berbérophone. Elle est cependant investie de valeurs socio-symboliques extrêmement fortes, au point que les Touaregs se dénomment souvent eux-mêmes *Kel tefinay* « les gens des tifinagh » car ils perçoivent nettement cet alphabet comme une « écriture nationale » qui les distingue à la fois des Arabes (qui ont leur alphabet propre) et des Négro-africains (censés ne pas avoir d'écritures spécifiques).

Durant la période antique, l'usage de cette écriture était également sans doute assez restreint puisqu'elle ne nous est parvenue qu'à travers des inscriptions funéraires et votives. L'écrasante majorité des documents libyques est constituée par des inscriptions tombales, très brèves, qui semblent contenir essentiellement des noms propres. Quelques rares inscriptions¹ dans des abris sous roche, qui ont certainement été des lieux de culte, ont manifestement un caractère magico-religieux. Un petit groupe d'inscriptions libyques, fortement influencées par les usages épigraphiques puniques – les grandes inscriptions monumentales de la Tunisie du Nord, Dougga : *RIL* 1 à 12 – esquissent même un embryon d'usage officiel de l'écriture berbère puisqu'il s'agit de dédicaces monumentales municipales en l'honneur de monarques ou de dignitaires numides.

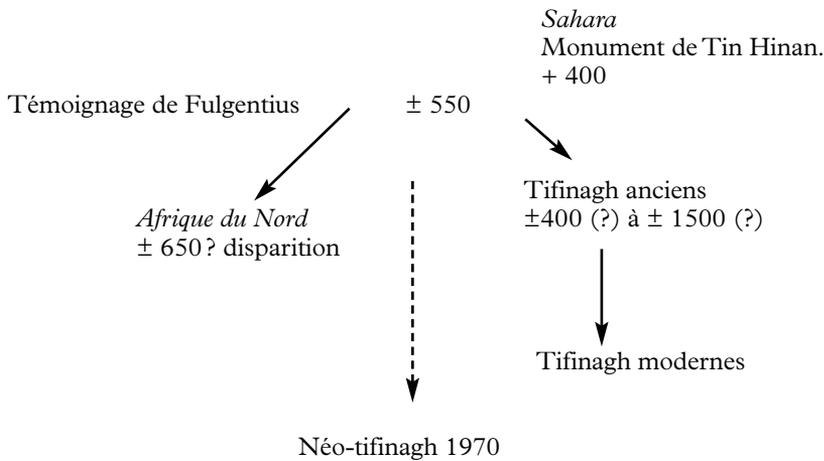
Dans l'Antiquité, cette écriture a eu certainement aussi une fonction identitaire (« berbère ») puisque des inscriptions en libyque sont consacrées à des rois berbères (Massinissa), à des dignitaires de rang divers et que de nombreux « indigènes » ont éprouvé le besoin de rédiger les épitaphes de leurs proches en libyque – alors qu'ils avaient bien entendu l'écriture punique et/ou latine à leur disposition. L'existence de bilingues latin/libyque, qui semblent avoir été les épitaphes de Berbères ayant servi dans l'armée romaine, confirme la persistance de cette fonction identitaire, y compris pendant la période romaine. Des inscriptions funéraires comme *RIL* 146 où le même personnage est dénommé : *C. Iulius G(a)(tu)lus* dans la version latine et *KTHWMSWLT* dans le texte libyque confirment à la fois le maintien d'un système anthroponymique libyque parallèle et étranger à « l'état-civil » romain et la persistance d'une *conscience identitaire* « libyque » forte, se manifestant à travers l'usage de la langue et de l'écriture locales.

On a donc bien affaire à une véritable « écriture nationale » berbère puisqu'on en rencontre des traces anciennes dans toute l'aire d'extension de la langue berbère – de la Libye au Maroc, de la Méditerranée au Sahara central –, et que,

1. L'une des plus importantes est celle d'Ifigha en Kabylie : *cf. RIL* 848 ou Musso & Poyto, 1969, p. 10-11.

CHRONOLOGIE (APPROXIMATIVE)
DES ÉCRITURES LIBYCO-BERBÈRES

| | |
|---|-------|
| Fondation de Carthage | - 814 |
| Inscription d'Azib n'Ikkis | - 500 |
| Inscription à Massinissa (Dougga, RIL 2) | - 138 |



[Schéma établi à partir des données et analyses de Gabriel CAMPS. 1978. « Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara », *Bulletin archéologique du CTHS*, n.s., 10-11 (1974-1975), p. 143-166.]

dans l'Antiquité comme dans la période contemporaine, elle a une fonction de marquage identitaire nette.

Diversité

L'écriture berbère n'est pas absolument unifiée : elle connaît un assez grand nombre de variantes à travers le temps et l'espace.

Pour les période anciennes, on distingue traditionnellement au moins trois alphabets différents : deux appartiennent clairement à l'Antiquité : le *libyque occidental* et le *libyque oriental* ; le troisième, l'*alphabet saharien* ou *tifinagh ancien*, est plus difficile à dater et s'étend sans doute sur une période allant de l'Antiquité à la période médiévale. En réalité, on ne peut être très catégorique quant à leur contemporanéité puisque seuls des textes rédigés en libyque oriental ont été précisément datés (par exemple RIL 2 = - 138 J.-C.).

Mais les travaux récents et les nouvelles découvertes – notamment celles de M. Ghaki en Tunisie – montrent que cette typologie n'a rien de très tranché ni de définitif : la distribution géographique des types d'alphabets se chevauche

4398 / *Libyque*

largement et il est probable que leurs limites ont pu varier dans le temps. De plus, il a pu exister des variétés intermédiaires qui n'entrent tout à fait dans aucun des trois alphabets anciens. Seule la valeur des caractères de l'alphabet oriental, grâce notamment à l'existence de bilingues punique/libyque importants, a pu être établie (Chabot 1940; Galand 1973), bien qu'il subsiste quelques points d'incertitude. Pour les autres alphabets anciens, on manque de points d'appui solides et on ne peut qu'extrapoler, à titre de pure hypothèse, les valeurs du libyque oriental (pour les caractères communs) et celles des *tifinagh* touaregs actuels ou anciens.

Pour ce qui est de la période contemporaine, chez les Touaregs, chaque confédération utilise un alphabet légèrement différent de celui des groupes voisins (*cf.* Prasse 1972 ou Aghali-Zakara & Drouin 1981). Ces variations s'expliquent essentiellement par une adaptation aux particularités phonétiques et/ou phonologiques des différents parlers. Ainsi, les Touaregs méridionaux qui n'ont pas dans leurs parlers d'occlusive sonore vélaire palatalisée ne distinguent pas, contrairement à l'usage de l'Ahaggar, entre [ǧ] (palatalisé) et [g]; de même, ils confondent dans la graphie la dentale emphatique [d] et la non-emphatique [d] qui ont effectivement tendance à ne plus être différenciées dans la prononciation (il y a dans ces parlers un phénomène de transphonologisation avec transfert de la distinction sur les timbres vocaliques adjacents).

La situation touarègue actuelle est sans doute comparable à celle qui a dû caractériser l'ensemble du domaine berbère à travers toutes les époques : *l'absence de norme linguistique instituée implique l'absence de norme graphique et une variabilité de l'alphabet parallèle à la variabilité dialectologique.*

Les îles Canaries ont également livré un ensemble d'inscriptions rédigées dans une écriture très proche du libyco-berbère; on suppose qu'elles ont été écrites dans la langue des anciens Guanches, certainement apparentée au berbère. Leur déchiffrement et leur interprétation, malgré certaines déclarations et essais fantaisistes récents, sont encore plus problématiques que dans le cas du libyco-berbère « classique » (*cf. infra*).

On notera enfin que, à partir des années 1970, on a assisté dans certains milieux berbérophones – surtout en Kabylie – à la renaissance de ce vieil alphabet berbère, employé, dans une version fortement modernisée, pour la notation usuelle du kabyle. Ces « néo-tifinagh » sont désormais assez largement diffusés, avec des usages essentiellement emblématiques, dans les milieux militants, tant en Algérie qu'au Maroc. Et, curiosité ultime, l'Institut Royal pour la Culture Amazigh de Rabat, créé en 2002, les a officiellement adoptés pour la graphie usuelle du berbère au Maroc!

La question de l'origine

L'origine de l'écriture berbère reste obscure et controversée. L'hypothèse d'une genèse locale spontanée, *sans aucune influence externe*, doit certainement être écartée car il n'y a pas au Maghreb de tradition d'écriture pré-alphabétique (syllabique ou idéographique) qui autoriserait à retenir l'idée d'une formation totalement indigène : l'alphabet ne peut naître brutalement sans un long processus antérieur de perfectionnement à partir d'autres types d'écriture.

En fait, tout un faisceau d'indices objectifs va dans le sens d'une formation endogène, sur la base de matériaux locaux non alphabétiques, *sous l'influence forte d'un alphabet sémitique*, probablement le phénicien; une création par imitation en quelque sorte, processus dont on connaît d'autres exemples avérés en Afrique de l'Ouest et en Amérique du Sud, notamment, où des groupes humains en

contact avec d'autres peuples pratiquant l'écriture ont inventé, quasiment de toutes pièces, leur propre écriture (*cf.* Klingenberg; Dalby & Hair 1968; Pichl 1966).

Récemment, Chaker & Hachi (2000) ont procédé à un réexamen méthodique de cette question de l'origine; on synthétisera ci-dessous les éléments et arguments du débat.

La position classique, qui admettait un emprunt à l'alphabet phénicien (ou une variante punique), s'appuyait sur tout ou partie des indices suivants :

Datation : l'apparition du libyque est postérieure à l'implantation phénicienne en Afrique du Nord (Carthage : – 814 J.-C. et colonies plus anciennes probables dès la fin du II^e millénaire avant J.-C.), les Phéniciens étant réputés être les inventeurs de l'alphabet.

Géographie : l'écrasante majorité des inscriptions antiques provient de zones directement influencées par Carthage et la culture punique (Nord Tunisie, Nord constantinois, Nord du Maroc).

Principe de l'écriture : le libyque est un alphabet consonantique, principe éminemment sémitique, plutôt mal adapté au berbère.

Histoire de l'Écriture : il n'existe pas (jusqu'à nouvel ordre) en Afrique du Nord de systèmes d'écriture pré-alphabétique qui pourraient expliquer l'apparition locale de l'alphabet.

Ressemblances : Un certain nombre de ressemblances existent entre l'alphabet libyque et le phénico-punique (6 à 7 caractères identiques ou proches).

Dénomination : l'appellation moderne, *tifinagh* (tɪfɪnɑɣ), est un nominal féminin pluriel qui repose sur une racine *FNT*. Sachant que /ɣ/ et /q/ sont, à date ancienne et dans le système phonologique fondamental du berbère, de simples variantes, la racine ressemble donc à la dénomination même des Phéniciens-Puniques (= *FNQ*) : *tifinɑɣ*, nominal féminin pluriel, a probablement dû signifier à l'origine, les « puniques ».

L'approche critique de Chaker & Hachi : *Genèse à partir de matériaux et pratiques locales pré-alphabétiques, sous l'influence probable d'un modèle phénicien*, position plus nuancée fondée sur les indices suivants :

Les ressemblances libyque/phénicien sont très minoritaires (6 à 7 caractères sur 24 ou 25 lettres) ; l'aspect général ainsi que l'orientation prédominante (de bas en haut) des deux alphabets sont très différents.

L'apparition de l'alphabet libyque est bien plus ancienne qu'on ne le pensait traditionnellement (au moins VI^e siècle avant J.-C.) et remonte à une époque où l'influence phénico-punique est encore limitée en Afrique du Nord.

Les documents les plus anciens proviennent de régions éloignées des pôles d'influence punique : Haut-Atlas marocain, régions sahariennes (Atlas saharien algérien, Sahara central).

La concentration des témoignages libyques dans les zones de forte implantation punique (et de forte urbanisation) peut être expliquée par une influence sur l'*usage* de l'écriture – *i. e.* développement de la pratique de l'épithaphe au contact des Phénico-puniques – plutôt que par une origine punique de l'écriture proprement dite.

Les formes générales de l'écriture libyque (géométrisme) s'inscrivent parfaitement dans la lignée des figures et symboles géométriques de l'art pariétal proto-historique (peintures et gravures) nord-africain et du décor géométrique de l'art rural berbère.

4400 / *Libyque*

La dénomination *tifinagh*, contrairement aux apparences, n'implique pas une origine phénico-punique. Comme l'a très justement souligné G. Camps (*EB XVII*), une appellation à référence géographique ou ethnique ne peut être considérée comme une preuve d'origine (voir en français le « figuier de Barbarie » originaire d'Amérique, ou l'écriture « gothique » qui ne doit rien aux Goths, si ce n'est un lointain cousinage germanique ! Les exemples sont innombrables) ; en l'occurrence, la référence aux Phéniciens/Puniques peut tout aussi bien s'expliquer par le développement de l'usage funéraire sous l'influence des pratiques puniques.

La racine lexicale berbère pour « écrire/écriture » *R (w)* est *berbère* et *pan-berbère* et résulte certainement d'une évolution sémantique à partir d'un signifié plus ancien, antérieur à l'écriture (« graver », « marquer », « inciser »).

Enfin, et surtout, il n'y a aucune forme intermédiaire entre le phénico-punique et le libyque : les deux alphabets coexistent dès l'origine, totalement différenciés, avec une solution de continuité absolue entre l'alphabet sémitique et l'alphabet berbère. Un emprunt direct au phénicien ou au punique supposerait des stades, même brefs, intermédiaires adaptatifs, entre les deux écritures

En conséquence, il est très difficile d'expliquer l'apparition de l'écriture libyque par l'emprunt direct d'un alphabet sémitique : trop de données objectives tendent à montrer que l'émergence de cette écriture renvoie à une dynamique socioculturelle largement interne à la société berbère. Il semble bien que cette approche nuancée – une émergence endogène, au contact d'une civilisation porteuse de l'écriture – est désormais admise par la majorité des spécialistes.

Exploitation du corpus libyque : difficultés et apports

L'intérêt du corpus épigraphique libyco-berbère est évident, au plan linguistique bien sûr, mais aussi historique et anthropologique. Ces matériaux doivent contenir des informations sur des états de langue révolus (plus de 2000 ans) et sont des témoignages internes sur les sociétés berbères anciennes, alors que l'essentiel de ce que nous en savons nous vient de sources étrangères, latines ou grecques. On comprend aisément l'attention des berbérissants et des historiens pour ces documents, mais aussi leur irritation et leur désarroi devant les difficultés d'exploitation de ces matériaux. Car les résultats assurés sont encore maigres.

Libyque – Berbère : une continuité linguistique solidement établie

Pourtant, même si d'éminents spécialistes ont longtemps émis des doutes à ce sujet, on peut considérer qu'il est désormais acquis que les documents libyques notent bien une forme ancienne de berbère : les éléments lexicaux et grammaticaux précisément identifiés sont peu nombreux – une petite vingtaine de lexèmes, quelques marques verbales et nominales notamment – mais ils établissent sans contestation possible qu'il s'agit de matériaux berbères (*cf.* entre autres : Rössler 1958 ; Prasse 1972 ; Chaker 1984, chap. 13 et Chaker 1995, chap. 12, 13, 14 ; Chaker 2006). Surtout, le très conséquent matériel onomastique, notamment anthroponymique, fourni par les inscriptions libyques est – en dehors des cas d'emprunts au punique – incontestablement berbère (*cf.* Chaker 1984, chap. 14).

Quelles que soient les limitations et les obscurités des matériaux libyques, des conclusions linguistique et sociolinguistiques assez nettes peuvent être formulées :

- Tous les matériaux *lexicaux* libyques identifiables comme tels ont des correspondants, immédiats ou possibles, en berbère.
- Tous les matériaux *grammaticaux* libyques identifiables comme tels ont des correspondants possibles en berbère, même si leur statut syntaxique reste souvent problématique.

- Même si les documents libyques n'autorisent pas des conclusions nettes et définitives, il semble bien que l'évolution de la langue sur plus de 2000 ans soit limitée. Ce qui est corroboré par les documents berbères médiévaux (almohades et ibadites) qui, bien qu'ayant souvent près d'un millénaire d'âge, se lisent de façon quasi immédiate à partir du berbère actuel – ce qui n'exclut pas évidemment des obscurités lexico-sémantiques, bien naturelles ! Ce constat, s'il venait à être plus solidement établi, poserait un sérieux problème à la théorie de la diachronie et confirmerait que certaines langues – pour des raisons internes de structure et/ou pour des raisons sociolinguistiques – n'évolueraient que très lentement.

En définitive, le postulat selon lequel tout essai d'interprétation de documents libyques ne peut se faire qu'en référence aux données du berbère est largement validé. Bien entendu, comme on l'a explicité ailleurs (Chaker 1973, 1982, 1995), le recours au berbère ne peut valablement se faire que si l'on se place au niveau des « *structures et données élémentaires du berbère moderne* », *i. e.* des données que l'on a de solides raisons de considérer comme *pan-berbères, donc anciennes*. Le recours aléatoire à des faits dialectaux très spécifiques et/ou manifestement secondaires n'est certainement pas de bonne méthode.

Obscurités libyques : les limites d'un corpus

Mais pourquoi les résultats sont-ils encore aussi limités si la langue est clairement identifiée ? Les causes sont multiples, internes et externes, et il convient de bien les expliciter pour évaluer l'état de nos connaissances et les perspectives qui s'offrent à la recherche :

- En premier lieu, il faut rappeler que l'essentiel du corpus libyque est constitué par des inscriptions funéraires, extrêmement brèves (10 à 15 caractères), sans doute très répétitives et très pauvres en informations linguistiques ; elles contiennent surtout des éléments d'identification des défunts, des anthroponymes et des ethnonymes, et très peu d'énoncés linguistiques proprement dits. Il est évidemment très difficile à partir de ce type de témoignages de reconstituer une langue puisqu'on y trouve quasiment que des noms propres et quelques formules funéraires stéréotypées.
- Au plan strictement épigraphique, beaucoup de ces documents sont non seulement extrêmement courts, mais souvent aussi incomplets (stèles brisées), mal gravés et donc difficile à lire, d'autant que beaucoup de graphèmes libyco-berbères peuvent facilement être confondus avec des accidents de la surface d'écriture (points et traits notamment).
- La valeur phonétique des caractères de l'alphabet libyque n'est pas encore établie avec certitude dans plusieurs cas (notamment dans la zone d'articulation dentale), même pour l'alphabet libyque oriental, le mieux connu. Quant à l'alphabet occidental, en l'absence de bilingues suffisamment nombreux, il reste franchement opaque. Et que dire des variétés les plus obscures, sahariennes et canariennes ! Ces incertitudes sont sans doute plus grandes encore qu'on ne l'admet généralement, car il est probable qu'il a dû exister, dans les temps antiques comme aujourd'hui chez les Touaregs, d'innombrables micro-variations régionales ou locales ; car, rappelons-le, le berbère et son écriture n'ont jamais eu de formes normalisées et institutionnalisées.
- On ne perdra pas non plus de vue qu'il s'agit en tout état de cause d'une variété de berbère qui peut avoir plus de 2000 ans d'âge et que nous connaissons très mal les évolutions de la langue. La diachronie berbère repose essentiellement sur la *reconstruction interne*, à partir de la comparaison des

4402 / *Libyque*

formes actuellement attestées; autrement dit, les reconstructions sont toujours théoriques et ne découlent pas d'évolutions positivement constatées à partir de l'observation d'états de langues différenciées. Les reconstructions et évolutions sont donc presque toujours des *potentialités* et sont généralement non datables – tout au plus peut-on avancer des chronologies relatives entre les différents phénomènes d'évolution détectables.

- Enfin, on ne doit pas sous-estimer les difficultés inhérentes à une écriture consonantique, qui de plus, souvent, ne sépare pas les mots: l'interprétation est rendue très aléatoire car en berbère les voyelles jouent un rôle absolument fondamental dans les distinctions lexicales et, souvent même, grammaticales. On n'est pas du tout dans un système morpho-lexical de type sémitique où, pour l'essentiel, les consonnes suffisent à fonder le décodage et l'interprétation. Sur cet aspect des choses, notre évaluation diverge donc nettement de celle des spécialistes à « tropisme sémitisant »: A. Basset, O. Rössler ou K.-G. Prasse. Selon nous, la prédominance très nette des racines lexicales mono- ou bi-consonantiques en berbère dans le vocabulaire de base, fait qu'une écriture purement consonantique est structurellement inadaptée au berbère. Avec une écriture de ce type, les cas d'homographie sont innombrables et la lecture devient immédiatement un décryptage laborieux et incertain.

Du point de vue strictement linguistique, il est donc à craindre que les résultats resteront limités, voire décevants, tant que nous n'aurons de textes plus importants et plus diversifiés. Des avancées ponctuelles ne sont cependant pas du tout exclues car, heureusement, notre connaissance du berbère, et notamment de son lexique, progresse et se consolide. La reconstruction lexico-sémantique en particulier commence à disposer d'outils qui lui manquaient cruellement: dictionnaires de variétés de berbère jusque là non ou très mal documentées, données lexicographiques sur des sources anciennes, dictionnaires des racines: on pense notamment aux dictionnaires dialectaux récents: *Ghadames* de Lanfry, *Mzab* et *Ouargla* de Delheure, *touareg méridional* de Prasse *et alii.*, tamazight de Taïfi, rifain de Serhoual, au *Dictionnaire des racines* de Naït-Zerrad, au *vocabulaire chleuh ancien* de Van den Bogert...

Libyque: quelques (modeste) lumières sur la société et la culture

Pour ce qui est de la science historique et de l'anthropologie, les données acquises, même si elles sont peu nombreuses, ne sont pas sans intérêt et ouvrent d'intéressantes perspectives.

- D'abord sur l'onomastique berbère de l'Antiquité, anthroponymie surtout, mais aussi ethnonymie et toponymie; ce qui n'est pas un mince apport puisqu'on n'avait accès jusque là à ces données que par les témoignages puniques, grecs ou latins. De pouvoir établir que Massinissa* s'appelait en berbère *MSNSN*, Micipsa*, *MKWSN* etc., que, en libyque, les Libyens s'identifiaient par des séquences de type X fils de Y..., ne sont pas des informations négligeables, en soi, mais aussi parce qu'elles permettent de formuler sur des bases solides un système anthroponymique et d'établir des continuités avec les périodes ultérieures (cf. Chaker 1984, chap. 14).
- Sur le système socio-politique aussi, puisque ces inscriptions comportent souvent l'énoncé de titres ou fonctions, parfois dans une formulation bilingue (punique/berbère et latin/berbère), particulièrement intéressante puisqu'elle met en évidence les convergences et divergences entre les deux langues, et donc entre deux systèmes socio-politiques de référence. Nous avons pu ainsi montrer (Chaker 1988 & 1995, chap. 13), par l'analyse interne des matériaux

du champ lexico-sémantique des titres et fonctions libyques, que la nomenclature locale était, même dans les régions de très forte influence carthaginoise comme Dougga (Tunisie du Nord-Ouest), très éloignée du système punique, dans ses formes comme dans sa sémantique. On a pu également constater une grande stabilité de cette terminologie à travers un territoire très vaste : de la Tunisie à l'Algérie centrale au moins. Donnée qui peut être considérée comme l'indice d'une organisation politique et d'une urbanisation plus endogènes et plus anciennes qu'on ne l'admet généralement. Il n'est bien sûr pas question de nier ou de minimiser l'influence – certaine et profonde – de Carthage et du monde punique sur les Berbères anciens (Camps 1979), mais seulement de la relativiser, contrairement au courant dominant de l'historiographie de l'Afrique du Nord ancienne qui a longtemps eu tendance à considérer que la « civilisation » (*i. e.* la ville, les technologies, voire l'agriculture) venait de l'extérieur (Carthage, Rome...). Sur cette question, on se reportera à l'ouvrage, ancien mais qui reste fondamental, de G. Camps, *Massinissa ou les débuts de l'Histoire* (1961).

- Enfin, l'usage même de l'écriture, sa répartition géographique, le détail de ses fonctions, ses variétés internes et leur répartition, ses contacts et interférences avec les autres écritures (punique et latine) sont autant d'aspects dont l'étude méthodique est susceptible d'apporter des éclairages nouveaux aux plans historique et anthropologique.

Ainsi, l'étude attentive du corpus libyque, notamment dans des régions de transition entre libyque « oriental » et libyque « occidentale » comme la Kabylie, semble dessiner une répartition sociale et fonctionnelle entre les deux types d'alphabets : le libyque « oriental » pourrait correspondre à un usage plus élaboré et plus officiel, souvent lié à l'exercice d'un pouvoir (en relation avec la dynastie numide ?), alors que le libyque « occidental » apparaît comme une écriture à la fois plus rurale et plus locale. En fait, la classique et approximative distinction entre alphabet « oriental » et alphabet « occidental » mise en place par Chabot (1940), pourrait cacher un clivage socioculturel entre : écriture *spontanée/ locale/rurale* d'une part, et écriture *élaborée/officielle* d'autre part, cette dernière ayant eu tendance à se généraliser dans les usages funéraires et monumentaux, particulièrement bien représentés en Numidie. Cette réinterprétation sociale est confortée par la découverte récente d'inscriptions de type « occidental » en pleine Tunisie (Ghaki, notamment 1986) et, inversement, par la présence d'inscriptions de type « oriental » en Algérie centrale (Chaker 1999 et 2002/3), voire au Maroc.

Quelles que soient les difficultés et blocages, il n'y a donc pas lieu de désespérer : par petites touches, par petites avancées successives, les documents libyques contribuent et contribueront à une meilleure connaissance des Berbères anciens et de leur langue.

BIBLIOGRAPHIE

- RIL = CHABOT, J.-B., 1940 : *Recueil des inscriptions libyques*, Paris, Imprimerie nationale.
- AGHALI-ZAKARA, M. & DROUIN J., 1981. « Recherches sur les tiffinagh. 1. Éléments graphiques ; 2. Éléments sociologiques », *Comptes rendus du GLECS*, XVIII-XXIII, 1973-1979/2, p. 245-272, 279-292.
- AGHALI-ZAKARA, M. & DROUIN J., 1997. « Écritures libyco-berbères. Vingt-cinq siècles d'histoire », *L'aventure des écritures*. Naissances, Paris, Bibliothèque Nationale de France, p. 98-111.
- ALVAREZ DELGADO, J., 1964. *Inscipciones libicas de Canarias*. Ensayo de interpretación libica, La Laguna/Tenerife

4404 / *Libyque*

| val- eur | lib. E | lib. W | sahar. | H | Gh. | D | Y | W | N | ar. |
|-------------|-----------|-----------|--------|-------|-----|---|----|------|-----|------|
| b | ⊙ | ⊙⊕ | ⊙⊖ | ⊕⊕⊕⊕⊕ | ⊕ | ⊕ | ⊕ | ⊕⊕⊕ | ⊕ | ⊕⊕⊕⊕ |
| d | ⊖ | ⊖ | ⊖⊖⊖* | ⊖⊖⊖⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖⊖⊖ | ⊖⊖⊖ | ⊖⊖⊖⊖ |
| d' | | | ⊖⊖⊖* | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖? | ⊖? | ⊖ | ⊖ |
| f | × ×* | × | | | | | | | | |
| f' | | ⊖ | ⊖ | ⊖⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖⊖⊖⊖ | ⊖ | ⊖⊖ |
| g | ← | ← | ⊖⊖⊖⊖* | ×××× | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | |
| g' | | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | |
| h | ≡ ≡ | ≡ | ≡ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ |
| h' | ⊖? | | | | | | | | | |
| h'' | | | | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ |
| k | ≡ | ≡ | ≡ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ |
| l | | | = | | | | | | | |
| m | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ |
| n | | | | | | | | | | |
| n' | | ≡ | ≡ | ≡ | | | | | | |
| h | | | | | | | | ! | ⊖? | |
| q | ⊖? | ⊖ | ⊖ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ |
| y | ⊖? | ⊖ | ≡ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ | ⋮ |
| r | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ |
| s | × | × | × | | | | | | | |
| s' | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ |
| s'' | | ≡ | ≡ | | | | | | | |
| š | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ |
| š' | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ | ⊖ |

1. Tableau des écritures libyco-berbères :

(L') *Aventure des écritures*. Naissances, 1997, Paris, Bibliothèque Nationale de France
 BASSET, A., 1959 (1948). « Écritures libyque et touarègue », *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Klincksiek, 1959, p. 167 – 175.
 BAUMANN, H. & WESTERMANN, D., 1967. *Les peuples et les civilisations de l'Afrique*, Paris, Payot (p. 443-446, 491-493).
 BENABOU, M., 1976. *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, Maspéro.
 CAMPS, G., 1961. *Monuments et rites funéraires protohistoriques*. Aux origines de la Berbérie, Paris, AMG.
 CAMPS, G., 1978. « Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara », *Bulletin archéologique du CTHS*, n.s., 10 – 11 (1974-1975), p. 143-166.
 CAMPS, G., 1979. « Les Numides et la civilisation punique », *Antiquités Africaines*, 14, p. 43-53.
 CAMPS, G., 1996. « Écritures – Écriture libyque », *Encyclopédie berbère XVII*, p. 2564-2573.
 CHABOT, J.-B., 1940. *Recueil des inscriptions libyques*, Paris, Imprimerie nationale.
 CHAKER, S., 1984. *Textes en linguistique berbère*, Paris, CNRS, chap. 13.

| val: | lib. | lib. | sahar. | | | | | | | |
|------|------|--------|--------|--------|--------|--------|------|------|-----|------|
| eur | E | W | H | Gh. | D | Y | W | N | ar. | |
| š | Ⲑ | Ⲑ | ⲄⲄ | | Ⲅ | | | | | |
| š | | | ⲐⲐ?* | | | | | | Ⲑ | |
| t | + x* | x | + x | + | + | + | + | + | + | + |
| ti | Ⲅ* | | | | | | | | | |
| tʰ:š | | | | Ⲅ | | Ⲑ | | | | |
| t | Ⲅ | | Ⲅ | Ⲅ | Ⲅ | Ⲅ? | | + | # Ⲅ | Ⲅ |
| t | Ⲅ | ⲄⲄ | | | | | | | | |
| w | = | = | | : | : | : | : | : | : | : |
| y | Ⲅ | ⲄⲄⲄⲄⲄⲄ | ⲄⲄⲄⲄⲄⲄ | ⲄⲄⲄ | | | | ⲄⲄ | Ⲅ | ⲄⲄⲄ |
| y | | | | Ⲅ | Ⲅ | Ⲅ | Ⲅ | ⲄⲄⲄⲄ | | Ⲅ |
| z | - Ⲑ* | - | | | | | | ⲐⲐⲐ | | |
| z | | | Ⲅ | * Ⲅ | # | Ⲅ | * Ⲅ | | * Ⲅ | * Ⲅ |
| z | | | | Ⲅ Ⲅ | | | # | # | 1 | |
| z | Ⲅ | | | Ⲅ Ⲅ Ⲅ | Ⲅ | Ⲅ | | Ⲅ | | Ⲅ |
| z | Ⲅ | Ⲅ | ⲄⲄⲄ | | | | | | | |
| z | | # | | # | * Ⲅ | # | * Ⲅ? | * Ⲅ | * Ⲅ | # |
| š | | | | | | | | | | Ⲅ |
| p | | | * Ⲅ? | | | | | | | * Ⲅ? |
| h | | | | | | | | | | :: |
| , | | | | | | | | | | |
| e | | | | | | | | | | |
| sép. | . Ⲑ* | . | | Ⲑ | | | | | | |
| abr. | . | . | | | | | | | | |
| voy. | | | Ⲑ | . (Ⲅ:) | . (Ⲅ:) | . (Ⲅ:) | . | .? | . | . |

d'après K.-G. Prasse, 1972, p. 153-154.

CHAKER, S., 1988. « À propos de la terminologie libyque des titres et fonctions, *AION* [Naples], 46, fasc. 4, 1986, [1988], p. 541-562.

CHAKER, S., 1995. *Linguistique berbère. études de syntaxe et de diachronie*, Paris, Peeters, chap. 13 & 14.

CHAKER, S., 1999. « La stèle de Sidi-Naamane (Kabylie). un nouveau document libyque », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (Afrique du nord)*, Année 1996-1998, fasc. 25, p. 33-39.

CHAKER, S. & HACHI, S., 2000. « À propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère », *Études berbères et chamito-sémitiques, Mélanges offerts à Karl-G. Prasse* (S. Chaker, éd.) Paris/Louvain, Editions Peeters, 2000, p. 95-111.

CHAKER, S., 2002/3. « Variété des usages libyques. variations chronologiques, géographiques et sociales », *Antiquités Africaines*, 38-39, 2002-2003, p. 267-273 (= *Journée d'étude de la SEMPAM*, Paris, ENS, 20 octobre 2001).

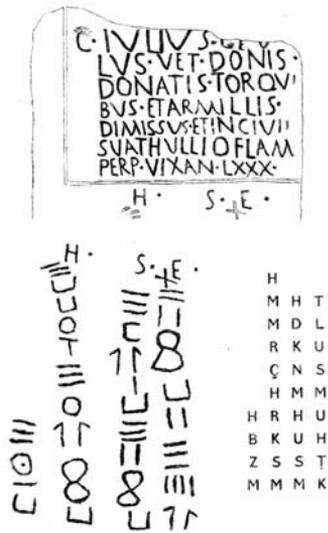
CHAKER, S., 2006 (à paraître). « Retour à un grand classique libyque : *RIL 2*, la dédicace à Massinissa », *Hommage à Luigi Serra, Annali Universitario Orientale di Napoli*, 2005.

CLAUDOT-HAWAD, H., 1996. « Écriture tiffinagh », *Encyclopédie berbère XVII*, p. 2573-2580.

4406 / *Libyque*

- COHEN, M., 1959. *La grande invention de l'écriture et son évolution*, Paris, Imprimerie nationale.
- DALBY, D. & HAIR, P., 1968. « The Indegenous scripts of West Africa and Surinam. their Inspiration and Design », *African Languages Studies*, 9, p. 156-197.
- FÉVRIER, J.-G., 1956. « Que savons – nous du libyque ? » *Revue africaine*, 100, p. 263 – 273.
- FÉVRIER, J.-G., 1959. *Histoire de l'écriture*, Paris, Payot, « Écritures libyques et ibériques », p. 321 – 332.
- FÉVRIER, J.-G., 1964-1965. « La constitution municipale de Dougga à l'époque numide », *Mélanges de Carthage*, p. 85-91.
- FOUCAULD, Ch. de, 1920. *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue*, Alger.
- FRIEDRICH, J., 1966. *Geschichte der Schrift*.
- GALAND, L., 1966. « Inscriptions libyques », in *Inscriptions antiques du Maroc*, Paris, CNRS.
- GALAND, L., 1973. « L'alphabet libyque de Dougga », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 13-14, p. 93-98.
- GALAND, L., 1975. « Die Afrikanischen und Kanarischen Inschriften des libysch-berberischen Typus », *Almogaren*, IV, 65-79.
- GALAND, L., 1976. « La notion d'écriture dans les parlers berbères », *Almogaren*, V-VI (1974-1975), p. 93-98.
- GALAND, L., 1989. « Les alphabets libyques », *Antiquités africaines*, 25, p. 69-81.
- GALAND, L., 2001. « Un vieux débat. l'origine de l'écriture libyco-berbère », *Lettre de l'Association des Amis de l'Art Rupestre Saharien*, 20, p. 21-24. (Voir aussi. *Epigraphie libyco-berbère, La Lettre du RILB*, 7, 2001).
- GHAKI, M., 1981. « La répartition des inscriptions libyques et les cités antiques », *BCTH*, 17, p. 183-187.
- GHAKI, M., 1985. « Textes libyques et puniques de la Haute Vallée de l'Oued el-Htab », *REPPAL*, 1, p. 169-178.
- GHAKI, M., 1985. « RIL 72 B. une nouvelle inscription libyque à Borj Hellal », *Africa*, 9, p. 7-9.
- GHAKI, M. & Khannoussi, M., 1986. « Une stèle libyque de la région de Ghardimaou (Tunisie) », *REPPAL*, 2, p. 321-323.
- GHAKI, M., 1986. « Une nouvelle inscription libyque à Sicca Veneria (Le Kef). Libyque « oriental » et libyque « occidental », *REPPAL*, 2, p. 315-320.
- GHAKI, M., 1988. « Stèles libyques de Maghraoua (1) et de ses environs immédiats », *REPPAL*, 4, p. 247-256.
- GHAKI, M., 1991. « Nouveaux textes libyques de Tunisie », *REPPAL*, 6, p. 87-94.
- GSELL, St., 1927. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, VI.
- HACHID, M., 1983. « La chronologie relative des gravures rupestres de l'Atlas saharien (Algérie) », *Libyca*, 30-31, p. 143-164.
- HACHID, M., 1992. *Les pierres écrites de l'Atlas saharien...*, Alger, ENAG Editions.
- HANOTEAU, A., 1896 (1860). *Essai de grammaire de la langue tamachek'*, Alger, Jourdan.
- HIGOUNET, Ch., 1955. *L'écriture*, Paris, PUF (Que sais-je ?).
- KLINGENHEBEN, A. « The Vai Script », *Africa*, 6, pp.158-171.
- KOSSMANN, M. 1999. *Essai sur la phonologie du proto-berbère*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag.
- LAPORTE, J.-P., 1992. « Datation des stèles libyques figurées de Grande Kabylie », *L'Africa romana – Atti del IX convegno di studio, Nuoro, 1991*, Sassari, Edizione Gallizzi, p. 389-423.
- MALHOMME, J. 1960. « L'homme à l'inscription des Azibs n'Ikkis. Yagour », *Bulletin d'archéologie maocaine*, IV, p. 411-417.
- MALHOMME, J. 1959-1961. *Corpus des gravures rupestres du Grand Atlas*, Publications du Service des Antiquités du Maroc, 2 vol.
- MUKAROVSKY, H., 1981. « Zur Herkunft der Tifinagh-Schrift », in TROST F. *Die Felsbilder des zentralen Ahaggar (Algerische Sahara)*, Graz, Akademische Druck und Verlagsanstalt, p. 36-38.

4408 / Libyque



4. Une stèle bilingue latin/libyque : Chabot, *RIL* 146.

Texte latin restitué par St. Gsell :

C. Iulius G(a)e(tu)lus, veteranus, donis donatis torquibus et armillis, dimissus et in civitate sua Thullio flamen pepertuus, vixit annis LXXX. H(ic) S(itus) E(st).

= « Ci-gît C.I.G., vétéran, qui fit don d'offrandes composées de colliers et de bracelets ; puis ayant quitté l'armée, il fut prêtre toute sa vie dans sa cité de Thullio et vécut 80 ans. »

Voir : R. Rebuffat, « Le vétéran de Thullium », *Identités et cultures dans l'Algérie antique*, Université de Rouen, 2005, p. 193-233.



5. L'abri sous roche d'Ifigha (Kabylie) : Chabot, *RIL* 848 (Photo S. Chaker)

MUSSO, J.-Cl. & POYTO, R., 1969. *Corpus des peintures et gravures rupestres de Grande Kabylie*, Alger, CRAPE.

MUZZOLINI, A., 2001. « Au sujet de l'origine de l'écriture libyque », *Lettre de l'Association des Amis de l'Art Rupestre Saharien*, 19, p. 23-26.

Naissance de l'écriture. Cunéiformes et hiéroglyphes, Paris, Editions de la Réunion des Musées Nationaux, 1982 (voir notamment chap. III « Naissance et formation de l'alphabet au Proche-Orient »).

Liège / 4409

- O'CONNOR, M. 1996. « The Berber Scripts », in DANIELS, P.T. & BRIGHT, W. (Eds.), *The World's Writing Systems*, Oxford University Press, p. 112-116.
- PICHL, W. J., 1966. « L'écriture Bassa au Liberia », *Bulletin de l'IFAN*, 28 B 1/2, p. 481-484.
- PRASSE, K.-G., 1972. *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart), I.*, Copenhague, Editions de l'Université; « Écriture », p. 145 – 161.
- RÖSSLER, O., 1958. « Die Sprache Numidiens », *Sybaris* (Festchrift Hans Krahe) (Wiesbaden), p. 94-120.

S. CHAKER



6. Une stèle à cavalier inédite (At-Yahia, Haut-Sébaou, Aïn El-Hammam, Kabylie. Photo K. Timsiline).

L25. LIÈGE

Écorce d'une essence méditerranéenne relevant de la famille des Fagacées, du genre *Quercus* et de l'espèce *Suber*, le liège recouvre, par couches successives, le tronc et les branches maîtresses de l'arbre dit chêne-liège (*Quercus Suber*). Il est, à proprement parler, la partie morte de cette écorce et peut atteindre jusqu'à trente centimètres d'épaisseur quand il n'est pas régulièrement prélevé.

La première pousse de cette écorce liégeuse appelée liège-mâle est souvent cabossée et boursouflée, donc quasi inutilisable et de peu de valeur. Elle doit alors être ôtée dès que le tronc atteint une certaine épaisseur (une quinzaine de centimètres) pour permettre au chêne-liège de produire une nouvelle assise de meilleure qualité, dite liège-femelle. L'enlèvement ou écorçage de cette couche se fera, dès lors, tous les huit à dix ans. Cette opération appelée aussi démasclage s'exécute en été (période de faible activité de la sève) mais par temps ni trop chaud ni humide.

4410 / Liège

Le chêne-liège (*Quercus Suber*)

Parmi les 200 à 250 variétés de chênes qui existent de par le monde, le chêne-liège est l'essence la plus adaptée aux conditions climatiques du bassin méditerranéen (où s'acclimatent une vingtaine variétés). Il exige lumière solaire, chaleur et un peu d'humidité. C'est dans la partie occidentale du littoral méditerranéen qu'il croît le mieux. Ainsi en Afrique du Nord et dans la Péninsule Ibérique, il semble rencontrer les meilleures conditions écologiques puisqu'il y dispose du plus grand parc forestier, où les essences locales peuvent atteindre jusqu'à une trentaine de mètres de hauteur et une longévité naturelle de trois siècles (sa durée de vie est d'autant plus longue qu'il n'est pas privé de sa couche de liège qui le protège). Fuyant les sols calcaires, les suberaies s'étendent sur de vastes massifs constitués de terres schisteuses, siliceuses ou granitiques et de quelques poches décalcifiées, pas nécessairement riches mais dont le sous-sol est pourvu d'un peu de fraîcheur. Les régions méditerranéennes, plus ou moins bien arrosées et dotées de ces caractères pédologiques, sont celles où le chêne-liège est le plus à l'aise. En Afrique du Nord, il est de ce fait plus abondant dans le secteur numidien oriental (Kabylie de l'est, Constantinois, Kroumirie) qu'en Oranie et au Maroc.

Plus généralement, le chêne-liège africain prospère sur les pentes humides de tout l'Atlas tellien, jusqu'à 1 000 mètres d'altitude et, parfois plus en zone plus arrosée. Plus sensible à la sécheresse que ses congénères, il est, grâce à sa couverture de liège et à son feuillage persistant, mieux armé contre la chaleur et l'évaporation. Mauvaise conductrice, son écorce liégeuse, quand elle n'est pas démasclée, le protège assez efficacement d'une des calamités des forêts méditerranéennes, l'incendie.

Usages et économie du liège

Un liège de bonne qualité doit réunir un certain nombre de caractéristiques : homogénéité, élasticité, imperméabilité, *etc.* Ces qualités s'améliorent en principe avec l'âge de l'arbre qui peut être exploité jusqu'à cent cinquante ans (150 ans) mais la meilleure écorce affleure entre cinquante et quatre-vingts ans.

Le liège se prête traditionnellement à de nombreux usages dans les sociétés méditerranéennes. Le premier usage connu est sans doute le bouchage des orifices de récipients divers (jattes, cruches, barattes...), d'autres destinations ne sont pas moins fréquentes, selon les us et les coutumes des peuples : fabrication de ruches pour les abeilles, de coffres, de flotteurs pour les filets de pêche, de berceaux (*dduh uqeccuc* en kabyle), de cercueils... En tant que matière isolante, le liège est employé depuis l'Antiquité comme matériau de construction ; en Kabylie par exemple, il était mélangé à l'argile ou à la terre glaise pour bâtir les murs de certaines maisons et servait de tuiles pour couvrir les toitures.

Mais, c'est l'avènement de l'industrie vinicole et la commercialisation du vin en bouteilles de verre, à partir du XIX^e siècle, qui conféra au liège et à son support naturel, le chêne-liège, leur utilité moderne. L'exploitation du chêne-liège atteignit alors sa vitesse de croisière et des dizaines de milliards de bouchons en liège furent fabriqués dans des usines spécialisées.

Aujourd'hui, l'industrie du bouchon en liège est mise à mal par celui en caoutchouc beaucoup moins coûteux. D'autres biens fabriqués avec du liège sont cependant en nette progression ces dernières années : produits d'isolation phonique et thermique, à usage esthétique, *etc.*

Dans l'économie forestière des pays du bassin méditerranéen, notamment ceux situés plus à l'ouest (Algérie, Maroc, France, Espagne, Portugal), le liège

a occupé (et occupe encore dans une certaine mesure) jusqu'au milieu du xx^e siècle une place importante, surtout dans les pays à forte activité viticole. L'Afrique du Nord (avec environ 1 000 000 d'hectares) et la péninsule Ibérique (800 000 à 900 000 hectares) se taillent la part du lion dans l'industrie du liège répartie sur une zone d'acclimatation d'environ 1 500 000 hectares.

Selon l'*Encyclopédie économique de sylviculture* la production de liège était, à la veille de la seconde guerre mondiale, répartie de la façon suivante :

- Portugal : 1 300 000 quintaux
- Espagne : 800 000 quintaux
- Algérie : 350 000 quintaux
- Tunisie : 100 000 quintaux
- Maroc : 80 000 quintaux
- France : 80 000 quintaux
- Italie : 40 000 quintaux

Jusqu'au début des années 1960, le volume de production a régulièrement augmenté. Le Portugal est resté le premier pays producteur (1 700 000 quintaux), suivi de l'Espagne et des pays d'Afrique du Nord. En augmentation constante depuis le début du xx^e siècle (102 000 q. en 1910) la production algérienne a connu son meilleur niveau au milieu des années 1950 (410 000 q. en 1955) et a diminué drastiquement à la fin des années 1950 (36 000 q. en 1958) tandis que celles du Maroc (environ 300 000 q.) et de la Tunisie (environ 100 000 q.) se sont accrues ou stabilisées.

À la fin du xx^e siècle, la production de liège semble un peu partout en régression, plus particulièrement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. Le Portugal demeure toujours le premier producteur avec 55 % à 60 % (entre 800 000 à 900 000 q.) de la production mondiale, suivi de l'Espagne (20 % à 25 %, soit environ 300 000 à 350 000 q.) et de l'Algérie (6 % à 7 %, soit environ 100 000 à 120 000 q.).

Les dénominations berbères du chêne-liège et du liège

Le nom berbère le plus répandu pour désigner le chêne-liège est *iggi*. Mais on trouve aussi, selon les régions, *tasajt* (nom générique du chêne, d'où *taferkit n tasajt* chez les Chleuhs), *ifernan* (signifiant aussi le liège lui-même dans la Maroc central), *afru* et *afernan* (Rif), *axliğ n derran* (Ait Seghrouchen).

De façon générale, la dénomination du liège chez les Berbères fait référence à la notion d'écorce (végétal) ou de peau (animal). C'est ainsi que dans l'aire touarègue où le chêne-liège est inconnu, un éclat de bois sec ou un morceau d'écorce d'arbre sont désignés par les termes *tasengefa* (ou variante *tasgenfâ*) et *taferkit*.

Dans d'autres régions plus ou moins éloignées du littoral méditerranéen (où l'essence chêne-liège et donc son écorce sont plutôt rares et peu connus), le même phénomène lexical semble prévaloir. Les mots *tilmit* (Mzab) ou *tilemit* (Nefousa), *ticelmit* (Zemmour), *tifli* ou *tifli ukerruc* (Metmata), *ilem n cejjert* (Snous), *taferki* ou *tinwit* (Zenaga), *aqcur* (Ait Seghrouchen) etc., renvoient à l'écorce d'arbre en général ou encore à l'idée de peau et de croûte.

Dans l'aire du tachelhit, c'est le mot composé *taferkit n tasajt* (litt : « écorce du chêne ») qui désigne le liège, tandis que dans le Moyen Atlas, le mot *ifernan* signifie à la fois « liège » et « chêne-liège » (de la racine FRN qui est attestée dans d'autres régions berbérophones sous d'autres formes telles FRK ou FR qui

4412 / Lièvre

donnent *afru* ou *afernan* désignant le chêne-liège mais aussi liège dans certaines contrées du Rif).

Tout porte à croire que la dénomination berbère du liège est plus précise chez les Berbères du littoral, du moins dans l'aire Kabyle où la présence distincte du liège par rapport à d'autres formes d'écorce est sans ambiguïté. Ainsi *aferki* ou *iferki* en Kabylie, *tiferkit* ou *tafercit* dans le nord des Aurès, *ayenbal* dans le Chenoua désignent précisément le liège. En Kabylie, il porte aussi d'autres noms, plus ou moins utilisés selon les sous-régions; *axnac* et *aqeccuc* sont les plus fréquents.

BIBLIOGRAPHIE

- BOCK C., *Les arbres*, Minerva, Genève, 1998.
 BROSSE J., *Larousse des arbres et des arbustes*, Larousse, Paris, 2000.
 CAMUS A., *Encyclopédie économique de sylviculture*, « les chênes », tome 1, Paul Lechevalier éditeur, 1936-1938.
 CORTADE J. M., *Lexique Français – Touareg (dialecte de l'Ahaggar)*, INALCO, Paris, 1985.
 CLÉMENCE J. F. & PÉROU F., *Le chêne*, Actes Sud, 1995.
 LIEUTAGHI P., *Le livre des arbres, arbustes et arbrisseaux*, Actes Sud, 2004.
 DESTAING E., *Étude sur la Tachelhit du Sous* (vocabulaire français – berbère), Edition E. Leroux, Paris 1938.
 JORDAN A., *Dictionnaire berbère – français* (dialecte tachelhit), édition Omnia, Rabat, 1934.
 LAOUST E., *Mots et choses berbères*, Challamel, Paris, 1920.
 NAIT-ZERRAD K., *Dictionnaire des racines berbères*, édition Peeters, Paris-Louvain, 1998.
 TAIFI M., *Dictionnaire Tamazight – Français*, l'Harmattan-Awal, Paris, 1991.

S. DOUMANE

L26a. LIÈVRE: *lepus kabylicus* de Winton & LAPIN: (*oryctolagus cuniculus* Linné

Les Léporidés sont des rongeurs familiers des territoires africains méditerranéens. Ils sont attestés au Pléistocène supérieur pour le lièvre, et durant l'Holocène pour le lièvre ou le lapin. L'identification certaine n'est pas toujours assurée. On notera qu'au même moment, en Europe méditerranéenne, ces rongeurs sont fréquents et recherchés, à l'Holocène.

Pour le Pléistocène supérieur, on a signalé parmi de nombreux ossements de mammifères, ceux du lièvre, en particulier, dans le remplissage bréchiqque des grottes littorales du massif calcaire de la Bouzaréa, à l'ouest d'Alger. Il s'agit de documents provenant d'une des grottes de la Pointe-Pescade (Arambourg 1931; Vaufrey 1955, p. 82), et de ceux de la grotte de la Carrière Sintès (Vaufrey 1955, p. 85). Ces sites ne renfermaient aucune industrie moustéro-atérienne. Le lièvre fut cependant capturé et ses ossements rejetés dans l'une des deux grottes de la Carrière des Bains Romains (Vaufrey 1955, p. 83-84), contenant aussi quelques outils moustériens. Sur le littoral oriental de l'Algérie, non loin de Bejaia (Bougie), la grotte d'Ali Bacha (Debruge 1906) conservait quelques pièces osseuses en contexte atérien. Au Maroc Oriental, dans la grotte de Kifan Bel-Ghomari* près de Taza, les niveaux moustérien et ibéromaurusien en renfermaient aussi (Roubet et Hachi 2005). Dans d'autres gisements ibéromaurusiens*, ce rongeur n'a pas été explicitement signalé. Peut être s'agit-il d'omission ou d'un état d'altération de la documentation.

Au cours de l'Holocène, divers ossements de lièvre et/ou de lapin – ce dernier de dimensions toujours plus grandes – sont associés aux gisements atlasiques, capsien et néolithiques (Vaufrey 1955, p. 394). Il s'agit des pièces suivantes : mandibules, humérus, radius, cubitus, calcaneum, métapodes et phalanges. Lièvre et/ou lapin ont été mentionnés en Tunisie présaharienne occidentale, dans le Capsien* d'El Mekta, dans l'Abri 402, dans l'Abri Clariond, près de Moularès, puis à Redeyef (Table Sud), aussi bien qu'en territoire septentrional, dans le Néolithique du Kef el-Agab*(Roubet 2005). En Algérie, citons leur présence dans la séquence capsienne de l'Abri de Columnata, près de Tiaret, dans les escargotières orientales de Capsien supérieur de Bir Khanfous, Bou Haya, Ain Rhilane, du Hamda, d'Aïn Achena, et de Relilai. Durant le Néolithique de tradition capsienne, ce sont les grottes de Bou Zabaouine, du Djebel Roknia et du Djebel Fartas qui en contenaient. Ces rongeurs ne participaient pas aux festins des pasteurs partagés dans la grotte Capéletti du Khanguet Si Mohamed Tahar* de l'Aurès.

Les figurations rupestres sont rares. L'une d'elles mérite pourtant d'être ici présentée. Située non loin d'Aflou (sud-ouest de l'Atlas Saharien), entre El-Rhicha et Enfouss, elle se trouve sur la rive gauche de l'Oued el-Rhicha. Le long de la grande falaise de grès rouge d'El-Hamra, plusieurs gravures exceptionnelles présentent un bestiaire d'animaux sauvages et domestiques. Il s'agit dans un cas, de l'affrontement au combat de deux très grands bovidés (*pelorovis*) qu'observe un homme placé à l'arrière d'un bovidé ; puis, dans l'autre, d'une frise alignant un âne et ses deux ânon, gambadant (?); enfin, d'un éléphant situé au dessus d'un rongeur ; non loin de là se trouve un mouton statique, à la tête et au cou ornés d'un appareil spécial. La gravure du petit rongeur râblé (Fig. 1) inscrite sans repentir, avec autant d'habileté et de finesse que les œuvres majeures alentour, révèle une disposition esthétique particulière de ces artistes, familiers de lieux jadis fréquentés par une faune diverse. L'ouvrage de R. Vaufrey (1939, p. 51-54) en donne une illustration saisissante (pl. XLIII, XLIV, XLVII, XLVIII). Rappelons enfin, qu'au pied de cette falaise, plusieurs objets lithiques taillés et retouchés ont été recueillis, figurés (Vaufrey 1939, p. 53, fig. 34), puis attribués au Néolithique de tradition capsienne (NTC)* (Vaufrey 1939). L'âge et les auteurs de ces gravures font encore débat (Roubet 1979).

Pouvait-on, sur la base de quelques identités technologiques et typologiques reconnues sur ces pièces lithiques, privées par ailleurs d'un contexte conservé au pied des



Fig. 1. Près d'Aflou, Falaise d'El-Hamra, entre El Rhicha et Enfouss (d'après Vaufrey 1939, pl. XLVIII, n° 2).



Fig. 2. Lièvre (Messak Settefet, Libye). Photo J.-L. Bernezat (août 1996).

4414 / *Lièvre – lapin*

gravures, rattacher, quelque quarante après, ces œuvres à cette indigente mais précieuse documentation lithique recueillie par R. Vaufrey ?

Pouvait-on transposer sans réserve cette attribution culturelle à toutes les gravures de l'Atlas saharien, et figer encore les recherches sur ce sujet, en imposant à mon tour, le faciès pastoral du NTC, défini dans le Maghreb oriental, comme ayant été l'unique auteur de cet art ?

Allant à l'encontre d'opinions avisées, il ne m'a pas été possible d'accepter cette proposition, ni de faire cette extrapolation (Roubet 1979), faute d'argument comportemental précisant le statut de ces graveurs et, faute surtout, de précision concernant la présence supposée d'autres faciès culturels pré-néolithiques.

Bien des recherches restent à entreprendre pour donner une réponse aux interrogations actuelles.

BIBLIOGRAPHIE

- ARAMBOURG C., 1931. « Observations sur une grotte à ossements des environs d'Alger ». *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de l'Afrique du Nord*, t. 22, p. 169-196.
- DEBRUGE A., 1906. « La station quaternaire d'Ali Bacha (Algérie) ». Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, 18^e session, Monaco (1907), p. 351-359.
- ROUBET C., 1979. *Economie pastorale préagricole, en Algérie orientale. Le Néolithique de tradition capsienne : exemple l'Aurès*. Antiquités Africaines, CNRS, Paris.
- ROUBET C., 2005. « K. 33, Kef El-Agab ». *EB*, t. XXVII, p. 4120-4126, Édisud.
- ROUBET C., HACHI S., 2005. « K. 58, Kifan Bel-Ghomari ». *EB*, t. XXVII, p. 4245-4250, Édisud.
- VAUFREY R., 1939. *L'Art rupestre nord-africain*. Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, XX, Paris, Masson.
- VAUFREY R., 1955. *Préhistoire de l'Afrique. T.1 Le Maghreb*. Publ. de l'Institut des Hautes-Études de Tunis, vol. IV, Paris, Masson.

C. ROUBET

L26b. LIÈVRE – LAPIN : noms berbères du lièvre et du lapin

Sauf en touareg où il a été remplacé par une dénomination qualificative secondaire (= *émerwell/témerwelt*, etym. « le/la fuyard (e) », nom d'agent dérivé du verbe pan-berbère *rwl*, « fuir » ; Foucauld, IV, p. 1656), le nom du lièvre est remarquablement stable à travers les dialectes berbères : *awtul* ou *awtil*, plur. *iwatal* (kabyले), *iwetlan* (Maroc : chleuh, tamazight).

Cette dénomination qui est la plus largement attestée repose sur une racine WTL, sans doute à relier au verbe pan-berbère *tet*, « enrrouler », « envelopper », « empaqueter », « emmailloter », bilitère à première consonne radicale tendue dont on a tout lieu de penser, comme pour tous ses congénères présentant la même caractéristique formelle, qu'il provient d'une racine trilitères antérieure à /w/ initial (*WTL). *Awtul* serait donc aussi une dénomination qualificative, référant à la forme bien arrondie, enveloppée de l'animal (« l'enveloppé », « l'empaqueté »).

Le lièvre est, chez de nombreux groupes berbères (Kabylie, Maroc, domaine touareg...) un animal de mauvais augure, en particulier quand on le rencontre le matin, et dont il convient d'éviter le nom à ce moment de la journée (cf. Destaing 1925) : il existe même une expression kabyले, *ššbuḥ n wewtul*, « matin de lièvre », pour caractériser une journée qui commence ou s'annonce mal ! C'est sans doute un phénomène d'évitement qui explique le remplacement, systématique ou occasionnel, de *awtul* par des euphémismes* dans de

nombreuses régions : *témerwelt*, « la fuyarde », en touareg ; *amerbuḥ* « le chanceux » en tamazight...

Awtul est concurrencé par un autre terme, attesté du Nord du Maroc (rifain) au Mzab, à Ouargla, à Ghadamès et en chaoui, dans un espace qui correspond grosso modo au domaine « zénète » :

(*t*)*ayerziz*(*t*), (*t*)*ayerzez*(*t*), (*t*)*agerziz*(*t*)..., formes qui reposent sur une racine YRZZ ou GRZZ que les lexicographes berbérissants ramènent généralement à séquence YRZ ou GRZ. Il s'agit manifestement d'une formation expressive à redoublement partiel (cf. Chaker 1981) qui renvoie sans doute à une caractéristique physique ou à un comportement remarquables de l'animal (« le bondissant », « le tremblotant », « le grignotant »... ?).

Le nom du lapin est assez rarement différencié de celui du lièvre ; le plus souvent, comme pour d'autres animaux, la distinction est assurée, en cas de besoin, en recourant à des qualifications syntagmatiques du type (kabyle) : *awtul n lexla* : *awtul* des champs (= sauvage) ~ *awtul n wexxam* : *awtul* de la maison (= domestique).

Lorsqu'il existe une désignation lexicalisée spécifique du lapin (domestique), il s'agit de formes de type : *agnun*, *ag°nin*, *aqnin/taqnint* (kabyle, rifain...), qui sont certainement à relier au latin *cuniculus*, et plus précisément à la forme première dont ce diminutif latin est issu (**cuni-* ; cf. Ernout & Meillet, p. 157). Le terme latin, qui n'est pas indo-européen, a été rapproché du basque *unchi* ; on aurait donc là une de ces nombreuses connexions lexicales péri-méditerranéennes, « mot voyageur », ou mot appartenant à un strate linguistique très ancien commun à l'ensemble de la région.

Sur la symbolique du lièvre, on se reportera à *Fichier de Documentation Berbère* (1968, I & IV) et Lacoste-Dujardin (1982).

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- CHAKER S. : « Dérivés de manière en berbère (kabyle) », *GLECS*, XVII, 1972-1973 [1981], p. 81-96.
- CHAKER S. : « Euphémisme », *Encyclopédie berbère*, XVIII, 1997, p. 2706-2707.
- DALLET J.-M., *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, SELAF, 1982, p. 264 et 879.
- DELHEURE J., *Dictionnaire mozabite-français*, Paris, SELAF, 1984, p. 243.
- DELHEURE J., *Dictionnaire ouargli-français*, Paris, SELAF, 1987, p. 104.
- DESTAING E. : « Interdictions de vocabulaire en berbère », *Mélanges René Basset II*, Paris, 1925.
- DESTAING E. : *Vocabulaire français-berbère* (tachelhit du Sous), Paris, 1938, p. 170.
- ERNOUT A. & A. MEILLET : *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck, 2001, p. 157.
- GENEVOIS H. : « Superstitions. Recours des femmes kabyles, I & II », *Fichier de Documentation Berbère*, n° 97 & 100, 1968 (I) & 1968 (IV),
- FOUCAULD Ch. de : *Dictionnaire touareg-français*, IV, Paris, 1952, p. 1656.
- HUYGHE R.P. : *Dictionnaire français-chaouïa*, Alger, 1906, p. 384.
- LACOSTE-DUJARDIN C. : *Le conte kabyle*. Étude ethnologique, Paris, Maspéro/La Découverte, 1982.
- LANFROY J. : *Ghadames II* (Glossaire), Alger, FDB, 1973, n° 549.
- RENISIO A. : *Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif...*, Paris, 1932, p. 431 et p. 432.
- TAÏFI M. : *Dictionnaire tamazight-français* (Parlers du Maroc central), Paris, L'Harmattan-Awal, 1991, p. 775.

4416 / *Lion*

L27a. LION : *Felix leo spelaea* Goldfuss

Ce majestueux carnivore répandu au Maghreb durant le Pléistocène supérieur ne semble pas avoir été chassé ; il aurait même été rarement attesté dans les gisements épipaléolithiques et néolithiques. Tout au plus pourrait-il avoir été parfois « charogné ». On doit à R. Vaufrey le recensement documentaire général fixé en 1955. Depuis cette date les fouilles n'ont pas livré d'ossements de lion. Cependant des remises à jour s'imposent.

Quelques ossements ont été signalés dans les niveaux ibéromaurusiens de deux grottes marocaines d'Ain Rhamane, près d'El Hank (Vaufrey 1955 : 283) et de Kifan Bel-Ghomari* près de Taza (Roubet et Hachi 2005). En Algérie, près d'Oran, le lion a été signalé dans l'Abri Alain des carrières d'Eckmühl (Pallary 1934). La pièce osseuse la plus caractéristique, d'après R. Vaufrey (1955 : 393), correspondrait à un fragment mandibulaire conservant la carnassière P4 et la molaire adjacente M1.

Dans les escargotières capsienes, le lion a été reconnu à Mechta-el-Arbi, à Columnata, et à Rédeyef.

Dans les grottes néolithiques, il était présent en Oranie à Saïda et aux Troglodytes (Doumergue et Poirier 1894, Doumergue 1936, Pallary et Tommasini 1891).

Les figurations rupestres offrent, en revanche, diverses représentations actuellement rapportées à la néolithisation. La relecture partielle de ce grand art naturaliste n'a été que localement entreprise, depuis la parution de l'ouvrage de référence R. Vaufrey 1939. On doit à M. Hachid (1982, 1992) et à F. Soleilhavoup (2003) notamment un regain d'intérêt pour l'Atlas saharien.

Parmi bien d'autres œuvres pariétales, nous retiendrons ici deux ensembles distincts et contrastés de figuration du lion en région atlasique. Ces exemples témoignent d'une égale qualité d'observation, précise et réaliste, mais renvoient, avec autant d'intérêt pour nous, tantôt l'idée d'une soumission de l'artiste à des normes graphiques, fixées et transmises, tantôt celle d'une liberté de saisir sur le champ l'état paroxysmal d'un vécu inattendu ; de cette aptitude à rendre compte, sur la roche, d'une émotion partagée, nous pouvons tirer argument en faveur de comportements nuancés.

Les pans gréseux de l'Atlas saharien ont servi à recueillir et conserver une mémoire graphique exceptionnelle, non encore formellement attribuée. Parmi toutes les représentations d'animaux sauvages, les félidés (panthère/léopard et lion) sont les plus fréquents après les grands bovinés.

On les observe en situation isolée, comme le rappelle F. Soleilhavoup (p. 131) près de Djattou (vers Figuig, Monts des Ksours), à Teniet-el-Kharrouba (vers Aflou, falaise d'El-Hamra) et à Guébar Rechim, station 1 (près de Bou Semghroum), enfin dans le site de Hadjrat Mokhota (Ouled Naïl). C'est la gravure du lion de Djattou (Fig. 1) qui a été retenue comme représentative du « style de Djattou », aux normes fixées et reproduites pour évoquer aussi d'autres félidés. On considère, à la suite de R. Vaufrey (Fig. 1 reproduisant sa Pl. VII) que le lion « gravé au sud, à la partie supérieure concave d'une grosse roche éboulée, dominant celle ou figure un Eléphant d'Afrique » se présente de profil ; « la tête tournée vers le spectateur est vue de face, dessinée suivant une convention familière aux artistes préhistoriques Nord-Africains, avec figuration sommaire de la crinière, du cou et des épaules ». Plus de trois cents kilomètres au nord-est de Figuig, le lion des environs d'Aflou, gravé au Teniet-el-Kharrouba (Fig. 2), campe dans la même posture, traitée avec la même économie de moyens, utilisant un graphisme épuré,



Fig. 1 : Lion de Djattou (vers Figuig, Monts des Ksours) d'après Vaufrey 1939.

mettant en valeur la puissance et la détermination de ce redoutable chasseur. L'attestent dans ces deux gravures : la massive musculature générale, le galbe d'un arrière train agile et de pattes crispées, les griffes, peu rentrées sur la gravure de Djattou, mais au contraire rayonnantes et imprimées dans le flanc d'une antilope couchée, gisant au pied du lion vainqueur, celui de Téniet-el-Kharrouba. Avec réalisme et gravité la tête qui nous fait face porte un regard perçant, fixe et fier, que renforce le parallélisme de deux incisions qui, du front à la gueule, évoquent le froncement des sourcils et le mutisme des babines. Seule l'élégante courbure de la queue du lion de Téniet-el-Kharrouba trahit la jubilation intérieure et contenue. Ces œuvres qui ne masquent pas l'effroi conscient de l'artiste, expriment et transmettent un message devant être pérenne. Sur un rocher voisin un personnage assis aurait observé cette scène de mise à mort.

Signalons que la représentation graphique de la panthère/léopard, elle aussi isolée, adopte souvent la même posture du corps en profil absolu (Soleilhavoup 2003 : 132, Fig. 274, 276, 279), à l'exception de quelques gravures. La tête, vue de face porte alors des traits stylisés, identiques à ceux de Djattou, c'est le cas du site de l'Oued Mellah, près de Bou Semghroum, dans les monts des Ksours (Soleilhavoup 2003 : 132, Fig. 275), et du site de Hadjrat Mokhotma, dans les Ouled Nail (Soleilhavoup 2003 : 131, Fig. 273). On en déduira que le thème de la gravure des félidés isolés de l'Atlas paraît fixé et connu des artistes qui parfois l'adoptent.

Le lion figuré en harde est en revanche plutôt rare ; deux exemples sont connus, l'un au sud-ouest de l'Atlas saharien, à Merdoufa (nord de Ghassoul en direction d'El Bayadh), l'autre au nord-est de l'Atlas, au Kef Messiouer* (Lefebvre 1967 et Roubet 2005).

À Merdoufa, d'après F. Soleilhavoup (2003 : 76-79 et 163 ; Fig. 163 et 166), plusieurs lions évoluant en bande tenteraient de courser des équidés, des bovidés apeurés, etc. ; la frise qui s'étire sur une dizaine de mètres, ménage de nombreux espaces libres entre les animaux (d'après le relevé qui pourrait être partiel, faute

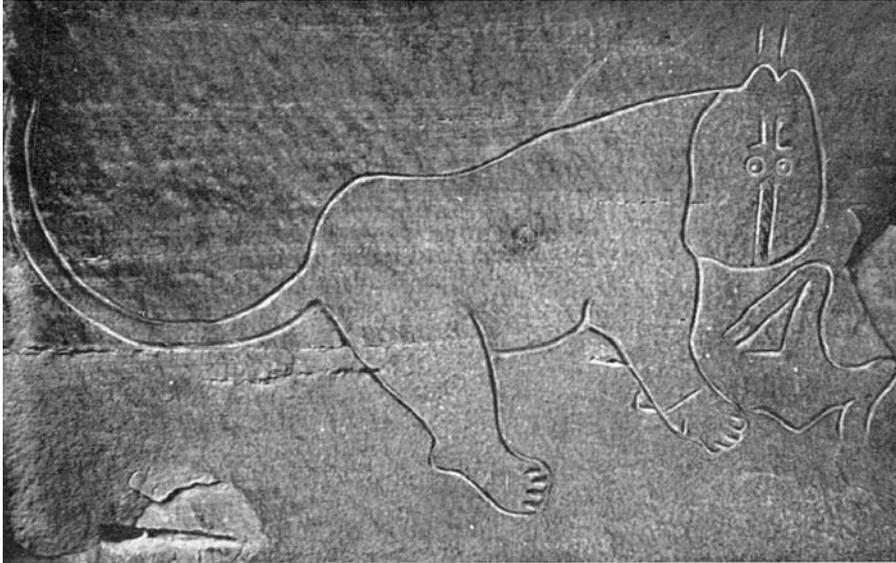
4418 / *Lion*

Fig. 2 : Lion de Teniet-el-Kharrouba (vers Aflou, falaise d'El-Hamra)
d'après Vaufrey 1939.

d'une lecture complète et assurée), elle pourrait nous rendre témoin (présence d'un personnage ityphallique) d'une situation de chasse incertaine et non maîtrisée. Cette longue histoire ainsi gravée pourrait avoir pour fonction de rassurer les populations alentours en leur dépeignant comment ne pas toujours redouter le plus dangereux des félins.

C'est dans le Constantinois, près de Sédrata, au Kef Messiouer que se trouve la scène d'une famille de lions la plus vive et la plus formatrice qui ait jamais été gravée. Après un recensement des travaux antérieurs et des interprétations données par divers auteurs de XIX^e et XX^e siècles, j'ai réuni et présenté dans le tome XXVII de l'*EB* (p. 4132-4142) les informations qui donnent aujourd'hui l'occasion d'une lecture anthropologique. Rappelons qu'il s'agit d'une œuvre magistrale occupant tout un rocher et deux blocs alentours ; elle a été réalisée par des pasteurs venus en transhumance occuper un territoire verdoyant au bord d'une rivière. La gravure expose une situation saisie sur le vif, montrant une famille de lions composée de sept individus : père, mère et quatre lionceaux, s'appêtant à dévorer un phacochère couché à terre, probablement vivant. Deux impudents chacals mêlés aux lionceaux, attendent de pouvoir mordre la bête allongée. À l'écart, attendent un autre lion et un autre chacal. Soudain, un bruit étrange surprend la meute. Toutes les têtes levées regardent venir le danger, fixement. C'est ce moment de surprise, suspendant l'acte de mordre et de dépecer, que l'artiste a gravé, de façon exemplaire.

En raison de la portée de cette œuvre, de l'excellence graphique, qui évoquent l'acte et la création d'un Maître, cette scène à l'harmonie recherchée, à la composition soignée et au contenu si puissamment exprimé, pourrait avoir permis de sanctuariser le territoire alentour ; elle en aurait été l'emblème reconnu et transmis par une société pastorale néolithisée. Devenue mémoire collective, l'œuvre gravée, *s.l.* (son panneau gréseux inclus dans l'espace ouvert) aurait représenté un mémorial, convivial, à l'origine de pèlerinages, peut-être.

L'art rupestre préhistorique nous renvoie donc du Lion de l'Atlas saharien des expressions réalistes, typées, toutes sensibles et partagées par des communautés diverses et inquiètes, certaines pastorales et protectrices de leurs cheptels.

Dans le domaine funéraire proto-historique, G. Camps (1961) mentionne le thème du lion dans l'ornementation (p. 196, 203) et précise que « dans les cités et les régions les plus civilisées c'est-à-dire dans l'est du Maghreb et sur le littoral, plusieurs monuments funéraires ont reçu une décoration sculptée dans laquelle le lion joue un rôle prédominant. On a, en effet, constaté la présence de sculptures ou de bas-reliefs figurant le lion au Mausolée de Dougga, dans le monument mégalithique et au voisinage d'un mausolée de Maktar, dans le monument funéraire de Ksar Sbahi, dans le mausolée de Blad-el-Guitoun, au Tombeau de la Chrétienne. Il paraît donc certain que le lion, qui était et qui fut jusqu'au XIX^e siècle le principal agent de destruction dans le Maghreb, fut très tôt associé à l'idée de la mort. Mais, au delà de cette simple association d'idée, le lion avait également acquis un caractère divin qui est révélé par son association fréquente à Saturne sur les stèles dédiées au grand dieu africain. Cette association est telle que le roi des animaux prend même parfois la place du Dieu.

« Toutes les représentations du lion dans les monuments funéraires sont assez tardives et en relation avec des influences étrangères, puniques ou grecques (...) » (Camps 1961 : 556). D'après G. Camps, G.-Ch. Picard en fait un animal sacré des Anciens Africains et l'associe au Soleil, puis à Baal Hammon-Saturne. « *Quelle que soit l'origine exacte du symbole, il importait de signaler la fréquence des représentations léonines dans les mausolées nord-africains* » (G. Camps 1961 : 555-556).

BIBLIOGRAPHIE

- DOUMERGUE F. et POIRIER 1894. « La grotte préhistorique de l'Oued Saïda », *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la Province d'Oran*, t. XIV, p. 105-127.
- DOUMERGUE F., 1936. « Inventaire de la section de Préhistoire du Musée Demaeght à Oran », *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la Province d'Oran*, t. LVII, p. 21-84 et 129-186.
- HACHID M., 1982. *Recherches méthodologiques sur l'art rupestre de l'Atlas saharien. Étude de deux stations de la région de Djelfa (sud algérois, Algérie) : Ain Mouilah, secteur 1, la station n° 4 de la station n° 2 ; Djebel Doum, secteur 1, station n° 2*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- HACHID M., 1992. *El-Hadjra el-Mektouba. Les Pierres écrites de l'Atlas saharien*, Alger, Enag.
- LEFEBVRE G. et J.-L., 1967. *Corpus des gravures et des peintures rupestres de la région de Constantine*, Paris, Masson (Mémoire VII du CRAPE). (Kef Messiouer, p. 208-222).
- PALLARY P., 1934. *L'Abri Alain, près d'Oran*, Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, Paris, Masson (Mémoire XII de l'IPH).
- PALLARY P. et TOMMASINI P. 1891. « La grotte des Troglodytes (Oran) ». *XX^e Congrès de l'AFAS, Session de Marseille*, t. II, p. 633-649.
- SOLEILHAVOUP F., 2003. *Art préhistorique de l'Atlas saharien* (Préface Jean Clottes), Péri-gueux, Pilote 24 éd.
- ROUBET C. et HACHI S. 2005. « K58. Kifan Bel-Ghomari » *Encyclopédie berbère*, XXVII, Édisud, p. 4244-4250.
- ROUBET C., 2005. « K37. Kef Messiouer » *Encyclopédie berbère*, XXVII, Édisud, p. 4132-4142.
- VAUFREY R., 1939. *L'Art rupestre Nord-Africain*, Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine. Paris, Masson (Mémoire XX). (Kef Messiouer p; 16 et pl. LIII).
- VAUFREY R., 1955. *Préhistoire de l'Afrique, t.1, Le Maghreb*, Publication de l'Institut des Hautes-Études de Tunis, vol.4, Paris, Masson.

4420 / *Lion***L27b. LION: noms berbères du lion**

Le berbère connaît plusieurs dénominations du lion ; celle qui paraît être primitive repose sur le thème nominal *war* : elle est attestée, sinon usuelle, dans les dialectes suivants, surtout sahariens :

- Mozabite : *war* et *twart* (lionne) ;
- Ouargla : *ar* (vieilli ; Delheure précise : « vieux mot des contes »)
- Touareg : *ahar* (lion), *iharren* (plur.) et *tahart* (lionne), *tiharrin* (pl.). La forme touarègue est conforme à une correspondance régulière Berbère Nord /w/ ↔ touareg /h/ (cf. Prasse 1969) ;
- Ghadamès : *abur* (avec un traitement régulier : Berbère Nord /w/ > Ghadamès /b/) ;
- Chaoui : *ar*, *iran* (plur.).

En dehors du chaoui de l'Aurès*, cette base lexicale est connue comme archaïsme en Berbère Nord, notamment en kabyle où elle est bien attestée dans la toponymie : *ag^oni n war*, [ag^wni bb^wwar] « le plateau du lion », *tizi n war* « le col du lion », *a^zru n war*, « le rocher du lion »...

Ce maintien dans la toponymie des régions Nord, de même que le trait d'archaïsme souligné par Delheure pour Ouargla, permettent de considérer ce mot comme la dénomination berbère primitive du lion. La forme a d'ailleurs des pendants très proches dans plusieurs langues de l'Afrique de l'Ouest : il peut s'agir d'emprunts induits par des contacts anciens, mais on retiendra plutôt l'hypothèse d'une origine onomatopéique du mot, une imitation du rugissement du lion [waar], pour expliquer ces ressemblances.

En Berbère Nord, le terme le plus largement répandu pour désigner le lion est : *izem* (plur. *izmazwen*) ; on le rencontre en kabyle, dans tous les dialectes marocains (rifain tamazight et chleuh)... Malgré cette extension géographique et malgré l'existence en tamazight du Maroc central d'un verbe *zim/izim*, « rugir » (Tâïfi, p. 806), cette dénomination est sans doute secondaire. Le verbe *zim/izim* a de fortes chances d'être un « dénomiatif », *i. e.* un verbe forgé secondairement à partir du nom, car il est très localisé et ne correspond à aucune racine pan-berbère.

Par ailleurs, une forme très proche existe en touareg : *ézem*, plur. *izemmen* (en tamahâq : *éhem/ihemmen* ; Foucauld II, p. 602), qui désigne l'antilope oryx. La parenté des deux lexèmes, sans être absolument certaine, est probable : la forme du singulier *ézem* est le correspondant attendu en touareg pour le Berbère Nord *izem* (la voyelle initiale /i/ du BN s'ouvre sous l'accent en touareg ; cf. *imi* « bouche » > touareg : *émi* ; *iyef* « tête » > touareg : *éyef* ; *ilem* « peau » > *élem*, etc.). Il est peu vraisemblable que le nom d'un félin ait pu être réutilisé pour désigner une antilope (ou inversement) ! Il y a donc lieu de penser – du moins si *izem* = *ézem* ou renvoie à la même racine – que *izem* est au départ une dénomination qualificative référant à une caractéristique commune aux deux animaux, probablement, la couleur (fauve) de la robe.

On relève quelques autres dénominations du lion, beaucoup plus locales :

- kabyle (occidental surtout) et rifain : *ayrad*, terme sans aucun doute ancien puisque souvent attesté dans la toponymie et connu dans deux régions très éloignées l'une de l'autre (Kabylie/Rif) ; il désignait peut-être un autre félin, disparu bien avant le lion et dont le nom aurait été conservé et réutilisé.
- touareg : *aweqqas*, qui désigne en fait toute bête sauvage dangereuse (en kabyle le requin !), ou *amexluk*, la créature (!), à partir d'une racine empruntée à l'arabe.

- Ouargla : *ašsid* (plur. *iššiden*), forme qui reste obscure. Malgré l'insistance de Delheure à la distinguer de la racine SḌ, on peut se demander si elle ne dérive de cette racine pan-berbère qui signifie « être enragé ». Il pourrait s'agir également d'un retraitement local, avec emphatisation du /s/, d'un emprunt à l'arabe *asad*, « lion », fréquent par ailleurs au féminin pour désigner la lionne, par ex. kabyle, rifain : *tasedda*.

Sur la symbolique du lion, on se reportera à *Fichier de Documentation Berbère* (1968, I & IV) et Lacoste-Dujardin (1982).

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- DALLET J.-M., *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, SELAF, 1982, p. 872, 922 et 946.
 DELHEURE J., *Dictionnaire mozabite-français*, Paris, SELAF, 1984, p. 227.
 DELHEURE J., *Dictionnaire ouargli-français*, Paris, SELAF, 1987, p. 267 et 312.
 DESTAING E. : *Vocabulaire français-berbère* (tachelhit du Sous), Paris, 1938, p. 171.
 GENEVOIS H. : « Superstitions. Recours des femmes kabyles, I & II », *Fichier de Documentation Berbère*, n° 97 & 100, 1968 (I) & 1968 (IV),
 FOUCAULD Ch. de : *Dictionnaire touareg-français*, II, Paris, 1952, p. 640.
 HUYGHE R.P. : *Dictionnaire français-chaouïa*, Alger, 1906, p. 385.
 LACOSTE-DUJARDIN C. : *Le conte kabyle*. Étude ethnologique, Paris, Maspéro/La Découverte, 1982.
 LANFRY J. : *Ghadames II* (Glossaire), Alger, FDB, 1973, n° 102.
 RENISIO A. : *Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif...*, Paris, 1932, p. 432 [izem coexiste avec ayrad].
 PRASSE K.-G. : *À propos de l'origine de H touareg (tahaggart)*, Copenhague, Munksgaard, 1969.
 TAÏFI M. : *Dictionnaire tamazight-français* (Parlers du Maroc central), Paris, L'Harmattan, 1991, p. 806.

S. CHAKER

L28. LITHOLÂTRIE (OU CULTES DES PIERRES)

De tout temps et dans toutes les civilisations, les hommes ont adoré les pierres, que ce soit des pierres mousses, des galets lisses roulés par la mer ou les torrents ou des gemmes auxquels on attribue des pouvoirs bénéfiques, outre leur beauté spécifique mise en valeur dans les parures, ornements et vêtements.

Trois auteurs ont particulièrement étudié le rituel et le culte des pierres au Maghreb.

En premier lieu, Edmond Doutté qui traite abondamment des tas de pierres ou « kerkour »* (voir EB XXVII) dans son voyage au Maroc (*Merrâkech*, 1905), puis dans *Magie et religion en Afrique du Nord* (1908), livres issus de ses cours à l'École supérieure des Lettres d'Alger. Ses remarques et descriptions ethnographiques sont précieuses car elles datent d'une époque où la colonisation n'avait pas encore tout à fait perturbé les paysages et les coutumes du pays. En outre, Doutté était arabisant et avait des échanges directs avec les populations.

Un deuxième auteur évoque la magie des pierres sous toutes ses formes avec une érudition et un talent littéraire exceptionnels : le Dr Ernest-Gaston Gobert qui a laissé deux études remarquables sur la litholâtrie : « Essais sur la litholâtrie » (*Revue africaine*, 1962) et, dans son recueil sur les *Magies originelles* (P. Rollet, Aix-en-Provence, 1969), un chapitre intitulé « L'amitié des pierres et leur étrange

4422 / *Litholatrie*

fortune ». Médecin, archéologue et féru d'ethnologie, E.-G. Gobert a mené sa carrière en Tunisie dans une relation très intime avec les habitants.

Enfin, un troisième auteur, Joseph Desparmet, qui fut un observateur génial, a laissé une œuvre essentielle sur la vie du petit peuple de la Mitidja, œuvre malheureusement dispersée dans différentes revues et bulletins. (« Ethnographie traditionnelle de la Mettidja »; sur l'œuvre de Desparmet, voir H. Pérès 1943).

« Il en est venu ainsi aux pierres lustrales par le détour des rituels de l'enfance, des amulettes, du lapidaire magique, des rubis, des agates rouges et des cornalines qui portent la baraka, de l'hématite qui arrête les saignements, de l'émeraude qui prémunie contre la fascination, de l'onix, de l'opale pour les maléfices, du lapis-lazuli qui les écarte... » (Gobert 1948, p. 49).

Puis cédant la parole à Desparmet, Gobert cite ce long passage paru dans le *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger* en 1923 :

« La pierre, loin d'être morte, vit d'une vie active, obscure et lente peut-être, imperceptible à nos sens, mais mesurable cependant et quasi éternelle. Elle naît, croît, se transforme au sein de la terre à la manière des tubercules et elle affleure et se répand à la surface à la façon des lichens. On combine parfois cette croyance avec la décadence progressive du monde et elle sert à expliquer populairement comment la pierre envahit les bonnes terres. C'est ainsi que la montagne se déboise et se pétrifie et que la vallée se sèche et s'encailloute. Le roc gagne et absorbe peu à peu l'humus. Un jour les masses rupestres dispersées se rejoindront et, alors, le Tell stérilisé et mort ne formera plus qu'un prolongement du Sahara.... » (Desparmet 1923, p. 486).

Desparmet signale encore la pratique ancienne des habitants de Blida du culte des *Abadirs** qui sont des bétyles. « Saint Augustin nous apprend que, de son temps encore, des Abadirs étaient des divinités pour les païens de Numidie. Or, le terme phénicien *Abbadir* désignait un bétyle » (St. Gsell, *HAAN*, IV, 734). Des bétyles ont été découverts au Tassili n'Ajjer en 1905 par le Capitaine Touchard au lieu dit Tabelbalet (voir photos). Un autre site sur le plateau occidental d'Edarène-Eherir fut révélé en 1969 par Henri Lhote, qui en compta huit, alors que Malika Hachid, dix ans plus tard, en dénombra dix-sept (voir Hachid 1998, p. 149-150-151 et photos 240, 241, 242). D'autres lieux ont livré des objets d'adoration comme ceux que les habitants de Tazrouk ont appelés « les fillettes », *tibaradîn*, et que le Capitaine Niéger vit pour la première fois en 1909. Ces objets de pierre polie, dont on a perdu la trace, étaient habillés comme des poupées, avec des yeux peints; on leur faisait des offrandes de nourriture encore au début du vingtième siècle (voir Hachid, *ibid*, et M. Gast 1968, p. 296). Même si les sculpteurs de bétyles et de rondes-bosses appartiennent certainement à des populations différentes de celles qui ont récupéré ces objets pour leur vouer un culte nouveau par rapport à celui de leurs origines, ces croyances perdurent à travers l'espace et le temps : « Les religions meurent, les rituels et leurs magies survivent » (Gobert 1948, p. 44). Car la pierre échappe à la corruption : « elle jouit de ce privilège d'emporter l'impur et d'y substituer la pureté » (Gobert 1948, p. 56). À la veille de l'Hégire en Arabie, « les bétyles transportables ou mobiles accompagnent les tribus dans leurs déplacements » (Gobert 1948, p. 40, citant Lammens 1920, p. 39).

On comprendra alors mieux la lustration sèche, le *tayamum* qui autorise le croyant musulman à poser ses mains sur une pierre propre et lisse en l'absence d'eau, effectuant ainsi une « ablution symbolique, spécifique et simplifiée ». Cependant, le *tayamum* doit être recommencé avant chaque prière (Alili 1996, p. 91). Au Sahara, en l'absence de pierre propre, le croyant applique ses deux mains sur un sable pur et sur son visage.



Fig. 1. Bétyles de Tan Khedidja, Tassili-n-Ajjer (photo Malika Hachid).



Fig. 2. Site devant le ksar ruiné d'El Goléa à Tabelbala. Ces idoles étaient régulièrement visitées jusqu'en 1962 (photo Dominique Champault).

4424 / *Litholatrie*

Fig. 3. Plat en grès réutilisé comme surface à broyer et perforé lors de cet usage.



Fig. 4. Plat en grès décoré (provenance inconnue au sud du Sahara).

Ainsi, si les plantes « parlent aux hommes », la pierre opère une communication avec la terre, le sol, dans une relation à la fois physique, spirituelle et mystique. Les lieux, les monts gardent une mémoire, maléfique ou bénéfique, que les hommes veulent éviter ou s'approprier. On lance des pierres sur les lieux réputés maléfiques en s'en écartant le plus vite possible, comme dans le pèlerinage à La Mecque, à Mina consacré à la lapidation de colonnes symbolisant Satan (Alili 1996). En Afrique du Nord, on dépose une pierre sur un passage difficile en montagne ou un autre lieu où les bêtes peuvent trébucher et se blesser. C'est en quelque sorte un ex-voto, une offrande au lieu ou aux génies qui l'habitent, mais aussi parfois la manifestation d'une prière à la vue de la Zaouïa d'un saint, comme celle de Moulay Ibrahim au Maroc (Doutté, *Merrâkech*, p. 64). Ainsi se forment les tas de pierres appelés *kerkour** au Maroc, qui sont soit des sites commémoratifs de morts anonymes, réels ou supposés, soit le tombeau d'un saint connu et vénéré sur lequel on rajoute une pierre en passant. Mais on peut aussi disposer des branches d'arbres, des bâtons et bannières, ainsi que des objets d'origine préhistorique (boules, galets, rondins de pierre, plats en grès et poteries en fragments, etc.).

À Aoulef, nous avons observé en 1968 dans le vieux cimetière, sur la tombe du santon local Dada ou Ali, treize fragments de rondins de pierre, probablement récoltés un peu partout par les dévots et plantés verticalement dans le sable de cette modeste tombe.



Fig. 5. Excavations sur dalles de grès dans la région d'Idèles (photo M. Gast).



Fig. 6. Cupules et rayures à Rumsiki, Nord Cameroun (photo Suzanne Valentini).

4426 / *Litholatrie*



Fig. 7. Abri gravé du site d'Auvers-Saint-Georges du massif de Fontainebleau (photo Gersar).

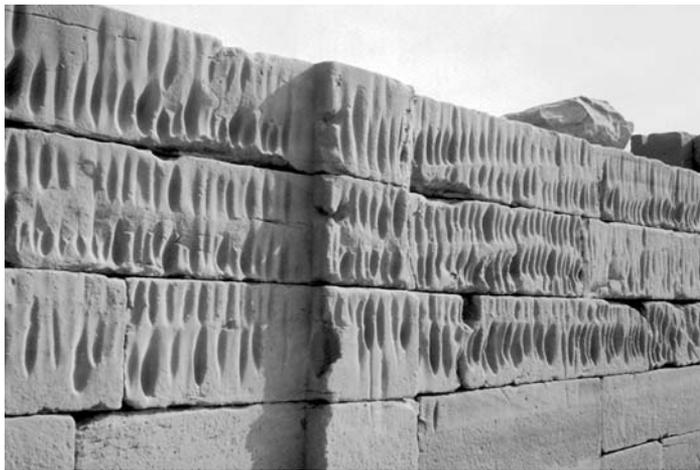


Fig. 8. Stries verticales sur bloc de grès du Rameseum, Égypte (photo M. Gast).



Fig. 9. Frottis sur gravure rupestre au site d'Arkana, Niger (photo M. Gast)

Le culte des pierres et des lieux sacrés, ou considérés comme tels, engendre encore d'autres pratiques. L'usage des frottis sur les roches, les monuments et les sites anciens, porteurs de gravures, les grottes, abris sous roche au Sahara ou en Europe, est très fréquent encore aujourd'hui. Ces frottis, parfois profonds, laissant des traces longitudinales (que les archéologues ont longtemps appelés des « vulves » ou des « aiguisoirs ») et aussi des auges profondes (qui ne sont pas des surfaces à broyer du grain ou de la nourriture (cf. Gast 1995), n'ont pour but que d'extraire de la poudre de roche considérée comme porteuse de bienfaits et dont les croyants s'enduisent les mains et le visage ou pour confectionner des sachets talismans protecteurs. Cette pratique existe encore aujourd'hui dans le monde et au Sahara central, mais reste discrète, voire secrète tant l'anathème de paganisme menace toujours ses adeptes (Claudot 2001, p. 81).

Le prophète Muhammad et ses compagnons ont brisé toutes les idoles qui encombraient la Ka'aba avec leurs cultes païens désormais bannis. Mais le prophète a tout de même gardé une de ces pierres sacrées, concentrant ainsi la foi des croyants sur la seule pierre noire insérée par la suite dans un angle de la Ka'aba et représentant un passage obligé pour tous les pèlerins venus accomplir les rituels du pèlerinage à La Mecque. En outre, la consécration de La Mecque comme seul lieu de dévotion éliminait tous les temples païens situés sur les routes caravanières venant d'Asie et du Proche-Orient (et auxquels les pèlerins faisaient des offrandes) et opérait ainsi une formidable concentration commerciale au profit des gardiens du temple musulman, bien avant la découverte du pétrole et de son pactole de pétro-dollars.

À l'exemple du prophète, ses premiers compagnons, les *Suhaba*, partis de tous côtés à la conquête du monde pour enseigner la foi nouvelle, n'ont eu de cesse de détruire les idoles et les temples païens objets de cultes, du temps de « l'ignorance » (*jahiliya*). D'autant plus que ces fanatiques de la nouvelle foi connaissaient parfaitement ces cultes païens chez eux en Arabie, où chaque clan possédait ses propres idoles (cf. Doughty 2002, p. 408), et que leur première réaction avait été de les détruire toutes.

Les historiens n'évoquent pas ce qui a pu se passer à ce sujet au Maghreb et au Sahara : l'histoire des combats, des apostasies, des schismes et des révoltes a occulté les anecdotes concernant la vie domestique et culturelle des populations locales dans ce choc frontal. Aujourd'hui l'opinion mondiale s'émeut du canonage des Bouddhas géants en Afghanistan et les archéologues déplorent le mitraillage et la pollution en caractères arabes au goudron sur les très beaux sites rupestres comme ceux de Tiout dans l'ouest algérien ou du Messak en Libye, considérés comme païens par les islamistes. Il faut sans doute postuler des attitudes similaires au moment de l'islamisation de l'Afrique du Nord pour comprendre pourquoi les objets sculptés d'une beauté exceptionnelle qu'on appelle rondes-bosses au Sahara sont pour la plupart retrouvés plus ou moins brisés – et, pour briser en plusieurs morceaux ces gros rondins de pierre, il fallait une volonté et une force considérables. La condamnation et le rejet de ces idoles explique certainement que ces objets, tous différents les uns des autres, ont été pour la plupart découverts sur des sables, en surface ou à peine enterrés ; et que les plats d'une grande finesse de confection, parfois ornés de sculptures marginales (festons, reliefs...), identifiés grossièrement comme des surfaces de broyage (pour des graminées sauvages que l'on ne broie pas!), étaient eux aussi quelquefois brisés (sauf ceux découverts dans des lieux restés vierges durant des siècles comme sur les ergs d'Issaouan ou de Tigidit au nord du Tassili-n-Ajjer).

Tous ces objets faisaient partie d'une même famille, d'une même culture, des mêmes croyances condamnées par la religion nouvelle. On peut imaginer les

4428 / *Litholatrie*

vagues successives des combattants de la nouvelle foi sur ces populations païennes vivant dans ces territoires arides ou semi-arides durant les « siècles obscurs », du VIII^e au XI^e siècle. Les destructions massives et les pillages n'ont laissé que peu de témoins hormis les gravures et peintures rupestres dites « néolithiques » et ces objets sculptés « énigmatiques » (rondes-bosses, auges, rondins de pierre) auxquels notre époque matérialiste veut à tout prix attribuer des usages utilitaires.

En Afrique du Nord comme dans le reste du monde, les hommes ont entretenu cette relation intime avec le sol, la pierre et la nature, développant des idées de protection, une recherche du beau et l'appropriation par famille, par clan, d'objets de valeur esthétique et culturelle structurant leur société. Ces objets sculptés dans le granit par bouchardage, puis longuement polis, atteignent souvent une finesse d'exécution et une esthétique qu'envierait le sculpteur moderne à l'instar d'un Henry Moore qui avait compris la connivence de l'homme et de la nature¹. La conception de ces volumes et leur beauté plastique au regard des techniques employées, sans outils métalliques, représentent une prouesse et une force inouïes que seule une foi exceptionnelle pouvait engendrer (voir H. Camps-Fabrer et Th. Tillet 1989).

Le culte des pierres est ici sublimé par la main de l'homme pour atteindre une exceptionnelle beauté. Les spéculateurs auront-ils priorité sur les chercheurs pour avoir compris avant ces derniers la valeur universelle de ces objets² ? Il est urgent que la notion de patrimoine s'étende à tous ces objets, pour la réhabilitation des cultures sahariennes, leur protection et leur meilleure compréhension. Car les pillages s'intensifient avec le déferlement des touristes et aussi parfois la connivence intéressée des gardiens de ces sites.

BIBLIOGRAPHIE

- ALILI R., *Qu'est-ce que l'islam ?* Paris, La Découverte, 1996, 367 p.
- CAMPS-FABRER H. et TILLET Th., « Gazelle sculptée dans la pierre : Tikoubaïne (nord de Djanet, Sahara central) » *Bull. de la Société préhistorique française*, t. 86, 1989 : 156-160.
- CLAUDOT H. « Ordre sacré et ordre symbolique. L'exemple du pèlerinage aux lieux saints chez les Touaregs de l'Aïr », in *Eperonner le monde. Nomadisme, cosmos et politique chez les Touaregs*, Aix-en-Provence, Édisud, 2001
- DOUGHTY Ch. M., *Voyages dans l'Arabie déserte*, traduits, présentés et annotés par Jean-Claude Reverdy. Paris, Karthala, 2002, 1888 p.
- DOUTTÉ E., *Merrâkech*, Paris, Comité du Maroc, 1905, 408 p.
- DOUTTÉ E., *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, Alger, A. Jourdan, 1908, 617 p.
- DESPARMET J., « Ethnographie traditionnelle de la Mettidja, l'enfance IV, les amulettes », *Bulletin de la Soc. de géographie d'Alger et de l'AFN*, 1923, p. 486.
- GAST M., *Alimentation des populations de l'Ahaggar*, Paris, AMG, 1968 (Mémoire du CRAPE VIII, Alger), 468 p.
- GAST M., « Des graines nourricières qu'on ne broie pas : les confusions de l'agriculture néolithique saharienne », in : *L'homme méditerranéen*, Mélanges offerts à Gabriel Camps, textes réunis par Robert Chénorkian, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1995, p. 249-257.

1. Henry Moore (1898-1986) célèbre sculpteur britannique autodidacte, renommé pour ses sculptures abstraites ou figuratives, révèle la connivence de l'homme et des choses de l'homme avec la nature.

2. Une société privée existe en Allemagne qui réunit quelquefois les possesseurs de rondes-bosses afin qu'ils puissent les exposer, les échanger ou les vendre au plus haut prix. Un catalogue de certains de ces objets a même été publié avec l'autorisation anonyme des possesseurs qui ne redoutent qu'une chose : un procès de restitution aux pays de leurs origines (voir Klenkler 2003).

Littérature berbère traditionnelle | 4429

- GAST M., « Meules et molettes sahariennes », in : *Meules à grains*, Actes du colloque international de la Ferté-sous-Jouarre 16-19 mars 2002, Paris, Ibis Press et Maison des Sciences de l'Homme ; 2003, p. 61-66.
- GAST M., « Traces d'usure, frottis rituels et pseudo-meules au Sahara », *Les Cahiers de l'AARS* (Bull. de l'Assoc. des Amis de l'Art rupestre saharien), août 2003, p. 25-31.
- GOBERT E.-G., « Essai sur la litholâtrie », extrait de la *Revue africaine* n° 414-415, 1948 (p. 24 à 110), Soc. historique algérienne, Alger.
- GOBERT E.-G., *Les magies originelles*, Aix-en-Provence, Pierre Rollet édit., 1969, 210 p.
- GSELL St., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. IV, Alger, 1927
- HACHID M., *Aux sources de l'Afrique 50 siècles avant les pyramides*. EDIF, 2000, Paris Méditerranée 1998, 310 p.
- JAUSSEN A., *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, Paris, Adrien -Maisonnette, 1948, 448 p.
- KLENKLER E., *Sahara. Objets préhistoriques. Praehistorische Artefakte*, Genève, Dodo publications 2003, texte 144 p., p. 145-172 catalogue, descriptions
- KLENKLER E., *Sahara. Praehistorische Artefakte 2*, Genève, Dodo publications 2003, 204 p.
- LAMMENS H., « Le culte des bétyles et les processions religieuses chez les Arabes antéislamiques », *Bulletin de l'Institut français d'études orientales*, Le Caire, 1920, p. 39 sq.
- PERES H., « Desparmet et son œuvre 1863-1942 », *Revue africaine* 1943, p. 251-266.
- SAINTYVES P., *Pierres magiques. Traditions savantes et traditions populaires*. Paris, Em. Nourry, 1936.

M. GAST

L29a. LITTÉRATURE BERBÈRE TRADITIONNELLE

[La littérature berbère, dans ses variétés régionales et dans ses différents genres traditionnels, a fait (et fera encore) l'objet de plusieurs notices dans l'*EB*; voir notamment : « Ahellil » (III), « Azem » (VIII), « Chant » (XII), « Conte » (XIV), « Devinettes » (XV), « Izli » (XXV), « Kabylie : littérature » (XXVI). La présente notice s'attache à en présenter les grandes lignes et principaux genres : la suivante en expose les développements et formes contemporaines.]

Depuis la première étude d'envergure (Basset 1922) à nos jours, la littérature berbère est restée le parent pauvre de la berbérologie. Il s'en suit que nos connaissances sont encore rudimentaires et très lacunaires dans plusieurs secteurs de cette littérature. On y reviendra. On commencera par justifier la dénomination « littérature berbère traditionnelle ». En effet, elle pose deux problèmes au moins : – Pourquoi littérature au singulier et pas au pluriel ? – Que signifie ici le prédicat « traditionnelle » ?

Problème de définition

Cette dénomination n'est pas celle des populations productrices et consommatrices de cette littérature ; elle existe chez les spécialistes, mais ne jouit pas de leur consensus. On pourra rétorquer que les populations berbérophones, depuis l'apparition de la nouvelle chanson, parlent, en chleuh, d'*amarg aqdim/amarg n lejdid* (poésie ancienne/poésie récente). Mais aucune enquête ne vient préciser le sens donné à l'opposition *aqdim/lejdid*. Pour en cerner le sens, on se contentera de l'opposer à la « néo-littérature » ou à « littérature contemporaine (cf. ci-dessous « Littérature berbère contemporaine »). Qu'est-ce qui les distingue ? On répondra à cette question en suggérant deux arguments fondamentaux : la vocalité et la subjectivité.

4430 / *Littérature berbère traditionnelle***La vocalité**

Ce qui vient à l'esprit des contemporains est : la littérature contemporaine est d'abord écrite ; le poète, le romancier et l'écrivain de théâtre créent leurs œuvres dans la solitude devant la page blanche qu'ils tentent de remplir. En revanche, le producteur traditionnel « improvise » vocalement la sienne, exposé physiquement au regard et à l'écoute de son public. Non seulement l'œuvre littéraire contemporaine est écrite pour être lue par son public avant même d'en faire autre chose (un film, une représentation théâtrale, une chanson, etc.), mais elle est soustraite, lors de son élaboration, à son public. C'est une production *in absentia* du public. En revanche, la littérature traditionnelle est une production vocale *in situ* et en présence du public.

On dira que certains textes de la littérature traditionnelle sont colligés depuis longtemps (tradition scripturaire du Sous marocain), ou que des productions contemporaines – en poésie surtout – ne se différencient en rien de la littérature vocale traditionnelle. Ceci est indéniable. Néanmoins, deux faits doivent être pris en compte :

- Une étude attentive des anciens manuscrits montrent que l'écriture a une fonction essentielle : elle constitue un moyen mnémotechnique dont le but est de garantir une oralisation optimale en suppléant la possible défaillance de la mémoire. Autrement dit, la vocalité littéraire prime sur son écriture. Pour être plus précis, il ne s'agit pas d'écriture, mais de la *transcription* d'un modèle phonétique reproductible à l'identique par d'autres performances.
- Ceci éclaire davantage la pratique de l'écrit dans la littérature contemporaine. Cette dernière reste sensible aux modulations vocales et phonétiques. Là encore les poètes sont exemplaires : ils peuvent investir des thèmes nouveaux, inventer une nouvelle rhétorique, mais la versification orale et les traces mnésiques du rythme tambouriné et du phrasé des chœurs festifs imposent subrepticement leur empreinte. On ira plus loin et affirmera que les romanciers n'échappent pas non plus aux sirènes de la vocalité : on le vérifie dans leur transcription « incohérente » en tant qu'écriture, mais « rationnelle » du point de vue de la voix, de la phoné, dirait J. Derrida.

La littérature berbère traditionnelle est, donc, cette production textuelle où la voix prime sur l'écrit et où ce dernier, quand il existe, est réduit à une béquille mnémotechnique en vue de la réalisation vocale de l'œuvre.

La subjectivité

La littérature berbère traditionnelle promeut une thématique dont la description exhaustive est problématique car illimitée, confuse et incapable de définir l'ipséité de cette littérature. La très vénérable thèse de H. Basset en est un témoin incontestable. Elle l'est d'autant plus que lorsqu'on la compare aux travaux, à la même époque, de M. Parry sur la poésie homérique et, surtout, sur la poésie orale serbo-croate, on constate un énorme fossé épistémologique et méthodologique.

On partira alors du statut « folklorique » qu'avait cette littérature dans la recherche pour mieux la caractériser. En effet, les études berbérisantes anciennes ou même récentes évoquent que cette littérature produit et/ou s'adresse à une subjectivité différente de celle du monde moderne dans lequel nous vivons aujourd'hui. Comment définit-on cette subjectivité ? Ou plus exactement : comment nomme-t-on cette subjectivité ?

Les noms de la subjectivité poétique traditionnelle sont nombreux et l'on se contentera d'en énumérer, sans s'y attarder, les plus célèbres qui sont probablement les plus désuets : tous les noms commençant par le terme « mentalité »

suivi d'un prédicat comme *primitive*, *archaïque*, *ethnique*, etc. ; tous les noms commençant par « esprit » suivi de prédicat comme *religieux*, *fanatique*, etc. On n'oubliera pas non plus le très « objectif » nom de « mentalité holiste » ou « sans histoire », dans le sens où elle est hors de l'histoire. Néanmoins, tous ces noms ont une vertu commune, celle d'imposer une interrogation : quelle réalité tentent-ils de sténographier ? La réponse est évidente : la différence subjective que le lecteur/le savant observe dans la rencontre avec cette littérature, son caractère « étrange » au sens freudien du terme, c'est-à-dire qui interroge, voire met en échec la réception de cette littérature par des subjectivités modernes. Ce déplacement conceptuel indique de quoi il s'agit ou quelles questions se poser à son propos, questions dont les réponses doivent venir de l'intérieur même de cette littérature : comment cette littérature parle-t-elle le monde ? Quel type de sujet met ce monde en mots dans l'adoption d'un style ? Et quelles sont les caractéristiques de ce style ? On commencera par ce dernier point.

D'emblée, il faut affirmer que la maxime « le style c'est l'homme » n'a pas de sens dans cette littérature : la singularité du style de tel ou tel poète est une catégorie moderne dont le romantisme a fait une catégorie majeure. Le poète berbère traditionnel est celui qui maîtrise une convention, s'y immerge et l'utilise pour dire le monde. Autrement dit, le poète est celui qui parle non pas du *Je*, mais du *Nous*, ou plus exactement du *On*, que Benvéniste qualifie de non personne. Son style est donc attendu et il ne comportera pas de surprise expressive qui puisse étonner le récepteur ou obscurcir la réception. La convention stylistique garantit une réception immédiate qui n'a besoin ni d'interprétation, ni d'aucune autre béquille pour accéder à la plénitude du sens. Dans ce contexte, la faute de style serait une métaphore non convenue, un thème-forme étranger au réservoir connu et fini des sujets littéraires. En un mot, le poète ne crée pas : il interprète, au sens que ce terme a dans la musique et dans la chanson, une partition connue. Son apport personnel est la qualité de cette interprétation et, éventuellement, la touche de variance très ténue au point que le récepteur n'en soit pas trop surpris et puisse perturber sa délectation, sa jouissance. Tout se passe comme si cette jouissance esthétique était l'effet de l'adéquation de l'interprétation (du dit) du poète et de l'attente du récepteur, voire de leur fusion. C'est ce qui explique l'existence d'un canon, de genres et de systèmes d'évaluation esthétique. Telle est, de manière synthétique, la caractéristique essentielle de l'esthétique littéraire berbère. C'est probablement elle qui lui donne son cachet traditionnel. Le sujet qui en est l'effet se présente dénué de pouvoir de création sur son répertoire, sauf si l'on considère la création comme lorsqu'on parle de la créativité linguistique : un sujet et une langue étant donnés, le premier intériorise la langue, généralement sa langue maternelle, et plus tard se met à la parler spontanément et l'on ne se rend pas compte s'il a un style particulier ou non dans sa communication avec autrui. Il en est de même du poète berbère traditionnel : il commence par intérioriser ce que l'on peut appeler « la langue littéraire » puis, un jour, il se met à la « parler » sans surprise pour ses récepteurs. En d'autres termes, la littérature est une langue spéciale et le sujet de cette littérature est un sujet initié à cette langue.

Qu'en est-il de la représentation du monde dans cette littérature ? Ce que monde veut dire ici résume deux choses : un nombre de sujets dont la caractéristique est d'être d'une banalité telle qu'ils peuvent apparaître triviaux ou universels et le symbolisme dont ces sujets sont les symbolisants.

Le premier point correspond grossièrement à ce que l'on dénomme généralement thèmes ou contenu. Ces thèmes sont restés invariables d'après la documentation jusqu'à une date récente, celle qui correspond à la colonisation. Cette invariabilité supposée est constitutive de la tradition. C'est ce qui lui confère son atemporalité, son caractère répétitif. Cela se traduit dans l'expression par des

4432 / *Littérature berbère traditionnelle*

comparaisons canoniques (la femme-mouflon), des genres contraignants (un conte en prose est différent d'un conte versifié car chacun peut appartenir à un genre).

Le symbolisme est plus ou moins étudié. Pourtant, les travaux de Lévi-Strauss sur le mythe auraient pu y inciter. Que l'invariance supposée des thèmes soit perceptible peut signifier que le langage symbolique qui en parle est lui aussi invariable. Tel est effectivement le cas.

Quand Si Mohand chante l'amour pour une femme, l'expression symbolique de cet amour est la même que celle de la tradition. Pourtant la plupart des femmes chantées par ce poète sont des prostituées, parfois, des européennes dans un contexte citadin colonial alors que les expressions utilisées sont produites dans un contexte tout autre et s'adresse à une femme qui vit dans une famille, un clan, une tribu et protégée de toute atteinte à son « honneur », fut-elle verbale et/ou poétique. Le motif du jardin dévasté pour l'amante ravie par un adversaire témoigne de l'invariabilité symbolique.

On peut constater le même processus chez un poète chleuh comme Lhaj Belaïd. Certes, il chante des objets nouveaux comme la voiture ou des villes comme Paris. Cette introduction se fait toujours en compagnie du roi ou à sa gloire ; donc, dans le cadre contraignant du type de discours laudatif. L'Exposition Universelle de Paris est dénommée dans le lexique quotidien (*ssuq eamm maqurn* : grande foire annuelle), mais c'est le symbolisme qui témoigne de l'invariabilité : le poète en parle dans le style des *mirabilia*, le « ce qu'on n'a jamais vu » (*ur issn ula jju izra-tn*), la merveille.

Sur le plan générique, on peut dire que le proverbe, toujours vivant, est le prototype du fonctionnement du discours littéraire traditionnel dans un contexte autre.

Vocalité et subjectivité dans sa double face (le sujet et sa production symbolique) permettent de définir la littérature traditionnelle berbère.

Un contexte complexe

Dans quel contexte cette littérature est-elle produite ? Les œuvres dépendent de trois déterminations essentielles :

La situation linguistique

Faut-il répéter sans lasser que la langue berbère, présente dans plusieurs pays de l'Afrique du Nord jusqu'au Sahel et jusqu'en Égypte, a été soumise depuis des siècles à une dialectalisation que la recherche linguistique a souvent décrite avec plus ou moins de précision et d'objectivité. En Algérie, on dénombre trois grandes variétés dialectales au moins (kabyle, mozabite, chaouia) ainsi qu'au Maroc (chleuh, tamazight et rifain).

Malgré les efforts actuels de standardisation, souvent d'un amateurisme et d'un idéologisme caractérisés, on ne peut ignorer les différences linguistiques d'autant plus qu'elles sont parallèles à des différences littéraires, ne fût-ce qu'au niveau des différentes dénominations génériques. D'où la question légitime : y a-t-il une ou plusieurs littératures berbère(s) ? La réponse raisonnable, aujourd'hui, consiste à dire qu'il y a un système littéraire général qui se décline en variantes régionales et dialectales. En témoignent des éléments du système des genres, les thèmes et un grand nombre de leurs expressions symboliques.

La situation documentaire

Toutes les régions et toutes les variétés dialectales ne jouissent pas de documentations équivalentes au niveau quantitatif et qualitatif. Les aires linguistiques

ne sont pas documentées de manière égale : le domaine rifain souffre plus que les domaines chleuh et kabyle de l'absence de documents collectés récemment, sauf dans de rares cas, le conte par exemple.

Dans les aires les mieux documentées, on constate que certains genres très prisés par la population berbère sont ignorés. Il en est ainsi du genre *tihwacin* en tachelhit et *tiyuniwin* (énigmes) en tamazight. Si le premier n'est, sauf erreur, jamais cité par les spécialistes, le second l'a été par Laoust et nul autre.

Dans une étude statistique (Merolla 2000), on peut faire le constat suivant pour la littérature narrative (contes, récits, légendes) dans les dialectes berbères du Maghreb : 70 publications en kabyle, 15 en chleuh, 12 en chaoui, 10 en tamazight, 5 en mozabite, 5 en ouargli, 5 en rifain, 4 en zenaga (Mauritanie) et 2 en dialecte du Gourara.

Ceci confirme bien les insuffisances documentaires dans beaucoup de dialectes, voire leur inexistence (tous les parlers de l'ouest algérien et de l'est marocain, sans parler de Siwa et des parlers libyens).

Les genres

Les dénominations génériques autochtones sont nombreuses et très diversifiées régionalement ou dans une même région. Des genres de différentes aires dialectales portant des dénominations différentes se présentent sous la même forme et, souvent, sont dits dans des performances semblables. C'est ainsi qu'un *izri* rifain, un *izli* tamazight et une *tahwact* chleuhe ne présentent aucune différence de forme. Il en est de même d'une *tamedyazt* tamazight et d'une *lqist* chleuhe.

Les études consacrées aux systèmes génériques sont rares et partielles et n'ont abouti, à ce jour, à aucun consensus. Autant de spécialistes, autant de définitions quand les uns ne reconduisent pas les définitions de leurs prédécesseurs.

Ce sera à la recherche future de déterminer le(s) système(s) poétique(s), voire littéraire(s) berbère(s). Quoi qu'il en soit, il n'existe aucune description systématique des genres littéraires ou poétiques dans une variété dialectale donnée. Il semble raisonnable d'ancrer cette description dans chacune des aires dialectales avant d'entreprendre une quelconque généralisation au domaine berbère dans son extension géographique et dialectale.

Genres, œuvres et documentation

Types et genres

Les grands types littéraires traditionnels sont la poésie, la littérature narrative en prose et les formes brèves et jeux de langage.

1. Les formes brèves sont constituées par deux genres essentiellement si l'on se fie à la documentation existante : le genre devinette et le genre énigme. Ce dernier genre n'est signalé qu'en tamazight et en touareg où il a été parcimonieusement documenté par Laoust (1932) et simplement signalé comme existant en touareg (F. Bentolila 1986). On dira d'ailleurs que ce que ces auteurs appellent énigmes (*iggiān*) réfèrent plutôt à un langage indirect, connotatif plutôt qu'à ce qu'il est commun d'appeler énigme à un énoncé énigmatique, ce qui est obligatoire dans une énigme. La dénomination générique de la devinette est foisonnante : on dénombre jusqu'à treize dénominations en kabyle (Bentolila 1986), deux en chleuh par exemple.

La différence entre les deux ressortit de la textualité et de la performance : les performateurs de la devinette sont des jeunes et ceux de l'énigme des adultes ; la devinette est très rarement versifiée alors que l'énigme, en tamazight, l'est

4434 / Littérature berbère traditionnelle

obligatoirement ; la réponse de la devinette est un mot ou une suite de mot alors que la réponse de l'énigme est un discours construit et versifié, parfois dans le même moule que le rythme de la question.

2. La littérature narrative comprend les genres suivants : le conte merveilleux, le récit hagiologique, la fable ou ce que les folkloristes appellent le conte d'animaux, la légende essentiellement coranique qui raconte l'histoire de tel ou tel prophète (Job, Joseph, Jésus, etc.). Cette littérature est la plus menacée de nos jours par les médias modernes et par la sécularisation de la société.

3. La poésie, bien sûr, se taille la part du lion dans la documentation existante. Curieusement c'est là qu'éclatent les divergences dialectales et intra-dialectales, comme le montrent des exemples significatifs.

Si l'on considère seulement la textualité, le genre chleuh qu'on appelle *tahwact* est un distique dont l'équivalent est *izli* en rifain ou en tamazight. Autrement dit, *tahwact* et *izli* seraient des synonymes. Mais si l'on tient compte de la performance – rappelons qu'un des traits fondamentaux de la littérature traditionnelle est sa performance vocale – *tahwact* est une production performée par des femmes dans le Haut-Atlas alors que c'est une production performée par des hommes dans la plaine du Sous. L'*izli* tamazight et rifain est une production produite et performée par des femmes ou des hommes indifféremment.

On peut citer les grands genres de la poésie de chacune des variétés dialectales les plus documentés :

- En chleuh : *tihwacin* est un distique chanté en chœur sur un rythme rapide ; *aqsid* est un poème cantilé en solo sur un rythme très lent par un homme ; *amarg* n'est pas, à proprement parler, un genre mais l'œuvre ou le répertoire poétique d'un poète bien identifié, une poésie d'auteur par opposition à une poésie dont l'auteur est anonyme ; elle peut inclure tous les autres genres, mais celui qu'elle met en exergue, c'est la poésie amoureuse qui porte le même nom, *amarg* ; *lqist* ou *taqsidt* est en réalité une mise en vers de plusieurs genres narratifs (conte merveilleux, récit hagiologique, etc.) : on traduira le terme par poésie narrative.
- En kabyle : *asefru* (plur. *isefra*) est un terme générique qui désigne une pièce poétique de longueur quelconque, mais l'on considère qu'il est composé de trois tercets dont les vers sont de 7-5-7 syllabes et de rime A-A-B ; *izli*, poésie féminine anonyme, est un poème de deux à six vers qui peut entrer dans les joutes poétiques dans l'espace de la fontaine ; *adekker* désigne le texte et la cérémonie de sa performance : c'est un chant religieux et/ou mystique consacrés à l'invocation d'Allah, du prophète de l'islam et des saints : le terme est un emprunt, bien intégré, à l'arabe (*dhikr* des mystiques arabes et turcs).

D'autres genres rituels plus contraints par le contexte peuvent être rapidement énumérés : *asizwel n lhenni* (chant du henné), *attehhu* (sauteuses), *azuzen* (berceuses), *ccna n twizi* (chants de travail), *tibuyarin* (chants de louange).

- En tamazight : *ahllel* ne se définit ni par son contenu, ni par sa forme poétique, mais par sa diction litannique, c'est pourquoi il est associé aux moissonneurs, pèlerins et confréries ; *tiyunizwin* ou *qqenx-ac* (« je noue pour toi ») a été notée par E. Laoust en 1939 pour désigner un genre de composition en vers très codé qui relèvent plus des jeux de langage que de la poésie rituelle, et dont l'équivalent français serait « énigmes » à distinguer des devinettes ; *izli* est, d'un point de vue textuel, un distique semblable à la *tahwact* chleuh sur le plan formel ; *tamedyazt* est un long poème semblable à la *taqsidt* chleuh qui accueille toute sorte de thème : de la satire sociale, à la politique en passant par la morale, l'annalistique, etc. Elle est produite par un poète professionnel, *amdyaz*, comparable au *rays* chleuh.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Dans ce domaine et dans le présent cadre, l'exhaustivité ne saurait être de rigueur. En revanche, on choisit de privilégier références bibliographiques ainsi que certaines études académiques, d'autant plus que ces dernières ne sont pas nombreuses à être publiées sous forme de livre. La classification adoptée dans les deux rubriques ci-dessous est alphabétique.

A. *Les bibliographies*

BOUGHICHE Lamara, *Langues et littératures berbères des origines à nos jours. Bibliographie internationale*, Ibis Press, Paris, 1997 (La table des matières indique la littérature et la subdivise en genres, par pays et par dialecte).

BRENIER-ESTRINE Claude, *Bibliographie berbère annotée 1993-1994*, Travaux et documents de l'IREMAM n° 17, Presses de l'IREMAM, Aix-en-Provence, 1995. On consultera pp. 27-51 où linguistique, langue, recherche diverses et textes littéraires sont mêlés.

CHAKER Salem, *Une décennie d'études berbères (1980-1990). Bibliographie critique*, Editions Bouchène, Alger, s.d. Ouvrage d'une consultation facilitée par des index dont un index thématique fort utile où l'autonomie de la littérature est clairement affichée pp. 243-245.

CHAKER Salem avec la collaboration de Bounfour Abdellah, *Langue et littérature berbères. Chronique des études XII (1992-1993)*, INALCO, Paris, 1994. (Même principe que l'ouvrage précédent dont c'est la suite : voir pp. 84-86).

CHAKER Salem et BOUNFOUR Abdellah, *Langues et littératures berbères. Chroniques des études XIII (1994-1995)*, L'Harmattan/INALCO-CRB, Paris, 1996 (Suite du précédent : voir pp. 128-129).

GALAND Lionel, *Langue et littérature berbères. Vingt cinq ans d'études*, Editions du CNRS, 1979 (ouvrage construit sur le même principe que le n° 3 ci-dessus qui est sa continuation : voir index, pp. 190-191).

B. *Les ouvrages de référence*

BELLIL R., *Les oasis du Gourara (Sahara algérien)*, 3 volumes.

Editions Peeters, Paris-Louvain, 1999 (Une étude d'anthropologie historique de récits, contes et poésies en dialecte taznatit : cette poésie bénéficié d'un recueil publié par M. Mammeri).

BOOGERT N. van den, *The Berber Literary Tradition of the Sous, with an edition and translation of the « Ocean of Tears » by Muhammad Awzal (d. 1749)*, Leiden, 1997.

BOUNFOUR A., *Introduction à la littérature berbère. 1. La poésie*, Editions Peeters, Paris/Louvain, 1999.

BOUNFOUR A., *Introduction à la littérature berbère. 2. Le récit hagiologique*, Editions Peeters, Paris/Louvain, 2005.

GALAND-PERNET P., *Littératures berbères. Des voix et des lettres*, PUF, Paris, 1998.

JOUAD H., *Le calcul inconscient de l'improvisation. Poésie berbère. Rythme, nombre et sens*, Paris/Louvain, 1995.

YACINE T., *Poésie berbère et identité. Qaci Ufifella, héraut des At Sidi Braham*, Ehss, 1987 (Étude anthropologique dans la lignée de Bourdieu de la poésie kabyle).

A. BOUNFOUR

L29b. LITTÉRATURE BERBÈRE CONTEMPORAINE

La production littéraire d'aujourd'hui jouit de plusieurs dénominations : « littérature berbère contemporaine », « littérature moderne » ou « néo-littérature ». Chacune de ces trois appellations pose des problèmes spécifiques. La première risque de faire croire que l'on dispose d'une histoire de la littérature scandée en

4436 / *Littérature berbère contemporaine*

périodes, ce qui, hélas, n'est pas le cas ; la seconde présuppose que la tradition est close par un concept moderne isomorphe à celui du monde occidental, ce qui est faux ; et la troisième présuppose qu'il existait un régime clos de la littérature aujourd'hui dépassé, ce qui est inexact.

Ceci étant, on peut adopter une de ces dénominations en en explicitant le sens. On utilisera ici la première car elle est la plus simple à expliciter : il suffit de rappeler que ce sont les textes produits aujourd'hui (nos contemporains et non la contemporanéité au sens historique en Europe) et véhiculés par l'écrit et encadrés par un droit régissant cet écrit. Une telle définition nous introduit directement aux problèmes majeurs de cette littérature dont son rapport au régime de production littéraire traditionnel. De ce point de vue, elle est en rupture plus ou moins radicale avec ce régime.

Oralité-vocalité et écriture

Le berbère est toujours décrit comme langue orale ou « essentiellement orale ». La seconde formulation est la plus adéquate car cette langue a connu l'écriture depuis fort longtemps. Ce rapport mérite attention. On se limitera ici à la tradition manuscrite berbère en caractères arabes.

Les textes littéraires transmis sont essentiellement religieux, mystiques ou moraux. Leur mise en écriture a pour fonction leur conservation et leur transmission pour qu'ils soient récités ou cantilés, souvent par des groupes de disciples d'un soufi, ou par la communauté villageoise célébrant un rituel ou une fête religieuse ou même « profane ». L'écriture est donc essentiellement un moyen de transcription et de conservation des textes. Leur consommation nécessite obligatoirement leur actualisation par la voix. C'est pourquoi on est fondé de parler du caractère fondamentalement vocal de cette littérature même si elle est écrite. Il faudrait plutôt dire qu'elle est transcrite.

La littérature contemporaine a un rapport plus complexe avec l'écriture. On y trouve des textes dont la typologie va de la vocalité traditionnelle¹ jusqu'à l'intertextualité scripturaire la plus éloignée de cette vocalité².

Performance *in situ* et performance décalée

La performance des textes vocaux a des contraintes spécifiques : un exécutant, un public disponible et une temporalité déterminée. Le texte n'existe que dans cette situation dans laquelle il est œuvre esthétiquement recevable. Et chaque fois qu'il est actualisé ainsi, chacune de ses actualisations est une œuvre à part entière. Il l'est pour l'exécutant et pour le public. Ce mode de réception montre bien que le texte n'est pas l'essentiel de l'œuvre ; c'est son actualisation vocale dans une situation déterminée qui l'est. Le texte existe *in situ* ou n'existe pas.

En revanche, le texte contemporain existe par lui-même porté par le nom d'un auteur et non d'un exécutant. Il est reçu par un lecteur solitaire et n'a pas besoin d'être dit en présence d'un public sauf dans ce qu'on appelle des lectures qui sont des situations plus promotionnelles que des réceptions formalisées des textes³.

1. Un exemple évident de poésie vocale transcrite : Juhadi Houssein, *Timatarin* (Avertissements), Casablanca, 1997.

2. Un exemple où la vocalité est plus dans la versification que dans les métaphores : Ali Azaykou, *Timitar* (Signes), Okad, Rabat, 1988.

3. Les textes de théâtre sont, évidemment, à excepter de cette assertion.

La littérarité

Si la littérarité du texte traditionnel est fondée sur la satisfaction de l'attente de l'auditeur, il va sans dire que le plaisir littéraire a pour socle le *convenu* dont les figures fondamentales sont le cliché et la répétition. Le bon poète, par exemple, ne doit pas surprendre son auditeur par des mots recherchés, des métaphores inédites, des idées neuves. Tout cela participe de l'obscurité du texte alors qu'on attend de ce dernier qu'il soit compris dans l'immédiateté de son dire. L'esthétique traditionnelle répugne à l'effort d'interprétation : tout texte non saisi au fur et à mesure de son déploiement est alors mal conçu.

Tel n'est pas la littérarité contemporaine. Sans rompre totalement avec la précédente dont elle joue, elle se fonde sur la représentation de la création artistique comme quelque chose d'inédit, représentation bien romantique, certes, mais réelle.

Le poète crée du nouveau dans la thématique, la stylistique et même dans la langue. En effet, la littérature contemporaine foisonne de néologismes. Pas un texte sans un lexique qui l'accompagne pour saisir le sens de certains mots, de certaines locutions. Pas un texte sans nouvelles comparaisons, sans métaphores insolites, surprenantes car jamais usitées dans la langue « traditionnelle », y compris la langue poétique.

Sur le plan thématique, on abandonne les contenus convenus de la tradition pour introduire des thèmes inspirés de la réalité sociale et politique. C'est ainsi que le thème de l'identité berbère est omniprésent, voire obsédant. Même le thème de la passion amoureuse, si convenu et si universel, est traité autrement, à la lumière de la vie d'aujourd'hui et non selon des canons immuables de la tradition. La religion elle-même, malgré sa sacralité renforcée par l'ordre juridique des États nationaux, n'échappe pas à un traitement au moins irrespectueux, voire iconoclaste (voir Id Belqacem).

Le système générique

À ce changement thématique correspond une véritable substitution de système générique pour autant que l'on puisse parler de système. On distinguera le système oral de celui de l'écrit.

En effet, les grands genres traditionnels oraux sont le *conte* sous toutes ses formes, le *proverbe*, l'*énigme* et la *devinette*. L'essentiel de la littérature narrative passe par le conte merveilleux, la fable, l'anecdote plaisante. Cette narration est souvent en prose, mais tout un pan est en vers. Poésie et prose sont des modes d'expression utilisés par tous les genres et tous les types. C'est ainsi que les jeux de langage dont le proverbe et l'énigme peuvent, eux aussi, être en vers ou en prose.

La littérarité contemporaine, à l'instar d'autres littératures anciennes ou récentes, a tout simplement adopté les genres occidentaux : roman, nouvelle, théâtre, etc.

Même si la poésie reste le domaine le plus productif, le roman est le genre le plus significatif de cette littérature pour plusieurs raisons :

Le roman confronte le romancier à l'invention véritable non seulement d'un bien dire, mais de tout un univers de paysages, d'atmosphères, de personnages différenciés dans leurs comportements y compris dans leurs langages. De plus, le romancier n'a pas de modèle autochtone sur qui s'appuyer. C'est cette difficulté qui explique, entre autres, que les premiers textes narratifs berbères soient inspirés de contes ou des tentatives de courts récits plus proches de la nouvelle

4438 / *Littérature berbère contemporaine*

que du roman. D'ailleurs, tous les textes publiés à ce jour comme roman sont, dans le meilleur des cas, des nouvelles plus ou moins développées.

Le roman devient le lieu où s'expriment les désirs, les fantasmes et les frustrations profondes des nouvelles générations, expression qui n'a nul autre lieu pour venir au monde étant donné que le système traditionnel ne peut exprimer que des convenances. Le roman et la nouvelle sont les lieux où l'amour, par exemple, la politique, la religion, c'est-à-dire la trinité du tabou des sociétés berbères d'aujourd'hui, sont traités avec une liberté en rupture avec la tradition qui, généralement, utilise la suggestion la plus vague quand elle ose affronter ces problèmes.

Cette thématique impose au romancier et nouvelliste une attention accrue à sa propre expérience et à celle de sa société. C'est pourquoi l'aspect réaliste de cette littérature est frappant. Il faut le considérer comme une nouveauté et, par conséquent, comme élément de l'esthétique contemporaine. Le poète traditionnel n'ignorait pas sa société et sa propre expérience. Le mode d'expression n'est pas le réalisme, mais un symbolisme convenu, contrôlé et maîtrisés. Or, le réalisme permet une liberté d'expression pour autant que le romancier n'est pas assujéti à un modèle réaliste, sinon le sien propre avec son propre langage.

Le roman est aussi un lieu de renouvellement de la langue. Certes, on peut regretter des abus dus souvent à des ignorances, mais aucune littérature n'a échappé à cet écueil. Il suffit de rappeler l'expérience de La Pléiade française et le mouvement étymologiste qui l'avait accompagné.

La poésie reste encore la reine de la production littéraire berbère d'autant plus qu'elle bénéficie des moyens audio-visuels modernes grâce à sa mise en musique et aux chanteurs. De ce point de vue, elle est le mode d'expression qui a contribué de manière remarquable à l'émergence politique et médiatique de l'identité berbère et lui a donné une dimension internationale. Les noms des grands poètes baladins ne manquent pas : Idir, Aït Menguellat et Matoub, entre autres, en Kabylie ; le groupe Ousmane et Amori en pays chleuh qui ont chanté des poèmes écrits par divers poètes, etc.

La contemporanéité de cette poésie réside essentiellement dans sa thématique renouvelée dont le thème de l'identité berbère est lancinant : *Qui sommes-nous ? Pourquoi sommes-nous dominés ? Qui est responsable de cet état de fait ?* À ces questions les réponses sont données par une relecture de l'histoire ancienne et/ou récente, par la sociologie, etc. On dira, sans hésitation, que la poésie chantée a popularisé les idées que les intellectuels berbères, leurs créateurs, n'ont pu porter au-delà de leurs cercles.

L'édition

Il n'est pas question de donner une liste exhaustive de la production littéraire berbère contemporaine, mais d'indiquer les références essentielles où l'on peut trouver les titres de ces œuvres.

En effet, l'édition de ces œuvres est si variée et dispersée que l'on peut véritablement s'y perdre. Il n'existe pas d'éditeur spécialisé dans ce domaine dans les pays berbérophones. De plus les législations sont si diverses qu'il est difficile de s'y retrouver. C'est ainsi, par exemple, qu'au Maroc un écrivain peut publier ses textes chez un éditeur ou à compte d'auteur et s'instituer ainsi son propre éditeur, voire son propre distributeur. D'ailleurs, c'est cette dernière solution qui a permis la publication de la plupart des textes littéraires ou autres berbères. Cette option semble plus récente en Algérie où il y avait des institutions étatiques de publication comme l'ancienne SNED, par exemple. Aujourd'hui un romancier talentueux comme Mezdad peut publier à compte d'auteur.

Le revers de la médaille de cette formule n'est pas à sous-estimer : des textes commencent à être publiés dans des bourgs coupés de tout réseau de communication par des associations ou des individus. Seul le hasard ou la curiosité du voyageur peut porter à la connaissance des amateurs cette production.

Toutefois, la bibliographie berbère tenue à jour par S. Chaker durant une décennie puis par S. Chaker et A. Bounfour a recensé les œuvres parues durant cette période. On peut s'informer aujourd'hui auprès du Centre de Recherche Berbère de l'INALCO, d'un éditeur-libraire berbère parisien spécialisé dans le domaine du berbère.

Conclusion

Cette présentation rapide de la littérature berbère contemporaine ne manquera pas de faire penser à la dynamique des autres littératures africaines ou autres qui émergent ou se consolident dans les langues autochtones.

Cette dynamique semble « universelle » et mériterait que les spécialistes de ces littératures initient un comparatisme qui permettrait de cerner comment émerge et se développe une littérature, comment se constitue une esthétique, une langue littéraire. Ceci est d'autant plus urgent que des corpus se constituent sous nos yeux.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Voir : « La littérature berbère contemporaine », dossier coordonné par S. Chaker & A. Bounfour, dans la revue *Études Littéraires Africaines* (Bordeaux), 21, 2006 (6 contributions).

BRENIER-ESTRINE Cl., *Bibliographie berbère annotée 1993-1994*, CNRS/IREMAM, Aix-Marseille, 1995.

CHAKER S., *Une décennie d'études berbères (1980-1990). Bibliographie critique*, Bouchène, Alger, s.d.

CHAKER S. (avec la collaboration de) A. BOUNFOUR, *Langue et littérature berbères. Chronique des études XII (1992-1993)*, INALCO, Paris, 1994.

CHAKER S. et BOUNFOUR A., *Langues et littératures berbères. Chronique des études XIII (1994-1995)*, L'Harmattan, Paris, 1996.

GALAND L., *Langue et littérature berbères. Vingt cinq ans d'études*, Editions du CNRS, Paris, 1979.

Voir aussi la bibliographie berbère, interrogeable en ligne, sur le site Internet du Centre de Recherche Berbère : <http://www.inalco.fr/crb/>.

A. BOUNFOUR

L30. LIXITAE

Mentionnés par le *Périple d'Hannon* (§ 6-7), les Lixitae sont riverains d'un grand fleuve, le *Lixos* (oued Loukkos), mais il n'est pas question de la ville homonyme (située près de Larache). Nomades, ils font paître leurs troupeaux. Au-dessus d'eux habitent les Éthiopiens « inhospitaliers », dans les montagnes où le fleuve prend sa source. C'est sans doute pourquoi Hannon (§ 8) choisit chez ces pères les interprètes dont il avait besoin avant de reprendre sa navigation vers le sud : ils étaient tenus pour capables de comprendre les Éthiopiens

4440 / *Lotophages*

qu'on s'attendait, depuis Homère (*Od.*, I, 23-24), à rencontrer de l'est à l'ouest de la lisière méridionale du monde habité.

On sait qu'à l'embouchure du fleuve *Lixos*, sur une colline de sa rive droite, les Phéniciens créèrent un comptoir, peut-être dès le VIII^e s. av. J.-C. (Cf. *Lixus*, Coll. E.F.R., 166, Rome, 1992). Pausanias (I, 33, 5) identifie curieusement les Lixites aux Nasamons et leur donne pour voisins des Éthiopiens. Cette confusion s'explique sans doute du fait que le *Périple d'Hannon* (§ 7) attribue aux Éthiopiens situés « au-dessus » des Lixites des traits (caractère inabordable, implantation dans la « terre des fauves ») impartis par Hérodote (IV, 174) aux Gamphasantes qui habitent « au-dessus » des Nasamons (Hérodote, *ibid.*), cf. G. Germain, « Qu'est-ce que le *Périple* d'Hannon ? Document, amplification ou faux intégral ? », *Hespéris*, 1957/3-4, p. 208-209. Ces transferts ont été favorisés par la vogue de l'« exocéanisme », mode littéraire du II^e s. av. notre ère, consistant à pimenter les légendes en les transportant des rivages de la Méditerranée à ceux de l'Océan. De façon analogue, Artémidore (Str., III, 4, 3, C 157, et XVII, 3, 8, C 829) situait les Lotophages* près des Éthiopiens Occidentaux, riverains de l'Atlantique; mais c'était sous l'influence des racontars des marchands de Gadeira (Cadix), d'après Strabon.

J. DESANGES

L31. LONGOPORI

Mentionnés par Pline (VI, 194) d'après Dalion (III^e s. av. J.-C.) sous la forme Longopori ou Logonpori selon les manuscrits. Ils sont situés par le naturaliste à cinq jours de marche des Oecalices*, Éthiopiens implantés près de la source du fleuve *Nigris* (Pline, V, 44). Leur nom semble venir du grec et signifier « porteurs de lance » (ou de javelot) : *lonkhophoroi*. Ils seraient ainsi opposés aux Pharusii*, Nigrites* et Éthiopiens occidentaux qui, d'après Strabon (XVII, 3, 7, C 828), sont des archers, alors que, selon le même auteur, les Libyens se servent de lances ou de javelots* courts à large fer (*platulonkha*). On supposera donc que les Longopori sont, non point des Éthiopiens, mais des Libyens, et qu'ils se servaient comme ceux-ci du javelot aussi bien pour le jet que pour l'escrime. Il est difficile de localiser les Longopori, sinon vaguement, à la lisière saharienne de l'Algérie occidentale ou du Maroc.

Voir « Javelot », *EB* XXV (J16a/b), p. 3857-3863 (G. Camps).

J. DESANGES

L32. LOTOPHAGES

Les Lotophages sont mentionnés pour la première fois dans *l'Odyssée* (IX, 80-104) : Ulysse aborde chez eux au bout de neuf jours, entraîné par le vent du nord alors qu'il doublait le cap Malée (S.-E. du Péloponnèse). Ils mangent le fruit du *lotos* « doux comme le miel ».

Hérodote (II, 96, cf. aussi Théophr., *HP*, IV, 3, 4) fait état du *lotos* cyrénéen (entendons « de Cyrénaïque »), tout en localisant (IV, 177) les Lotophages beaucoup plus à l'ouest, en avant des Gindanes* et à l'est des Makhlués*, également mangeurs de *lotos* mais non pas exclusivement comme les Lotophages. Au reste, Pline l'Ancien (V, 28) identifie ces derniers, sous la forme Machroes, aux Lotophages; et Stéphane de Byzance (Meineke, p. 208) classe aussi les Gindanes

parmi les Lotophages. À noter que les Keltiones*, voisins des Garamantes* selon la *Chronique* d'Hippolyte (§ 200), pourraient être également des mangeurs de lotos, si l'ethnonyme est bien formé sur le mot *celt (h) is*, nom indigène du lotos selon Pline (XIII, 104). Le nom de Lotophages évoquant simplement le régime alimentaire de certaines tribus, on ne peut s'attendre à pouvoir localiser avec précision ceux qui sont seulement désignés ainsi, d'autant qu'il y avait plusieurs espèces de lotos : le *Périple* dit de *Scylax* en signale deux dans l'île des Hauts-Fonds (Djerba). En fait, le lotos des Anciens représente divers jujubiers*, cf. St. Gsell, *Hérodote*, Alger, 1915, p. 94-96 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, livre XIII*, Paris (Les Belles Lettres), 1956, éd. A. Emout, p. 101-104 (notes botaniques de P. Fournier).

Le *Périple de Scylax* (§ 110) situe les Lotophages entre les deux Syrtes jusqu'à l'île des Hauts-Fonds. Méla (I, 37) et Pline (V, 28) assignent tous les deux aux Lotophages une position très orientale, mais dans un passé indéterminé : pour le premier, ils ont bordé une partie de la Cyrénaïque, pour le second le fond de la Grande Syrte. Mais, par ailleurs (V, 41), Pline appelle *Meninx* (l'île de Djerba) *Lotophagitis* (« pays des Lotophages »), en s'abritant derrière l'autorité d'Ératosthène (vers 200 av. J.-C.). Cette identification avait été admise par Théophraste (*H P*, IV, 3, 2 : l'île de *Pharis* est *Meninx*, cf. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, Livre V, 1-46, éd. J. Desanges, Paris, 1980, p. 432-433), puis, après Ératosthène, par Polybe (I, 39, 2) et Strabon (III, 4, 3, C 157), lequel critique Artémidore (vers 100 avant notre ère) pour avoir transporté les Lotophages sur la côte atlantique de Maurousie, non loin des Éthiopiens occidentaux (*ibid*, cf. aussi XVII, 3, 8, C 829), enfin par le *Stadiasme de la Grande mer* (§ 103). Quant à Ptolémée (*G*, IV, 3, 6bis, Müller, p. 638), il place les Lotophages près du Kinups (*Cinyps** : Ouadi el-Caâm) de Tripolitaine, au sud-est de *Lepcis Magna*, tout en appelant *Lotophagitis* l'île de Djerba (IV, 3, 12, p. 661). Mais comme il situe les Kinuphii (*Cinyphii**) loin à l'est du Kinups, alors que leur nom est évidemment formé sur celui de ce fleuve, on est porté à penser qu'il a déporté trop à l'est les Lotophages du continent.

En somme, il y a eu assurément des Lotophages à Djerba, mais l'usage du lotos comme aliment ne les distinguait guère, sinon par l'intensité, des populations côtières de la Tripolitaine, de la Grande Syrte, voire de la Cyrénaïque. Leur nom interdit évidemment toute précision d'ordre ethnique.

J. DESANGES

L33a. LUNE (chez les Touaregs)

Les noms de la lune varient selon les parlers touaregs : le terme générique, *ayur* (avec ses variantes phonétiques) est connu dans toutes les régions, mais dans l'Air, par exemple, on lui préfère *tellit* (*tallit*, *shillit* suivant les prononciations), qui désigne également le « mois » lunaire et la « nouvelle lune ».

Pour dénommer la lune selon l'apparition de ses quartiers, de nombreux termes ou expressions composées existent. Dans l'Ahaggar, en *tamahâq* la pleine lune est évoquée par l'image de la vannerie ronde *téseyt* (Foucauld, *Dict.* IV : 1811). Lorsque la lune est invisible, du vingt-septième jour à la fin du mois lunaire, les Kel Ahaggar disent que « le soleil a rejoint la lune, l'a arrêtée et l'a forcée à rester arrêtée, pendant que lui-même continue seul sa course » (Foucauld, III : 1462-63), mettant en scène la rivalité entre soleil et lune dont l'enjeu est la mobilité de chacun dans son parcours.

4442 / Lune

En *tamajǎq*, dans l'Air, les noms particuliers qui désignent les différents états de la lune, renvoient à la sémantique du corps féminin producteur de vie : la pleine lune se dit *tekkar*, « elle est enceinte », car perçue comme celle qui, cycliquement et inlassablement, accouche de la vie, des itinéraires, des saisons. La lune est associée à l'organisation et à la régularité de tous les flux (temps, cours d'eau, lait, menstrues...). Quand la lune commence à décroître jusqu'à devenir une fine lame à l'horizon, on dit qu'elle est « élimée », « râpée » (*tekrad*), terme associé à l'idée qu'elle a beaucoup travaillé. Enfin, le nom de *tayurt* est rapproché de *évar* : la « montée ». Quand la lune monte, c'est pour se mettre entre les hommes et le soleil. Lorsqu'elle arrive à l'horizon, au levant, elle est vue dans les représentations populaires comme une mère qui porte un fagot sur son dos. On pense que c'est pour cette raison qu'elle n'est pas éclairée : elle amène du bois afin d'allumer son feu. Il y a des nuits où elle « maternelle », d'autres où elle « sèvre » c'est-à-dire n'apparaît pas, d'autres où elle vient juste pour saluer et se retirer. Elle a cette image vivante de l'épouse-mère qui change et se renouvelle (*ticiwcat*) au fil des jours. Prise par ses activités, elle arrive souvent en retard au contraire du soleil (*tefukt*), toujours ponctuel.

Dans l'Air, la lune est la figure du féminin par excellence : son mouvement s'appelle *tadwat*, désignant la marche de l'après-midi engagée pour rendre visite aux gens, terme également utilisé pour dénommer de manière élégante le mariage. Les manières de la lune sont humanisées ; elle apparaît comme une visiteuse bien intentionnée : par exemple, elle « se penche » (*eshigu, esigu*) sur le monde comme une mère sur son bébé et s'intéresse à tous, regarde partout, même au fond des puits. À l'opposé, le soleil fait *aghamas*, marchant avant l'aube, c'est-à-dire à l'heure de l'attaque guerrière.

Ces connotations laissent percevoir l'importance de la lune dans le champ symbolique. Sur cette question, cependant, les travaux manquent. On donnera un aperçu du rôle de la lune dans la cosmologie touarègue à partir de nos enquêtes concernant l'Air. Le portrait de la lune se précise à travers le rapport contrasté qu'elle entretient avec le soleil, et qui est mis en scène dans divers contes.

En *tayrt*, « lune » (*tellit*) et « soleil » (*tefukt*) ne s'opposent pas par le genre – féminin dans les deux cas – mais par deux traits essentiels : l'âge et le tempérament. En effet, dans les représentations de l'origine du monde, la lune précède le soleil. Par ailleurs, le caractère de la lune se définit par le calme, l'infériorité, la stabilité, l'équilibre, la générosité salvatrice, au contraire du soleil qui apparaît agité, superficiel, inquiet, pressé, dominateur.

Lune et soleil sont imaginés comme des personnages tous deux féminins. Cependant, leurs caractéristiques respectives rappellent l'opposition symbolique établie entre le monde de la féminité, associé à l'antériorité, à la sagesse, à la beauté et à l'opulence versus le monde de la masculinité, plus jeune, bouillant, dynamique, sauvage, brûlant.

Ainsi, la lune fait son apparition quand l'univers remuant du soleil commence à s'éteindre et à chuter. Son rôle est mis en scène en particulier dans un conte fameux, appelé *Ayur d'Tayurt*, restituant la vision gémellaire du monde, présente dans la cosmogonie touarègue*. *Tayurt* est le féminin d'*Ayur* qui signifie le « croissant ». Dans les narrations, ces deux êtres apparaissent comme des enfants surnaturels, nés des œufs jaillis du genou blessé d'un berger solitaire. Les œufs vont éclore dans les plis de la tente, *ehan** qui symbolise l'abri et désigne à la fois le lieu d'habitation, la famille, la lignée maternelle et l'épouse. Les enfants sont solidaires entre eux et aident le berger à entretenir la maison. Un jour, cet homme épouse une femme dont la fille est jalouse de la belle *Tayurt*. Par un stratagème,

la marâtre obtient du berger qu'il sacrifie *Tayurt*, mais, celle-ci, prévenue par son frère, s'enfuit à temps avec ce dernier. Les multiples anecdotes qui émaillent le conte dessinent des personnages souvent liés par paire, sur le modèle du couple féminin-masculin, dont les composantes sont opposées et complémentaires : ainsi *Tayurt*, la jeune lune, incarne la culture, l'ouverture, la raison, secondée par *Ayur* qui, par sa nature masculine, est réactif, rapide, mais reste attiré par le monde sauvage, le secret, la ruse.

Au fil du récit, apparaît une nouvelle concurrente, Janégerfaden, présentée comme jalouse, cupide, méchante, arriviste. Elle parvient, par ruse, à emprisonner *Tayurt* au fond de la mare. En fait, dès que *Tayurt* disparaît, ce sont les activités nourricières de la collectivité, comme la traite des chamelles, qui ne peuvent plus s'accomplir. Le campement est privé de clarté, dans tous les sens du terme, et de lait, nourriture sacrée par excellence (au sujet de la fonction symbolique du lait, voir Figueiredo, 2001). *Tayurt* est retrouvée par son frère, mais personne n'est capable de fendre le rocher qui arrime sa longue chevelure au fond de l'étang et la retient prisonnière. Finalement elle sera délivrée par un petit agneau malingre. Comment un être aussi chétif a-t-il trouvé la force colossale nécessaire à cet exploit ? En tétant le lait de sa mère, dit le conte, démontrant à nouveau l'importance primordiale des transmissions maternelles et l'association symbolique très forte entre lune, féminité, biens nourriciers, protection et renforcement de tout individu inséré dans sa matrilignée.

Dans le conte, le personnage solaire de Janégerfaden est associé à l'inverse à des biens destructeurs : à l'or qui a besoin de briller, contrairement à l'argent lunaire, ou une huile qui brûle (ce qui fait penser évidemment au pétrole, sans que l'on sache si l'introduction de ce thème correspond à la découverte de l'huile minérale ou s'il est plus ancien) au contraire du lait que l'on trait à la clarté de la lune. Le pays aurait brûlé à cause de la mauvaise huile (*erk widi*). C'est alors que la lune affirme son rôle de médiation et de temporisation, intervenant comme un « bouclier » entre le monde des hommes et le chaos, qu'il s'agisse du chaos de l'incendie ou du chaos des ténèbres. Dans cette fonction protectrice acquise à sa maturité, *Tayurt* devient *Tellit*, figure cosmique bienveillante qui régule la bonne marche des activités du monde.

Les représentations de la lune dans l'Air la dotent d'un mari qui s'appelle *Amaka*, le « tison » (masculin de *tamak*, la braise). Le bijou qui la symbolise porte son nom, *Tellit*, et c'est sur la surface ronde du cabochon de la bague que se trouve gravé le dessin de l'astre à six branches qui représente *Amaka* (voir Fig. 1 et 2). Mais au mari de la lune lui-même correspond un bijou qui a la forme d'un tube et se porte au pouce. *Amaka* est censé n'apparaître que dans les moments difficiles, lorsque *Tellit* a besoin de renfort. En fait, il demeure invisible, sauf pour la lune. Parce que le monde actuel est devenu solaire et que l'huile brûle, la lune sert de bouclier tandis que son mari est vu comme un résistant de l'ombre qui servira de semence pour le monde de demain : ce thème reprend la distribution symbolique des rôles féminin (protection nourricière, permanence) et masculin (sacrifice de soi, défrichage de l'inconnu). Le motif messianique de l'apparition du sauveur est présent avec l'idée qu'*Amaka* apparaîtra le jour où finira le règne solaire.

Ainsi, la lune est dans l'Air une figure maternelle qui a un visage (*udem n tellit*) aux physionomies multiples, mais dont aucune n'est vue comme négative. Ses périodes sont assimilées aux étapes du cycle nomade, du cycle des saisons ou du cycle de la vie. Son action favorise le devenir du monde et l'empêche d'être immobile : la lune en effet révèle, fait croître ou mûrir tout état latent. Elle pousse chaque élément dans son parcours en l'obligeant à passer à l'étape suivante.

4444 / *Lune*Fig. 1 et 2 : bague appelée *Tellit*.

Dans ce sens, elle illustre l'idéal du nomadisme et de la philosophie du mouvement (Claudot-Hawad, 2002), au contraire du soleil censé figer le monde.

BIBLIOGRAPHIE

CLAUDOT-HAWAD Hélène, 1993, *Touaregs. Portrait en fragments*, Édisud, Aix-en-Provence.
 CLAUDOT-HAWAD Hélène (ed.), 2002, *Voyager d'un point de vue nomade*, Paris-Méditerranée, Paris.

FIGUEIREDO Christina, 2001, Conceptualisation des notions de chaud et froid. Système d'éducation et relations hommes/femmes chez les Touaregs (Mali), *Thèse de doctorat ethnologie/anthropologie*, EHESS, Paris.

FOUCAULD Charles (de), *Dictionnaire touareg-français, Dialecte de l'Ahaggar*, Imprimerie Nationale. Voir les rubriques : *êdr* (II : 705) ; *téseit* (IV : 1811) ; *tallit* (III : 982).

H. CLAUDOT-HAWAD

L33b. LUNE : compléments linguistiques et ethnologiques (Berbères Nord)

1. le nom berbère de la lune

Le berbère actuel connaît deux noms principaux pour désigner la lune.

- *ayyur* ou *ayur*, le plus largement répandu et le plus vivant, qui désigne la « lune » et le « mois lunaire » ;
- *taziri* ou *tiziri* (avec harmonisation de la voyelle initiale), souvent moins usuel, qui désigne généralement le « clair de lune, la lumière de la lune ».

Ainsi :

- kabyle :

ayyur > *aggur*, dans la plupart des parlers, selon un traitement phonétique régulier de la tendu [yy] (Dallet, p. 270)

tiziri : (Dallet, p. 955)

- Mozabite :
yur / *iyaren*, « lune nouvelle, lunaison, mois » (Delheure, p. 243)
taziri, « pleine lune, clair de lune » (Delheure, p. 254)
- Ouargla :
yur / *iyaren*, « croissant de lune nouvelle, mois lunaire ou solaire » (Delheure, p. 380)
taziri, « lune (non le croissant) » (Delheure, p. 396)
- Chaoui :
ayur / *iyuren*, « lune, mois lunaire, mois »
tiziri, « claire de lune » (Huyghe, p. 390)
- Rifain :
ayur, « lune » (Rensio 1932)
yyur, « lune » (Biarnay 1917)
taziri, « clair de lune » (Biarnay 1932)
- Beni Snous :
yur, « lune, mois lunaire » (Destaing 1914, p. 202)
taziri, « lumière de la lune, clair de lune » (Destaing 1914, p. 2003)
- Tamazight :
ayur / *ayuren*, « lune ; mois » (Taïfi, p. 785)
taziri / *tiziri*, « lune, pleine lune » (Taïfi, p. 812)
- Tachelhit :
ayyûr / *yîren*, « lune, mois » (Destaing 1938, p. 174).
- Ghadames :
ûyer / *uyerâwen*, « lune, croissant de lune, mois lunaire »
taziri, « pleine lune » (Lanfry, n° 1724, p. 407)
- Touareg : *êôr* / *êôren* (Foucauld II, p. 705-706). *Taziri*/*Tiziri* ne semble pas attesté.
- Zenaga :
Nicolas (1953, p. 174) donne les racines YR et ŽR, mais seule la seconde est illustrée par une forme lexicale effective : *é'žir* et *é'žzer^h* (p. 127).

Sur la forme ayyur/ayur

La tension du /y/, très nettement marquée en kabyle (avec traitement [yy] > [gg]) et en chleuh, la présence de la voyelle constante /a/ pour l'État d'annexion (*ayyur* / *wayyur*), la durée souvent nettement marquée de l'une des voyelles thématiques, indiquent que la racine synchronique YR est très certainement la forme réduite d'une racine plus ancienne à trois consonnes. La voyelle thématique /u/, parfaitement stable à travers l'ensemble berbère, la vocalisation initiale (/û/) de Ghadames, et la forme du pluriel dans ce parler orientent vers une racine primitive *YRW.

Or, une divinité de l'Antiquité (Numidie) dénommée IERU est « représentée par un personnage dont la tête est radiée comme le serait celle d'une divinité astrale » (G. Camps, « Ieru », *EB*, XXIV, p. 3641).

Certaines expressions kabyles (*aggur n taziri*, « pleine lune », *aggur n yittij* « disque solaire ») semblent bien indiquer que le sens premier de *ayyur* a dû être « disque astral » (*cf.* Chaker, *EB* XXIV, p. 3641 et Dallet, p. 270).

4446 / *Lune*

Sur la forme taziri/tiziri

Elle désigne plutôt « le clair de lune », « la lumière de la lune », voire « la pleine lune » en ce qu'elle est à son summum de lumière. Dans sa forme primitive, sans marque initiale *ta-/ti-*, *ziri* a été utilisé comme nom de personne chez les Berbères, comme en atteste avec éclat Ziri, fondateur de la dynastie ziride et l'ethnonyme (kabyle) A(y)t Ziri, « descendants de Ziri ». Cette forme courte est du reste attestée dans des incantations à la lune incluses dans des contes kabyle (Moulieras) où un personnage s'adresse à la lune de la manière suivante :

Ziri, ziri, ma, yemma! = « Lune, Lune, mère, ô maman ! »

Enfin, certains groupes touaregs utilisent également le terme *tallit/tellit* (plur. *tilil*; cf. notice précédente et de Foucaud III, p. 982). Mais si l'on considère l'ensemble des données lexicographiques touarègues et berbères, ce mot semble désigner fondamentalement la *durée du mois* (lunaire). Ce que confirme le kabyle où il est connu comme archaïsme désignant une *durée de temps* imprécise (*tallit*, Dallet, p. 441).

2. Lune symbole de fécondité et de beauté

Chez les tous les Berbères Nord, la lune est clairement associée à « la fécondité, à la culture, à l'intérieur, au féminin et à l'humidité » (voir notamment Lacoste-Dujardin, p. 106 ou El Alaoui 2001). L'ensemble des contes et rituels confirment ces associations et valeurs symboliques, qui rejoignent tout à fait celles que l'on retrouve chez les Touaregs (cf. notice précédente). Chez ces derniers, le lien avec l'eau et la fécondité est encore plus explicite comme en atteste le rituel relevé en Ahaggar, au début du xx^e siècle, par Charles de Foucauld à l'occasion de la nouvelle lune :

Imûhay, as tebbed tellit, éd etteren es Mess-îney, éd selfeyen atu i tellit, éd ennin : – « Ê Mess-îney tekfid-âney anġi; teslemed-âney telawîn-neney; sûhud tanat-neney; tekfid-âney ahel full hengâ-neney a mûsen; tekfid-âney elmistar day eddunya aked day elaxret. Iġ-îm Yalla tallit n tembarek. Wa kem iġen day tihay-ennît, isseġmed-kem-d s afa-nnît. Isseġmed-âney day eddunya u d-es enġe a iccâden. Ê Mess-îney, teġed harrayet-neney tîf tîzâret-neney. Nanḍaw-âk tîzîwt teqqôret, andu-âney ti tebdâġet! » Éd ermesin tîzîwt, é tet-andwin berin éôr.

À la nouvelle lune, les Touaregs adressent des prières à Dieu. Ils tirent des coups de fusil au mois nouveau en disant : accorde nous la victoire sur nos ennemis, quels qu'ils soient ! Donne-nous ta protection dans ce monde et dans l'au-delà ! Dieu fasse que tu sois un mois béni. Que celui qui t'a plongé dans les ténèbres te fasse apparaître à sa lumière !

Qu'il nous fasse quitter ce monde sans que nous ayons fait le mal ! Ô Seigneur, puisses-tu faire que nos œuvres à venir soient meilleures que celles qui ont précédé ! Nous te lançons une tige desséchée, renvoie-nous en une verte ! » Ils saisissent une tige et la jettent en direction de la lune.

(Charles de Foucauld..., *Textes touaregs en prose*, Aix-en-Provence, Édisud, 1984 [texte n° 172, « Nouvelle lune », p. 293]).

La lune est aussi symbole de beauté (féminine) : (kabyle) *teceḥ am waggur*. Dans de nombreux contes, la beauté de l'héroïne-femme est directement comparée et mise en concurrence avec celle de la lune (« *Qui de nous deux est la plus belle, ô Lune ?* »...). Associée à la lunaïson et au mois de ramadhan, la lune est également objet d'attente et de désir : « *je l'attends comme la lune* » évoque l'attente impatiente d'un événement positif.

Ces rituels et associations sémantiques indiquent bien que la lune a conservé chez les Berbères la trace de la divinité antique, concentrant féminité, fécondité et beauté.

BIBLIOGRAPHIE

- CAMPS G. & CHAKER S. : « Ieru », *Encyclopédie berbère*, XXIV, 2001, p. 3642-3642.
- DALLET J.-M., *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, SELAF, 1982, p. 872, 922 et 946.
- DELHEURE J., *Dictionnaire mozabite-français*, Paris, SELAF, 1984, p. 227.
- DELHEURE J., *Dictionnaire ouargli-français*, Paris, SELAF, 1987, p. 267 et 312.
- DESTAING E. : *Vocabulaire français-berbère* (tachelhit du Sous), Paris, 1938, p. 171.
- DESTAING E. : 1914 – *Dictionnaire français-berbère (dialecte des Beni Snous)*, Paris, Leroux.
- DOUTTÉ E. : *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, Alger, 1909/Paris, Geuthner, 1984 (notamment p. 303).
- EL ALAOUÏ N. : 2001 – *Le soleil, la lune et la fiancée végétale : essai d'anthropologie rituelle*. Les Idaw Martini de l'Anti-Atlas, Maroc, Aix-en-Provence, Édisud.
- FOUCAULD Ch. de : *Dictionnaire touareg-français*, II, Paris, 1952, p. 640.
- FOUCAULD Ch. de & de CALASSANTI-MOTYLINSKI A. : *Textes touaregs en prose*, Aix-en-Provence, Édisud, 1984, texte n° 172.
- GENEVOIS H. : « Superstitions. Recours des femmes kabyles, I & II », *Fichier de Documentation Berbère*, n° 97 & 100, 1968 (I) & 1968 (IV),
- HUYGHE R.P. : *Dictionnaire français-chaouïa*, Alger, 1906, p. 385.
- LACOSTE-DUJARDIN C. : *Le conte kabyle*. Étude ethnologique, Paris, Maspéro/La Découverte, 1982.
- LANFRY J. : *Ghadames II* (Glossaire), Alger, FDB, 1973, n° 102.
- MOULIERAS A. : *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, Paris, Leroux, 1893-1896. (Traduction par C. Lacoste-Dujardin : Paris, Imprimerie nationale/Geuthner, 1965. Réédition bilingue : Aix-en-Provence, Édisud, 1999.)
- RENISIO A. : *Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif...*, Paris, 1932, p. 432 [izem coexiste avec ayrad].
- PRASSE K. G., GHOUBEID A., MOHAMED GH., 1998, *Lexique touareg – français* [2^e édition], Copenhague, Museum Tusulanum/Université de Copenhague. (p. 118, 121)
- TAÏFI M. : *Dictionnaire tamazight-français* (Parlers du Maroc central), Paris, L'Harmattan, 1991, p. 806.
- VYCICHL W. : « Die Mythologie der Berber », *Wörterbuch der Mythologie* (H.-W. Haussig, ed.), Stuttgart, Ernst Klett Verlag, 1972, p. 555-708.

S. CHAKER

L34. LUNXAMATAE

Peuple situé par Ptolémée (*G.*, IV, 6, 6, Müller : 745) en Libye Intérieure, au nord du mont Girgiri, en compagnie des Samamukii*, déjà mentionnés en *Africa* au bord de la Grande Syrte par le même auteur (IV, 3, 6bis : 638). Par ailleurs, Ptolémée (IV, 6, 13 : 753) signale sur la rive droite du fleuve Geir, censé couler de l'ouest à l'est, une ville de Lunxama. C'est à la fois la plus orientale et la plus septentrionale des villes énumérées sur cette rive. On recherchera les Lunxamatae dans l'intérieur de la Tripolitaine, sans pouvoir préciser davantage.

J. DESANGES

L35. LUTTE (VOIR « JEUX », *EB* XXV, 2003)



L

TABLE DES MATIÈRES

FASCICULE XXVIII (2007)

| | | | |
|-------|--|------------------------|-----------|
| L1. | Labio-vélarisation | S. CHAKER | p. : 4309 |
| L2. | Labour (voir Agriculture, Araire, Jachère, Calendrier) | S. CHAKER (note ling.) | p. : 4311 |
| L3a. | Laguatan | D.J. MATTINGLY | p. : 4314 |
| L3b. | Laguatan | Y. MODÉLAN | p. : 4318 |
| L3c. | Laguatan (note ling.) | S. CHAKER | p. : 4321 |
| L4. | Laine | (voir « Tissage ») | |
| L5a. | Lait | M. GAST | p. : 4322 |
| L5b. | Lait (note ling.) | S. CHAKER | p. : 4330 |
| L6. | Lalla | C. ROUBET & S. HACHI | p. : 4331 |
| L7. | Lalla Rhano | G. SOUVILLE | p. : 4338 |
| L8a. | Lambèse | M. JANON | p. : 4340 |
| L8b. | Lambèse (note ling.) | S. CHAKER | p. : 4347 |
| L9. | Langue | S. CHAKER | p. : 4348 |
| L10. | Lasanikes | J. DESANGES | p. : 4361 |
| L11. | Lebou/Libou | K. ZIMMERMANN | p. : 4361 |
| L12. | Lembetet el-Kbir | N. LAMBERT | p. : 4364 |
| L13. | Lemtouna, Lemta, Ilemteyen | S. CHAKER | p. : 4364 |
| L14. | Leuathae/Louata | (voir Laguatan) | |
| L15. | Leuco aethiopes | J. DESANGES | p. : 4366 |
| L16. | Leucochroa | C. ROUBET | p. : 4366 |
| L17. | Libuarkhae | J. DESANGES | p. : 4374 |
| L18. | Libye (antique) | K. ZIMMERMANN | p. : 4375 |
| L19. | Libyens | K. ZIMMERMANN | p. : 4387 |
| L20. | Libye préhistorique | B. BARICH | p. : 4389 |
| L21. | Libyes aegyptii | J. DESANGES | p. : 4393 |
| L22. | Libyoaethiopes | J. DESANGES | p. : 4394 |
| L23. | Libyphéniciens | J. DESANGES | p. : 4394 |
| L24. | Libyque (écriture et langue) | S. CHAKER | p. : 4395 |
| L25. | Liège | S. DOUMANE | p. : 4409 |
| L26a. | Lièvre-Lapin | C. ROUBET | p. : 4412 |
| L26b. | Lièvre-Lapin (note ling.) | S. CHAKER | p. : 4414 |
| L27a. | Lion | C. ROUBET | p. : 4416 |
| L27b. | Lion (note ling.) | S. CHAKER | p. : 4420 |
| L28. | Litholâtrie | M. GAST | p. : 4421 |
| L29a. | Littérature traditionnelle | A. BOUNFOUR | p. : 4429 |
| L29b. | Littérature contemporaine | A. BOUNFOUR | p. : 4435 |
| L30. | Lixitae | J. DESANGES | p. : 4439 |
| L31. | Longopori | J. DESANGES | p. : 4440 |

4450 / *Mots-clés*

| | | |
|--------------------------------------|------------------|-----------|
| L32. Lotophages | J. DESANGES | p. : 4440 |
| L33a. Lune | H. CLAUDOT-HAWAD | p. : 4441 |
| L33b. Lune (note ling.) | S. CHAKER | p. : 4444 |
| L34. Lunxamatae | J. DESANGES | p. : 4447 |
| L35. Lutte | (voir « Jeux ») | |
| Table des matières et Index L | | p. : 4449 |

L

TABLES DES AUTEURS

FASCICULE XXVIII

| | |
|------------------|--|
| B. BARICH | L20 |
| A. BOUNFOUR | L29a, L29b |
| S. CHAKER | L01, L02, L03c, L05b, L08b, L09, L13, L24, L26b, L27b, L33b |
| H. CLAUDOT-HAWAD | L33a |
| J. DESANGES | L10, L15, L17, L21, L22, L23, L30, L31, L32, L34 |
| S. DOUMANE | L25 |
| M. GAST | L05a, L28 |
| S. HACHI | L06 |
| D.J. MATTINGLY | L03a |
| Y. MODÉLAN | L03b |
| M. JANON | L08a |
| N. LAMBERT | L12 |
| C. ROUBET | L06, L16, L26a, L27a |
| G. SOUVILLE | L07 |
| K. ZIMMERMANN | L11, L18, L19 |

L

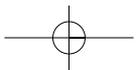
MOTS-CLÉS

FASCICULE XXVIII

| | | | |
|--------------|--|---------------|--------------------|
| Agriculture | L02 | Carthage | L18, L23 |
| Alimentation | L04, L16 | Céramique | L07 |
| Antiquité | L03, L08a, L10, L11, L15, L17, L18, L19, L22, L23, L30, L31, L32, L34 | Conte | L29a |
| Archéologie | L08a | Cosmogonie | L33a, L33b |
| Armée | L08a | Croyances | L28, L33a, L33b |
| Art rupestre | L26, L27a | Culture | L29a, L29b |
| Astre | L33a | Cyrénaïque | L10, L17, L18 |
| Aurès | L08a | Diachronie | L02, L24 |
| Botanique | L25 | Dialectologie | L01 |
| Capsien | L16 | Djerba | L32 |
| | | Économie | L25 |
| | | Écriture | L24 |
| | | Égypte | L11, L18, L19, L21 |

Mots-clés / 4451

| | | | |
|-----------------------|---|---------------------------|--|
| Épipaléolithique | L06 | Moyen-âge | L03, L13 |
| Ethnologie | L28, L33a, L33b | Néolithique | L16 |
| Ethnonymie | L03a, L03c, L11, L19, L21, L23, L30, L31, L32, L34 | Odyssée | L32 |
| Étymologie | L03c, L08b, L33b | Phonétique | L01 |
| Gafsa | L06 | Poésie | L29a, L29b |
| Garamantes | L15 | Population/ peuplement | L15, L19, L21, L22, L23 |
| Géographie | L18, L20, L25 | Préhistoire | L06, L12, L16, L26, L27a |
| Gharb | L07 | Protohistoire | L07, L12, L20, L28 |
| Histoire | L03, L18 | Roman | L29b |
| Jububier | L32 | Sahara | L04, L12, L16, L28 |
| Kabylie | L25 | Sémantique | L02, L04b |
| Légion | L08a | Sociolinguistique | L09 |
| Lexique | L02, L04b, L25, L26b, L27b | Technologie | L02 |
| Libye | L03, L10, L11, L15, L17, L18, L19, L21, L22, L23, L34 | Toponymie | L08b |
| Linguistique | L01, L09, L24 | Touaregs | L04, L13, L33a |
| Maroc | L07, L25, L30, L31 | Tradition orale | L29a |
| Mauritanie | L12 | Tribu | L03, L10, L11, L13, L15, L17, L21, L22, L23, L30, L31, L34 |
| Mechta (Homme de) | L16 | Tripolitaine | L34 |
| Monument funéraire | L07, L10, L12 | Tunisie | L06, L32 |
| | | Ville | L08a |
| | | Zoologie | L26a, L27a |



Imprimerie

Achévé d'imprimer en septembre 2007

Dépôt légal à parution

Imprimé en UE

